RAPPORT SEMESTRIEL
30.06.24

NAGELMACKERS

SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
publique de droit belge à compartiments multiples
Société Anonyme

OPC ayant opté pour des placements
répondant aux conditions prévues par la directive 2009/65/CE

Aucune souscription ne peut être acceptée sur la base du présent rapport. Les souscriptions ne sont valables que si elles sont effectuées après la remise à titre gratuit du prospectus et des documents d'informations clés.

SOMMAIRE

1 . INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT 8
1.1 . ORGANISATION DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT 8
1.2 . RAPPORT DE GESTION 10
1.2.1 . Informations aux actionnaires 10
1.2.2 . Vue d'ensemble des marchés 17
1.3 . BILAN GLOBALISE 20
1.4 . COMPTE DE RESULTATS GLOBALISE 21
1.5 . RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION 22
1.5.1 . Résumé des règles 22
1.5.2 . Taux de change 23
2 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS EQUITY SMALL & MID CAP FUND 24
2.1 . RAPPORT DE GESTION 24
2.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts 24
2.1.2 . Cotation en bourse 24
2.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement 24
2.1.4 . Gestion financière du portefeuille 25
2.1.5 . Distributeurs 25
2.1.6 . Indice et benchmark 25
2.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice 25
2.1.8 . Politique future 26
2.1.9 . Indicateur synthétique de risque 26
2.2 . BILAN 27
2.3 . COMPTE DE RESULTATS 28
2.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES 29
2.4.1 . Composition des actifs au 30.06.24 29
2.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille) 30
2.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR) 31
2.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire 32
2.4.5 . Performances 32
2.4.6 . Frais 35
2.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations 36
3 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS EUROPEAN REAL ESTATE FUND 37
3.1 . RAPPORT DE GESTION 37
3.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts 37
3.1.2 . Cotation en bourse 37
3.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement 37
3.1.4 . Gestion financière du portefeuille 38
3.1.5 . Distributeurs 38
3.1.6 . Indice et benchmark 39
3.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice 39
3.1.8 . Politique future 39
3.1.9 . Indicateur synthétique de risque 39
3.2 . BILAN 41
3.3 . COMPTE DE RESULTATS 42
3.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES 43
3.4.1 . Composition des actifs au 30.06.24 43
3.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille) 44
3.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR) 44
3.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire 44
3.4.5 . Performances 45
3.4.6 . Frais 47
3.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations 48
4 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS MULTIFUND BALANCED 49

4.1 . RAPPORT DE GESTION **49**
4.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts 49
4.1.2 . Cotation en bourse 49
4.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement 49
4.1.4 . Gestion financière du portefeuille 51
4.1.5 . Distributeurs 51
4.1.6 . Indice et benchmark 51
4.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice 51
4.1.8 . Politique future 52
4.1.9 . Indicateur synthétique de risque 52
4.2 . BILAN **53**
4.3 . COMPTE DE RESULTATS **54**
4.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES **55**
4.4.1 . Composition des actifs au 30.06.24 55
4.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille) 56
4.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR) 56
4.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire 56
4.4.5 . Performances 57
4.4.6 . Frais 59
4.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations 61
5 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS MULTIFUND CONSERVATIVE **62**
5.1 . RAPPORT DE GESTION **62**
5.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts 62
5.1.2 . Cotation en bourse 62
5.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement 62
5.1.4 . Gestion financière du portefeuille 64
5.1.5 . Distributeurs 64
5.1.6 . Indice et benchmark 64
5.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice 64
5.1.8 . Politique future 65
5.1.9 . Indicateur synthétique de risque 65
5.2 . BILAN **66**
5.3 . COMPTE DE RESULTATS **67**
5.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES **68**
5.4.1 . Composition des actifs au 30.06.24 68
5.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille) 68
5.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR) 69
5.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire 69
5.4.5 . Performances 70
5.4.6 . Frais 72
5.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations 74
6 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS MULTIFUND FULL EQUITIES **75**
6.1 . RAPPORT DE GESTION **75**
6.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts 75
6.1.2 . Cotation en bourse 75
6.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement 75
6.1.4 . Gestion financière du portefeuille 77
6.1.5 . Distributeurs 77
6.1.6 . Indice et benchmark 77
6.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice 77
6.1.8 . Politique future 78
6.1.9 . Indicateur synthétique de risque 78
6.2 . BILAN **79**
6.3 . COMPTE DE RESULTATS **80**
6.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES **81**
6.4.1 . Composition des actifs au 30.06.24 81

6.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille) 81
6.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR) 82
6.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire 82
6.4.5 . Performances 82
6.4.6 . Frais 83
6.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations 84
7 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS MULTIFUND GROWTH 85
7.1 . RAPPORT DE GESTION 85
7.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts 85
7.1.2 . Cotation en bourse 85
7.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement 85
7.1.4 . Gestion financière du portefeuille 87
7.1.5 . Distributeurs 87
7.1.6 . Indice et benchmark 87
7.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice 87
7.1.8 . Politique future 87
7.1.9 . Indicateur synthétique de risque 88
7.2 . BILAN 89
7.3 . COMPTE DE RESULTATS 90
7.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES 91
7.4.1 . Composition des actifs au 30.06.24 91
7.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille) 92
7.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR) 92
7.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire 92
7.4.5 . Performances 93
7.4.6 . Frais 94
7.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations 96
8 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS PREMIUM EURO BALANCED FUND 97
8.1 . RAPPORT DE GESTION 97
8.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts 97
8.1.2 . Cotation en bourse 97
8.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement 97
8.1.4 . Gestion financière du portefeuille 98
8.1.5 . Distributeurs 98
8.1.6 . Indice et benchmark 98
8.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice 98
8.1.8 . Politique future 98
8.1.9 . Indicateur synthétique de risque 99
8.2 . BILAN 100
8.3 . COMPTE DE RESULTATS 101
8.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES 102
8.4.1 . Composition des actifs au 30.06.24 102
8.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille) 102
8.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR) 103
8.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire 103
8.4.5 . Performances 103
8.4.6 . Frais 105
8.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations 105
9 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS PREMIUM CRESCENDO FUND 106
9.1 . RAPPORT DE GESTION 106
9.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts 106
9.1.2 . Cotation en bourse 106
9.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement 106
9.1.4 . Gestion financière du portefeuille 107
9.1.5 . Distributeurs 108
9.1.6 . Indice et benchmark 108

9.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice 108
9.1.8 . Politique future 108
9.1.9 . Indicateur synthétique de risque 108
9.2 . BILAN 110
9.3 . COMPTE DE RESULTATS 111
9.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES 112
9.4.1 . Composition des actifs au 30.06.24 112
9.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille) 112
9.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR) 113
9.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire 113
9.4.5 . Performances 114
9.4.6 . Frais 115
9.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations 116
10 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS PREMIUM MODERATO FUND 117
10.1 . RAPPORT DE GESTION 117
10.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts 117
10.1.2 . Cotation en bourse 117
10.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement 117
10.1.4 . Gestion financière du portefeuille 118
10.1.5 . Distributeurs 118
10.1.6 . Indice et benchmark 118
10.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice 119
10.1.8 . Politique future 119
10.1.9 . Indicateur synthétique de risque 119
10.2 . BILAN 121
10.3 . COMPTE DE RESULTATS 122
10.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES 123
10.4.1 . Composition des actifs au 30.06.24 123
10.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille) 124
10.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR) 124
10.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire 124
10.4.5 . Performances 125
10.4.6 . Frais 126
10.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations 127
11 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS PREMIUM PIANO FUND 128
11.1 . RAPPORT DE GESTION 128
11.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts 128
11.1.2 . Cotation en bourse 128
11.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement 128
11.1.4 . Gestion financière du portefeuille 130
11.1.5 . Distributeurs 130
11.1.6 . Indice et benchmark 130
11.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice 130
11.1.8 . Politique future 130
11.1.9 . Indicateur synthétique de risque 131
11.2 . BILAN 132
11.3 . COMPTE DE RESULTATS 133
11.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES 134
11.4.1 . Composition des actifs au 30.06.24 134
11.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille) 135
11.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR) 135
11.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire 135
11.4.5 . Performances 136
11.4.6 . Frais 137
11.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations 137
12 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS PRIVATE FUND BALANCED 138

12.1 . RAPPORT DE GESTION **138**
12.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts 138
12.1.2 . Cotation en bourse 138
12.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement 138
12.1.4 . Gestion financière du portefeuille 142
12.1.5 . Distributeurs 142
12.1.6 . Indice et benchmark 142
12.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice 142
12.1.8 . Politique future 142
12.1.9 . Indicateur synthétique de risque 143
12.2 . BILAN **144**
12.3 . COMPTE DE RESULTATS **145**
12.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES **146**
12.4.1 . Composition des actifs au 30.06.24 146
12.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille) 147
12.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR) 148
12.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire 148
12.4.5 . Performances 148
12.4.6 . Frais 152
12.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations 154
13 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS PRIVATE FUND CONSERVATIVE **155**
13.1 . RAPPORT DE GESTION **155**
13.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts 155
13.1.2 . Cotation en bourse 155
13.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement 155
13.1.4 . Gestion financière du portefeuille 159
13.1.5 . Distributeurs 159
13.1.6 . Indice et benchmark 159
13.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice 159
13.1.8 . Politique future 159
13.1.9 . Indicateur synthétique de risque 160
13.2 . BILAN **161**
13.3 . COMPTE DE RESULTATS **162**
13.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES **163**
13.4.1 . Composition des actifs au 30.06.24 163
13.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille) 164
13.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR) 165
13.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire 165
13.4.5 . Performances 165
13.4.6 . Frais 169
13.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations 170
14 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS PRIVATE FUND GROWTH **172**
14.1 . RAPPORT DE GESTION **172**
14.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts 172
14.1.2 . Cotation en bourse 172
14.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement 172
14.1.4 . Gestion financière du portefeuille 176
14.1.5 . Distributeurs 176
14.1.6 . Indice et benchmark 176
14.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice 176
14.1.8 . Politique future 176
14.1.9 . Indicateur synthétique de risque 177
14.2 . BILAN **178**
14.3 . COMPTE DE RESULTATS **179**
14.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES **180**
14.4.1 . Composition des actifs au 30.06.24 180

14.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille) 181
14.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR) 182
14.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire 182
14.4.5 . Performances 183
14.4.6 . Frais 187
14.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations 188
15 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS CHINA NEW ECONOMY FUND 189
15.1 . RAPPORT DE GESTION 189
15.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts 189
15.1.2 . Cotation en bourse 189
15.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement 189
15.1.4 . Gestion financière du portefeuille 190
15.1.5 . Distributeurs 190
15.1.6 . Indice et benchmark 190
15.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice 190
15.1.8 . Politique future 191
15.1.9 . Indicateur synthétique de risque 191
15.2 . BILAN 192
15.3 . COMPTE DE RESULTATS 193
15.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES 194
15.4.1 . Composition des actifs au 30.06.24 194
15.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille) 195
15.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR) 196
15.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire 196
15.4.5 . Performances 196
15.4.6 . Frais 200
15.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations 201
16 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS SUSTAINABLE EURO CORPORATE BONDS FUND 202
16.1 . RAPPORT DE GESTION 202
16.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts 202
16.1.2 . Cotation en bourse 202
16.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement 202
16.1.4 . Gestion financière du portefeuille 206
16.1.5 . Distributeurs 206
16.1.6 . Indice et benchmark 206
16.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice 206
16.1.8 . Politique future 207
16.1.9 . Indicateur synthétique de risque 207
16.2 . BILAN 208
16.3 . COMPTE DE RESULTATS 209
16.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES 210
16.4.1 . Composition des actifs au 30.06.24 210
16.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille) 212
16.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR) 213
16.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire 214
16.4.5 . Performances 214
16.4.6 . Frais 217
16.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations 218

1 . INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

1.1 . ORGANISATION DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

Siège de la SICAV

Avenue du Port 86C, bte 320, 1000 Bruxelles

Date de constitution de la SICAV

05 mars 1993

Conseil d'administration de la SICAV

- Yves Van Laecke, Chief Commercial Officer de la Banque Nagelmackers SA, Président
- Levi Sarens, Head of Asset Management Funds, Banque Nagelmackers SA, Membre du Conseil d'administration
- Peter Van den Dam, Consultant indépendant, Membre du Conseil d'Administration
- Luc Aspeslagh, Administrateur des sociétés, Membre indépendant du Conseil d'Administration
- Stefaan Sterck, Consultant indépendant, Membre indépendant du Conseil d'Administration
- Samuel Melis, Membre du Conseil d'Administration

Personnes physiques chargées de la direction effective

- Samuel Melis, Membre du Conseil d'Administration
- Peter Van den Dam, Consultant indépendant, Membre du Conseil d'Administration

Type de gestion

Sicav autogérée

Commissaire

PricewaterhouseCoopers SRL, Réviseurs d'Entreprises, représentée par Monsieur Damien Walgrave, Culliganlaan 5, 1831 Diegem

Promoteur

BANQUE NAGELMACKERS SA, Avenue de l'Astronomie 23, 1210 Bruxelles

Dépositaire

CACEIS Bank est une société anonyme de droit français au capital de 1.280.677.691,03 euros, dont le siège est sis 89-91, rue Gabriel Peri, 92120 Montrouge, France, immatriculée sous le numéro RCS Paris 692 024 722, CACEIS Bank agit en Belgique par l'intermédiaire de sa succursale belge, CACEIS Bank, Belgium Branch, située Avenue du Port 86C b315 à 1000 Bruxelles et inscrite au Registre des personnes morales de Bruxelles sous le numéro d'entreprise BE0539.791.736. CACEIS Bank, Belgium Branch a été désignée par la Sicav comme dépositaire aux termes d'un contrat de dépositaire daté du 22 novembre 2021, tel que modifié au fur et à mesure (le « Contrat de dépositaire » ou « Depositary Agreement ») conformément aux règles relatives aux OPCVM et autres dispositions légales applicables.

Les investisseurs peuvent consulter, sur demande auprès du siège de l'OPCVM, le Contrat de dépositaire afin de mieux comprendre et connaître les obligations et responsabilités du Dépositaire.

Gestion financière du portefeuille

BANQUE NAGELMACKERS SA, Avenue de l'Astronomie 23, 1210 Bruxelles

Gestion administrative et comptable

CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port 86C, bte 320, 1000 Bruxelles

Service financier

CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port 86C, bte 320, 1000 Bruxelles

Distributeur(s)

BANK NAGELMACKERS NV, Sterrenkundelaan 23, 1210 Brussel

Liste des compartiments et des classes d'actions

- NAGELMACKERS EQUITY SMALL & MID CAP FUND – Classe de base, Classe IC, Classe N
- NAGELMACKERS EUROPEAN REAL ESTATE FUND – Classe de base, Classe IC, Classe N
- NAGELMACKERS MULTIFUND BALANCED – Classe de base, Classe A, Classe B
- NAGELMACKERS MULTIFUND CONSERVATIVE – Classe de base, Classe A, Classe B
- NAGELMACKERS MULTIFUND FULL EQUITIES – Classe de base
- NAGELMACKERS MULTIFUND GROWTH – Classe de base, Classe A, Classe B
- NAGELMACKERS PREMIUM EURO BALANCED FUND – Classe A, Classe B, Classe IC, Classe R
- NAGELMACKERS PREMIUM CRESCENDO FUND – Classe A, Classe B, Classe IC, Classe R
- NAGELMACKERS PREMIUM MODERATO FUND – Classe A, Classe B, Classe IC, Classe R
- NAGELMACKERS PREMIUM PIANO FUND – Classe A, Classe B, Classe IC, Classe R
- NAGELMACKERS PRIVATE FUND BALANCED – Classe de base, Classe A, Classe B
- NAGELMACKERS PRIVATE FUND CONSERVATIVE – Classe de base, Classe A, Classe B
- NAGELMACKERS PRIVATE FUND GROWTH – Classe de base, Classe A, Classe B
- NAGELMACKERS SUSTAINABLE EURO CORPORATE BONDS – Classe de base, Classe IC, Classe N, Classe P
- NAGELMACKERS CHINA NEW ECONOMY FUND - Classe de base, Classe N, Classe P

La classe de base, sans critère de distinction, est proposée à des personnes physiques et à des personnes morales ;
Actions de la Classe R : celles-ci sont sans critères de distinction. Elles seront proposées aux/à des personnes physiques et morales ;
Actions de la Classe A : pour ce qui concerne la classe d'actions A, la souscription initiale s'élève à minimum 500.000,00 EUR ;
Actions de la Classe B : pour ce qui concerne la classe d'actions B, la souscription initiale s'élève à minimum 1.000.000,00 EUR
Actions de la Classe N : la classe d'actions N est exclusivement ouverte aux OPC qui sont gérés par la banque Nagelmackers
Actions de la Classe Ic : en ce qui concerne les actions de la classe Ic, le montant minimal de la souscription initiale sera 100 000,00 EUR. Les actions de la classe Ic sont uniquement destinées aux investisseurs institutionnels agissant pour leur propre compte, au sens de l'article 201/22 du Code des droits et taxes divers, y compris les investisseurs professionnels au sens de la loi du 3 août 2012
Actions de la classe P : la classe d'actions P n'est ouverte que pour les investisseurs qui ont une ou plusieurs mandats de gestion discrétionnaire auprès de Bank Nagelmackers, et elles sont réservées aux comptes auxquels s'appliquent ces mandats de gestion discrétionnaire.

Les provisions et coûts récurrents supportés par le compartiment, pour la classe Ic, sont également inférieurs à ceux des classes R, A, B et P.

La classe d'actions Ic est caractérisée par la qualité des investisseurs. Les critères objectifs par lesquels les personnes peuvent souscrire des actions de cette classe, sont leur qualité en tant qu'investisseur institutionnel et le montant initial minimal de souscription. Un contrôle permanent est exercé pour vérifier que les investisseurs remplissent effectivement ces critères.

Cependant, les actions de classe de base et les actions de classe R ne seront émises simultanément dans un compartiment.

Le conseil d'administration demande que les distributeurs établissent une procédure pour, tant au moment de la souscription, que sur une base permanente, vérifier si les personnes qui souscrivent ou qui ont souscrit des actions d'une classe particulière et qui relèvent sur un ou plusieurs points d'un système plus avantageux, ou qui ont acquis de telles actions, répondent (encore toujours) aux critères.

Si, au moment de l'inscription sur base de la procédure décrite ci-dessus, on détecte que l'investisseur ne répond pas aux critères qui lui ont donné accès à la classe Ic ou classe P, on lui proposera de souscrire des actions d'une autre classe.

Si, après la souscription, on détecte qu'un investisseur, sur base de la procédure décrite ci-dessus, ne peut plus souscrire d'actions de la classe Ic ou classe P, alors, le conseil d'administration peut prendre toutes les mesures et, si nécessaire, convertir les actions de la classe Ic ou classe P en actions d'une autre classe. Dans ce cas, l'investisseur sera informé de cette conversion, dans les plus brefs délais.

Si, par un achat d'actions de la Classe A ou B , le montant d'investissement par actionnaire individuel chute sous les montants initiaux minimum précités de la souscription, le Conseil d'administration peut prendre toutes les mesures nécessaires et si nécessaire, transférer les actions d'une certaine classe dans des actions d'une autre classe. Dans ce cas, l'investisseur sera informé de cette conversion, dans les plus brefs délais.

1.2 . RAPPORT DE GESTION

1.2.1 . Informations aux actionnaires

Nagelmackers (« La Sicav ») avec différents compartiments qui ont opté pour des placements qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE et qui, pour ce qui concerne leur fonctionnement et leurs placements, sont régis par la loi du 3 août 2012, relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances.

La Sicav a été constituée le 5 mars 1993, pour une durée indéterminée, et les statuts ont été modifiés, en dernier lieu, selon l'acte du 14 octobre 2016. La version la plus récente des statuts coordonnés a été publiée en octobre 2016.

La devise de globalisation est l'EUR. Le capital est toujours équivalent à la valeur de l'actif net. Le capital minimum de la Sicav s'élève à un million deux cent mille euros (€ 1.200.000), ou à son équivalent dans une autre devise.

L'exercice comptable se termine au 31 décembre de chaque année.

La Sicav est enregistrée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le n° d'entreprise 0449.575.796.

L'objectif de la Sicav est de permettre aux actionnaires de participer à une gestion professionnelle d'un portefeuille de valeurs mobilières et/ou autres actifs financiers, tels que définis dans la politique d'investissement de chaque compartiment (voir fiches descriptives des compartiments).

Les placements en Sicav doivent être considérés comme des placements à moyen et à long terme. Il ne peut y avoir aucune assurance quant au fait que la Sicav atteint ses objectifs d'investissement.

Les investissements de la Sicav sont soumis aux fluctuations normales du marché, et aux risques inhérents aux investissements. Il ne peut y avoir aucune assurance quant au fait que les investissements dans la Sicav seront rentables. La Sicav vise un portefeuille diversifié, afin de limiter les risques de placement.

Éthique sociale, préoccupations environnementales et entrepreneuriat socialement responsable

Conformément à la loi du 8 juin 2006, appelée loi sur les armes, telle que modifiée pour la dernière fois par la loi du 16 juillet 2009, les compartiments n'investissent pas dans des titres émis par des entreprises de droit belge ou de droit étranger, dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation, la réparation, l'offre en vente, la vente, la distribution, l'importation ou l'exportation, l'entreposage ou le transport de mines anti personnelles, sous-munitions et/ou munitions inertes et blindages contenant de l'uranium appauvri ou tout autre type d'uranium industriel au sens de la loi et en vue de leur diffusion.

Lors de la sélection des fonds sous-jacents, le gestionnaire tient compte des applications de la loi du 8 juin 2006, appelée loi sur les armes, telle que modifiée pour la dernière fois par la loi du 16 juillet 2009, le compartiment n'investit pas dans des titres émis par des entreprises de droit belge ou de droit étranger, dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation, la réparation, l'offre en vente, la vente, la distribution, l'importation ou l'exportation, l'entreposage ou le transport de mines antipersonnelles, sous-munitions et/ou munitions inertes et blindages contenant de l'uranium appauvri ou tout autre type d'uranium industriel au sens de la loi et en vue de leur diffusion. L'application de la loi est contrôlée sur base de rapports du gestionnaire, et fait l'objet d'un suivi régulier, par la mise à jour de l'audit d'acquisition, de même que par l'audit initial d'acquisition, qui est effectué avant la reprise du fonds sous-jacent. Le fonds n'applique pas lui-même, par ailleurs, de filtrage éthique ; la reprise de fonds éthiques est possible, toutefois sans aucune obligation pour le gestionnaire.

Intégration des risques de durabilité dans la politique d'investissement

SFDR

Sauf indication contraire dans la politique d'investissement d'un compartiment, tous les compartiments de la SICAV prennent en compte les risques de durabilité. Cependant, cela ne signifie pas que tous les compartiments sont nécessairement à caractère «Article 8 ou 9» conformément à la législation SFDR. SFDR est l'acronyme de « Sustainable Finance Disclosure Regulation », faisant suite au règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Conformément au SFDR, les compartiments sont divisés en 3 catégories.

- Article 9 : Compartiments ayant un objectif explicite de durabilité, où ce dernier peut être défini comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental (par exemple en matière d'utilisation d'énergies (renouvelables), d'émissions de gaz à effet de serre, ou en matière d'impacts sur la biodiversité), ou un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif social (par exemple, contribuer à la lutte contre les inégalités ou favoriser l'intégration sociale ou les relations de travail).Cela devrait à tout moment être sans préjudice des principes de bonne gouvernance, notamment en ce qui concerne les structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel et le respect des obligations fiscales.Jusqu'à nouvel ordre, il n'y a aucun compartiment qui peut être qualifié d'Article 9 au sein de la SICAV Nagelmackers.

- Article 8 : Compartiments qui promeuvent des caractéristiques environnementales ou sociales. Ces compartiments promeuvent, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales ou sociales,

ou une combinaison de ces caractéristiques, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Les compartiments au sein de la SICAV considérés comme Article 8 sont les suivants :

- Nagelmackers Multifund Conservative
- Nagelmackers Multifund Balanced
- Nagelmackers Multifund Growth
- Nagelmackers Multifund Full Equities
- Nagelmackers Private Fund Conservative
- Nagelmackers Private Fund Balanced
- Nagelmackers Private Fund Growth
- Nagelmackers Sustainable Euro Corporate Bonds
- Nagelmackers European Real Estate Fund

- Tous les autres compartiments de la SICAV n'entrant pas dans les catégories ci-dessus appartiennent à la catégorie Article 6

Dans le cadre des fonds de fonds, les fonds tiers sont évalués pour leur approche durable. Cela inclut de vérifier s'ils sont signataires des UNPRI (Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies où les signataires s'engagent à inclure plusieurs principes de durabilité dans leurs décisions d'investissement), la mesure dans laquelle le fonds utilise les critères ESG dans son processus d'investissement (exclusion, intégration, approche best-in-class, impact), les fournisseurs de données utilisés pour intégrer la durabilité dans le processus, la manière dont l'empreinte carbone est traitée, etc.

Au sein de nos fonds de fonds non durables (article 6), cependant, les caractéristiques durables des fonds externes ne doivent pas nécessairement être déterminantes pour la sélection, même si elles sont prises en compte à tout moment.

Dans le processus décisionnel de nos compartiments Article 8, en revanche, un score élevé sur l'approche durable par un fonds externe est une condition nécessaire pour pouvoir sélectionner ce fonds. L'intégration ESG s'applique donc aux compartiments concernés (voir ci-dessous).

Tous les compartiments à lignes individuelles sont soumis à une politique d'embargo et de sanctions internationales qui exclut les pays (et leurs sociétés) dans lesquels des investissements ne peuvent être réalisés sur la base de sanctions imposées par les Nations Unies, les États-Unis ou la Communauté européenne. En outre, les sociétés qui ne respectent pas les principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Les sociétés impliquées dans la production d'armes controversées (y compris les armes à sous-munitions, les mines terrestres et l'uranium) sont exclues, conformément à la législation belge.

En outre, les compartiments Article 8 peuvent également poursuivre une stratégie spécifique (best-in-class, best-in-universe, thématique, impact) ou un objectif durable spécifique, comme la réduction des émissions de gaz à effet de serre par rapport à un cadre de référence.

La stratégie ou l'objectif spécifique de chaque compartiment Article 8 est décrit en détail dans la politique relative aux risques en matière de durabilité du gestionnaire Bank Nagelmackers, qui peut être consultée à l'adresse https://www.nagelmackers.be/src/Frontend/Files/userfiles/files/Nagelmackers-Sustainability- Risk-Policy-ENG.pdf

La disposition des différents compartiments selon la classification SFDR peut être sujette à modification dans le futur. Dans ce cas, le Prospectus sera modifié.

Le détail des informations relatives au SFDR est disponible dans la section « Annexes » à la fin de ce rapport pour les compartiments concernés.

Informations requises en vertu de l'article 3:6 du Code des sociétés et des associations

Description des principaux risques auxquels est exposée la société

Il est important que les investisseurs comprennent que tout investissement implique des risques. Aucune garantie formelle n'est accordée au compartiment, ni à ses participants.

Risque de marché

Il s'agit d'un risque d'ordre général qui touche tous types d'investissement. L'évolution des cours des valeurs mobilières et autres instruments est essentiellement déterminée par la fluctuation des marchés financiers ainsi que par l'évolution économique des émetteurs, eux-mêmes affectés par la situation générale de l'économie mondiale, ainsi que par les conditions économiques et politiques qui prévalent dans leur pays.

Risques liés aux marchés boursiers

Les risques associés aux placements en actions (et instruments apparentés) englobent des fluctuations significatives des cours, des informations négatives relatives à l'émetteur ou au marché, et le caractère subordonné du capital d'actions par rapport aux titres de créance émises par la même société. Les fluctuations sont, par ailleurs, souvent amplifiées à court terme. Le risque qu'une ou plusieurs sociétés enregistrent une perte, ou ne progressent pas, peut avoir un impact négatif sur la performance de l'ensemble du portefeuille.

Les compartiments investissant en valeurs de croissance peuvent être plus volatils que le marché dans son ensemble, et peuvent réagir différemment aux développements économiques et politiques et aux évolutions du marché, spécifiques à l'émetteur. Les valeurs de croissance affichent traditionnellement une volatilité supérieure à celle des autres valeurs, surtout à court terme. Le cours des actions des valeurs de croissance peut être plus cher, par rapport à leur bénéfice, que le marché en général. Les actions des valeurs de croissance peuvent être plus sensibles à des variations de leur croissance bénéficiaire.

Risques liés aux obligations, titres de créances, produits à revenus fixes (y compris, obligations à haut rendement) et obligations convertibles

Pour les compartiments qui investissent en obligations ou autres titres de créance, la valeur des investissements sous-jacents dépendra des taux d'intérêts du marché, de la qualité de crédit de l'émetteur et de facteurs de liquidités. La valeur nette d'inventaire d'un compartiment investissant dans des titres de créance, fluctuera en fonction des taux d'intérêts (= risque de taux d'intérêt), de la perception de la qualité de crédit de l'émetteur, de la liquidité du marché, et également des taux de change (lorsque la devise de l'investissement sous-jacent est différente de la devise de référence du compartiment). Certains compartiments peuvent investir en titres de créance à haut rendement, qui peuvent offrir un niveau de revenu relativement élevé, comparé à un investissement en titres de créance de qualité (par exemple). Toutefois, le risque de dépréciation et de réalisation de pertes de capital sur de tels titres de créances, sera considérablement plus élevé que celui sur des titres de créances à rendement moins élevé.

Les placements en obligations convertibles sont sensibles aux fluctuations des cours des actions sous-jacentes (« composante action » de l'obligation convertible), tout en offrant une certaine forme de protection du capital (« plancher obligataire » de l'obligation convertible). La protection du capital sera d'autant plus faible que la composante action sera importante. En corollaire, une obligation convertible ayant connu un accroissement important de sa valeur de marché, suite à la hausse du cours de l'action sous-jacente, aura un profil de risque plus proche de celui d'une action. Par contre, une obligation convertible ayant connu une baisse de sa valeur de marché jusqu'au niveau de son plancher obligataire, suite à la chute du cours de l'action sous-jacente aura, à partir de ce niveau, un profil de risque proche de celui d'une obligation classique.

Les obligations convertibles, tout comme les autres types d'obligations, sont soumises au risque que l'émetteur ne puisse rencontrer ses obligations en termes de paiement des intérêts et/ou de remboursement du principal à l'échéance (risque de crédit). La perception, par le marché, de l'augmentation de la probabilité de défaut de paiement ou de faillite d'un émetteur donné, peut entraîner une baisse sensible de la valeur de marché de l'obligation, et donc de la protection offerte par l'obligation. En outre, les obligations sont exposées au risque de baisse de leur valeur de marché, suite à une augmentation des taux d'intérêt de référence (risque de taux d'intérêt).

Risques liés aux investissements dans les marchés émergents

Des suspensions et cessations de paiement de pays en voie de développement, peuvent être dues à divers facteurs tels que l'instabilité politique, une mauvaise gestion économique, un manque de réserves en devises, la fuite de capitaux, les conflits internes ou l'absence de volonté politique de poursuivre le service de la dette précédemment contractée.

Ces facteurs peuvent également influer sur la capacité des émetteurs du secteur privé à faire face à leurs obligations. De plus, ces émetteurs sont soumis à des décrets, lois et réglementations, mis en vigueur par les autorités gouvernementales. Cela se rapporte, par exemple, à des modifications dans le domaine du contrôle des changes et du régime légal et réglementaire, des expropriations et nationalisations, de l'introduction ou de l'augmentation des impôts, tels que la retenue fiscale à la source.

Les systèmes de liquidation ou de règlement des transactions sont souvent moins bien organisés que dans des marchés développés. Il en découle un risque que la liquidation ou le règlement des transactions soit retardé ou annulé. Les pratiques de marchés peuvent exiger que le paiement d'une transaction soit effectué préalablement à la réception des valeurs mobilières ou autres instruments acquis ou que la livraison des valeurs mobilières ou autres instruments cédés soit effectuée avant la réception du paiement. Dans ces circonstances, le défaut de la contrepartie à travers laquelle la transaction est exécutée ou liquidée, peut entraîner des pertes pour le compartiment investissant dans ces marchés.

L'incertitude liée à l'environnement légal peu clair ou l'incapacité à établir des droits clairs de propriété et légaux, constituent des facteurs déterminants. S'y ajoutent le manque de fiabilité des sources d'information dans ces pays, la non-conformité des méthodes comptables avec les normes internationales, et l'absence de contrôles financiers ou commerciaux.

Risque de concentration

Certains compartiments peuvent concentrer leurs investissements sur un ou plusieurs pays, régions géographiques, secteurs économiques, classes d'actions, types d'instruments financiers ou devises. Par conséquent, ces compartiments peuvent être davantage touchés en cas d'événements économiques, sociaux, politiques ou fiscaux touchant les pays, régions géographiques, secteurs économiques, classes d'actions, types d'instruments ou devises concernés.

Risque de taux d'intérêt

La valeur d'un investissement peut être affectée par les fluctuations des taux d'intérêt. Les taux d'intérêt peuvent, à leur tour, être influencés par de nombreux éléments ou événements comme les stratégies de politique monétaire, le taux d'escompte, l'inflation, etc. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que l'augmentation des taux d'intérêt a pour conséquence, la diminution de la valeur des investissements en obligations et titres de créance. Compte tenu que le prix et le rendement d'une obligation varient en sens inverse, la baisse du prix de l'obligation s'accompagne d'une progression de son rendement.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque associé à la capacité de l'émetteur ou contrepartie à honorer ses dettes.

Le risque de crédit peut mener à une baisse de la qualité de crédit d'un émetteur d'obligations ou de titres de créance. Cela peut faire baisser la valeur des investissements.

La dégradation de la notation d'une émission ou d'un émetteur, peut entraîner la baisse de la valeur des obligations dans lesquelles le compartiment investit. Les obligations ou titres de créance émis par des entités assorties d'une faible notation sont, en règle générale, considérés comme des titres à plus fort risque de crédit et probabilité de défaillance de l'émetteur que ceux d'émetteurs disposant d'une notation supérieure. Lorsque l'émetteur d'obligations ou titres de créance se trouve en difficulté financière ou économique, la valeur des obligations ou titres de créance (qui peut devenir nulle) et les versements effectués au titre de ces obligations ou titres de créance (qui peuvent devenir nuls) peuvent s'en trouver affectés.

Risque de change

Si un compartiment comporte des actifs libellés dans des devises différentes de sa devise de référence, il peut être affecté par toute fluctuation des taux de change entre sa devise de référence, et ces autres devises ou par des modifications en matière de contrôles des taux d'intérêt. Si la devise dans laquelle un titre est libellé, augmente par rapport à la devise de référence du compartiment, la contrevaleur du titre dans cette devise de référence va également s'apprécier. A l'inverse, une dépréciation de ces mêmes taux de change entraînera une dépréciation de la valeur du titre.

Lorsque le compartiment procède à des opérations de couverture contre le risque de change, la complète efficacité de ces opérations ne peut pas être garantie.

Risque de liquidité

Il y a un risque que des investissements faits dans les compartiments deviennent illiquides, parce que le marché est trop restreint (souvent reflété par un écart particulièrement important entre les cours acheteurs et vendeurs ou bien de grands mouvements de cours) ; ou lors de la dépréciation de la notation de l'émetteur des titres, ou si la situation économique se détériore. Par conséquent, ces investissements pourraient ne pas être vendus ou achetés assez rapidement, pour empêcher ou réduire au minimum une perte dans le compartiment. Enfin, il existe un risque que des titres négociés dans un segment de marché étroit, tel que le marché des petites capitalisations, soient en proie à une plus forte volatilité des cours.

Risque de contrepartie

Lors de la conclusion de contrats de gré à gré, la Sicav peut se trouver exposée à des risques liés à la solvabilité de la contrepartie, et à sa capacité à respecter ses obligations contractuelles. La Sicav peut ainsi conclure des contrats à terme, sur option et de swap, ou encore utiliser d'autres techniques dérivées qui comportent chacune le risque pour elle que la contrepartie ne respecte pas ses obligations contractuelles.

Risques liés aux instruments dérivés

Dans le cadre de la politique d'investissement, décrite dans chacune des fiches descriptives des compartiments, la Sicav peut recourir à des instruments financiers dérivés. Ces instruments peuvent non seulement, être utilisés à des fins de couverture, mais également faire partie intégrante de la stratégie d'investissement à des fins d'optimisation des rendements. Le recours à des instruments financiers dérivés peut être limité par les conditions du marché, et les réglementations applicables, et peut impliquer des risques et des frais auxquels le compartiment qui y a recours, n'aurait pas été exposé sans l'utilisation de ces instruments. Les risques inhérents à l'utilisation d'options, de contrats en devises étrangères, de swaps, de contrats à terme et sur options, portant sur ceux-ci, comprennent notamment :

(a) le fait que le succès dépende de l'exactitude de l'analyse du ou des gestionnaires de portefeuille, en matière de fluctuations des taux d'intérêt, des cours des valeurs mobilières et/ou instruments du marché monétaire ainsi que des marchés des changes et d'autres éléments sous-jacents éventuels pour l'instrument dérivé ; (b) l'existence d'une corrélation imparfaite entre le cours des options, des contrats à terme et des options portant sur ceux-ci, et les fluctuations des cours des valeurs mobilières, instruments du marché monétaire ou devises couvertes ; (c) le fait que les compétences requises pour utiliser ces instruments financiers dérivés divergent des compétences nécessaires à la sélection des titres en portefeuille ; (d) l'éventualité d'un marché secondaire non liquide pour un instrument financier dérivé spécifique, à un moment donné ; et (e) le risque pour un compartiment de se trouver dans l'impossibilité d'acheter ou de vendre une valeur en portefeuille, durant les périodes favorables, ou de devoir vendre un actif en portefeuille dans des conditions défavorables.

Lorsqu'un compartiment effectue des transactions swap, il s'expose à un risque de contrepartie. L'utilisation d'instruments financiers dérivés revêt, en outre, un risque lié à leur effet de levier.

Risque lié à l'effet de levier

Cet effet de levier est obtenu en investissant un capital modeste à l'achat d'instruments financiers dérivés, par rapport au coût de l'acquisition directe des actifs sous- jacents. Plus le levier est important, plus la variation de cours de l'instrument financier dérivé sera marquée, en cas de fluctuation du cours de l'actif sous-jacent (par rapport au prix de souscription déterminé dans les conditions de l'instrument financier dérivé). L'avantage potentiel et les risques liés à ces instruments, augmentent ainsi proportionnellement au renforcement de l'effet de levier. Enfin, rien ne garantit que l'objectif recherché, grâce à ces instruments financiers dérivés, sera atteint.

Risque de performance

Il s'agit du risque associé à la volatilité des prestations du compartiment. Cette performance est directement liée aux investissements exécutés par le compartiment, conformément à sa politique d'investissement par rapport au marché sous cette politique.

Risque d'inflation

Au fil du temps, l'inflation affecte le pouvoir d'achat, associé au maintien des investissements.

Risque de durabilité

Risque de durabilité désigne un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance dont la survenance peut avoir un effet négatif réel ou potentiel important sur la valeur d'un investissement. Les risques de durabilité comprennent, mais sans s'y limiter, les risques liés au changement climatique, à la protection du climat, à la biodiversité et aux systèmes écologiques, au respect des normes du travail, des droits des travailleurs, des droits de l'homme et à l'équité et à la transparence fiscales, aux mesures de lutte contre la corruption et au respect des lois et règlements.

Le risque de durabilité peut être un risque en soi ou il peut avoir un impact sur ou contribuer de manière significative à d'autres risques à court terme, tels que les risques de variation de prix, de liquidité, de contrepartie ou opérationnels.

Les risques de durabilité à long terme peuvent entraîner une détérioration importante du profil financier, de la liquidité, de la rentabilité ou de la réputation de l'investissement sous-jacent.

Dans la mesure où les risques de durabilité n'ont pas déjà été estimés et pris en compte dans l'évaluation des investissements, ils peuvent avoir un effet négatif significatif sur le prix de marché attendu / estimé et / ou sur la liquidité de l'investissement et donc également sur les rendements des compartiments.

Risques liés à Shanghai - Hong Kong Stock Connect

Ce risque concerne la négociation et la compensation de titres via Stock Connect. Le Stock Connect est soumis à des restrictions de quota qui peuvent limiter la capacité du compartiment à investir dans des Actions A chinoises en temps opportun. En outre, le Stock Connect est de nature innovante, les réglementations n'ont pas été testées et il n'y a aucune certitude quant à la manière dont elles seront appliquées, ce qui pourrait affecter la capacité du compartiment à exercer ses droits et intérêts dans les Actions A chinoises.

Taxation

Les investisseurs doivent être attentifs au fait que (i) le produit de la vente de titres sur certains marchés ou la perception de dividendes ou d'autres revenus peut être ou devenir grevée d'impôts, de taxes, d'autres frais ou charges imposées par l'administration fiscale locale de ce marché, y compris la retenue fiscale à la source et/ou (ii) les investissements du compartiment peuvent être grevés des taxes spécifiques ou charges imposées par les administrations fiscales de certains marchés. La législation fiscale ainsi que la pratique de certains pays dans lesquels le compartiment investit ou peut investir dans le futur, ne sont pas clairement établies. Il est par conséquent possible, que l'interprétation actuelle de la législation ou la compréhension de la pratique, puisse changer ou que la législation puisse être modifiée avec effet rétroactif. Il est ainsi possible que, dans ces pays, le compartiment soit grevé d'une taxation supplémentaire, alors même que cette taxation n'ait pas été prévue à la date de publication du présent Prospectus, ou à la date à laquelle les investissements ont été réalisés, évalués ou transférés.

Facteurs de risque associés au FATCA

La retenue à la source dans le cadre du Foreign Account Tax Compliance Act ('FATCA') peut s'appliquer sur des paiements en rapport avec votre investissement.

Le FATCA peut soumettre certains paiements à des investisseurs, n'ayant pas fournis les informations requises dans le cadre du FATCA, à une retenue à la source. Si, dans le cadre du FATCA, un montant doit être retenu sur des paiements en rapport avec les actions de la Sicav, la dernière nommée ne devrait pas faire supporter ces coûts à d'autres personnes. Les investisseurs potentiels doivent consulter la partie "Taxation" du "Foreign Account Tax Compliance Act".

Le rapportage, dans le cadre du FATCA, peut exiger le transfert des informations concernant votre investissement.

Le FATCA impose un nouveau régime de déclaration, sur base de quoi la Sicav peut se voir dans l'obligation de collecter certaines informations sur ses investisseurs et de les communiquer à des tiers, parmi lesquels l'administration fiscale belge, pour les transmettre à l'administration fiscale américaine ('IRS' : Internal Revenue Service). Les informations communiquées peuvent comprendre (mais sans s'y limiter) l'identité des investisseurs et leurs bénéficiaires directs ou indirects, les bénéficiaires finaux et les personnes qui les contrôlent. L'investisseur sera dans l'obligation de répondre à chaque requête fondée pour obtenir de telles informations de la Sicav, de sorte à ce que la Sicav puisse satisfaire à des obligations de déclaration. Les paiements en rapport avec les actions dans la Sicav, d'un investisseur qui ne répond pas à une telle requête, pourront être soumis à une retenue à la source ou une déduction ou encore, cet investisseur pourrait se voir obligé de faire racheter ou de vendre ses actions.

Risques liés aux investissements dans des parts d'OPC

Les investissements réalisés par la Sicav dans des parts d'OPC (en ce compris, les éventuels investissements par certains compartiments de la Sicav en parts d'un autre compartiment de la Sicav) exposent la Sicav à des risques liés aux instruments financiers que ces OPC détiennent en portefeuille et qui sont décrits ci-avant. Certains risques sont cependant

propres à la détention par la Sicav de parts d'OPC. Certains OPC peuvent avoir recours à des effets de levier, soit par l'utilisation d'instruments dérivés, soit par recours à l'emprunt. L'utilisation d'effets de levier assure une plus grande volatilité des parts d'OPC, et donc entraîne un risque plus élevé de perte en capital. La plupart des OPC prévoient aussi la possibilité de suspendre temporairement les rachats dans des circonstances exceptionnelles. Les investissements réalisés dans des parts d'OPC présentent donc un risque de liquidité plus important qu'un investissement direct dans un portefeuille de valeurs mobilières. Par contre, l'investissement en parts d'OPC permet à la Sicav d'accéder, de manière souple et efficace, à différentes stratégies d'investissement et à une diversification des investissements. Un compartiment qui investit principalement au travers d'OPC, s'assurera que son portefeuille d'OPC dispose de suffisamment de liquidités, afin de lui permettre de faire face à ses propres obligations de rachat.

L'investissement dans des parts d'OPC peut impliquer un doublement de certains frais. Outre les frais déjà prélevés au niveau du compartiment dans lequel un investisseur investit, l'investisseur en question subit une portion des frais prélevés, au niveau de l'OPC dans lequel le compartiment a investi.

Risque de dilution et Swing Pricing

Les coûts réels d'achat ou de vente des investissements sous-jacents de l'OPC peuvent différer de la valeur comptable de ces investissements dans l'évaluation de l'OPC. La différence peut résulter de frais de négociation et d'autres coûts (tels que les taxes), d'un certain écart entre les prix d'achat et de vente des investissements sous-jacents et / ou d'un impact potentiel sur le marché en raison des transactions des participants. Ces risques de dilution peuvent avoir un effet défavorable sur la valeur totale de l'OPC et donc la VNI par action peut être ajustée pour éviter de pénaliser la valeur des investissements pour les participants existants. L'ampleur de l'effet d'ajustement est déterminée par des facteurs tels que le volume des transactions, les prix d'achat ou de vente des investissements sous-jacents et la méthode d'évaluation utilisée pour calculer la valeur de ces investissements sous-jacents de l'OPC.

Risques significatifs et pertinents

La Sicav offre aux investisseurs un choix de compartiments qui peut présenter un degré de risque différent et donc, en principe, une perspective de rendement différente à long terme, en relation avec le degré de risque accepté.

Les investisseurs trouveront une description des risques significatifs et pertinents pour chaque compartiment proposé par la Sicav, dans la fiche descriptive et dans les Informations clés pour l'investisseur.

Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

- Les retours obtenus dans les différents compartiments;
- Les développements réglementaires et fiscaux qui s'appliquent à la Sicav.

Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice

Il n'y a pas eu d'événements importants survenus après la clôture de l'exercice.

En 2023, le conseil d'administration a décidé de faire évoluer la structure de la SICAV de « autogérée » à une « SICAV avec société de gestion ». L'objectif est de réaliser ce changement en 2024.

Politique de rémunération

Afin de se conformer aux exigences réglementaires et de démontrer une saine gestion du risque, Nagelmackers a développé une politique de rémunération.

La sicav n'a aucun salarié. La gestion des différents compartiments de la Sicav a été externalisée. Dans le cadre d'une saine politique du risque, il a été décidé de ne reverser aux membres du conseil d'administration qu'une indemnité fixe. Aucune indemnité variable ne sera octroyée.

L'indemnité des administrateurs indépendants s'élève à l'heure actuelle à € 1.250,00 par administrateur et par réunion. La rémunération des dirigeants effectifs s'élève à l'heure actuelle à € 8.936,00 par an hors TVA. Les montants alloués aux dirigeants effectifs sont indexés annuellement. Le cas échéant, les tâches liées à la fonction de compliance, d'audit interne et à la gestion interne des risques, assurée par les dirigeants effectifs, ne sont pas rémunérées séparément et font partie de la rémunération susmentionnée. La modification de la rémunération d'un membre du conseil d'administration sera soumise par le Conseil d'administration à l'approbation de l'assemblée générale de la Sicav. La composition du conseil d'administration est décrite dans le prospectus. La rémunération maximale pour les administrateurs et dirigeants effectifs s'élève :

- pour les administrateurs indépendants, à maximum € 5.000,00 par administrateur par an pour l'ensemble de la Sicav ;
- pour les dirigeants effectifs, à maximum € 8.936,00 par an (indexé et hors TVA) par compartiment de la Sicav.

La rémunération est répartie uniformément sur les différents compartiments de la Sicav.

Vous trouverez de plus amples informations dans la politique intégrale de rémunération de Nagelmackers sur le site Internet suivant : https://www.nagelmackers.be. Une version papier de cette politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande adressée à la SA Nagelmackers.

Règlement EU 2015/2365 du Parlement Européen et du conseil du 25 novembre 2015 : transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

La société peut conclure des prêts de titres, selon les règles fixées à l'article 143 de l'Arrêté Royal du douze novembre deux mille douze, et telles que prévues à l'article 17 de l'Arrêté Royal du sept mars deux mille six, relatif aux prêts de titres par certains organismes de placement collectif.

Dans le cas d'opérations de financement sur titres et de la réutilisation pour la période sous revue, l'information sera reprise dans chaque compartiment concerné sous le point « Notes aux états financiers et autres informations ».

Swing pricing

La sicav applique un mécanisme de swing pricing pour tous les compartiments. Le swing pricing a pour objectif de protéger les participants existants contre la dilution de la valeur causée par les frais entraînés par les entrées et sorties. Ce mécanisme garantit que ces frais de négociation sont à charge des participants qui les causent et non par les autres participants. La protection swing pricing ne prend effet que lorsque les entrées ou sorties nettes dépassent un certain niveau (le seuil). Dès l'entrée en vigueur du swing pricing, la VNI par action sera ajustée à la hausse (en cas d'entrées nettes) ou à la baisse (en cas de sorties nettes). L'ajustement de la VNI en points de base (le swing factor) est déterminé sur la base d'une estimation de tous les frais qui seront encourus pour la négociation des actifs en raison de l'activité nette des participants. Le swing factor maximum ne dépassera jamais 4% de la VNI d'origine par action. Le swing pricing n'est pas pris en compte pour le calcul des commissions de performance pour les compartiments où des commissions de performance s'appliquent.

Dans le cas de swing pricing pour la période sous revue, l'information sera reprise dans chaque compartiment concerné sous le point « Notes aux états financiers et autres informations ».

Au cours de la période de ce rapport, les compartiments concernés par ce mécanisme sont :

- NAGELMACKERS EQUITY SMALL & MID CAP FUND

Droit de vote des actionnaires

Chaque part dispose du droit de vote conformément à l'article 541 du Code des Sociétés et des associations. Les actions d'une valeur équivalente donnent droit chacune à une voix. Dans le cas d'actions de valeur inégale, un certain nombre de droits de vote est associé à chacune d'entre elles, de plein droit et proportionnellement à la part du capital qu'elle représente et où l'action ayant la plus basse valeur compte pour une voix. Il est fait abstraction des fractions de votes. Les actionnaires qui désirent participer à l'assemblée générale doivent se conformer à l'article 20 des statuts.

Informations obligatoires dans le cadre de l'article 7:96 du code des sociétés et des associations

Aucun événement n'est survenu, directement ou indirectement, où un intérêt patrimonial était en conflit avec une décision ou une transaction relevant de la compétence du conseil d'administration.

Existence de certaines rémunérations, commissions ou d'avantages non-monétaires (Article 118 de l'AR du 12.11.12)

Il n'existe pas de rémunérations, de commissions ou d'avantages non-monétaires (soft commissions) reçus ou payés par le gestionnaire.

Existence de fee sharing agreements

Le pourcentage de la commission de gestion retenue par le gestionnaire est indépendant de la rétrocession de la rémunération accordée au distributeur. Une adaptation ultérieure de ce pourcentage de la commission de gestion ne peut se faire qu'après approbation par le conseil d'administration. La répartition et le montant de la commission de gestion entre le gestionnaire et le distributeur se font selon les conditions du marché, ce qui prévient les conflits d'intérêts.

1.2.2 . Vue d'ensemble des marchés

Mise à jour des prévisions de croissance de l'économie mondiale – OCDE Juin 2024

	2023	2024	2025		2024*	2025*
Wereld	2,6%	2,6%	2,7%		0,2%	0,0%
Mature economieën	1,5%	1,5%	1,7%		0,3%	0,1%
VS	2,5%	2,5%	1,8%		0,9%	0,1%
Euro-zone	0,5%	0,7%	1,4%		0,0%	-0,2%
Japan	1,9%	0,7%	1,0%		-0,2%	0,2%
Opkomende markten	4,2%	4,0%	4,0%		0,1%	0,0%
Verre Oosten	5,1%	4,8%	4,2%		0,3%	-0,2%
China	5,2%	4,8%	4,1%		0,3%	-0,2%
Indonesië	5,0%	5,0%	5,1%		0,1%	0,2%
Thailand	1,9%	2,4%	2,8%		-0,8%	-0,3%
Latijns Amerika	2,2%	1,8%	2,7%		-0,5%	0,2%
Brazilië	2,9%	2,0%	2,2%		0,5%	0,0%
Mexico	3,2%	2,3%	2,1%		-0,3%	0,0%
Argentinië	-1,6%	-3,5%	5,0%		-6,2%	1,8%
Centraal Europa	3,2%	3,0%	2,9%		0,6%	0,2%
Rusland	3,6%	2,9%	1,4%		1,6%	0,5%
Turkije	4,5%	3,0%	3,6%		-0,1%	-0,3%
Polen	0,2%	3,0%	3,4%		0,4%	0,0%
India	8,2%	6,6%	6,7%		0,2%	0,2%
Z-Afrika	0,6%	1,2%	1,3%		-0,1%	-0,2%

*** geeft het verschil weer met de prognoses de dato 01/2024**

Économie américaine S1

Tout d'abord, le rapport sur le PIB américain a été plutôt décevant au premier trimestre (effet technique des corrections de stocks). Les marchés s'étaient préparés à une croissance annualisée de 2,5%, alors que la croissance s'est avérée plafonner à 1,6%. Au deuxième trimestre, l'économie américaine a déjoué les prévisions, en affichant une croissance nettement supérieure à ce qui était prévu (2,8% contre 2,0% attendus). Les consommateurs et les investissements privés non résidentiels ont été surprenants, et ont compensé la balance commerciale décevante et le ralentissement du secteur immobilier. Si l'on se fie à l'indicateur de momentum de la FED d'Atlanta, le rythme de la croissance restera soutenu au troisième trimestre et l'atterrissage en douceur semble à nouveau repoussé. Toutefois, le livre beige de la FED de juillet et un marché du travail légèrement affaibli incitent à la prudence pour les mois à venir.

Zone euro S1

Après des trimestres de croissance quasi nulle, la zone euro a entamé cette année avec un peu plus d'optimisme, affichant une croissance trimestrielle de 0,3% au premier trimestre, soit une performance supérieure aux attentes (0,1%). Cependant, le résultat du 2ème trimestre est quelque peu décevant, et on constate notamment que le moteur allemand s'est grippé (contraction de -1% au 2ème trimestre). La France et l'Espagne ont en revanche offert une belle surprise et compensé l'atonie de l'économie allemande. Les indicateurs avancés pour l'Allemagne et la zone euro dans son ensemble ne permettent pas actuellement d'espérer des miracles de croissance au second semestre de l'année. Il semble donc que nous devrons attendre 2025 pour que la croissance de la zone euro remonte au-dessus de la barre de 1%, en supposant que l'environnement soit stimulant : c'est-à-dire au niveau monétaire grâce à une désinflation persistante (?), en l'absence de facteurs de restriction budgétaire trop défavorables (?) et en présence d'un environnement géopolitique favorable au commerce international. Il reste donc encore beaucoup d'obstacles à franchir au second semestre.

Mise à jour sur l'inflation et la politique monétaire

<u>FED</u>

En début d'année, les attentes étaient très élevées concernant la politique de taux d'intérêt de la Fed pour 2024. La suite a montré que ces attentes étaient trop optimistes. Au début de l'année, 6 réductions de taux d'intérêt étaient encore à l'étude, qui devaient commencer en mars 2024. Or, celles-ci ont sans cesse été ajustées et reportées, de sorte que l'on compte désormais sur à peine deux baisses de taux d'intérêt par la Fed à l'automne (septembre et peut-être décembre).
Ce report des baisses de taux était principalement dû au bon fonctionnement de l'économie et au fait que le processus de désinflation a marqué le pas, entre autres à cause d'une inflation élevée et persistante dans le secteur des services. Les dernières données sur l'inflation de base semblent montrer que le processus de désinflation – baisse de l'inflation d'une année sur l'autre – reprendra dans les mois à venir. La Fed pourra alors s'appuyer sur cela pour justifier des baisses progressives des taux d'intérêt.

BCE

Tout comme la FED, la BCE a dû réduire la voilure et reporter son programme initial de baisse des taux d'intérêt. Début 2024, la feuille de route tablait sur 6 à 7 baisses de taux d'intérêt (la 1ère étant initialement prévue en mars). Ce scénario 2024 a entre-temps été réécrit : 3 à 4 baisses de taux, la première ayant lieu en juin de cette année. Toutefois, cette première baisse des taux d'intérêt n'a pas été évidente en termes de calendrier et, dans une certaine mesure, elle s'est faite en contradiction avec l'environnement macroéconomique. En ce qui concerne la dynamique de croissance, le cycle économique pourrait bien avoir besoin de l'oxygène apporté par des taux plus favorables, mais là encore, la lenteur de la désinflation s'avère l'épine dans le pied des décideurs politiques. Tant la Fed que la BCE échoueront à atteindre leurs objectifs d'inflation en 2024 : ces objectifs ne seront atteints que vers la fin de 2025.

Japon

La BoJ a fait ses premiers pas vers une sortie de crise monétaire en mars de cette année, en remontant son taux directeur de -0,1% à 0%. Cette hausse des taux d'intérêt est la première depuis 1990 (!!). En juillet, les taux d'intérêt ont été relevés une deuxième fois (+15 points de base), ce qui doit être vu dans le contexte des pressions inflationnistes, également amplifiées au cours du premier semestre de l'année par l'affaiblissement marqué du yen. Selon toute vraisemblance, la banque centrale du Japon poursuivra sa sortie de crise monétaire à un rythme prudent, en partie par un processus d'assouplissement monétaire (le rythme des achats d'obligations sera réduit de moitié d'ici 2026).

Marchés financiers S1 2024

Actions

1) Dans une large mesure, le rebond boursier qui a débuté au premier trimestre s'est poursuivi au cours du second. Cependant, le résultat final exprimé en EUR montre que nous vivons actuellement dans un monde à 2 vitesses : les États-Unis prennent clairement la tête du peloton, avec un rendement total de 18% ; le peloton lui-même se compose des marchés émergents (+11%), de l'Europe ex-UEM (+10%), du Japon (+9,5%) et de la zone euro (stoxx600 +8,5%)

2) Jusqu'au milieu du deuxième trimestre, ce sont principalement les États-Unis et la zone euro qui ont été les moteurs, mais plusieurs facteurs expliquent le résultat final surprenant au 30/06 :

- Une session américaine très fortement axée sur la technologie, menée par l'IA (par exemple Nvidia) et les semi-conducteurs
- Un deuxième trimestre faible pour la zone euro, principalement en raison de l'incertitude politique (résultats des élections européennes et diaspora en France).
- Les marchés émergents ont d'abord été très durement touchés au cours du premier trimestre (Chine), mais ils ont progressivement repris du poil de la bête et rejoint le peloton au cours du deuxième trimestre.
- Enfin, le Japon a connu un premier trimestre très fort mais un deuxième trimestre plus faible ; en raison de la dépréciation continue de sa monnaie, le Japon a dégringolé dans les classements libellés en euros.

3) En termes de style, des tendances claires se sont dégagées au cours du premier semestre, tendances qui, soit dit en passant, étaient déjà évidentes en 2023 :

- Des deux côtés de l'Atlantique, ce sont surtout les grandes capitalisations boursières qui ont fait la pluie et le beau temps. Le fait que les petites et moyennes capitalisations boursières aient connu une période difficile est principalement dû au calendrier des baisses de taux d'intérêt, qui a été repoussé, et au rythme des éventuelles baisses de taux d'intérêt, qui a été revu à la baisse.
- Quel que soit le style des capitalisations boursières, le thème de la technologie était omniprésent. Les titres "croissance" ont donc fait bien mieux que les titres "value". En Europe, cet écart n'était pas très important, contrairement à la situation aux États-Unis, en particulier dans le segment des grandes capitalisations boursières.

4) La saison des résultats du deuxième trimestre, comme celle du premier trimestre, a été globalement bonne. Une tendance moins favorable est toutefois la contribution au rendement des membres d'indices dans dans d'importants indices boursiers du monde entier, très importante même aux États-Unis :

- Si le S&P500 a progressé de 18%, le S&P500 a augmenté de près de 4% à poids égal. Seulement 6 poids lourds de l'indice – Apple, Microsoft, Alphabet, Meta, Amazon et Nvidia – sont responsables de 70% du résultat final de 18%.
- Les 10 premiers titres en termes de rendement représentent près de 80% du résultat final. Ce chiffre est presque égal au record absolu de concentration établi en 2007.

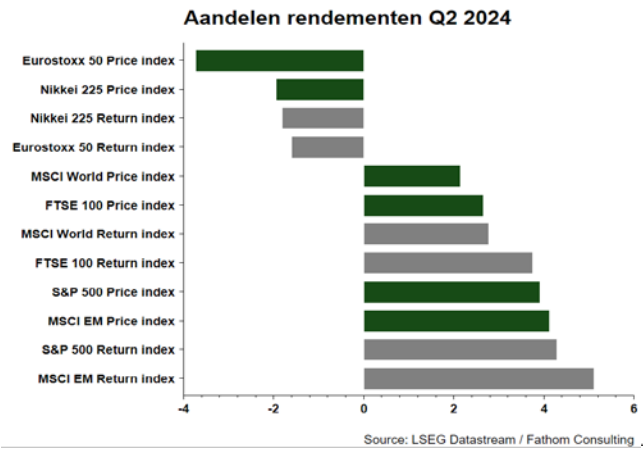

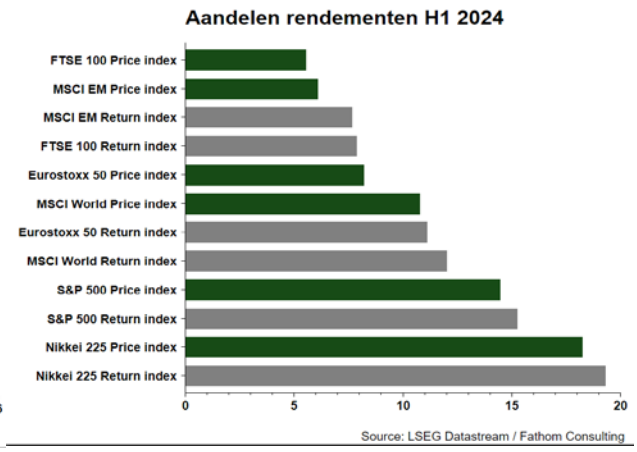

Remarque : MSCI World, MSCI EM (Marchés émergents) et S&P500 sont libellés en USD ; l'Europe, le Royaume-Uni et le Japon sont libellés en monnaie locale.

Évolution des rendements totaux indices boursiers MSCI régionaux S1

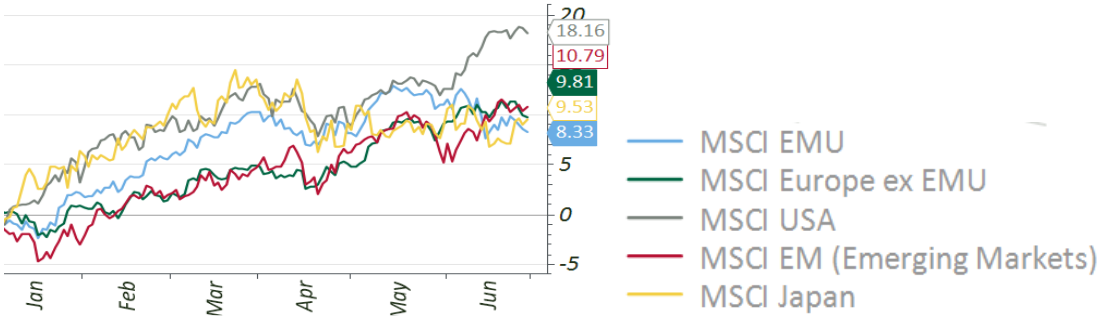

Obligations

1) Alors qu'au premier trimestre, l'optimisme du quatrième trimestre 2023 s'est radicalement inversé, l'heure n'était guère à l'optimisme au deuxième trimestre, sauf dans les catégories d'obligations qui ont bénéficié du sentiment de risque favorable sur le marché des actions. Il s'agit des obligations à haut rendement et de certaines catégories de marchés émergents, qui ont ainsi connu une belle trajectoire en euros, tandis que les obligations d'entreprises ont également gardé la tête hors de l'eau. Dans le segment des obligations d'État de haute qualité, la situation était moins bonne, en raison du rendement initial plus faible en fin d'année et de la duration relativement plus élevée.

2) En ce qui concerne l'Europe, il convient de noter que les développements politiques ont eu un impact négatif. C'est le cas aussi bien de la France que des pays figurant sur la liste noire dressée par la Commission européenne en juin. Un groupe de pays (dont la Belgique) doit soumettre un plan crédible d'ici la fin du troisième trimestre pour faire converger le budget et la dette publique vers les nouvelles normes de Maastricht à moyen terme (3% – 90%).

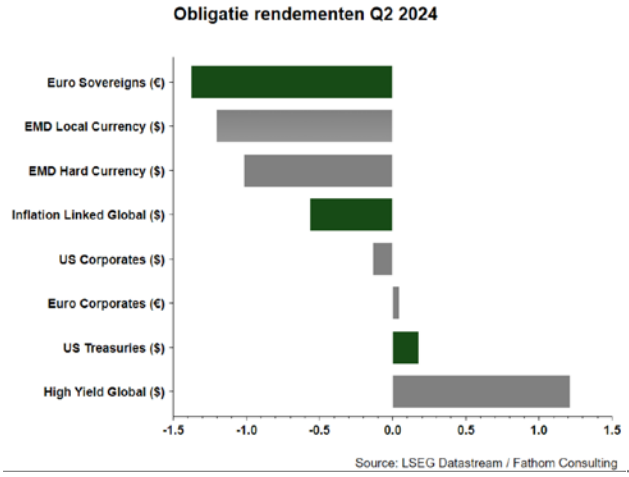

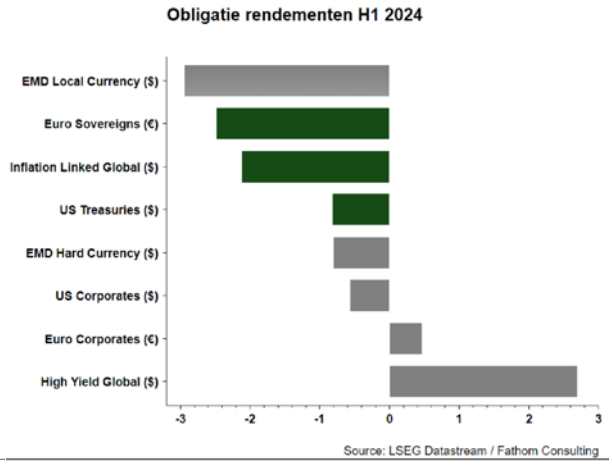

1.3 . BILAN GLOBALISE

	Au 30.06.24 (en EUR)	Au 30.06.23 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	**1.780.692.157,87**	**1.603.758.872,67**
I. Actifs immobilisés	**2.598,85**	**7.760,98**
A. Frais d'établissement et d'organisation	2.598,85	7.760,98
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	**1.734.541.945,34**	**1.571.852.031,06**
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	101.513.222,57	102.476.783,92
B. Instruments du marché monétaire	7.275.760,40	3.721.581,60
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	258.488.064,22	247.209.498,61
D. Autres valeurs mobilières		24.337,32
E. OPC à nombre variable de parts	1.367.264.898,15	1.218.419.829,61
III. Créances et dettes à plus d'un an	**-149.087,24**	
B. Dettes	-149.087,24	
IV. Créances et dettes à un an au plus	**5.336.464,30**	**1.053.104,77**
A. Créances		
a. Montants à recevoir	10.368.893,94	1.665.406,67
b. Avoirs fiscaux	359.308,10	332.329,84
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-5.391.737,73	-944.631,74
c. Emprunts (-)	-0,01	
V. Dépôts et liquidités	**45.738.656,94**	**35.723.836,75**
A. Avoirs bancaires à vue	45.738.656,94	35.723.836,75
VI. Comptes de régularisation	**-4.778.420,32**	**-4.877.860,89**
B. Produits acquis	1.109.820,18	805.680,37
C. Charges à imputer (-)	-5.888.240,50	-5.683.541,26
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1.780.692.157,87**	**1.603.758.872,67**
A. Capital	1.698.948.639,69	1.614.377.245,04
B. Participations au résultat	1.369.312,58	1.405.051,25
C. Résultat reporté	-3.633.508,12	-72.528.295,17
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	84.007.713,72	60.504.871,55

1.4 . COMPTE DE RESULTATS GLOBALISE

	Au 30.06.24 (en EUR)	Au 30.06.23 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	**84.384.651,32**	**61.345.285,89**
A. Obligations et autres titres de créance		
a.Obligations	-613.861,91	849.567,04
B. Instruments du marché monétaire	-138.017,00	-140.800,78
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	74.576,47	4.302.927,15
D. Autres valeurs mobilières		24.381,61
E. OPC à nombre variable de parts	76.666.472,01	64.137.460,58
H. Positions et opérations de change		
b.Autres positions et opérations de change	8.395.481,75	-7.828.249,71
II. Produits et charges des placements	**10.345.235,38**	**9.328.349,63**
A. Dividendes	8.886.949,39	8.361.799,87
B. Intérêts		
a.Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	1.319.657,60	798.369,21
b.Dépôts et liquidités	849.036,13	558.605,74
C. Intérêts d'emprunts (-)	-2.124,52	-35,24
E. Précomptes mobiliers (-)		
b.D'origine étrangère	-890.867,05	-585.708,64
F. Autres produits provenant des placements	182.583,83	195.318,69
III. Autres produits	**119.237,42**	**113.011,58**
A.Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	118.575,90	97.262,56
B. Autres	661,52	15.749,02
IV. Coûts d'exploitation	**-10.866.283,95**	**-10.281.775,55**
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-173.974,46	-284.215,12
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-173.895,32	-161.259,55
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a.Gestion financière	-9.457.830,43	-8.665.517,70
Classe A	-2.101.755,80	-1.652.503,76
Classe B	-391.835,73	-230.446,37
Classe de base	-5.263.462,19	-4.980.514,10
Classe IC	-190.836,43	-199.246,32
Classe N		-5.899,55
Classe P	-183.675,11	-205.958,54
Classe R	-1.326.265,17	-1.390.949,06
b.Gestion administrative et comptable	-282.643,72	-267.294,50
E. Frais administratifs (-)	-80.354,03	-21.909,79
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-51.816,65	-58.703,85
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-167.923,46	-167.922,01
H. Services et biens divers (-)	-254.996,61	-189.265,75
J. Taxes	-82.436,53	-348.337,24
Classe A	-5.790,66	-81.031,57
Classe B	-4.985,01	-16.231,45
Classe de base	-27.979,34	-170.009,89
Classe IC	-2.434,06	-2.911,88
Classe N	-6.326,18	-5.972,46
Classe P	-27.066,17	-37.073,69
Classe R	-7.855,11	-35.106,30
K. Autres charges (-)	-140.412,74	-117.350,04
Produits et charges de l'exercice (du semestre) Sous Total II + III + IV	**-401.811,15**	**-840.414,34**
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	**83.982.840,17**	**60.504.871,55**
VI. Impôts sur le résultat	**24.873,55**	
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	**84.007.713,72**	**60.504.871,55**

1.5 . RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION

1.5.1 . Résumé des règles

Les règles d'évaluation ci-dessous ont été rédigées sur base de l'AR du 10 novembre 2006 relatif à la comptabilité, aux comptes annuels et aux rapports périodiques de certains organismes de placement collectif publics à nombre variable de parts. Plus particulièrement, les dispositions des articles 7 à 19 sont d'application.

Frais

Afin d'éviter des variations importantes de la valeur nette d'inventaire au moment de leur paiement, les charges à caractère récurrent sont provisionnées prorata temporis. Ce sont principalement les commissions et frais récurrents tels que mentionnés dans le prospectus (par exemple, la rémunération pour la gestion du portefeuille d'investissement, l'administration, le dépositaire, le commissaire, …).

Les frais de constitution sont amortis sur une ou plusieurs années avec un maximum de 5 ans, selon la méthode linéaire.

Comptabilisation des achats et des ventes

Les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, parts d'organismes de placement collectif et instruments financiers dérivés qui sont évalués à leur juste valeur, sont, au moment de leur acquisition et de leur aliénation, enregistrés dans les comptes respectivement à leur prix d'achat et à leur prix de vente. Les frais accessoires, tels que les frais de transaction et de livraison, sont immédiatement mis à charge du compte de résultats.

Créances et dettes

Les créances et dettes à court terme ainsi que les placements à terme sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Lorsque la politique d'investissement du compartiment est principalement axée sur le placement de ses actifs dans des dépôts, des liquidités ou des instruments du marché monétaire, les placements sont évalués à leur juste valeur.

Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et instruments financiers dérivés

Les valeurs mobilières, les instruments du marché monétaire et les instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) sont évalués à leur juste valeur en respectant la hiérarchie suivante:

- S'il s'agit d'éléments du patrimoine pour lesquels il existe un marché actif fonctionnant à l'intervention d'établissements financiers tiers, ce sont le cours acheteur et le cours vendeur actuels formés sur ce marché qui sont retenus. Dans des cas exceptionnels, ces cours peuvent être indisponibles pour les obligations et pour d'autres titres de créance; le cours moyen sera alors utilisé et cette procédure sera mentionnée dans le rapport (semi-)annuel.

- S'il s'agit d'éléments du patrimoine qui sont négociés sur un marché actif en dehors de toute intervention d'établissements financiers tiers, c'est le cours de clôture qui est retenu.

- Utilisation du prix de la transaction la plus récente, à condition que les circonstances économiques n'aient pas fondamentalement changé depuis cette transaction.

- Utilisation d'autres techniques de valorisation qui doivent utiliser au maximum les données du marché, être conformes aux méthodes économiques habituellement utilisées et être régulièrement calibrées et testées quant à leur validité.

L'évaluation des parts d'organismes de placement collectif à nombre variable de parts non cotés est faite sur la base de la valeur nette d'inventaire de ces parts.

Les réductions de valeur, moins-values et plus-values, qui proviennent des règles ci-dessus, sont imputées au compte de résultats dans le sous-poste concerné de la rubrique «I. réductions de valeur, moins-values et plus-values».

Des variations de valeur relatives à des obligations et autres titres de créance qui résultent de la comptabilisation prorata temporis des intérêts courus, sont imputées au compte de résultats comme éléments constitutifs du poste «II. Produits et charges des placements - B. Intérêts».

La juste valeur des instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) est portée dans les différents postes du bilan et hors bilan en fonction de l'instrument sous-jacent.

Les valeurs sous-jacentes (des contrats d'option et des warrants) et les montants notionnels (des contrats à terme et des contrats de swap) sont portés dans les postes hors bilan sous les rubriques concernées.

En cas d'exercice des contrats d'option et des warrants, les primes sont portées en majoration ou en réduction du prix d'achat ou de vente des éléments du patrimoine sous-jacents. Les paiements et recettes intermédiaires résultant de contrats de swap sont portés au compte de résultats dans le sous-poste «II. Produits et charges des placements - D. Contrats de swap».

Opérations en devises

Les éléments du patrimoine libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la devise du compartiment sur base du cours moyen du marché et le solde des écarts positifs et négatifs résultant de la conversion est imputé au compte de résultats dans la rubrique «I.H. Positions et opérations de change».

1.5.2 . Taux de change

	30.06.24		30.06.23	
1 EUR	7,7874	CNY	7,9251	CNY
	0,8479	GBP	0,8582	GBP
	8,3676	HKD	8,5497	HKD
	172,4017	JPY	157,6877	JPY
	11,3500	SEK	11,7843	SEK
	1,0718	USD	1,0910	USD

2 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS EQUITY SMALL & MID CAP FUND

2.1 . RAPPORT DE GESTION

2.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le compartiment NAGELMACKERS EQUITY SMALL & MID CAP FUND a été lancé le 31 mars 2016.

Période et prix de souscription initiale:

- Part de capitalisation-classe de base : le 31/03/2016 au prix de 100,00 EUR par part.
- Part de capitalisation-classe N : le 31/03/2016 au prix de 100,00 EUR par part.
- Part de capitalisation-classe IC : le 31/03/2016 au prix de 100,00 EUR par part.
- Part de distribution-classe de base : le 31/03/2016 tau prix de 100,00 par part.

2.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

2.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Le compartiment vise un rendement maximum par le biais de la croissance du capital à long terme, en investissant dans des actions de petites et moyennes capitalisations. Le compartiment investit principalement dans de petites et moyennes capitalisations, une sélection équilibrée composée d'acteurs de niche prometteurs avec une valeur ajoutée innovante, de même qu'un groupe d'entreprises industrielles de qualité supérieure qui peuvent se targuer d'un modèle commercial et d'entreprise distinctif qui ont déjà prouvé leur plus-value. Ces entreprises sont fortement actives au niveau international. Grâce à une approche ascendante de sélection de valeurs, une analyse approfondie des fondamentaux et de la valeur, un maximum de 40 actions a été sélectionné pour être repris dans le portefeuille. L'accent est mis sur la croissance des bénéfices, la création de valeur (rendement sur l'avoir social) et la santé du bilan. Le compartiment n'utilise pas l'analyse technique ou un indicateur de référence. En outre, le portefeuille est soumis au degré de liquidité des différents investissements. Une distinction est faite entre les investissements liquides raisonnables à bons (de nombreuses capitalisations moyennes) et liquides moins bons (petites capitalisations).

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et il sera géré activement.

Il n'y a pas de protection ou de garantie du capital, ni pour ce compartiment, ni pour ses actionnaires.

Règlement Taxonomie

Les investissements sous-jacents de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Catégories d’actifs autorisés

Les actifs de ce compartiment sont principalement investis dans des actions d'entreprises cotées dans un marché agréé qui répond à l'objectif énoncé ci-dessus.

Les investissements correspondent aux règles fixées par l'arrêté royal du 12 novembre 2012, relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE. Le compartiment ne pourra investir plus de 10% de ses actifs dans d'autres OPCVM ou OPC.

Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

L'exposition au risque de change auquel le compartiment peut être soumis, peut être couverte. L'objectif n'est pas de couvrir systématiquement tous les risques de change en tout ou en partie. L'objectif de la couverture pour les opérations précitées suppose un lien direct entre celles-ci et les actifs à couvrir, ce qui implique, pour ce compartiment, que les opérations effectuées dans une monnaie déterminée ne peuvent dépasser la valeur d'évaluation de l’ensemble des actifs exprimé dans la même devise ni en volume, ni en durée de détention de ces actifs. Les coûts sont déterminés sur base de la différence entre le taux d'intérêt de l'EURO et la devise.

Opérations autorisées sur instruments financiers dérivés

On peut, en outre, utiliser des dérivés dans les limites fixées par le conseil d'administration et en respectant les dispositions prévues dans la loi et la réglementation en vigueur. Les opérations sur produits dérivés servent tant à couvrir les risques qu'à atteindre des objectifs d'investissement. L'utilisation de dérivés peut donc avoir à la fois un effet positif et/ou négatif sur le profil de risque du compartiment. Les placements sont ajustés périodiquement à la stratégie d'investissement de l'OPC. Il peut s'agir de contrats à terme, futurs, options ou swaps en rapport avec des titres, indices, devises ou intérêts ou d'autres transactions avec dérivés. Les opérations sur produits dérivés, non cotées en bourse, ne sont conclues qu'avec

des institutions financières de premier rang, spécialisées dans ce type de transactions. Le compartiment vise à toujours conclure les transactions les plus ciblées, dans le cadre de la réglementation applicable et de la politique d'investissement.

Prêt d'instruments financiers

Le compartiment se réserve le droit de prêter des instruments financiers. Dans ce cas, le prospectus sera adapté.

Volatilité

La volatilité de la valeur nette d'inventaire peut être élevée du fait de la composition du portefeuille.

2.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

2.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

2.1.6 . Indice et benchmark

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué.

2.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

Rendement

Le fonds **Nagelmackers Equity Small & Mid Cap** a enregistré une perte de 0,64% au premier semestre 2024. Outre la Belgique (31%), le fonds se concentre principalement sur les Pays-Bas (30,5%). Ensuite, par ordre d'importance, les investissements se font principalement en France (16,5%), en Italie (8,9%) et en Allemagne (5,7%). Le prospectus ne fournit pas officiellement d'indice de référence. L'indice MSCI EMU Small Cap Net Total Return Local, qui est utilisé comme indice de référence, a augmenté de 1,46% sur la même période. D'une part, les semi-conducteurs (constructeurs de machines) ont enregistré de bonnes performances, tandis que d'autres sociétés de semi-conducteurs, telles que Melexis, X-FAB et Aixtron (liées aux secteurs de l'automobile et manufacturier), ont connu des difficultés. L'absence de banques de pays du Sud a elle aussi plombé les performances. Ce semestre, les sociétés à petite et moyenne capitalisation ont une fois connu des difficultés par rapport aux grandes capitalisations.

Rétrospective

L'euphorie qui régnait sur les marchés financiers lors du dernier trimestre de l'année dernière s'est rapidement estompée face à la dure réalité, en début d'année. Les banquiers centraux ont fait passer le message aux investisseurs que les baisses de taux d'intérêt pourraient se faire plus tard que prévu, et être moins marquées que prévu. Après la forte baisse du trimestre précédent, les taux d'intérêt à long terme allemands sont ainsi repartis à la hausse, ce qui a bridé les marchés boursiers. À partir de mars, la reprise des marchés boursiers s'est accélérée, lorsque les banquiers centraux se sont déclarés confiants que l'inflation serait endiguée, et qu'une baisse des taux d'intérêt serait donc possible par la suite. Le sentiment positif sur les marchés financiers au mois de mars a été coupé net en avril. La reprise des cours de la Bourse a cependant repris de l'élan au début du mois de mai, lorsque la première baisse des taux d'intérêt en Europe a été confirmée pour le 6 juin. Les marchés semblaient alors prêts à connaître une véritable flambée. Toutefois, cette tendance positive a été brusquement interrompue lorsque le président français a décidé de convoquer des élections législatives en France après le score décevant de son parti aux élections européennes. Cela a effrayé les marchés européens (et en particulier le marché français), à tel point que les investisseurs ont paniqué et vendu en masse. Les petites et moyennes capitalisations n'ont que peu bénéficié du sentiment positif sur les marchés boursiers au premier semestre, car la plupart des flux ont favorisé les grandes capitalisations. L'effet favorable observé au cours du premier semestre provient principalement de la conviction que l'intelligence artificielle soutiendra la croissance mondiale dans les années à venir. Une fois de plus, les sociétés de semi-conducteurs dans lesquelles le gestionnaire a beaucoup de confiance ont connu une forte hausse du cours de leurs actions. Les actions ASM International et Besi ont encore augmenté. Les valeurs pharmaceutiques des fonds Grupo Rovi et Tubize ont connu un premier semestre exceptionnel (hausse du cours de l'action d'environ 45%), et DEME a connu une belle reprise. On a aussi constaté quelques dérapages dans le secteur des semi-conducteurs, mais liés aux secteurs de l'automobile et de l'industrie. Il s'agit notamment d'Aixtron, de X-FAB, et de Melexis dans une moindre mesure. Les titres les moins performants par ailleurs ont été Barco (mise à jour trimestrielle faible), Scor (journée des investisseurs décevante) et Basic-Fit (perspectives de croissance atones). Le gestionnaire s'est séparé des titres Ubisoft (perspectives incertaines), Kinepolis (base de comparaison difficile avec l'offre de films) et Aperam (qui n'a toujours pas montré de signe de reprise cyclique). Des positions initiales ont été prises dans Cementir (un acteur italien du ciment), ENAV (tours de contrôle dans les aéroports en Italie), GTT (transport et stockage de GNL), Arcadis (société de génie civil), Fugro (études géotechniques), Vallourec (tuyaux pour le secteur de l'énergie). Allfunds (société de technologie financière offrant une plateforme à architecture ouverte pour la distribution de fonds ainsi que des outils d'analyse de données et d'investissement), Befesa (recyclage de la poussière d'acier en zinc et en aluminium), Brunello Cucinelli (société italienne de produits de luxe) et Spie (leader européen indépendant du marché des services multi-technologiques).

Les positions les plus importantes du fonds sont ASM International (8,9%), Besi (5,8%) et Sopra Steria (5,5%).

2.1.8 . Politique future

Outre les taux d'intérêt, la croissance économique future et les bénéfices des entreprises joueront un rôle important à court terme.

Le ratio cours/bénéfice (basé sur les bénéfices des 12 prochains mois) des petites capitalisations européennes est de 12,7 tandis que le ratio cours/valeur comptable est de 1,4 et le rendement des dividendes est de 3,2%. On s'attend à une croissance des bénéfices des entreprises de 9,3% en 2024. Les marchés d'actions sont à la veille d'une nouvelle série de résultats (2ème trimestre 2024). Le gestionnaire continue d'appliquer la stratégie ascendante (bottom-up) et sélectionne les entreprises les unes après les autres en fonction des critères de sélection prescrits.

2.1.9 . Indicateur synthétique de risque

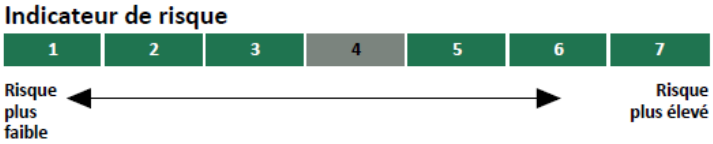

L'indicateur de risque se fonde sur l'hypothèse selon laquelle vous conservez le produit pendant 7 an(s). Ce produit n'a pas de date d'échéance.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe dotée d'un niveau de risque moyen.

A partir du 1er janvier 2023, le niveau de risque de chaque compartiment est représenté par un indicateur synthétique de risque qui classe chaque compartiment sur une échelle numérique allant de 1 (niveau de risque le plus faible) à 7 (niveau de risque le plus élevé). Cet indicateur synthétique est calculé conformément aux dispositions du règlement délégué (UE) 2017/653 et est affiché dans le document d'informations clés pour l'investisseur. L'indicateur synthétique de risque est un guide du niveau de risque du compartiment concerné par rapport aux autres. L'indicateur montre la probabilité que les investisseurs soient perdants dans le compartiment en raison de l'évolution du marché ou que les investisseurs ne puissent pas être remboursés.

2.2 . BILAN

	Au 30.06.24 (en EUR)	Au 30.06.23 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	**114.282.304,15**	**104.609.975,94**
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	**108.721.493,60**	**103.131.307,51**
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	108.721.493,60	103.126.141,51
D. Autres valeurs mobilières		5.166,00
III. Créances et dettes à plus d'un an	**-3.568,82**	
B. Dettes	-3.568,82	
IV. Créances et dettes à un an au plus	**814.250,35**	**403.854,84**
A. Créances		
a. Montants à recevoir	633.565,84	149.378,54
b. Avoirs fiscaux	236.410,07	255.659,43
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-55.725,56	-1.183,13
V. Dépôts et liquidités	**5.019.585,68**	**1.329.789,52**
A. Avoirs bancaires à vue	5.019.585,68	1.329.789,52
VI. Comptes de régularisation	**-269.456,66**	**-254.975,93**
C. Charges à imputer (-)	-269.456,66	-254.975,93
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**114.282.304,15**	**104.609.975,94**
A. Capital	113.219.687,90	92.512.684,30
B. Participations au résultat	-182.000,18	-250.631,76
C. Résultat reporté	1.737.331,21	245.355,35
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	-492.714,78	12.102.568,05

2.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 30.06.24 (en EUR)	Au 30.06.23 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	**-2.285.395,32**	**10.442.680,75**
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	-2.285.395,32	10.437.510,18
D. Autres valeurs mobilières		5.170,57
II. Produits et charges des placements	**2.211.118,96**	**2.086.595,54**
A. Dividendes	2.556.508,50	2.276.114,21
B. Intérêts		
b. Dépôts et liquidités	28.749,77	17.248,60
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-374.139,31	-206.767,27
III. Autres produits	**118.662,97**	**80.298,40**
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d"acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	118.575,90	80.167,18
B. Autres	87,07	131,22
IV. Coûts d"exploitation	**-529.127,59**	**-507.006,64**
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-40.260,58	-31.751,57
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-12.005,34	-11.585,00
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-395.365,47	-389.719,62
Classe de base	-231.248,46	-218.269,23
Classe IC	-164.117,01	-171.450,39
b. Gestion administrative et comptable	-18.262,57	-17.937,18
E. Frais administratifs (-)	-4.399,54	-1.384,29
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-3.265,51	-3.690,18
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-10.903,36	-11.244,73
H. Services et biens divers (-)	-18.552,84	-14.303,10
J. Taxes	-17.270,48	-19.522,35
Classe de base	-13.061,60	-14.984,80
Classe IC	-2.064,21	-2.490,57
Classe N	-2.144,67	-2.046,98
K. Autres charges (-)	-8.841,90	-5.868,62
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	**1.800.654,34**	**1.659.887,30**
Sous Total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	**-484.740,98**	**12.102.568,05**
VI. Impôts sur le résultat	**-7.973,80**	
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	**-492.714,78**	**12.102.568,05**

2.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

2.4.1 . Composition des actifs au 30.06.24

Dénomination	Quantité au 30.06.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif Net
VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE						
ACKERMANS AND VAN HAAREN NV	26.500	EUR	161,50	4.279.750,00	3,94%	3,74%
AEDIFICA SA	14.536	EUR	56,65	823.464,40	0,76%	0,72%
BARCO - REG SHS	118.827	EUR	10,36	1.231.047,72	1,13%	1,08%
BEKAERT SA	1.725	EUR	39,08	67.413,00	0,06%	0,06%
D'IETEREN	20.000	EUR	198,10	3.962.000,00	3,64%	3,47%
DEME GROUP NV	29.000	EUR	162,20	4.703.800,00	4,33%	4,12%
FINANCIERE DE TUBIZE	24.121	EUR	104,20	2.513.408,20	2,31%	2,20%
KBC ANCORA CVA	100.000	EUR	43,50	4.350.000,00	4,00%	3,81%
LOTUS BAKERIES NV	175	EUR	9.630,00	1.685.250,00	1,55%	1,47%
MELEXIS NV	60.000	EUR	80,40	4.824.000,00	4,44%	4,22%
PROXIMUS SA	120.000	EUR	7,45	894.000,00	0,82%	0,78%
SIPEF	38.849	EUR	55,00	2.136.695,00	1,97%	1,87%
VGP SA	27.406	EUR	104,00	2.850.224,00	2,62%	2,49%
WAREHOUSES DE PAUW SCA - REGISTERED SHS	43.734	EUR	25,30	1.106.470,20	1,02%	0,97%
X-FAB SILICON F - REGISTERED	580.000	EUR	5,98	3.468.400,00	3,19%	3,04%
Belgique				38.895.922,52	35,78%	34,04%
AALBERTS N.V.	60.227	EUR	37,92	2.283.807,84	2,10%	2,00%
ARCADIS NV - BEARER SHS	18.000	EUR	59,15	1.064.700,00	0,98%	0,93%
ASM INTERNATIONAL NV - REG SHS	15.500	EUR	711,80	11.032.900,00	10,15%	9,65%
ASR NEDERLAND NV - REG SHS	43.000	EUR	44,51	1.913.930,00	1,76%	1,67%
BASIC-FIT NV	150.000	EUR	20,12	3.018.000,00	2,78%	2,64%
BESI - REG SHS	42.750	EUR	156,15	6.675.412,50	6,14%	5,84%
CEMENTIR HOLDING N.V	62.000	EUR	9,32	577.840,00	0,53%	0,51%
FUGRO - BEARER AND - REG SHS	45.504	EUR	22,56	1.026.570,24	0,94%	0,90%
JUST EAT TAKEAWAY.COM N.V	150.000	EUR	11,24	1.685.250,00	1,55%	1,47%
KONINKLIJKE VOPAK NV - BEARER SHS	25.000	EUR	38,76	969.000,00	0,89%	0,85%
REDCARE PHARMACY N.V.	7.500	EUR	114,00	855.000,00	0,79%	0,75%
SLIGRO FOOD GROUP	155.000	EUR	12,92	2.002.600,00	1,84%	1,75%
TKH GROUP N.V.	65.000	EUR	40,72	2.646.800,00	2,43%	2,32%
Pays-Bas				35.751.810,58	32,88%	31,28%
ALTEN SA	6.000	EUR	102,50	615.000,00	0,57%	0,54%
COMPAGNIE DES ALPES SA	110.000	EUR	13,56	1.491.600,00	1,37%	1,30%
ESKER SA	5.000	EUR	175,70	878.500,00	0,81%	0,77%
GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ SA	10.000	EUR	121,90	1.219.000,00	1,12%	1,07%
REXEL SA	40.000	EUR	24,16	966.400,00	0,89%	0,84%
SCOR SE ACT PROV REGROUPEMENT	65.000	EUR	23,66	1.537.900,00	1,42%	1,35%
SOPRA STERIA GROUP	30.500	EUR	181,10	5.523.550,00	5,08%	4,83%
SPIE SA	40.000	EUR	33,78	1.351.200,00	1,24%	1,18%
TECHNIP ENERGIES NV - BEARER/REG SHS	37.000	EUR	20,94	774.780,00	0,71%	0,68%
VALLOUREC - SHS	70.000	EUR	14,65	1.025.150,00	0,94%	0,90%
France				15.383.080,00	14,15%	13,46%
ANIMA HOLDING	490.000	EUR	4,66	2.283.400,00	2,10%	2,00%
BRUNELLO CUCINELLI	6.000	EUR	93,50	561.000,00	0,52%	0,49%
ENAV SPA	275.000	EUR	3,73	1.024.650,00	0,94%	0,90%
HERA SPA	470.000	EUR	3,19	1.501.180,00	1,38%	1,31%
INFRASTRUTTURE WIRELESS ITALIANE SPA	50.000	EUR	9,75	487.500,00	0,45%	0,43%
MARR SPA	100.000	EUR	12,16	1.216.000,00	1,12%	1,06%
PIAGGIO AND C SPA	500.000	EUR	2,78	1.388.000,00	1,28%	1,21%
REPLY SPA	8.000	EUR	137,80	1.102.400,00	1,01%	0,97%
Italie				9.564.130,00	8,80%	8,37%
AIXTRON AG	127.000	EUR	18,34	2.328.545,00	2,14%	2,04%
FLATEXDEGIRO AG	100.000	EUR	13,25	1.325.000,00	1,22%	1,16%
LANXESS AG	55.000	EUR	22,98	1.263.900,00	1,16%	1,10%
Allemagne				4.917.445,00	4,52%	4,30%

Dénomination	Quantité au 30.06.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif Net
EDREAMS ODIGEO SA REG SHS	285.847	EUR	6,50	1.858.005,50	1,71%	1,63%
GRUPO ROVI	12.000	EUR	87,55	1.050.600,00	0,97%	0,92%
Espagne				2.908.605,50	2,68%	2,55%
BEFESA SA	25.000	EUR	31,06	776.500,00	0,71%	0,68%
Luxembourg				776.500,00	0,71%	0,68%
ALLFUNDS GROUP PLC	100.000	EUR	5,24	524.000,00	0,48%	0,46%
Royaume-Uni				524.000,00	0,48%	0,46%
ACTIONS				108.721.493,60	100,00%	95,14%
TOTAL PORTEFEUILLE				108.721.493,60	100,00%	95,14%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		5.019.585,68		4,39%
Avoirs bancaires à vue				5.019.585,68		4,39%
DEPOTS ET LIQUIDITES				5.019.585,68		4,39%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				814.250,35		0,71%
AUTRES				-273.025,48		-0,24%
TOTAL DE L'ACTIF NET				114.282.304,15		100,00%

2.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Allemagne	4,52%
Belgique	35,78%
Espagne	2,68%
France	14,15%
Italie	8,80%
Luxembourg	0,71%
Pays-Bas	32,88%
Royaume-Uni	0,48%
TOTAL	**100,00%**

Par secteur	
Agriculture et pêche	1,97%
Chimie	1,16%
Compagnies d'assurance	3,18%
Construction de machines et appareils	8,65%
Constructions, matériaux de construction	1,51%
Distribution, commerce de détail	1,84%
Electronique et semi-conducteurs	28,49%
Electrotechnique et électronique	0,89%
Energie et eau	2,09%
Holding et sociétés financières	13,77%
Industrie agro-alimentaire	4,22%
Industrie automobile	3,64%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	0,97%
Internet et services d'Internet	6,78%
Métaux non ferreux	0,06%
Pétrole	2,07%
Restauration, industrie hôtelière	1,37%
Service d'environnement et de recyclage	0,71%
Services divers	3,58%
Sociétés immobilières	4,40%
Télécommunication	2,28%
Textile et habillement	2,83%
Transports	3,54%
TOTAL	**100,00%**

Par devise	
EUR	100,00%
TOTAL	**100,00%**

2.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre
Achats	20.474.414,22
Ventes	14.693.505,66
Total 1	35.167.919,88
Souscriptions	11.037.924,72
Remboursements	1.656.902,27
Total 2	12.694.826,99
Moyenne de référence de l'actif net total	106.922.319,49
Taux de rotation	21,02%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS BANK, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C b 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

2.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe de base

Période	Evolution du nombre d"actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2022	12.167,34	17.028,58	10.695,29	38.283,00	102.709,80	102.548,83	205.258,63	1.766.225,59	2.080.139,31	1.532.943,03	4.492.409,35	24.813.734,45	131,89	109,88
2023	7.561,57	16.249,53	6.600,16	14.591,94	103.671,21	104.206,43	207.877,64	1.100.994,61	1.943.571,39	959.108,29	1.740.458,58	28.973.055,98	152,10	126,72
01.01.24 - 30.06.24	5.973,02	14.455,79	4.321,99	7.445,09	105.322,24	111.217,13	216.539,37	906.130,48	1.804.772,33	657.248,59	933.908,00	29.640.365,57	151,12	123,40

Classe IC

Période	Evolution du nombre d"actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
2022	150,00	22.187,00	304.061,00	23.760,50	3.093.996,77	42.206.056,62	138,81
2023		49.166,00	254.895,00		7.586.611,54	41.173.664,57	161,53
01.01.24 - 30.06.24	2.565,00		257.460,00	422.840,25		41.509.047,00	161,23

Classe N

Période	Evolution du nombre d"actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
2022	31.469,00	12.556,00	193.672,00	4.801.286,78	2.122.089,56	28.547.089,88	147,40
2023	12.372,00	654,00	205.390,00	2.052.927,85	112.206,78	35.513.153,26	172,91
01.01.24 - 30.06.24	43.917,00	364,00	248.943,00	7.904.181,66	65.745,68	43.132.891,58	173,26

2.4.5 . Performances

* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel, l'exercice comptable s'entend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR):

Classe de base

Rendement annuel

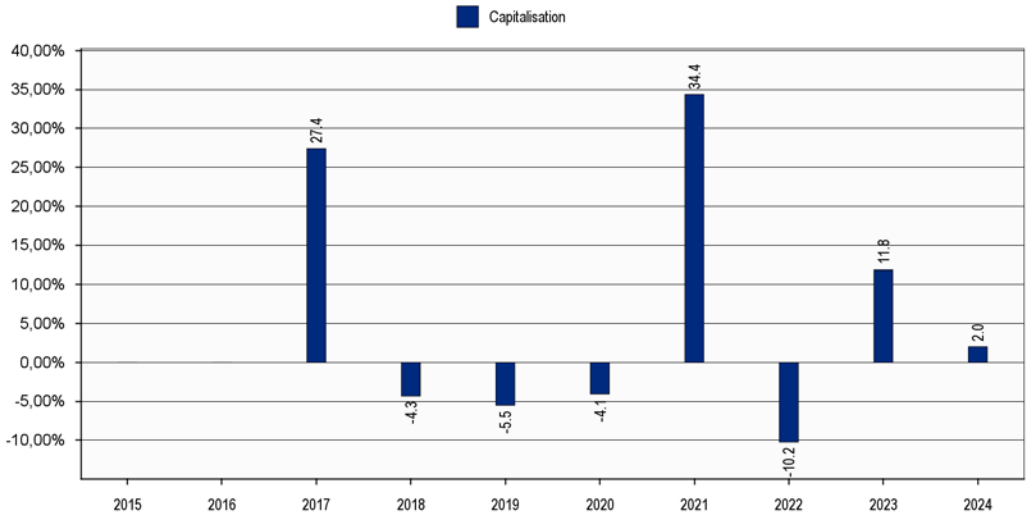

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an	3 ans	5 ans
Part	Part	Part
2,02% (en EUR)	0,80% (en EUR)	5,71% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

Classe IC

Rendement annuel

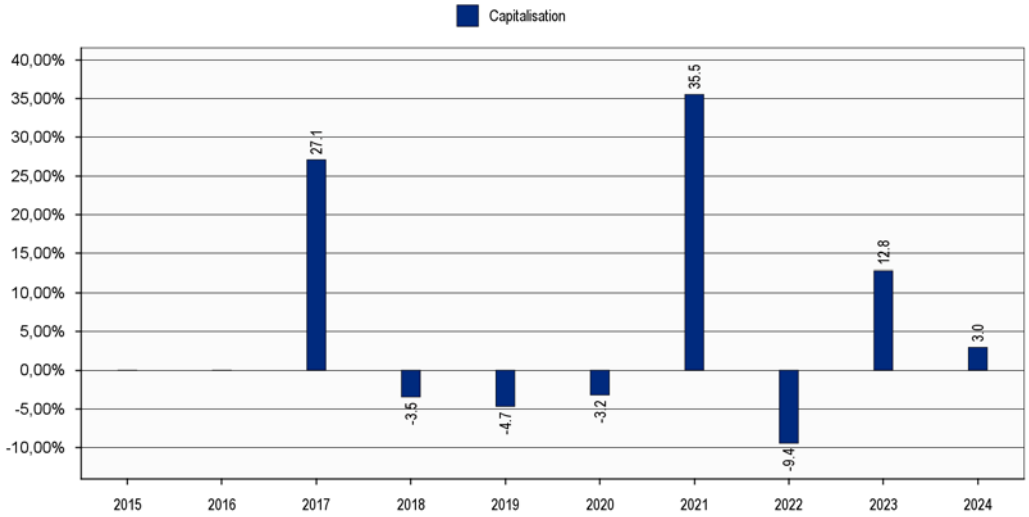

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an	3 ans	5 ans
Part	Part	Part
2,96% (en EUR)	1,71% (en EUR)	6,66% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

Classe N

Rendement annuel

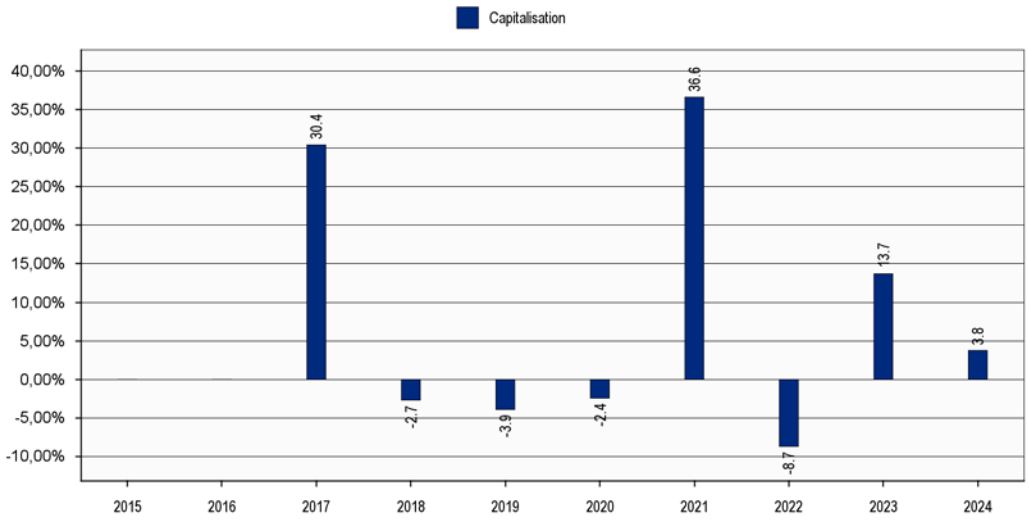

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an	3 ans	5 ans
Part	Part	Part
3,78% (en EUR)	2,52% (en EUR)	7,52% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

2.4.6 . Frais

Frais récurrents

- Classe de base – Part de capitalisation (BE6285216048): 1,90%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,85%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,05%

- Classe de base – Part de distribution (BE6304766577) : 1,90%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,85%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,05%

- Classe “IC” – Part de capitalisation (BE6286315369) : 0,99%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	0,94%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,05%

- Classe “N” – Part de capitalisation (BE6285217053) : 0,19%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que	0,14%

	l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,05%

2.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Autres produits

Le poste « III. A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison » du compte de résultats contient le montant des transactions de swing pricing.

Date NAV	Compartiment	Montant
07.06.24	NAGELMACKERS EQUITY SMALL & MID CAP FUND	118.575,90

NOTE 2 - Autres produits

La section « III. B. Autres » du compte de résultats comprend la compensation CSDR.

NOTE 3 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

NOTE 4 - Pourcentage maximal de frais de gestion

La commission de gestion pour le gestionnaire de portefeuille à charge du compartiment s'élève respectivement à 1,60% sur une base annuelle pour la classe de base, 0,00% pour la classe N et 0,80% pour la classe IC. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions à la performance, à charge de l'OPC dans laquelle le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

3 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS EUROPEAN REAL ESTATE FUND

3.1 . RAPPORT DE GESTION

3.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le compartiment NAGELMACKERS EUROPEAN REAL ESTATE FUND a été lancé le 16 juin 2017.

Période et prix de souscription initiale :

- Part de capitalisation-classe N : du 22/05/2017 jusqu'au 16/06/2017 au prix de 100,00 EUR par part.
- Part de capitalisation-classe IC : du 22/05/2017 jusqu'au 16/06/2017 au prix de 100,00 EUR par part.
- Part de distribution-classe de base : du 22/05/2017 jusqu'au 16/06/2017 au prix de 100,00 EUR par part.

3.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

3.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

L'objectif de l'investissement du compartiment est d'obtenir une plus-value à long terme, en investissant dans des instruments financiers représentatifs du secteur européen de l'immobilier, en général. À cette fin, les avoirs sont principalement investis dans des certificats immobiliers européens cotés en bourse, des trusts immobiliers européens cotés en bourse, des actions cotées en bourse de sociétés immobilières, des actions cotées en bourse de sociétés qui font de la promotion immobilière ou dans des OPC qui investissent dans l'immobilier.

Pour ce compartiment, aucun benchmark n'est appliqué et il sera géré activement.

Le compartiment promeut des caractéristiques écologiques et sociales mais ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

Il n'y a aucune protection de capital ni garantie de capital pour ce compartiment ou pour ses actionnaires.

Catégories d'actifs autorisés

Les avoirs de ce compartiment sont principalement investis dans des certificats immobiliers européens cotés en bourse, des trusts immobiliers européens cotés en bourse, des actions cotées en bourse de sociétés immobilières, des actions cotées en bourse de sociétés qui font de la promotion immobilière ou dans des OPC qui investissent dans l'immobilier.

Les investissements sont conformes aux règles prévues dans l'arrêté royal du 12 novembre 2012, relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE. Le compartiment ne pourra investir plus de 10% de ses actifs dans d'autres OPCVM ou OPC.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux

La stratégie prend en compte certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG - Environment, Social, Governance). Conformément à l'application du règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, le compartiment appartient à la catégorie visée à l'Article 8. Le compartiment promeut des caractéristiques écologiques et sociales mais ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

Les restrictions et critères d'investissement mentionnés ci-dessous relatifs à l'approche d'investissement durable du compartiment font l'objet d'une évaluation et d'un suivi constants par le Gestionnaire.

L'on effectue un filtrage négatif et un filtrage normatif. Il est vérifié trimestriellement si les investissements inclus dans le compartiment ne dépassent pas les critères d'exclusion. Si, lors de ce contrôle, il est établi qu'un investissement particulier dépasse l'un des critères, il doit être retiré du compartiment dans un délai de trois mois.

a) Filtrage négatif

Les sociétés impliquées dans une série d'activités controversées dans le cadre de leurs activités commerciales, telles que les armes (controversées comme les armes à feu conventionnelles, civiles, les armes nucléaires), le tabac, les divertissements pour adultes et les jeux de hasard sont exclues de la possibilité d'être directement incluses dans le compartiment, conformément à la politique d'exclusion, disponible sur :
https://www.nagelmackers.be/src/Frontend/Files/userfiles/files/Nagelmackers- Exclusion-Policy-ENG.pdf

b) Filtrage normatif

Les entreprises jugées par une autorité compétente enfreignant à plusieurs reprises un ou plusieurs principes du Pacte mondial de l'ONU et ne prenant pas de mesures pour remédier à la violation sont exclues de l'investissement. Ceci est vérifié sur la base de données provenant de fournisseurs de données externes.

c) Intégration ESG

Après 'exclusion des sociétés sur la base d'activités controversées et de normes, des critères ESG sont intégrés dans le processus d'investissement. L'intégration ESG signifie l'évaluation, en utilisant les données de fournisseurs de données externes, de critères extra-financiers au niveau des sociétés dans lesquelles le compartiment investit et comprend les éléments suivants :

- Environnement (E) : efficacité énergétique, utilisation efficace de l'eau, réduction de l'intensité des déchets et des émissions de gaz à effet de serre ;

- Social (S) : la poursuite de l'égalité des chances dans l'entreprise, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, la sécurité du personnel, le respect des droits du travail et des droits de l'homme, y compris les normes pour les fournisseurs, l'impact social des produits et services ;

- Gouvernance (G) : respect des droits de vote, rémunération des administrateurs, comités d'audit indépendants, indépendance du conseil d'administration

Pour l'évaluation des entreprises, un modèle de notation interne est utilisé qui évalue la performance des entreprises dans le domaine de l'ESG sur la base, entre autres, d'indicateurs de principaux impacts négatifs (Principal Adverse Impact, PAI) et d'autres données ESG telles que la recherche et les notations par des parties externes, avant de reprendre ou de détenir ou non un investissement. Les scores ESG sont mis à jour chaque trimestre.

Les restrictions et critères d'investissement mentionnés ci-dessus relatifs à l'approche d'investissement durable du compartiment font l'objet d'une évaluation et d'un suivi constants par le Gestionnaire. Il sera fait usage de données provenant de fournisseurs de données externes et de logiciels spécialisés.

Règlement Taxonomie

Le compartiment n'a pas pour objectif d'investir dans des investissements durables tels que définis par le SFDR et n'investit donc pas dans des investissements durables sur le plan environnemental tels que définis par le règlement Taxonomie (pourcentage d'investissements alignés selon le règlement Taxonomie : 0%). Les investissements sous-jacents de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

L'exposition au risque de change auquel le compartiment peut être soumis, peut être couverte. L'objectif n'est pas de couvrir systématiquement tous les risques de change en tout ou en partie. L'objectif de la couverture pour les opérations précitées suppose un lien direct entre celles-ci et les actifs à couvrir, ce qui implique, pour ce compartiment, que les opérations effectuées dans une monnaie déterminée ne peuvent dépasser la valeur d'évaluation de l'ensemble des actifs exprimé dans la même devise ni en volume, ni en durée de détention de ces actifs. Les coûts sont déterminés sur base de la différence entre le taux d'intérêt de l'EUR et la devise.

Opérations autorisées sur instruments financiers dérivés

On peut, en outre, utiliser des dérivés dans les limites fixées par le conseil d'administration et en respectant les dispositions prévues dans la loi et la réglementation en vigueur. Les opérations sur produits dérivés servent tant à couvrir les risques qu'à atteindre des objectifs d'investissement. L'utilisation de dérivés peut donc avoir à la fois un effet positif et/ou négatif sur le profil de risque du compartiment. Les placements sont ajustés périodiquement à la stratégie d'investissement de l'OPC. Il peut s'agir de contrats à terme, futures, options ou swaps en rapport avec des titres, indices, devises ou intérêts ou d'autres transactions avec dérivés. Les opérations sur produits dérivés, non cotées en bourse, ne sont conclues qu'avec des institutions financières de premier rang, spécialisées dans ce type de transactions. Lors de la sélection des contreparties aux dérivés, il n'est pas tenu compte de leur caractère socialement responsable ou non. Le compartiment vise à toujours conclure les transactions les plus ciblées, dans le cadre de la réglementation applicable et de la politique d'investissement.

Prêt d'instruments financiers

Le compartiment se réserve le droit de prêter des instruments financiers. Dans ce cas, le prospectus sera adapté.

Volatilité

La volatilité de la valeur nette d'inventaire peut être élevée du fait de la composition du portefeuille.

3.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

3.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

3.1.6 . Indice et benchmark

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

3.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

Rendement

Le fonds **Nagelmackers European Real Estate** a réalisé un rendement de -3,5% pour le premier semestre 2024. Sur la même période, l'indice de référence a baissé de 4,6%.

Rétrospective

L'euphorie qui régnait sur les marchés financiers lors du dernier trimestre de 2023 s'est rapidement estompée face à la dure réalité, en début d'année. Les banquiers centraux ont fait passer le message aux investisseurs que les baisses de taux d'intérêt attendues pourraient se faire plus tard que prévu, et être moins marquées que ce que l'on espérait. Les marchés boursiers ont donc connu une parenthèse tendue, mais la reprise des marchés boursiers s'est assez vite accélérée par la suite, lorsque les banquiers centraux se sont déclarés confiants que l'inflation serait endiguée, et qu'une baisse des taux d'intérêt serait donc possible par la suite. Un rebond de l'inflation américaine au début du deuxième trimestre a toutefois contraint la Fed à reporter la baisse des taux. Cette situation, conjuguée à la montée des tensions géopolitiques, a entraîné une légère correction sur le marché boursier. Par la suite, la perspective d'une baisse des taux de la BCE a brièvement provoqué un redressement limité, mais les vicissitudes de la vie politique en France, dans le sillage des élections européennes, ont poussé les investisseurs à vendre. L'indice boursier plus large de la zone euro (l'indice MSCI EMU) a clôturé le semestre dernier avec un gain de 8,3%.

En raison de la hausse des taux d'intérêt à long terme au début du semestre, l'on s'attendait à une chute de plus de 12% de l'indice de référence de l'immobilier à la fin du mois de février. Heureusement, le déclin a pu être contenu à 4,6% à la fin du semestre, grâce à la réduction du taux de base de la BCE de 25 points de base en juin – à 3,75%. Le fonds Nagelmackers European Real Estate a clôturé le semestre avec une perte de 3,5%, et c'est la vente au détail qui a enregistré les meilleures performances au cours du dernier semestre, soutenu par d'excellents résultats. Les services de stockage ont été le segment le moins performant. En effet, la seule action de ce segment, Shurgard, a été plombée par une augmentation de capital prévue pour financer l'acquisition de Lok'n Store.

Le semestre dernier, nous nous sommes séparés d'Intervest O&W, suite à l'offre du fonds d'investissement américain TPG, et d'Arima, suite à l'offre de la société suisse JSS Real Estate. Avec les ventes partielles de Colonial (société espagnole) et d'Icade (société française), cela a réduit l'importance du segment des bureaux. Nous avons accru notre participation dans le segment résidentiel allemand, en achetant une nouvelle action, à savoir Grand City Properties. Nous avons aussi participé à l'augmentation de capital d'Argan, et renforcé notre participation dans Xior. La date ex-dividende du fonds est le 9 avril. Le dividende (2,61 euros bruts) a été versé le 19 avril.

La plus forte hausse du cours des actions du fonds au cours des six derniers mois a été générée par Unibail-Rodamco-Westfield, qui va recommencer à verser un dividende. La société française Icade (diversifiée), dont la vente de la participation restante dans Santé est pour l'instant en suspens, a été la lanterne rouge du fonds. L'immobilier résidentiel représentait 26% du fonds à fin juin, suivi du commerce de détail (20%), de la logistique (19%) et des bureaux (13%). L'immobilier de santé pèse pour 10% du fonds. Sur le plan géographique, c'est l'Allemagne qui est le mieux représentée (29%), devant la France (18%), la Belgique (12%) et les Pays-Bas (11%). La principale position en actions du fonds concerne Vonovia (9,2%).

3.1.8 . Politique future

La récente baisse des taux orchestrée par la BCE conforte le gestionnaire dans son hypothèse de base, selon laquelle nous avons désormais dépassé le pic des taux d'intérêt dans la zone euro, et que celui-ci marque un tournant pour l'immobilier coté. Des défis subsistent néanmoins pour certaines parties du marché de l'immobilier et pour les entreprises qui sont encore trop endettées. Le marché des transactions ayant touché le fond, les sociétés cotées peuvent se préparer à tirer parti des opportunités sur le marché immobilier. Les actions immobilières de la zone euro se négocient toujours avec de fortes décotes par rapport à leur valeur nette d'inventaire, offrant un potentiel de hausse des cours. Toutefois, il reste important d'être sélectif et de rechercher la qualité, tant en termes d'actifs que de bilans. Le gestionnaire privilégie l'immobilier logistique, le segment du commerce de détail et les immeubles résidentiels allemands ; et reste prudent en ce qui concerne les bureaux, compte tenu du risque de réévaluations à la baisse des actifs.

3.1.9 . Indicateur synthétique de risque

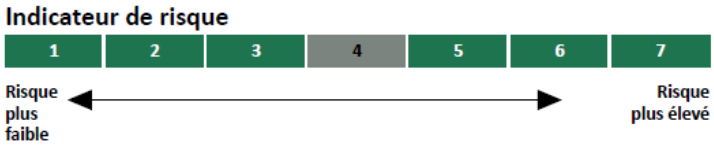

L'indicateur de risque se fonde sur l'hypothèse selon laquelle vous conservez le produit pendant 7 an(s). Ce produit n'a pas de date d'échéance.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe dotée d’un niveau de risque moyen.

A partir du 1er janvier 2023, le niveau de risque de chaque compartiment est représenté par un indicateur synthétique de risque qui classe chaque compartiment sur une échelle numérique allant de 1 (niveau de risque le plus faible) à 7 (niveau de risque le plus élevé). Cet indicateur synthétique est calculé conformément aux dispositions du règlement délégué (UE) 2017/653 et est affiché dans le document d'informations clés pour l'investisseur. L'indicateur synthétique de risque est un guide du niveau de risque du compartiment concerné par rapport aux autres. L'indicateur montre la probabilité que les investisseurs soient perdants dans le compartiment en raison de l'évolution du marché ou que les investisseurs ne puissent pas être remboursés.

3.2 . BILAN

	Au 30.06.24 (en EUR)	Au 30.06.23 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	**83.265.303,77**	**57.218.640,69**
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	**81.428.326,22**	**55.309.788,75**
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	81.428.326,22	55.290.617,43
D. Autres valeurs mobilières		19.171,32
III. Créances et dettes à plus d'un an	**-3.877,63**	
B. Dettes	-3.877,63	
IV. Créances et dettes à un an au plus	**358.082,29**	**337.163,86**
A. Créances		
a. Montants à recevoir	458.899,58	263.796,12
b. Avoirs fiscaux	109.829,55	73.367,74
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-210.646,84	
V. Dépôts et liquidités	**1.693.603,68**	**1.734.748,80**
A. Avoirs bancaires à vue	1.693.603,68	1.734.748,80
VI. Comptes de régularisation	**-210.830,79**	**-163.060,72**
C. Charges à imputer (-)	-210.830,79	-163.060,72
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**83.265.303,77**	**57.218.640,69**
A. Capital	86.034.194,11	65.410.969,05
B. Participations au résultat	-5.696,71	-32.187,73
C. Résultat reporté		-4.479.968,35
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	-2.763.193,63	-3.680.172,28

3.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 30.06.24 (en EUR)	Au 30.06.23 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	**-5.059.249,82**	**-5.047.808,46**
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	-5.059.249,82	-5.067.019,50
D. Autres valeurs mobilières		19.211,04
II. Produits et charges des placements	**2.696.414,35**	**1.683.578,34**
A. Dividendes	3.111.243,07	1.935.931,16
B. Intérêts		
b. Dépôts et liquidités	22.899,34	19.976,95
C. Intérêts d'emprunts (-)		
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-437.728,06	-272.329,77
III. Autres produits		**161,39**
B. Autres		161,39
IV. Coûts d''exploitation	**-391.283,53**	**-316.103,55**
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-11.170,21	-7.074,52
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-9.207,89	-7.063,03
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-295.254,56	-243.876,00
Classe de base	-268.535,14	-217.328,11
Classe IC	-26.719,42	-24.020,96
Classe N		-2.526,93
b. Gestion administrative et comptable	-14.381,01	-10.587,81
E. Frais administratifs (-)	-9.778,43	-1.363,16
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-2.960,45	-3.105,02
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-10.826,44	-10.853,01
H. Services et biens divers (-)	-15.509,47	-12.045,99
J. Taxes	-18.247,03	-16.612,24
Classe de base	-15.954,56	-14.943,82
Classe IC	-369,85	-369,66
Classe N	-1.922,62	-1.298,76
K. Autres charges (-)	-3.948,04	-3.522,77
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	**2.305.130,82**	**1.367.636,18**
Sous Total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	**-2.754.119,00**	**-3.680.172,28**
VI. Impôts sur le résultat	**-9.074,63**	
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	**-2.763.193,63**	**-3.680.172,28**

3.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

3.4.1 . Composition des actifs au 30.06.24

Dénomination	Quantité au 30.06.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif Net
VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE						
AEDIFICA SA	65.944	EUR	56,65	3.735.727,60	4,59%	4,49%
COFINIMMO SA	41.391	EUR	56,35	2.332.382,85	2,86%	2,80%
CP INVEST	200.803	EUR	13,20	2.650.599,60	3,25%	3,18%
MONTEA NV	46.018	EUR	79,10	3.640.023,80	4,47%	4,37%
RETAIL ESTATES	30.970	EUR	62,00	1.920.140,00	2,36%	2,31%
VGP SA	23.965	EUR	104,00	2.492.360,00	3,06%	2,99%
WAREHOUSES DE PAUW SCA - REGISTERED SHS	156.446	EUR	25,30	3.958.083,80	4,86%	4,75%
XIOR STUDENT HOUSING N V	101.675	EUR	29,95	3.045.166,25	3,74%	3,66%
Belgique				23.774.483,90	29,19%	28,55%
ARGAN	32.661	EUR	72,80	2.377.720,80	2,92%	2,86%
COVIVIO SA	40.617	EUR	44,38	1.802.582,46	2,21%	2,16%
GECINA	37.617	EUR	85,95	3.233.181,15	3,97%	3,88%
ICADE SA	67.349	EUR	22,94	1.544.986,06	1,90%	1,86%
KLEPIERRE SA	191.800	EUR	24,98	4.791.164,00	5,89%	5,75%
MERCIALYS SA	120.000	EUR	10,33	1.239.600,00	1,52%	1,49%
UNIBAIL RODAMCO	93.500	EUR	73,52	6.874.120,00	8,44%	8,26%
France				21.863.354,47	26,85%	26,26%
HAMBORNER REIT AG	114.000	EUR	6,52	743.280,00	0,91%	0,89%
LEG IMMOBILIEN - NAMEN AKT	92.200	EUR	76,26	7.031.172,00	8,64%	8,45%
TAG IMMOBILIEN AG	307.760	EUR	13,67	4.207.079,20	5,17%	5,05%
VONOVIA SE	287.163	EUR	26,55	7.624.177,65	9,36%	9,16%
Allemagne				19.605.708,85	24,08%	23,55%
CTP N.V.	237.990	EUR	15,92	3.788.800,80	4,65%	4,55%
EUROCOMMERCIAL PROPERTIES	92.232	EUR	22,50	2.075.220,00	2,55%	2,49%
NSI NV	84.160	EUR	19,22	1.617.555,20	1,99%	1,94%
Pays-Bas				7.481.576,00	9,19%	8,98%
AROUNDTOWN SA	563.400	EUR	1,97	1.107.362,70	1,36%	1,33%
GRAND CITY PROPERTIES	80.000	EUR	10,80	864.000,00	1,06%	1,04%
SHURGARD SELF STORAGE LTD	57.886	EUR	36,05	2.086.790,30	2,56%	2,50%
Luxembourg				4.058.153,00	4,98%	4,87%
INMOBILIARIA COLONIAL SA	235.000	EUR	5,43	1.276.050,00	1,57%	1,53%
MERLIN PROPERTIES SOCIMI S.A.	213.000	EUR	10,40	2.215.200,00	2,72%	2,66%
Espagne				3.491.250,00	4,29%	4,19%
KOJAMO RG	120.000	EUR	9,62	1.153.800,00	1,42%	1,39%
Finlande				1.153.800,00	1,42%	1,39%
ACTIONS				81.428.326,22	100,00%	97,79%
TOTAL PORTEFEUILLE				81.428.326,22	100,00%	97,79%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		1.693.603,68		2,04%
Avoirs bancaires à vue				1.693.603,68		2,04%
DEPOTS ET LIQUIDITES				1.693.603,68		2,04%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				358.082,29		0,43%
AUTRES				-214.708,42		-0,26%
TOTAL DE L'ACTIF NET				83.265.303,77		100,00%

3.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Allemagne	24,08%
Belgique	29,19%
Espagne	4,29%
Finlande	1,42%
France	26,85%
Luxembourg	4,98%
Pays-Bas	9,19%
TOTAL	**100,00%**

Par secteur	
Sociétés immobilières	100,00%
TOTAL	**100,00%**

Par devise	
EUR	100,00%
TOTAL	**100,00%**

3.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre
Achats	5.579.780,39
Ventes	6.062.777,35
Total 1	11.642.557,74
Souscriptions	1.589.649,08
Remboursements	2.088.799,64
Total 2	3.678.448,72
Moyenne de référence de l'actif net total	83.355.090,17
Taux de rotation	9,55%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS BANK, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C b320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

3.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe de base

Période	Evolution du nombre d"actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.		Dis.
2022	38.582,08	82.192,61	338.912,21	4.149.402,99	9.137.433,78	30.179.749,75	89,05
2023	88.018,85	36.240,50	390.690,56	7.693.657,40	3.315.042,37	40.087.361,62	102,61
01.01.24 - 30.06.24	16.515,44	21.324,63	385.881,37	1.589.649,08	2.088.799,64	37.163.354,28	96,31

Classe IC

Période	Evolution du nombre d''actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
2022	34,00		6.929,00	45.406,14		6.610.937,46	954,10
2023			6.929,00			7.679.763,70	1.108,35
01.01.24 - 30.06.24			6.929,00			7.437.986,19	1.073,46

Classe N

Période	Evolution du nombre d''actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
2022	59.338,00	7.775,00	203.325,00	7.937.855,18	994.527,00	22.197.345,74	109,17
2023	108.174,00		311.499,00	11.445.379,92		39.782.222,97	127,71
01.01.24 - 30.06.24			311.499,00			38.663.963,30	124,12

3.4.5 . Performances

* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel, l'exercice comptable s'entend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR):

Classe de base

Rendement annuel

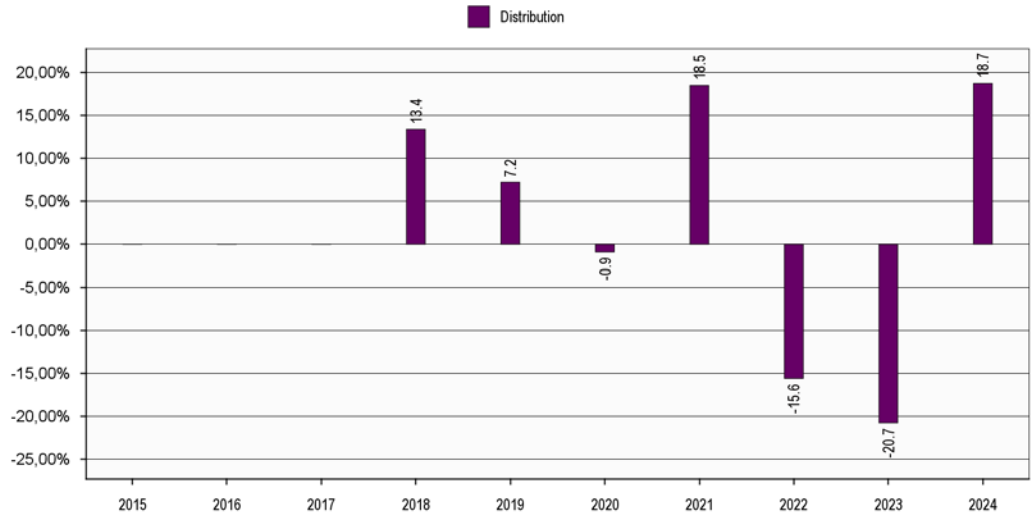

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Distribution

1 an	3 ans	5 ans
Part	Part	Part
18,75% (en EUR)	-7,37% (en EUR)	-1,36% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour du détachement. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(1 + P t) (1 + P t+1)...(1 + P t+n)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n) la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

P t = [α x (VNI t+1 / VNI t)] - 1

avec

P t la performance annuelle pour la première période

VNI t+1 la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$\alpha = [1 + (Dt_t / VNI\ ex_t)]\ [1+(D_{t2} / VNI\ ex_{t2}]...[1+(D_{tn} / VNIex_{tn})]$

avec

$D_t, D_{t2},...D_{tn}$ les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI\ ex_t...VNI\ ex_{tn}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

Classe IC

Rendement annuel

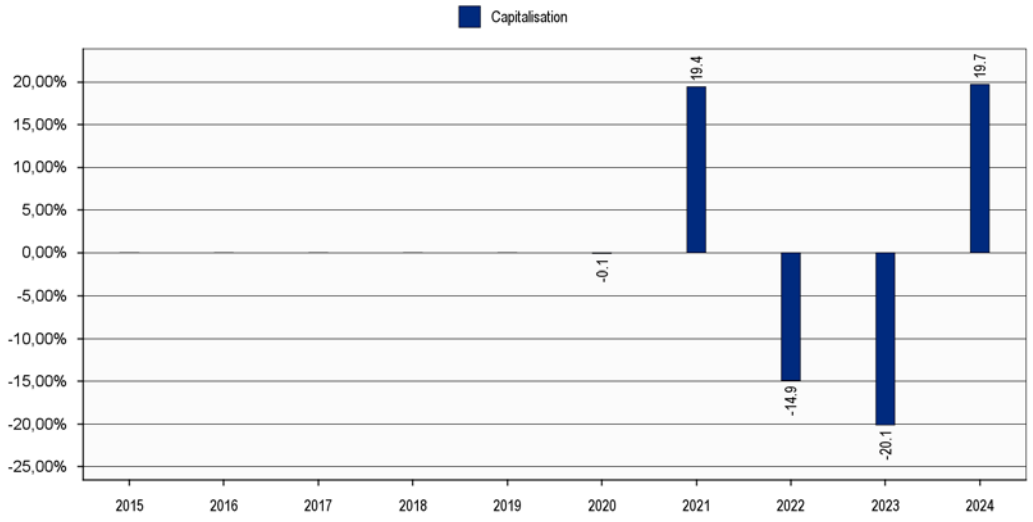

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an	3 ans	5 ans
Part	Part	Part
19,73% (en EUR)	-6,63% (en EUR)	-0,58% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n) la performance de t à t+n

VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n

VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

Classe N

Rendement annuel

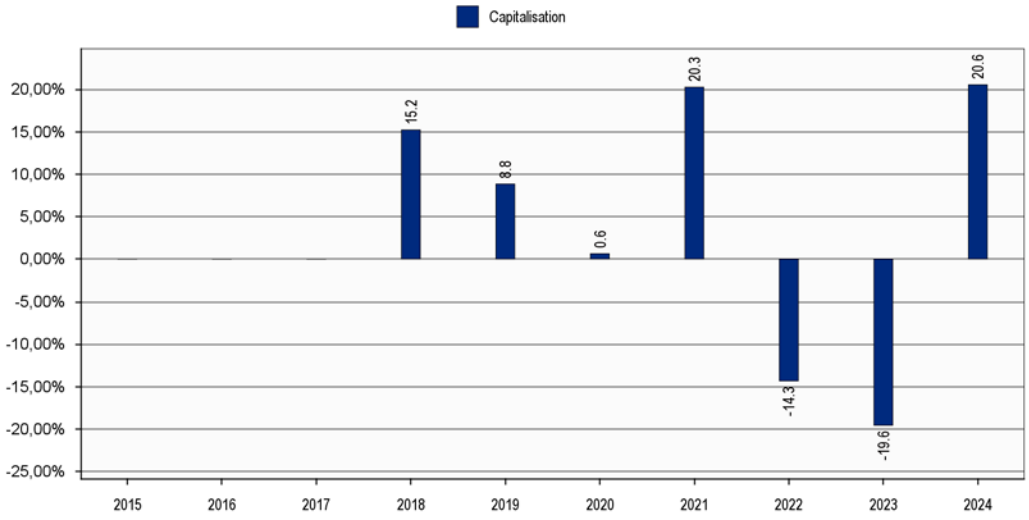

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an	3 ans	5 ans
Part	Part	Part
20,56% (en EUR)	-5,98% (en EUR)	0,12% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

3.4.6 . Frais

Frais récurrents

- Classe de base – Part de distribution (BE6294018765): 1,72%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,69%

Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,03%

- Classe “IC” – Part de capitalisation (BE6294020787) :0,89%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	0,86%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,03%

- Classe “N” – Part de capitalisation (BE6294019771) : 0,19%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	0,16%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,03%

3.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

NOTE 2 - Pourcentage maximal de frais de gestion

La commission de gestion pour le gestionnaire de portefeuille à charge du compartiment s'élève respectivement à 1,40% sur une base annuelle pour la classe de base, 0,00% pour la classe N et 0,70% pour la classe IC. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions à la performance, à charge de l'OPC dans laquelle le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

4 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS MULTIFUND BALANCED

4.1 . RAPPORT DE GESTION

4.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le compartiment NAGELMACKERS MULTIFUND BALANCED a été lancé le 03 avril 2000.

Période et prix de souscription initiale :

- Part de capitalisation-classe de base : le 03/04/2000 au prix de 250,00 EUR par part.
- Part de capitalisation-classe A : le 03/04/2000 au prix de 1.000,00 EUR par part.
- Part de capitalisation-classe B : le 03/04/2000 au prix de 1.000,00 EUR par part.
- Part de distribution-classe de base : le 03/04/2000 au prix de 100,00 EUR par part.
- Part de distribution-classe A : le 03/04/2000 au prix de 1.000,00 EUR par part.
- Part de distribution-classe B : le 03/04/2000 au prix de 1.000,00 EUR par part.

4.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

4.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

La gestion de ce compartiment se caractérise par une répartition équilibrée des actifs en actions, obligations et liquidités. La gestion vise une rentabilité supérieure à long terme, couplée à un risque modéré.

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

Il n'y a pas de protection ou de garantie du capital, ni pour ce compartiment, ni pour ses actionnaires.

Le compartiment promeut des caractéristiques écologiques et sociales mais ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

Catégories d’actifs autorisés

Ce compartiment investit, principalement, dans des fonds d’action et fonds d’obligations et, en plus en fonds monétaires. L'investissement dans ces différents actifs, se fait de telle manière, que le caractère neutre se reflète toujours. Les investissements sont conformes aux règles prévues dans l'arrêté royal du 12 novembre 2012, relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/EG. Le compartiment investira principalement dans des actions d'autres organismes de placement collectif.Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions de performance, à charge de l'OPC dans lequel le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

Sélection des fonds de placement

Une première sélection est effectuée, à partir de l'univers des fonds de placement qui répondent aux souhaits en matière de catégorie, de style et de région d'investissement, sur base d'une analyse quantitative du rendement et du risque. Le choix définitif dépend principalement de l’évaluation du processus d’investissement qui doit également intégrer des critères ESG dans la sélection des instruments et la construction du portefeuille. Les stratégies peuvent consister en une combinaison de filtrages positifs et négatifs ou via un actionnariat actif et un dialogue avec les sociétés dans lesquelles le fonds de placement investit. En outre, les gestionnaires sont filtrés sur base de leur expérience et de leur connaissance, le bien-fondé de la philosophie d'investissement est examiné et son application est vérifiée. De plus, on évalue si le fonds d'investissement s'inscrit dans le portefeuille existant.

Dans l'univers des ETF et trackers disponibles, nous examinons d'abord quels fournisseurs peuvent se qualifier : d'une part sur le plan organisationnel, mais d'autre part également en fonction des produits qu'ils proposent et de leurs compétences clés. Les ETF sont également filtrés sur la base de l'intégration de critères ESG par le biais d'un filtrage positif et négatif ou la poursuite d'un objectif durable spécifique, comme la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Par la suite, la façon dont le benchmark de référence est copié est examinée, avec un compromis particulier entre la réplication synthétique ou physique - cette dernière étant préférée dans la majorité des cas. Enfin, les ETF euxmêmes font l'objet d'un examen quantitatif approfondi à 2 niveaux : sur la base des paramètres de marché (liquidité, spread bid-ask, tracking error, etc.) et sur la base des coûts (taxes comprises), le ratio de frais et l'impact fiscal permettant de déterminer le choix final d'ETF.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux

La stratégie prend en compte certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG - Environment, Social, Governance). Conformément à l'application du règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, le compartiment appartient à la catégorie visée à l'Article 8. Le

compartiment promeut des caractéristiques écologiques et sociales mais ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

Ce compartiment investit au moins 80% (par le biais d'OPCVM ou d'OPC) dans des fonds obligataires ou d'actions qui doivent intégrer des critères ESG via une combinaison de filtrage positif et négatif ou d'actionnariat actif qui :

- Soit sont catégorisés Article 8 selon la classification SFDR (sur la base des informations contenues dans le Prospectus et le DICI), qui intègrent donc au moins des accents sociaux et écologiques dans leur processus, et peuvent même de préférence obtenir un score supérieur sur plusieurs de ces caractéristiques sociales et / ou écologiques, en fonction de l'orientation du fonds sous-jacent respectif ;

- Soit sont catégorisés Article 9 selon la classification SFDR (sur la base des informations contenues dans le Prospectus et le DICI);

- Soit conforment au label Febelfin Towards Sustainability ;

- Soit combinent plusieurs des caractéristiques mentionnées ci-dessus.

En conséquence, au moins 80% de ce compartiment sera constitué de fonds qui :

- Soit appliquent une intégration ESG étendue (avec filtre ISR (Investissements socialement responsable))

- Soit ont l'investissement d'impact comme objectif d'investissement.

Les fonds (OPCVM ou OPC) qui ne répondraient pas aux critères susmentionnés (Article 8, Article 9, label Towards Sustainability de Febelfin ou une combinaison de ceux-ci), doivent respecter au moins les éléments suivants dans leur processus :

- Une politique d'embargo et de sanctions internationales qui exclut les pays (et leurs entreprises) dans lesquels des investissements peuvent être réalisés sur la base de sanctions imposées par les Nations Unies, les États-Unis ou la Communauté européenne.

- Les principes du Pacte mondial des Nations Unies : ce sont 10 principes basés sur la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et la Convention des Nations Unies contre la corruption.

- Exclusion des entreprises impliquées dans la production d'armes controversées (y compris les armes à sous-munitions, les mines terrestres et l'uranium), conformément à la législation belge.

- Exclusion basée sur la «liste noire» comme indiquée dans la politique "Towards Sustainability" de Febelfin.

Pour les ETF qui n'appartiennent pas aux 80% mentionnés ci-dessus, l'exigence minimale sera que l'émetteur respectif de l'ETF souscrive à l'UNPRI.

Les restrictions et critères d'investissement mentionnés ci-dessus relatifs à l'approche d'investissement durable du compartiment font l'objet d'une évaluation et d'un suivi constants par le Gestionnaire. Il sera fait usage de données provenant de fournisseurs de données externes et de logiciels spécialisés.

Au moins une fois par trimestre, il sera également vérifié si chaque OPCVM / OPC sous-jacent est (toujours) qualifié de fonds Article 8, Article 9 ou de fonds Towards Sustainability. Si tel n'était plus le cas pour un OPCVM / OPC spécifique et que cela conduirait à ce que le compartiment ne respecte plus la pondération minimum stipulée de 80%, cela conduira à la vente de l'OPCVM / OPC concerné.

Règlement Taxonomie

Le compartiment n'a pas pour objectif d'investir dans des investissements durables tels que définis par le SFDR et n'investit donc pas dans des investissements durables sur le plan environnemental tels que définis par le règlement Taxonomie (pourcentage d'investissements alignés selon le règlement Taxonomie : 0%). Les investissements sous-jacents de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Particularités des obligations et titres de créance

Les actifs sont investis dans des actions d'OPC dont les investissements sous-jacents répondent aux critères suivants ou à des critères plus stricts : les obligations et titres de créance sont émis autant par des entreprises que par des autorités publiques, y compris la dette émergente et le haut rendement. Au moment de la sélection des obligations et titres de créance, toutes les échéances, toutes les devises et toutes les notations sont prises en considération.

Opérations autorisées sur instruments financiers dérivés

On peut, en outre, utiliser des dérivés dans les limites fixées par le conseil d'administration et en respectant les dispositions prévues dans la loi et la réglementation en vigueur. Les opérations sur produits dérivés servent tant à couvrir les risques qu'à atteindre des objectifs d'investissement. L'utilisation de dérivés peut donc avoir à la fois un effet positif et/ou négatif sur le profil de risque du compartiment.

Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

La couverture de la devise peut se faire si l'exposition dans une devise donnée, s'écarte considérablement de la composition souhaitée du portefeuille. Les coûts dépendent de la différence entre le taux d'intérêt de l'EUR et de la monnaie dont le risque est couvert.

Prêt d'instruments financiers

Le compartiment se réserve le droit de prêter des instruments financiers. Dans ce cas, le prospectus sera adapté.

4.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

4.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

4.1.6 . Indice et benchmark

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

4.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

Rendement

Le fonds **Nagelmackers Multifund Balanced** (Base – Cap) a réalisé un rendement de 5,3% durant le premier semestre 2024.

Rétrospective

La **pondération des obligations** a oscillé entre 39% et 41% au cours du premier semestre 2024 pour terminer à 39% fin juin. Le marché obligataire mondial termine à l'équilibre (-0,2%) après avoir pourtant baissé de près de 1,5% fin mai. Le rendement allemand à 10 ans a commencé le semestre à un niveau de 2,02% et a clôturé à 2,49%. Les rendements américains à 10 ans ont également augmenté, passant de 3,88% à 4,39% sur la période. Dans ce contexte de hausse des taux d'intérêt au cours du premier trimestre, une position a été prise en février dans le fonds Nagelmackers Institutional Fixed Maturity 2027, axé sur les obligations d'entreprises européennes. Cette opération a été financée partiellement par les liquidités ainsi que la réduction de l'exposition au fonds Nordea 1 European High Yield Stars Bond. Fin avril, une position a été initiée dans le fonds AXA Global Inflation Bonds en raison de l'inflation persistante retardant la prévisibilité des premières baisses de taux des banques centrales. Cet achat a été réalisé sur la base de la réduction de la position dans le iShares US Treasury 7-10Y. Une opération neutre au niveau de la duration de la poche obligataire.

En termes de performance, les fonds en obligations à haut rendement se sont révélés être les meilleurs investissements: Bluebay Global High yield ESG bond et Nordea 1 European High Yield Stars bond ont réalisé des performances respectives de 5,9% et 4,2%.

La **pondération des actions** a augmenté au cours du premier semestre 2024 en passant de 55,8% à 59,4%. L'indice mondial des actions (MSCI ACWI) a augmenté de 15,2% alors que l'indice mondial des actions « value » (+9,7%) s'est nettement moins bien comporté que l'indice mondial des actions « growth » (+20%). Notons enfin que l'indice MSCI ACWI SRI se contente d'un rendement de 11,5% sur la période. Au niveau régional, les marchés boursiers américains (+18,6%) ont mené la danse. Les marchés européens et émergents ont dû se contenter de rendements de respectivement +9,6% et +11,1% en euros.

En janvier, le choix fut de surpondérer la technologie au sein du portefeuille : la position en Ishares Edge MSCI World Minimum Volatility ETF a été soldée et investie en Ishares Nasdaq 100 ETF. Fin février, une approche plus dynamique et « risk-on » a été donnée via l'ETF Ishares Edge World Momentum. Cet achat a été financé par la vente des fonds les plus exposés aux petites valeurs tels que le fonds Kempen (Lux) Global Small Cap qui a été réduit et le fonds Wellington Global Impact qui a été soldé. A la fin du premier trimestre, la plus grande position du fonds en actions, Goldman Sachs North America Enhanced Index Sustainable Equity, a été légèrement réduite en raison de sorties de capitaux.

Début avril, des profits ont été pris sur la moitié de la position dans l'ETF Ishares Edge World Momentum. En mai, à titre de diversification et après un léger recul des marchés, une partie de cette vente a été redéployée sur la technologie chinoise par le bais d'un ETF HSBC Hang Seng Tech. Enfin, à partir des liquidités, une position a été initiée à la mi-juin dans l'ETF Xtrackers MSCI World Quality ESG traduisant une certaine confiance du comité par rapport à la bonne tenue des marchés et des entreprises clés de la technologie et de la santé surfant sur les vagues de l'IA et de l'obésité. Les liquidités ont, quant à elles, oscillé entre 4 et 1% au cours du semestre.

4.1.8 . Politique future

La combinaison d'une croissance bénéficiaire solide, d'une inflation maîtrisée et d'une demande soutenue des consommateurs a été le principal moteur de la performance positive des marchés boursiers au premier semestre 2024, malgré quelques incertitudes géopolitiques. Les secteurs de la technologie et de la communication ont particulièrement surperformé et permis aux actions de croissance de tirer leur épingle du jeu. Le second semestre s'annonce sans aucun doute sous le signe d'une volatilité accrue en raison d'un agenda chargé comprenant l'élection américaine, des relations sino-américaines tendues, ainsi qu'une éventuelle révision des baisses de taux d'intérêts par les banques centrales en fonction des indicateurs macroéconomiques. Néanmoins, une fois que la situation se sera stabilisée et que les incertitudes auront été levées après le 5 novembre, il est envisageable qu'un traditionnel rallye de fin d'année se manifeste.

4.1.9 . Indicateur synthétique de risque

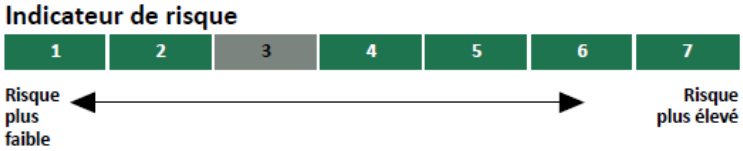

L'indicateur de risque se fonde sur l'hypothèse selon laquelle vous conservez le produit pendant 5 an(s). Ce produit n'a pas de date d'échéance.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe dotée d'un niveau de risque faible à moyen.

A partir du 1er janvier 2023, le niveau de risque de chaque compartiment est représenté par un indicateur synthétique de risque qui classe chaque compartiment sur une échelle numérique allant de 1 (niveau de risque le plus faible) à 7 (niveau de risque le plus élevé). Cet indicateur synthétique est calculé conformément aux dispositions du règlement délégué (UE) 2017/653 et est affiché dans le document d'informations clés pour l'investisseur. L'indicateur synthétique de risque est un guide du niveau de risque du compartiment concerné par rapport aux autres. L'indicateur montre la probabilité que les investisseurs soient perdants dans le compartiment en raison de l'évolution du marché ou que les investisseurs ne puissent pas être remboursés.

4.2 . BILAN

	Au 30.06.24 (en EUR)	Au 30.06.23 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	**175.379.482,80**	**181.573.014,94**
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	**175.349.911,17**	**181.116.564,01**
E. OPC à nombre variable de parts	175.349.911,17	181.116.564,01
III. Créances et dettes à plus d'un an	**-16.174,95**	
B. Dettes	-16.174,95	
IV. Créances et dettes à un an au plus	**-65.753,57**	**253.988,06**
A. Créances		
a. Montants à recevoir	961.475,20	297.532,11
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-1.027.228,77	-43.544,05
V. Dépôts et liquidités	**809.385,70**	**945.911,27**
A. Avoirs bancaires à vue	809.385,70	945.911,27
VI. Comptes de régularisation	**-697.885,55**	**-743.448,40**
C. Charges à imputer (-)	-697.885,55	-743.448,40
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**175.379.482,80**	**181.573.014,94**
A. Capital	167.016.038,89	180.409.913,93
B. Participations au résultat	-325.136,61	5.850,96
C. Résultat reporté	-620.111,29	-5.849.266,29
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	9.308.691,81	7.006.516,34

4.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 30.06.24 (en EUR)	Au 30.06.23 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	**10.374.195,74**	**7.675.187,58**
E. OPC à nombre variable de parts	9.536.873,98	8.775.583,51
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	837.321,76	-1.100.395,93
II. Produits et charges des placements	**290.365,23**	**722.578,83**
A. Dividendes	188.285,89	600.639,61
B. Intérêts		
b. Dépôts et liquidités	30.262,54	48.920,82
F. Autres produits provenant des placements	71.816,80	73.018,40
III. Autres produits	**101,90**	**378,40**
B. Autres	101,90	378,40
IV. Coûts d''exploitation	**-1.370.915,86**	**-1.391.628,47**
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-6.963,45	-15.701,29
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-14.067,30	-14.522,55
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-1.270.389,89	-1.259.440,62
Classe A	-6.395,35	-16.590,65
Classe B	-5.260,04	-4.875,02
Classe de base	-1.258.734,50	-1.237.974,95
b. Gestion administrative et comptable	-28.970,39	-30.641,10
E. Frais administratifs (-)	-4.475,17	-1.511,43
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-4.291,06	-4.452,26
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-11.380,08	-10.768,32
H. Services et biens divers (-)	-22.647,25	-16.532,43
J. Taxes	119,01	-27.523,68
Classe A	40,10	-524,62
Classe B	-4,00	-186,81
Classe de base	82,91	-26.812,25
K. Autres charges (-)	-7.850,28	-10.534,79
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	**-1.080.448,73**	**-668.671,24**
Sous Total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	**9.293.747,01**	**7.006.516,34**
VI. Impôts sur le résultat	**14.944,80**	
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	**9.308.691,81**	**7.006.516,34**

4.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

4.4.1 . Composition des actifs au 30.06.24

Dénomination	Quantité au 30.06.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE							
AXA WORLD FD VAR GLB INFL BONDS -I- CAP	16.000	EUR	146,57	2.345.120,00	0,21%	1,34%	1,34%
BLUEBAY GLOBAL HY ESG BD K USD AIDIV DIS	41.915,49	USD	85,77	3.354.412,24	0,75%	1,91%	1,91%
GSF III EMERGING MARK DEBT HC IH1CE	864	EUR	5.163,68	4.461.419,52	0,08%	2,54%	2,54%
GSF III EURO BOND ICE	10.707,91	EUR	533,31	5.710.636,55	1,04%	3,26%	3,26%
GSF III EURO SUST CRT EX FINANCIALS ICE	742	EUR	7.849,60	5.824.403,20	1,76%	3,32%	3,32%
GSF III GREEN BOND ICE	790	EUR	4.750,79	3.753.124,10	0,15%	2,14%	2,14%
ISHARES USD TREASURY BOND 7 10YR UED	31.000	EUR	159,42	4.942.020,00	0,06%	2,82%	2,82%
NAGELMACKERS INSTIT FIX 2027 N CAP	349,72	EUR	10.069,06	3.521.301,32	9,00%	2,01%	2,01%
NAGELMACKERS INSTIT MEDIUM TERM SHS N	558	EUR	9.907,08	5.528.150,64	10,40%	3,15%	3,15%
NAGELMACKERS SUST EUR CORP BDS FD N CAP	417	EUR	9.206,05	3.838.922,85	3,89%	2,19%	2,19%
NAG INSTIT VARIABLE TERM SHS N	2.013	EUR	8.852,81	17.820.706,53	11,28%	10,16%	10,16%
NORDEA 1-EUR HY ST BD-BI EUR	36.000	EUR	125,13	4.504.604,40	0,47%	2,57%	2,57%
THREADNEEDLE EUROPEAN SOCIAL BOND LE	460.000	EUR	9,76	4.488.220,00	0,89%	2,56%	2,56%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				70.093.041,35		39,97%	39,97%
OPC-Obligations				70.093.041,35		39,97%	39,97%
HSBC HANG SENG TECH UCITS ETF CAP	200.000	EUR	4,59	917.700,00	0,04%	0,52%	0,52%
ISHARES NASDAQ 100 UCITS ETF	3.493	USD	1.134,40	3.697.186,10	0,03%	2,11%	2,11%
Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA				4.614.886,10		2,63%	2,63%
ABN PARNASS US ESG EQT I USD	59.949	USD	234,44	13.113.770,34	0,28%	7,48%	7,48%
GSF III EMER MARK ENH IND SUS EQ ICE	905	EUR	5.629,76	5.094.932,80	0,34%	2,91%	2,91%
GSF III EUROPE ENH IND SUS EQ ICE	675	EUR	7.632,77	5.152.119,75	1,12%	2,94%	2,94%
GSF III EUROPE SUSTAINABLE EQUITY ICE	427	EUR	12.624,42	5.390.627,34	1,08%	3,07%	3,07%
GSF III GLOBAL SUSTAINABLE EQ ICE	19.015	EUR	806,98	15.344.724,70	0,84%	8,75%	8,75%
GSF III NORTH AMERICA ENH IND SUS EQ ICU	2.200	USD	8.987,32	18.448.429,20	1,14%	10,52%	10,52%
ISHS IV MSCI WRD MOMENTUM FACT EUR	29.000	EUR	72,98	2.116.420,00	0,10%	1,21%	1,21%
KEM ITL L GL SC -I- CAP	963,55	EUR	2.730,11	2.630.597,49	0,14%	1,50%	1,50%
NAGELMACKERS CHINA NEW ECONOMY FD N CAP	192	EUR	6.707,28	1.287.797,76	4,02%	0,73%	0,74%
NAGELMACKERS EUROP REAL ESTATE FD N	42.913	EUR	124,12	5.326.361,56	6,39%	3,04%	3,04%
NAG EQUITY SMALL & MID CAP N	36.984	EUR	173,27	6.408.217,68	5,61%	3,66%	3,65%
NAG EUROPEAN EQUITY LARGE CAP -N- CAP	285	EUR	15.055,00	4.290.675,00	4,13%	2,45%	2,45%
SPARINVEST ETHICAL GLOBAL VALUE-EUR I-	11.912	EUR	297,62	3.545.249,44	0,36%	2,02%	2,02%
UBS ETF MS EMSR -A- DIS	400.000	EUR	12,34	4.935.200,00	0,32%	2,82%	2,81%
UBS ETF UK RESP -A- GBP	200.000	GBP	16,08	3.792.180,22	0,40%	2,16%	2,16%
UBS LUX FD SOLUT MSCI JAPAN SOCIAL UEJAD	90.000	JPY	3.772,34	1.969.300,44	0,34%	1,12%	1,12%
XTRACKERS MSCI WLD QUALITY ESG UE XTR 1C	46.000	EUR	39,03	1.795.380,00	0,49%	1,02%	1,02%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				100.641.983,72		57,40%	57,39%
OPC-Actions				105.256.869,82		60,03%	60,02%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				175.349.911,17		100,00%	99,99%
TOTAL PORTEFEUILLE				175.349.911,17		100,00%	99,99%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		793.930,70			0,45%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		JPY		15.455,00			0,01%
Avoirs bancaires à vue				809.385,70			0,46%
DEPOTS ET LIQUIDITES				809.385,70			0,46%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				-65.753,57			-0,04%
AUTRES				-714.060,50			-0,41%
TOTAL DE L'ACTIF NET				175.379.482,80			100,00%

4.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Belgique	27,39%
Irlande	9,84%
Italie	2,57%
Luxembourg	60,20%
TOTAL	**100,00%**

Par secteur	
Fonds d'investissement	100,00%
TOTAL	**100,00%**

Par devise	
EUR	74,70%
GBP	2,16%
JPY	1,12%
USD	22,02%
TOTAL	**100,00%**

4.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre
Achats	15.488.106,05
Ventes	27.305.536,89
Total 1	42.793.642,94
Souscriptions	2.974.935,63
Remboursements	17.012.259,85
Total 2	19.987.195,48
Moyenne de référence de l'actif net total	179.557.915,17
Taux de rotation	12,70%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS BANK, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C b320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

4.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe A

Période	Evolution du nombre d"actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2022	752,28		617,71	1.021,67	2.458,76	593,12	3.051,88	749.999,59		583.927,44	1.009.226,66	2.775.456,22	908,47	913,40
2023		591,80	1.706,48	43,00	752,28	1.141,92	1.894,19		565.287,57	1.576.159,82	40.554,70	1.860.606,17	979,58	984,04
01.01.24 - 30.06.24		10,54	752,28	625,12		527,34	527,34		10.429,13	762.397,15	637.620,95	534.222,94		1.013,05

Classe B

Période	Evolution du nombre d"actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.		Dis.

2022	143,72		1.264,33	137.391,95		1.161.728,99	918,85
2023			1.264,33			1.254.135,28	991,94
01.01.24 - 30.06.24			1.264,33			1.291.315,12	1.021,34

Classe de base

Période	Evolution du nombre d"actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2022	22.315,60	132.783,11	22.140,22	71.150,55	250.412,07	673.665,79	924.077,86	9.789.305,63	14.666.659,24	9.640.561,48	7.672.338,01	169.718.352,08	408,51	100,08
2023	13.243,86	68.629,60	25.289,43	51.127,23	238.366,50	691.168,16	929.534,66	5.567.902,60	7.067.830,93	10.664.979,31	5.283.231,86	178.723.443,13	438,37	107,40
01.01.24 - 30.06.24	4.658,80	8.042,10	14.559,40	82.812,98	228.465,90	616.397,28	844.863,18	2.089.359,20	875.147,30	6.551.673,42	9.060.568,33	173.553.944,74	461,61	110,47

4.4.5 . Performances

* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel, l'exercice comptable s'entend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

* Classe de base : diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR):

* Classes A et B : diagramme en bâtons avec rendement annuel des 5 dernières années (en % et calculés en EUR):

Classe A

Rendement annuel

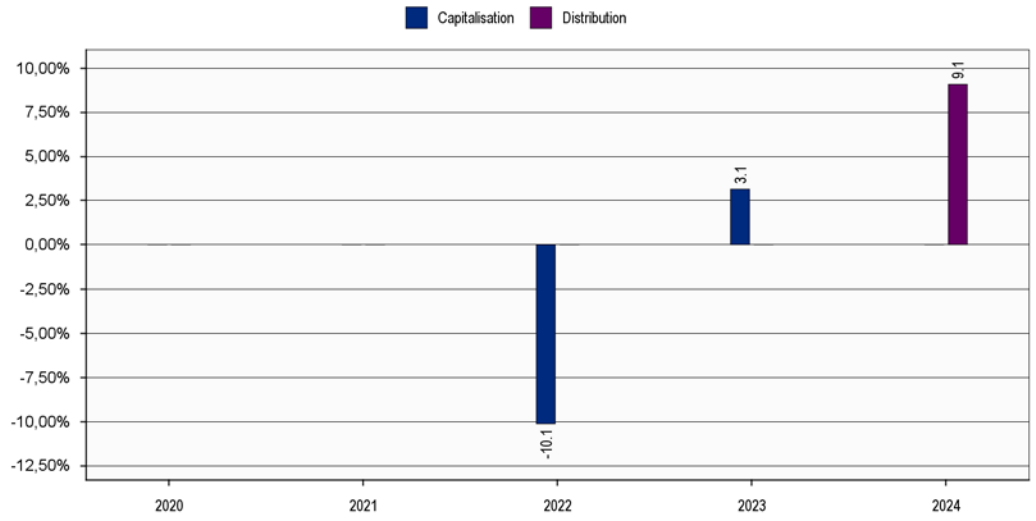

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Distribution

1 an	3 ans
Part	Part
9,09% (en EUR)	0,38% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour du détachement. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(1 + P t) (1 + P t+1)...(1 + P t+n)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n) la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

P t = [α x (VNI t+1 / VNI t)] - 1

avec

P t la performance annuelle pour la première période

VNI t+1 la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$\alpha = [1 + (Dt_t / VNI\ ex_t)]\ [1+(D_{t2} / VNI\ ex_{t2}]...[1+(D_{tn} / VNIex_{tn})]$

avec

D_t, D_{t2},...D_{tn} les montants du dividende distribué durant l'année t

VNI ex_t...VNI ex_{tn} la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

Classe B

Rendement annuel

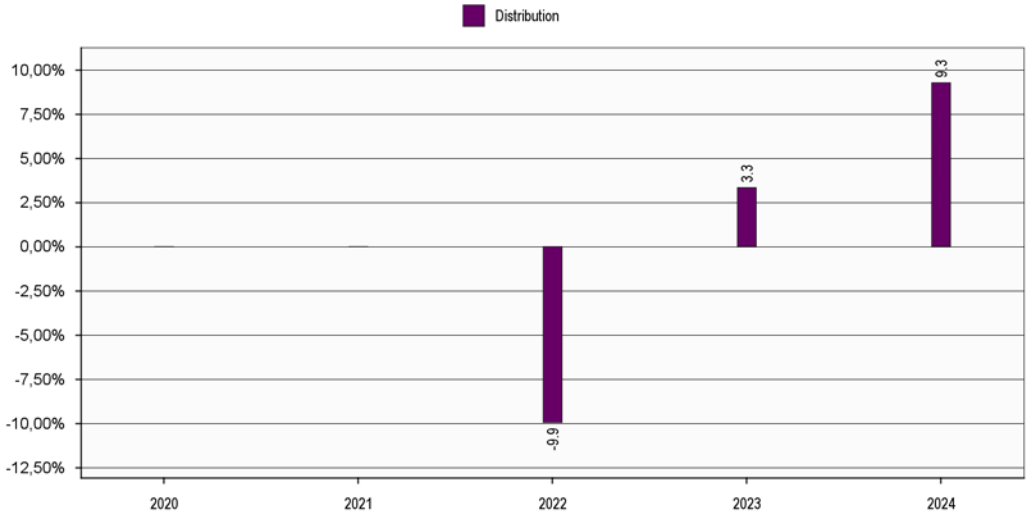

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Distribution

1 an	3 ans
Part	Part
9,29% (en EUR)	0,57% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour du détachement. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(1 + P t) (1 + P t+1)...(1 + P t+n)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n) la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

P t = [α x (VNI t+1 / VNI t)] - 1

avec

P t	la performance annuelle pour la première période
VNI t+1	la valeur nette d'inventaire par part en t+1
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
α	l'opérateur algébrique suivant:

$\alpha = [1 + (Dt_t / VNI\ ex_t)]\ [1+(D_{t2} / VNI\ ex_{t2}]...[1+(D_{tn} / VNIex_{tn})]$

avec

D_t, D_{t2},...D_{tn}	les montants du dividende distribué durant l'année t
VNI ex_t...VNI ex_{tn}	la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement
n	le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

Classe de base

Rendement annuel

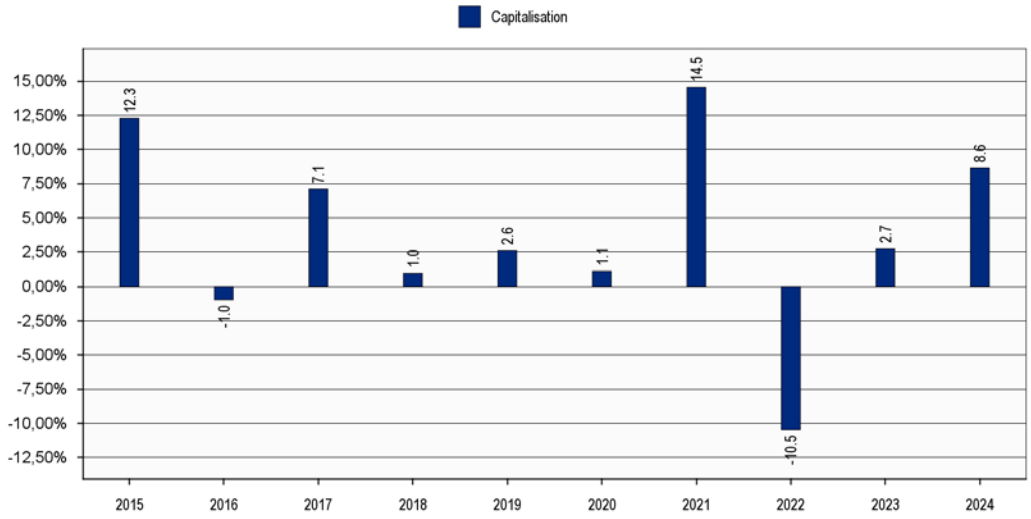

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Part	Part	Part	Part
8,64% (en EUR)	-0,03% (en EUR)	2,97% (en EUR)	3,63% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

4.4.6 . Frais

Frais récurrents

- Classe de base – Part de capitalisation (BE0173447112): 1,87%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,86%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,01%

- Classe de base – Part de distribution (BE6311051377) : 1,86%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,85%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,01%

- Classe “A” – Part de distribution (BE6325726659) : 1,46%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,45%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,01%

- Classe “B” – Part de distribution (BE6325727665) : 1,27%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,26%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,01%

4.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Produits et charges des placements

Le poste « II. F. Autres produits provenant des placements » du compte de résultats est composé principalement des rétrocessions reçues sur les sous-jacents détenus en portefeuille.

NOTE 2 - Autres produits

La section « III. B. Autres » du compte de résultats comprend la compensation CSDR.

NOTE 3 - Taxes

Le poste « IV. J. Taxes (-) » du compte de résultats est positif pour la classe A et la classe de base car le montant de la taxe OPC pour l'année 2023, payé en 2024 était plus petit que la provision, la différence a été extournée.

NOTE 4 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

NOTE 5 – Impôts sur le résultat

Le poste « VI. Impôt sur le résultat » du compte de résultats est positif car le montant de l’impôt payé en 2024 était inférieure à la provision.

NOTE 6 - Pourcentage maximal de frais de gestion

La commission de gestion pour le gestionnaire de portefeuille à charge du compartiment s'élève respectivement à 1,40% sur une base annuelle pour la classe de base, 1,00% pour la classe A et 0,80% pour la classe B. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions à la performance, à charge de l'OPC dans laquelle le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

5 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS MULTIFUND CONSERVATIVE

5.1 . RAPPORT DE GESTION

5.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le compartiement NAGELMACKERS MULTIFUND CONSERVATIVE a été lancé le 05 mars 1993.

Période et prix de souscription initiale :

- Part de capitalisation-classe de base : le 05/03/1993 au prix de 123,95 EUR par part.
- Part de capitalisation-classe A : le 05/03/1993 au prix de 1.000,00 EUR par part.
- Part de capitalisation-classe B : le 05/03/1993 au prix de 1.000,00 EUR par part.
- Part de distribution-classe de base : le 05/03/1993 au prix de 100,00 EUR par part.
- Part de distribution-classe A : le 05/03/1993 au prix de 1.000,00 EUR par part.
- Part de distribution-classe B : le 05/03/1993 au prix de 1.000,00 EUR par part.

5.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

5.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

La gestion du compartiment NAGELMACKERS MULTIFUND CONSERVATIVE qui est composé d'actifs mixtes, se caractérise par le caractère conservateur. La gestion vise une haute rentabilité à long terme, à un risque limité.

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

Il n'y a pas de protection ou de garantie du capital, ni pour ce compartiment, ni pour ses actionnaires.

Le compartiment promeut des caractéristiques écologiques et sociales mais ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

Catégories d'actifs autorisés

Le compartiment investit, principalement, dans des fonds d'action et fonds d'obligations et, en plus en fonds monétaires. L'investissement dans ces différents actifs, se fait de telle manière, que le caractère conservateur se reflète toujours. Les investissements sont conformes aux règles prévues dans l'arrêté royal du 12 novembre 2012, relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/EG. Le compartiment investira principalement dans des actions d'autres organismes de placement collectif. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions de performance, à charge de l'OPC dans lequel le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

Sélection des fonds de placement

Une première sélection est effectuée, à partir de l'univers des fonds de placement qui répondent aux souhaits en matière de catégorie, de style et de région d'investissement, sur base d'une analyse quantitative du rendement et du risque. Le choix définitif dépend principalement de l'évaluation du processus d'investissement qui doit également intégrer des critères ESG dans la sélection des instruments et la construction du portefeuille. Les stratégies peuvent consister en une combinaison de filtrages positifs et négatifs ou via un actionnariat actif et un dialogue avec les sociétés dans lesquelles le fonds de placement investit. En outre, les gestionnaires sont filtrés sur base de leur expérience et de leur connaissance, le bien-fondé de la philosophie d'investissement est examiné et son application est vérifiée. De plus, on évalue si le fonds d'investissement s'inscrit dans le portefeuille existant.

Dans l'univers des ETF et trackers disponibles, nous examinons d'abord quels fournisseurs peuvent se qualifier : d'une part sur le plan organisationnel, mais d'autre part également en fonction des produits qu'ils proposent et de leurs compétences clés. Les ETF sont également filtrés sur la base de l'intégration de critères ESG par le biais d'un filtrage positif et négatif ou la poursuite d'un objectif durable spécifique, comme la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Par la suite, la façon dont le benchmark de référence est copié est examinée, avec un compromis particulier entre la réplication synthétique ou physique - cette dernière étant préférée dans la majorité des cas. Enfin, les ETF eux-mêmes font l'objet d'un examen quantitatif approfondi à 2 niveaux : sur la base des paramètres de marché (liquidité, spread bid-ask, tracking error, etc.) et sur la base des coûts (taxes comprises), le ratio de frais et l'impact fiscal permettant de déterminer le choix final d'ETF.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux

La stratégie prend en compte certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG - Environment, Social, Governance). Conformément à l'application du règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, le compartiment appartient à la catégorie visée à l'Article 8. Le

compartiment promeut des caractéristiques écologiques et sociales mais ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

Ce compartiment investit au moins 80% (par le biais d'OPCVM ou d'OPC) dans des fonds obligataires ou d'actions qui doivent intégrer des critères ESG via une combinaison de filtrage positif et négatif ou d'actionnariat actif qui :

- Soit sont catégorisés Article 8 selon la classification SFDR (sur la base des informations contenues dans le Prospectus et le DICI), qui intègrent donc au moins des accents sociaux et écologiques dans leur processus, et peuvent même de préférence obtenir un score supérieur sur plusieurs de ces caractéristiques sociales et / ou écologiques, en fonction de l'orientation du fonds sous-jacent respectif;

- Soit sont catégorisés Article 9 selon la classification SFDR (sur la base des informations contenues dans le Prospectus et le DICI);

- Soit conforment au label Febelfin Towards Sustainability ;

- Soit combinent plusieurs des caractéristiques mentionnées ci-dessus.

En conséquence, au moins 80% de ce compartiment sera constitué de fonds qui :

- Soit appliquent une intégration ESG étendue (avec filtre ISR (Investissements socialement responsable))

- Soit ont l'investissement d'impact comme objectif d'investissement.

Les fonds (OPCVM ou OPC) qui ne répondraient pas aux critères susmentionnés (Article 8, Article 9, label Towards Sustainability de Febelfin ou une combinaison de ceux-ci), doivent respecter au moins les éléments suivants dans leur processus :

- Une politique d'embargo et de sanctions internationales qui exclut les pays (et leurs entreprises) dans lesquels des investissements peuvent être réalisés sur la base de sanctions imposées par les Nations Unies, les États-Unis ou la Communauté européenne.

- Les principes du Pacte mondial des Nations Unies : ce sont 10 principes basés sur la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et la Convention des Nations Unies contre la corruption.

- Exclusion des entreprises impliquées dans la production d'armes controversées (y compris les armes à sous-munitions, les mines terrestres et l'uranium), conformément à la législation belge.

- Exclusion basée sur la «liste noire» comme indiquée dans la politique "Towards Sustainability" de Febelfin.

Pour les ETF qui n'appartiennent pas aux 80% mentionnés ci-dessus, l'exigence minimale sera que l'émetteur respectif de l'ETF souscrive à l'UNPRI.

Les restrictions et critères d'investissement mentionnés ci-dessus relatifs à l'approche d'investissement durable du compartiment font l'objet d'une évaluation et d'un suivi constants par le Gestionnaire. Il sera fait usage de données provenant de fournisseurs de données externes et de logiciels spécialisés.

Au moins une fois par trimestre, il sera également vérifié si chaque OPCVM / OPC sous-jacent est (toujours) qualifié de fonds Article 8, Article 9 ou de fonds Towards Sustainability. Si tel n'était plus le cas pour un OPCVM / OPC spécifique et que cela conduirait à ce que le compartiment ne respecte plus la pondération minimum stipulée de 80%, cela conduira à la vente de l'OPCVM / OPC concerné.

Règlement Taxonomie

Le compartiment n'a pas pour objectif d'investir dans des investissements durables tels que définis par le SFDR et n'investit donc pas dans des investissements durables sur le plan environnemental tels que définis par le règlement Taxonomie (pourcentage d'investissements alignés selon le règlement Taxonomie : 0%). Les investissements sous-jacents de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Particularités des obligations et titres de créance

Les actifs sont investis dans des actions d'OPC dont les investissements sous-jacents répondent aux critères suivants ou à des critères plus stricts : les obligations et titres de créance sont émis autant par des entreprises que par des autorités publiques, y compris la dette émergente et le haut rendement. Au moment de la sélection des obligations et titres de créance, toutes les échéances, toutes les devises et toutes les notations sont prises en considération.

Opérations autorisées sur instruments financiers dérivés

On peut, en outre, utiliser des dérivés dans les limites fixées par le conseil d'administration et en respectant les dispositions prévues dans la loi et la réglementation en vigueur. Lors de la sélection des contreparties aux dérivés, il n'est pas tenu compte de leur caractère socialement responsable ou non. Les opérations sur produits dérivés servent tant à couvrir les risques qu'à atteindre des objectifs d'investissement. L'utilisation de dérivés peut donc avoir à la fois un effet positif et/ou négatif sur le profil de risque du compartiment.

Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

La couverture de la devise peut se faire si l'exposition dans une devise donnée, s'écarte considérablement de la composition souhaitée du portefeuille. Les coûts dépendent de la différence entre le taux d'intérêt de l'EUR et de la monnaie dont le risque est couvert.

Prêt d'instruments financiers

Le compartiment se réserve le droit de prêter des instruments financiers. Dans ce cas, le prospectus sera adapté.

5.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

5.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

5.1.6 . Indice et benchmark

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

5.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

Rendement

Le fonds **Nagelmackers Multifund Conservative** (Base – Cap) a réalisé un rendement de 2,33% durant le premier semestre 2024.

Rétrospective

La **pondération des obligations** a oscillé entre 66% et 69% au cours du premier semestre 2024 pour terminer à 67% fin juin. Le marché obligataire mondial termine à l'équilibre (-0,2%) après avoir pourtant baissé de près de 1,5% fin mai. Le rendement allemand à 10 ans a commencé le semestre à un niveau de 2,02% et a clôturé à 2,49%. Les rendements américains à 10 ans ont également augmenté, passant de 3,88% à 4,39% sur la période. Dans ce contexte de hausse des taux d'intérêt au cours du premier trimestre, une position a été prise en février dans le fonds Nagelmackers Institutional Fixed Maturity 2027, axé sur les obligations d'entreprises européennes. Cette opération a été financée partiellement par la réduction de l'exposition au fonds Nordea 1 European High Yield Stars Bond et au fonds Bluebay High Yield ESG. En mars, suite à des sorties de capitaux, une vente a également été réalisée sur le fonds Goldman Sachs Emerging Markets Debt (Hard Currency). Fin avril, une position a été initiée dans le fonds AXA Global Inflation Bonds en raison de l'inflation persistante retardant la prévisibilité des premières baisses de taux des banques centrales. Cet achat a été réalisé sur la base de la réduction de la position dans le iShares US Treasury 7-10Y. Une opération neutre au niveau de la duration de la poche obligataire.

En termes de performance, les fonds en obligations à haut rendement se sont révélés être les meilleurs investissements: Bluebay Global High yield ESG bond et Nordea 1 European High Yield Stars bond ont réalisé des performances respectives de 59% et 4,2%.

La **pondération des actions** a augmenté au cours du premier semestre 2024 en passant de 29,7% à 32%. L'indice mondial des actions (MSCI ACWI) a augmenté de 15,2% alors que l'indice mondial des actions « value » (+9,7%) s'est nettement moins bien comporté que l'indice mondial des actions « growth » (+20%). Notons enfin que l'indice MSCI ACWI SRI se contente d'un rendement de 11,5% sur la période. Au niveau régional, les marchés boursiers américains (+18,6%) ont mené la danse. Les marchés européens et émergents ont dû se contenter de rendements de respectivement +9.6% et +11,1% en euros.

En janvier, le choix fut de surpondérer la technologie au sein du portefeuille: la position en Ishares Edge MSCI World Minimum Volatility ETF a été soldée et investie en Ishares Nasdaq 100 ETF. Fin février, une approche plus dynamique et « risk-on » a été donnée via l'ETF Ishares Edge World Momentum. Cet achat a été financé par la réduction de la position du fonds le plus exposé aux petites valeurs : le fonds Kempen (Lux) Global Small Cap. Début avril, des profits ont été pris sur la moitié de la position dans l'ETF Ishares Edge World Momentum. En mai, à titre de diversification et après un léger recul des marchés, une partie de cette vente a été redéployée sur la technologie chinoise par le bais d'un ETF HSBC Hang Seng Tech. Les liquidités ont, quant à elles, oscillé entre 4 et 1%.

5.1.8 . Politique future

La combinaison d'une croissance bénéficiaire solide, d'une inflation maîtrisée et d'une demande soutenue des consommateurs a été le principal moteur de la performance positive des marchés boursiers au premier semestre 2024, malgré quelques incertitudes géopolitiques. Les secteurs de la technologie et de la communication ont particulièrement surperformé et permis aux actions de croissance de tirer leur épingle du jeu. Le second semestre s'annonce sans aucun doute sous le signe d'une volatilité accrue en raison d'un agenda chargé comprenant l'élection américaine, des relations sino-américaines tendues, ainsi qu'une éventuelle révision des baisses de taux d'intérêts par les banques centrales en fonction des indicateurs macroéconomiques. Néanmoins, une fois que la situation se sera stabilisée et que les incertitudes auront été levées après le 5 novembre, il est envisageable qu'un traditionnel rallye de fin d'année se manifeste.

5.1.9 . Indicateur synthétique de risque

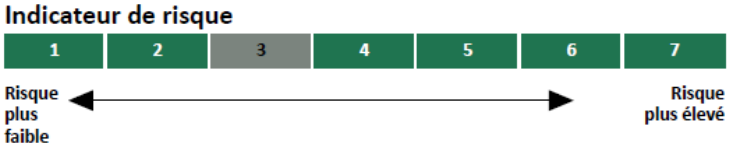

L'indicateur de risque se fonde sur l'hypothèse selon laquelle vous conservez le produit pendant 5 an(s). Ce produit n'a pas de date d'échéance.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe dotée d'un niveau de risque faible à moyen.

A partir du 1er janvier 2023, le niveau de risque de chaque compartiment est représenté par un indicateur synthétique de risque qui classe chaque compartiment sur une échelle numérique allant de 1 (niveau de risque le plus faible) à 7 (niveau de risque le plus élevé). Cet indicateur synthétique est calculé conformément aux dispositions du règlement délégué (UE) 2017/653 et est affiché dans le document d'informations clés pour l'investisseur. L'indicateur synthétique de risque est un guide du niveau de risque du compartiment concerné par rapport aux autres. L'indicateur montre la probabilité que les investisseurs soient perdants dans le compartiment en raison de l'évolution du marché ou que les investisseurs ne puissent pas être remboursés.

5.2 . BILAN

	Au 30.06.24 (en EUR)	Au 30.06.23 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	**49.928.325,17**	**52.135.407,15**
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	**49.980.126,09**	**51.577.888,91**
E. OPC à nombre variable de parts	49.980.126,09	51.577.888,91
III. Créances et dettes à plus d'un an	**-4.593,46**	
B. Dettes	-4.593,46	
IV. Créances et dettes à un an au plus	**-71.401,11**	**157.405,54**
A. Créances		
a. Montants à recevoir		159.658,95
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-71.401,11	-2.253,41
V. Dépôts et liquidités	**204.422,89**	**595.324,62**
A. Avoirs bancaires à vue	204.422,89	595.324,62
VI. Comptes de régularisation	**-180.229,24**	**-195.211,92**
C. Charges à imputer (-)	-180.229,24	-195.211,92
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**49.928.325,17**	**52.135.407,15**
A. Capital	49.785.434,22	53.108.691,70
B. Participations au résultat	-22.991,74	-27.308,42
C. Résultat reporté	-1.026.539,76	-2.318.478,93
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	1.192.422,45	1.372.502,80

5.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 30.06.24 (en EUR)	Au 30.06.23 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	**1.474.871,09**	**1.442.772,03**
E. OPC à nombre variable de parts	1.371.942,83	1.643.185,16
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	102.928,26	-200.413,13
II. Produits et charges des placements	**84.260,69**	**311.542,70**
A. Dividendes	48.481,12	273.351,79
B. Intérêts		
b. Dépôts et liquidités	10.412,28	13.387,81
F. Autres produits provenant des placements	25.367,29	24.803,10
III. Autres produits	**13,27**	**13,70**
B. Autres	13,27	13,70
IV. Coûts d''exploitation	**-371.147,59**	**-381.825,63**
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-2.247,56	-6.046,93
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-3.990,11	-4.230,60
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-319.100,43	-325.214,53
Classe A	-11.810,91	-12.804,19
Classe B	-4.070,17	-3.777,50
Classe de base	-303.219,35	-308.632,84
b. Gestion administrative et comptable	-9.321,62	-9.775,80
E. Frais administratifs (-)	-4.475,16	-1.511,44
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-2.013,65	-3.729,62
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-10.413,88	-10.792,62
H. Services et biens divers (-)	-16.846,68	-11.863,43
J. Taxes	-595,66	-6.251,84
Classe A	-26,48	-343,94
Classe B	-15,57	-129,66
Classe de base	-553,61	-5.778,24
K. Autres charges (-)	-2.142,84	-2.408,82
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	**-286.873,63**	**-70.269,23**
Sous Total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	**1.187.997,46**	**1.372.502,80**
VI. Impôts sur le résultat	**4.424,99**	
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	**1.192.422,45**	**1.372.502,80**

5.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

5.4.1 . Composition des actifs au 30.06.24

Dénomination	Quantité au 30.06.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE							
AXA WORLD FD VAR GLB INFL BONDS -I- CAP	9.250	EUR	146,57	1.355.772,50	0,12%	2,71%	2,71%
BLUEBAY GLOBAL HY ESG BD FD K AIDIV DIS	23.838,69	EUR	78,89	1.880.634,41	0,39%	3,76%	3,77%
GSF III EMERGING MARK DEBT HC IH1CE	668,69	EUR	5.163,68	3.452.911,51	0,06%	6,91%	6,91%
GSF III EURO BOND ICE	5.386,45	EUR	533,31	2.872.648,72	0,52%	5,75%	5,75%
GSF III EURO SUST CRT EX FINANCIALS ICE	341	EUR	7.849,60	2.676.713,60	0,81%	5,36%	5,36%
GSF III GREEN BOND ICE	390	EUR	4.750,79	1.852.808,10	0,07%	3,71%	3,71%
ISHARES USD TREASURY BOND 7 10YR UED	14.000	EUR	159,42	2.231.880,00	0,03%	4,47%	4,47%
NAGELMACKERS INSTIT FIX 2027 N CAP	144,43	EUR	10.069,06	1.454.274,34	3,72%	2,91%	2,91%
NAGELMACKERS INSTIT MEDIUM TERM SHS N	336	EUR	9.907,08	3.328.778,88	6,26%	6,66%	6,67%
NAGELMACKERS SUST EUR CORP BDS FD N CAP	124	EUR	9.206,05	1.141.550,20	1,16%	2,28%	2,29%
NAG INSTIT VARIABLE TERM SHS N	764	EUR	8.852,81	6.763.546,84	4,28%	13,53%	13,55%
NORDEA 1-EUR HY ST BD-BI EUR	16.214,79	EUR	125,13	2.028.922,62	0,21%	4,06%	4,06%
THREADNEEDLE EUROPEAN SOCIAL BOND LE	274.097	EUR	9,76	2.674.364,43	0,53%	5,35%	5,36%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				33.714.806,15		67,46%	67,52%
OPC-Obligations				33.714.806,15		67,46%	67,52%
HSBC HANG SENG TECH UCITS ETF CAP	52.000	EUR	4,59	238.602,00	0,01%	0,48%	0,48%
ISHARES NASDAQ 100 UCITS ETF	876	USD	1.134,40	927.207,28	0,01%	1,85%	1,86%
Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA				1.165.809,28		2,33%	2,34%
ABN PARNASS US ESG EQT I USD	8.793	USD	234,44	1.923.457,98	0,04%	3,85%	3,85%
GSF III EMER MARK ENH IND SUS EQ ICE	262	EUR	5.629,76	1.474.997,12	0,10%	2,95%	2,95%
GSF III EUROPE ENH IND SUS EQ ICE	66	EUR	7.632,77	503.762,82	0,11%	1,01%	1,01%
GSF III EUROPE SUSTAINABLE EQUITY ICE	111	EUR	12.624,42	1.401.310,62	0,28%	2,80%	2,81%
GSF III GLOBAL SUSTAINABLE EQ ICE	3.402,75	EUR	806,98	2.745.952,81	0,15%	5,50%	5,50%
GSF III NORTH AMERICA ENH IND SUS EQ ICU	345,91	USD	8.987,32	2.900.663,30	0,18%	5,80%	5,81%
KEM ITL L GL SC -I- CAP	244,22	EUR	2.730,11	666.747,46	0,04%	1,33%	1,34%
NAGELMACKERS EUROP REAL ESTATE FD N	7.038	EUR	124,12	873.556,56	1,05%	1,75%	1,75%
NAG EQUITY SMALL & MID CAP N	8.127	EUR	173,27	1.408.165,29	1,23%	2,82%	2,82%
SPARINVEST ETHICAL GLOBAL VALUE-EUR I-	4.035	EUR	297,62	1.200.896,70	0,12%	2,40%	2,40%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				15.099.510,66		30,21%	30,24%
OPC-Actions				16.265.319,94		32,54%	32,58%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				49.980.126,09		100,00%	100,10%
TOTAL PORTEFEUILLE				49.980.126,09		100,00%	100,10%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		204.422,89			0,41%
Avoirs bancaires à vue				204.422,89			0,41%
DEPOTS ET LIQUIDITES				204.422,89			0,41%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				-71.401,11			-0,14%
AUTRES				-184.822,70			-0,37%
TOTAL DE L'ACTIF NET				49.928.325,17			100,00%

5.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Belgique	29,95%
Irlande	6,80%
Italie	4,06%
Luxembourg	59,19%
TOTAL	**100,00%**

Par secteur	
Fonds d'investissement	100,00%
TOTAL	**100,00%**

Par devise	
EUR	88,49%
USD	11,51%
TOTAL	**100,00%**

5.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre
Achats	4.670.672,33
Ventes	7.578.681,65
Total 1	12.249.353,98
Souscriptions	409.097,00
Remboursements	4.415.231,64
Total 2	4.824.328,64
Moyenne de référence de l'actif net total	51.329.378,38
Taux de rotation	14,47%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS BANK, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C b320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

5.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe A

Période	Evolution du nombre d"actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2022		493,00			1.499,12	1.583,01	3.082,13		502.559,27			2.742.143,61	898,98	880,90
2023					1.499,12	1.583,01	3.082,13					2.935.849,69	962,48	943,13
01.01.24 - 30.06.24				601,26	1.499,12	981,75	2.480,87				570.771,37	2.389.929,47	986,58	927,86

Classe B

Période	Evolution du nombre d"actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
2022			1.200,00			1.032.697,59	860,58
2023			1.200,00			1.107.861,01	923,22
01.01.24 - 30.06.24			1.200,00			1.136.729,87	947,27

Classe de base

Période	Evolution du nombre d"actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2022	2.515,34	27.014,99	14.174,33	19.994,73	82.227,16	192.050,30	274.277,46	1.006.678,72	2.762.406,69	5.666.772,00	1.989.932,07	48.460.623,91	373,56	92,39
2023	1.807,79	14.621,34	7.774,93	13.606,30	76.260,02	193.065,34	269.325,36	694.758,88	1.381.621,68	2.964.583,65	1.280.488,88	49.425.163,16	398,56	98,57
01.01.24 - 30.06.24	424,76	2.398,01	4.286,69	21.438,63	72.398,09	174.024,72	246.422,81	171.009,45	238.087,55	1.726.971,17	2.117.489,10	46.401.665,83	407,83	96,97

5.4.5 . Performances

* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel, l'exercice comptable s'entend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

* Classe de base : diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR):

* Classes A et B : diagramme en bâtons avec rendement annuel des 5 dernières années (en % et calculés en EUR):

Classe A

Rendement annuel

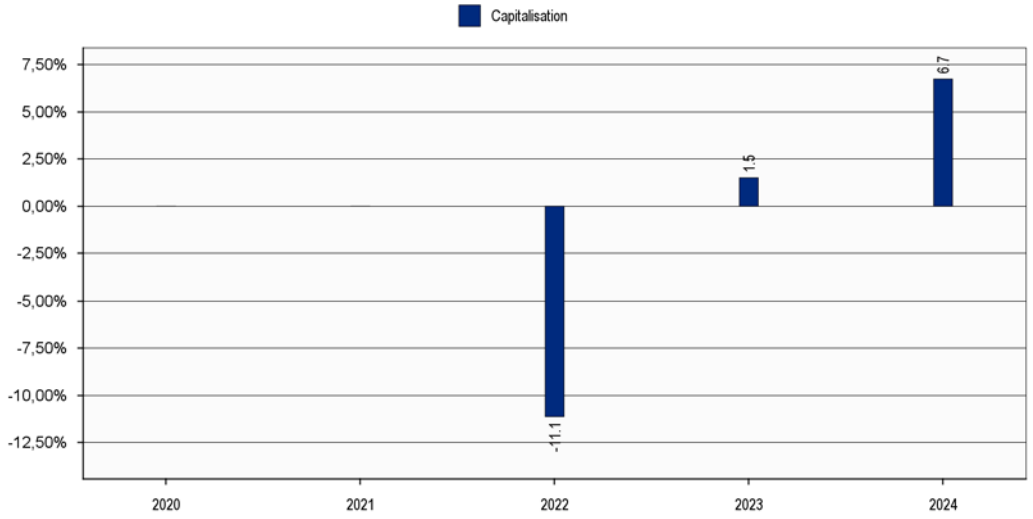

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an	3 ans
Part	Part
6,74% (en EUR)	-1,25% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

Classe B

Rendement annuel

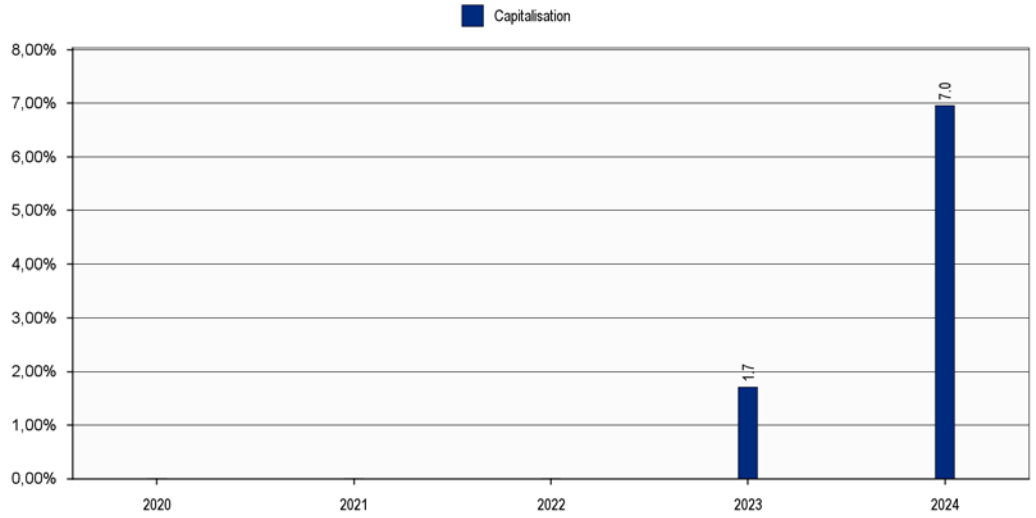

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an
Part
6,96% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

Classe de base

Rendement annuel

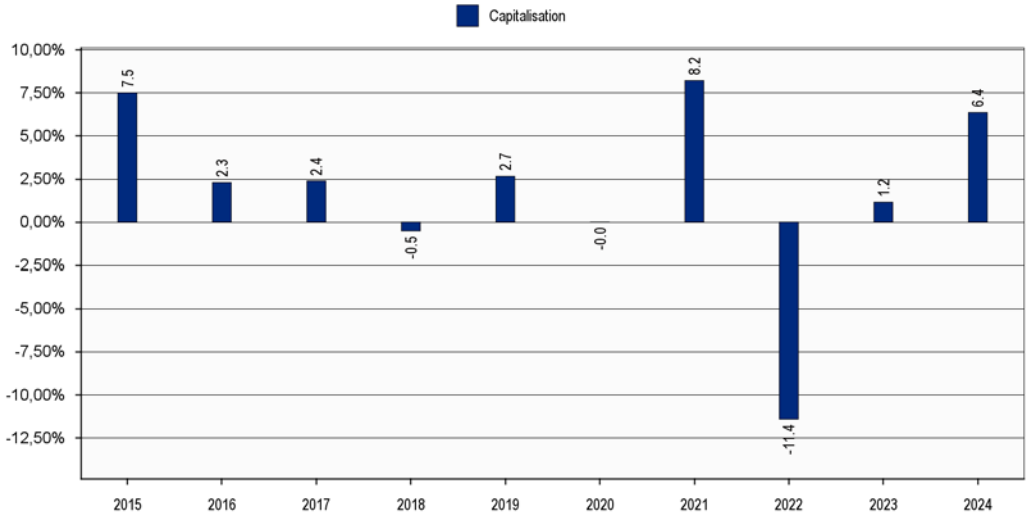

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Part	Part	Part	Part
6,37% (en EUR)	-1,59% (en EUR)	0,62% (en EUR)	1,72% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

5.4.6 . Frais

Frais récurrents

- Classe de base – Part de capitalisation (BE0173446106): 1,82%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,81%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le	0,01%

	montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	

- Classe de base – Part de distribution (BE6311055410) : 1,82%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,81%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,01%

- Classe “A” – Part de capitalisation (BE6325669081) : 1,47%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,46%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,01%

- Classe “A” – Part de distribution (BE6325671103) : 1,46%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,45%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,01%

- Classe “B” – Part de capitalisation (BE6325670097) : 1,27%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,26%

Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,01%

5.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Produits et charges des placements

Le poste « II. F. Autres produits provenant des placements » du compte de résultats est composé des rétrocessions reçues sur les sous-jacents détenus en portefeuille.

NOTE 2 - Autres produits

La section « III. B. Autres » du compte de résultats comprend la compensation CSDR.

NOTE 3 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

NOTE 4 – Impôts sur le résultat

Le poste « VI. Impôt sur le résultat » du compte de résultats est positif car le montant de l'impôt payé en 2024 était inférieure à la provision.

NOTE 5 - Pourcentage maximal de frais de gestion

La commission de gestion pour le gestionnaire de portefeuille à charge du compartiment s'élève respectivement à 1,25% sur une base annuelle pour la classe de base, 0,90% pour la classe A et 0,70% pour la classe B. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions à la performance, à charge de l'OPC dans laquelle le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

6 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS MULTIFUND FULL EQUITIES

6.1 . RAPPORT DE GESTION

6.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le compartiment NAGELMACKERS MULTIFUND FULL EQUITIES a été lancé le 28 avril 1993.

Période et prix de souscription initiale :

- Part de capitalisation-classe de base : le 28/04/1993 au prix de 123,95 EUR par part.
- Part de distribution-classe de base : le 28/04/1993 au prix de 100,00 EUR par part.

6.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

6.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

La gestion du compartiment NAGELMACKERS MULTIFUND FULL EQUITIES vise un Return aussi bon que possible à long terme, accompagné d'une grande volatilité, typique des marchés boursiers. La gestion de ce compartiment est caractérisée par une répartition des actifs qui se concentre presque exclusivement, sur des actions.

Le compartiment est géré de manière active

Il n'y a aucune protection de capital ni garantie de capital pour ce compartiment ou pour ses actionnaires.

Le compartiment promeut des caractéristiques écologiques et sociales mais ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

Catégories d'actifs autorisés

Les actifs sont principalement, investis dans des fonds d'action ensuite, dans des fonds monétaires. Les investissements sont conformes aux règles prévues dans l'arrêté royal du 12 novembre 2012, relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/EG. Le compartiment investira principalement dans des actions d'autres organismes de placement collectif.Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions de performance, à charge de l'OPC dans lequel le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

Sélection des fonds de placement

Une première sélection est effectuée, à partir de l'univers des fonds de placement qui répondent aux souhaits en matière de catégorie, de style et de région d'investissement, sur base d'une analyse quantitative du rendement et du risque. Le choix définitif dépend principalement de l'évaluation du processus d'investissement qui doit également intégrer des critères ESG dans la sélection des instruments et la construction du portefeuille. Les stratégies peuvent consister en une combinaison de filtrages positifs et négatifs ou via un actionnariat actif et un dialogue avec les sociétés dans lesquelles le fonds de placement investit. En outre, les gestionnaires sont filtrés sur base de leur expérience et de leur connaissance, le bien-fondé de la philosophie d'investissement est examiné et son application est vérifiée. De plus, on évalue si le fonds d'investissement s'inscrit dans le portefeuille existant.

Dans l'univers des ETF et trackers disponibles, nous examinons d'abord quels fournisseurs peuvent se qualifier : d'une part sur le plan organisationnel, mais d'autre part également en fonction des produits qu'ils proposent et de leurs compétences clés. Les ETF sont également filtrés sur la base de l'intégration de critères ESG par le biais d'un filtrage positif et négatif ou la poursuite d'un objectif durable spécifique, comme la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Par la suite, la façon dont le benchmark de référence est copié est examinée, avec un compromis particulier entre la réplication synthétique ou physique - cette dernière étant préférée dans la majorité des cas. Enfin, les ETF eux-mêmes font l'objet d'un examen quantitatif approfondi à 2 niveaux : sur la base des paramètres de marché (liquidité, spread bid-ask, tracking error, etc.) et sur la base des coûts (taxes comprises), le ratio de frais et l'impact fiscal permettant de déterminer le choix final d'ETF.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux

La stratégie prend en compte certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG - Environment, Social, Governance). Conformément à l'application du règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, le compartiment appartient à la catégorie visée à l'Article 8. Le compartiment promeut des caractéristiques écologiques et sociales mais ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

Ce compartiment investit au moins 80% (par le biais d'OPCVM ou d'OPC) dans des fonds obligataires ou d'actions qui doivent intégrer des critères ESG via une combinaison de filtrage positif et négatif ou d'actionnariat actif qui :

- Soit sont catégorisés Article 8 selon la classification SFDR (sur la base des informations contenues dans le Prospectus et le DICI), qui intègrent donc au moins des accents sociaux et écologiques dans leur processus, et peuvent même de préférence obtenir un score supérieur sur plusieurs de ces caractéristiques sociales et / ou écologiques, en fonction de l'orientation du fonds sous-jacent respectif ;

- Soit sont catégorisés Article 9 selon la classification SFDR (sur la base des informations contenues dans le Prospectus et le DICI);

- Soit conforment au label Febelfin Towards Sustainability ;

- Soit combinent plusieurs des caractéristiques mentionnées ci-dessus.

En conséquence, au moins 80% de ce compartiment sera constitué de fonds qui :

- Soit appliquent une intégration ESG étendue (avec filtre ISR (Investissements socialement responsable)).

- Soit ont l'investissement d'impact comme objectif d'investissement.

Les fonds (OPCVM ou OPC) qui ne répondraient pas aux critères susmentionnés (Article 8, Article 9, label Towards Sustainability de Febelfin ou une combinaison de ceux-ci), doivent respecter au moins les éléments suivants dans leur processus :

- Une politique d'embargo et de sanctions internationales qui exclut les pays (et leurs entreprises) dans lesquels des investissements peuvent être réalisés sur la base de sanctions imposées par les Nations Unies, les États-Unis ou la Communauté européenne.

- Les principes du Pacte mondial des Nations Unies : ce sont 10 principes basés sur la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et la Convention des Nations Unies contre la corruption.

- Exclusion des entreprises impliquées dans la production d'armes controversées (y compris les armes à sous-munitions, les mines terrestres et l'uranium), conformément à la législation belge.

- Exclusion basée sur la « liste noire » comme indiquée dans la politique « Towards Sustainability » de Febelfin.

Pour les ETF qui n'appartiennent pas aux 80% mentionnés ci-dessus, l'exigence minimale sera que l'émetteur respectif de l'ETF souscrive à l'UNPRI.

Les restrictions et critères d'investissement mentionnés ci-dessus relatifs à l'approche d'investissement durable du compartiment font l'objet d'une évaluation et d'un suivi constants par le Gestionnaire. Il sera fait usage de données provenant de fournisseurs de données externes et de logiciels spécialisés.

Au moins une fois par trimestre, il sera également vérifié si chaque OPCVM / OPC sous-jacent est (toujours) qualifié de fonds Article 8, Article 9 ou de fonds Towards Sustainability. Si tel n'était plus le cas pour un OPCVM / OPC spécifique et que cela conduirait à ce que le compartiment ne respecte plus la pondération minimum stipulée de 80%, cela conduira à la vente de l'OPCVM / OPC concerné.

Règlement Taxonomie

Le compartiment n'a pas pour objectif d'investir dans des investissements durables tels que définis par le SFDR et n'investit donc pas dans des investissements durables sur le plan environnemental tels que définis par le règlement Taxonomie (pourcentage d'investissements alignés selon le règlement Taxonomie : 0%). Les investissements sous-jacents de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Volatilité

La volatilité de la valeur nette d'inventaire peut être élevée du fait de la composition du portefeuille.

Opérations autorisées sur instruments financiers dérivés

On peut, en outre, utiliser des dérivés dans les limites fixées par le conseil d'administration et en respectant les dispositions prévues dans la loi et la réglementation en vigueur. Les opérations sur produits dérivés servent tant à couvrir les risques qu'à atteindre des objectifs d'investissement. L'utilisation de dérivés peut donc avoir à la fois un effet positif et/ou négatif sur le profil de risque du compartiment.

Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

La couverture de la devise peut se faire si l'exposition dans une devise donnée, s'écarte considérablement de la composition souhaitée du portefeuille. Les coûts dépendent de la différence entre le taux d'intérêt de l'EUR et de la monnaie dont le risque est couvert.

Prêt d'instruments financiers

Le compartiment se réserve le droit de prêter des instruments financiers. Dans ce cas, le prospectus sera adapté.

6.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

6.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

6.1.6 . Indice et benchmark

L'indice de référence (benchmark) est l'indice MSCI World Index Total Return (exprimé en euros Bloomberg ticker M1WO). L'indice de référence reflète le rendement des placements diversifiés à l'échelle internationale en actions sans exposition aux marchés émergents. Cet indicateur ne constitue pas une démarcation restrictive de l'univers des placements. Cet indice n'est utilisé que pour le calcul de la commission de performance et non pas pour la composition du portefeuille. La composition du compartiment peut donc s'écarter significativement de cet indice de référence. Les investissements en dehors de l'indice de référence sont autorisés, l'indice de référence ne restreint pas l'univers d'investissement. L'indice de référence n'est pas construit à l'aide de filtres ESG.

MSCI Limited est reconnu comme gestionnaire et fournisseur de l'indice de référence par l'Autorité européenne des marchés financiers (ESMA).

La Sicav a pris des mesures si l'indice de référence subit une modification majeure ou si l'on cesse de fournir l'indice de référence. Ces mesures fournissent un aperçu de l'indice de référence actuellement applicable, de son alternative, du choix d'un autre indice et de sa motivation. Enfin, on indique également quelle autre solution s'appliquerait lorsque MSCI cesse de fournir des indices ou ne se conforme plus à la législation applicable et conséquemment, ne peut plus satisfaire en tant que fournisseur et gestionnaire. Un ajustement de l'indice de référence sera toujours porté à la connaissance conformément à la législation applicable. La procédure complète est disponible gratuitement sur demande écrite adressée à Nagelmackers.

Tracking error

La tracking-error est la volatilité annualisée des différences entre les rendements de la part de référence et de l'indice suivi.

Cet indicateur mesure le risque qu'ont les performances de la part de référence de s'éloigner de celles de son indice de référence.

- Classe de base part de capitalisation (BE0173445090) : 3,45%.

6.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

Rendement

Le fonds **Nagelmackers Multifund Full Equities** (Base – Cap) a réalisé un rendement de 9,87% durant le premier semestre 2024.

Rétrospective

La **pondération des actions** a augmenté au cours du premier semestre 2024 en passant de 98 à 99%. L'indice mondial des actions (MSCI ACWI) a augmenté de 15,2% alors que l'indice mondial des actions « value » (+9,7%) s'est nettement moins bien comporté que l'indice mondial des actions « growth » (+20%). Notons enfin que l'indice MSCI ACWI SRI se contente d'un rendement de 11,5% sur la période. Au niveau régional, les marchés boursiers américains (+18,6%) ont mené la danse. Les marchés européens et émergents ont dû se contenter de rendements de respectivement +9,6% et +11,1% en euros.

En janvier, le choix fut de surpondérer la technologie au sein du portefeuille: la position dans le fonds Kempen (Lux) Global Small Cap été soldée et investie en Ishares Nasdaq 100 ETF. Fin février, une position dans l'iShares Edge World Momentum ETF a été constituée. En revanche, un fonds plus exposé aux petites valeurs, Wellington Global Impact, a été totalement liquidé et le fonds Sparinvest Ethical Global Value a été réduit.

Début avril, des profits ont été pris sur la moitié de la position dans l'ETF Ishares Edge World Momentum. En mai, à titre de diversification et après un léger recul des marchés, une partie de cette vente a été redéployée sur la

technologie chinoise par le bais d'un ETF HSBC Hang Seng Tech et sur la technologie américaine via le iShares Nasdaq 100 ETF. Les liquidités ont, quant à elles, oscillé entre 2 et 1% sur le semestre.

En termes de performance au sein des fonds actifs, le fonds ABN AMRO Funds - Parnassus US ESG Equities a été le plus performant, avec une hausse de 15,3% suivi de près par le fonds Goldman Global Sustainable Equity (+13,8%). En revanche, les fonds Nagelmackers China New Economy et Nagelmackers European Real Estate ont clôturé le premier semestre avec une performance négative, de l'ordre de 2 à 3%. Alors que le fonds Nagelmackers China New Economy a souffert de la faiblesse des marchés boursiers en Chine et à Hong-Kong, le fonds Nagelmackers European Real Estate est resté à la traîne, principalement en raison du resserrement des taux d'intérêt et de son impact sur les actions immobilières.

6.1.8 . Politique future

La combinaison d'une croissance bénéficiaire solide, d'une inflation maîtrisée et d'une demande soutenue des consommateurs a été le principal moteur de la performance positive des marchés boursiers au premier semestre 2024, malgré quelques incertitudes géopolitiques. Les secteurs de la technologie et de la communication ont particulièrement surperformé et permis aux actions de croissance de tirer leur épingle du jeu. Le second semestre s'annonce sans aucun doute sous le signe d'une volatilité accrue en raison d'un agenda chargé comprenant l'élection américaine, des relations sino-américaines tendues, ainsi qu'une éventuelle révision des baisses de taux d'intérêts par les banques centrales en fonction des indicateurs macroéconomiques. Néanmoins, une fois que la situation se sera stabilisée et que les incertitudes auront été levées après le 5 novembre, il est envisageable qu'un traditionnel rallye de fin d'année se manifeste.

6.1.9 . Indicateur synthétique de risque

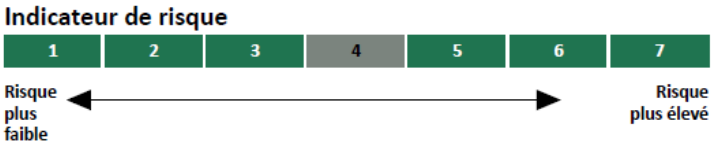

L'indicateur de risque se fonde sur l'hypothèse selon laquelle vous conservez le produit pendant 7 an(s). Ce produit n'a pas de date d'échéance.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe dotée d'un niveau de risque moyen.

A partir du 1er janvier 2023, le niveau de risque de chaque compartiment est représenté par un indicateur synthétique de risque qui classe chaque compartiment sur une échelle numérique allant de 1 (niveau de risque le plus faible) à 7 (niveau de risque le plus élevé). Cet indicateur synthétique est calculé conformément aux dispositions du règlement délégué (UE) 2017/653 et est affiché dans le document d'informations clés pour l'investisseur. L'indicateur synthétique de risque est un guide du niveau de risque du compartiment concerné par rapport aux autres. L'indicateur montre la probabilité que les investisseurs soient perdants dans le compartiment en raison de l'évolution du marché ou que les investisseurs ne puissent pas être remboursés.

6.2 . BILAN

	Au 30.06.24 (en EUR)	Au 30.06.23 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	**103.372.478,19**	**94.032.925,70**
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	**103.029.205,09**	**91.590.638,57**
E. OPC à nombre variable de parts	103.029.205,09	91.590.638,57
III. Créances et dettes à plus d'un an	**-9.510,27**	
B. Dettes	-9.510,27	
IV. Créances et dettes à un an au plus	**-24.225,74**	**-10.037,30**
A. Créances		
a. Montants à recevoir	36.128,41	744,19
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-60.354,15	-10.781,49
V. Dépôts et liquidités	**685.093,03**	**2.747.281,15**
A. Avoirs bancaires à vue	685.093,03	2.747.281,15
VI. Comptes de régularisation	**-308.083,92**	**-294.956,72**
C. Charges à imputer (-)	-308.083,92	-294.956,72
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**103.372.478,19**	**94.032.925,70**
A. Capital	94.014.041,00	89.752.922,87
B. Participations au résultat	-132.402,52	157.532,33
C. Résultat reporté	65.334,87	-1.655.384,65
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	9.425.504,84	5.777.855,15

6.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 30.06.24 (en EUR)	Au 30.06.23 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	**9.872.155,39**	**6.199.422,38**
E. OPC à nombre variable de parts	9.232.252,00	6.774.330,42
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	639.903,39	-574.908,04
II. Produits et charges des placements	**129.192,56**	**109.579,57**
A. Dividendes	80.680,38	48.921,40
B. Intérêts		
b. Dépôts et liquidités	16.266,97	29.910,13
F. Autres produits provenant des placements	32.245,21	30.748,04
III. Autres produits	**100,89**	**10.682,66**
B. Autres	100,89	10.682,66
IV. Coûts d''exploitation	**-583.858,98**	**-541.829,46**
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-4.213,09	-5.153,55
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-7.775,80	-7.635,41
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-514.218,10	-456.414,33
Classe de base	-514.218,10	-456.414,33
b. Gestion administrative et comptable	-20.687,11	-19.920,71
E. Frais administratifs (-)	-4.248,27	-1.476,64
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-2.244,19	-3.461,05
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-10.891,00	-12.195,11
H. Services et biens divers (-)	-16.238,76	-14.864,84
J. Taxes	1.600,10	-14.813,38
Classe de base	1.600,10	-14.813,38
K. Autres charges (-)	-4.942,76	-5.894,44
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	**-454.565,53**	**-421.567,23**
Sous Total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	**9.417.589,86**	**5.777.855,15**
VI. Impôts sur le résultat	**7.914,98**	
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	**9.425.504,84**	**5.777.855,15**

6.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

6.4.1 . Composition des actifs au 30.06.24

Dénomination	Quantité au 30.06.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE							
HSBC HANG SENG TECH UCITS ETF CAP	198.000	EUR	4,59	908.523,00	0,04%	0,88%	0,88%
ISHARES NASDAQ 100 UCITS ETF	3.973	USD	1.134,40	4.205.244,88	0,03%	4,08%	4,07%
Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA				5.113.767,88		4,96%	4,95%
ABN PARNASS US ESG EQT I USD	45.034	USD	234,44	9.851.132,35	0,21%	9,56%	9,53%
GSF III EMER MARK ENH IND SUS EQ ICE	872	EUR	5.629,76	4.909.150,72	0,33%	4,77%	4,75%
GSF III EUROPE ENH IND SUS EQ ICE	1.477	EUR	7.632,77	11.273.601,29	2,46%	10,94%	10,91%
GSF III EUROPE SUSTAINABLE EQUITY ICE	372	EUR	12.624,42	4.696.284,24	0,94%	4,56%	4,54%
GSF III GLOBAL SUSTAINABLE EQ ICE	12.648	EUR	806,98	10.206.683,04	0,56%	9,91%	9,87%
GSF III NORTH AMERICA ENH IND SUS EQ ICU	2.121	USD	8.987,32	17.785.962,88	1,10%	17,26%	17,21%
GUARDCAP GLOBAL EQTY FD I USD	61.778	USD	27,39	1.578.646,22	0,05%	1,53%	1,53%
ISHS IV MSCI WRD MOMENTUM FACT EUR	35.000	EUR	72,98	2.554.300,00	0,12%	2,48%	2,47%
KEM ITL L GL SC -I- CAP	1.000	EUR	2.730,11	2.730.110,00	0,15%	2,65%	2,64%
NAGELMACKERS CHINA NEW ECONOMY FD N CAP	213	EUR	6.707,28	1.428.650,64	4,46%	1,39%	1,38%
NAGELMACKERS EUROP REAL ESTATE FD N	22.201	EUR	124,12	2.755.588,12	3,31%	2,68%	2,67%
NAG EQUITY SMALL & MID CAP N	19.157	EUR	173,27	3.319.333,39	2,90%	3,22%	3,21%
NAG EUROPEAN EQUITY LARGE CAP -N- CAP	405	EUR	15.055,00	6.097.275,00	5,87%	5,92%	5,90%
SKAGEN GLOBAL -B-	14.976	EUR	323,57	4.845.724,42	0,14%	4,70%	4,69%
SPARINVEST ETHICAL GLOBAL VALUE-EUR I-	16.232,46	EUR	297,62	4.831.105,34	0,49%	4,69%	4,67%
UBS ETF MS EMSR -A- DIS	405.000	EUR	12,34	4.996.890,00	0,33%	4,85%	4,83%
UBS ETF UK RESP -A- GBP	110.000	GBP	16,08	2.085.699,12	0,22%	2,02%	2,02%
UBS LUX FD SOLUT MSCI JAPAN SOCIAL UEJAD	90.000	JPY	3.772,34	1.969.300,44	0,34%	1,91%	1,90%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				97.915.437,21		95,04%	94,72%
OPC-Actions				103.029.205,09		100,00%	99,67%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				103.029.205,09		100,00%	99,67%
TOTAL PORTEFEUILLE				103.029.205,09		100,00%	99,67%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		685.093,03			0,66%
Avoirs bancaires à vue				685.093,03			0,66%
DEPOTS ET LIQUIDITES				685.093,03			0,66%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				-24.225,74			-0,02%
AUTRES				-317.594,19			-0,31%
TOTAL DE L'ACTIF NET				103.372.478,19			100,00%

6.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Belgique	13,20%
Irlande	11,00%
Luxembourg	71,10%
Norvège	4,70%
TOTAL	**100,00%**

Par secteur	
Fonds d'investissement	100,00%
TOTAL	**100,00%**

Par devise	
EUR	63,63%
GBP	2,02%
JPY	1,91%
USD	32,44%
TOTAL	**100,00%**

6.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre
Achats	9.177.217,60
Ventes	11.132.084,98
Total 1	20.309.302,58
Souscriptions	2.463.189,89
Remboursements	5.033.791,42
Total 2	7.496.981,31
Moyenne de référence de l'actif net total	100.456.091,35
Taux de rotation	12,75%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS BANK, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C b320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

6.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe de base

Période	Evolution du nombre d"actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2022	29.049,40	73.770,24	5.035,62	21.217,37	103.747,87	155.404,25	259.152,12	20.173.141,49	8.206.249,30	3.530.780,92	2.363.971,38	84.647.220,81	662,91	102,13
2023	7.555,83	32.775,05	6.119,49	8.399,20	105.184,21	179.780,10	284.964,31	5.261.631,34	3.478.427,99	4.254.950,22	900.017,60	96.563.986,29	726,69	111,96
01.01.24 - 30.06.24	1.852,41	8.954,76	4.928,17	10.768,57	102.108,45	177.966,28	280.074,74	1.406.904,70	1.056.285,19	3.736.030,61	1.297.760,81	103.372.478,19	798,44	122,75

6.4.5 . Performances

* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel, l'exercice comptable s'entend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR):

Classe de base

Rendement annuel

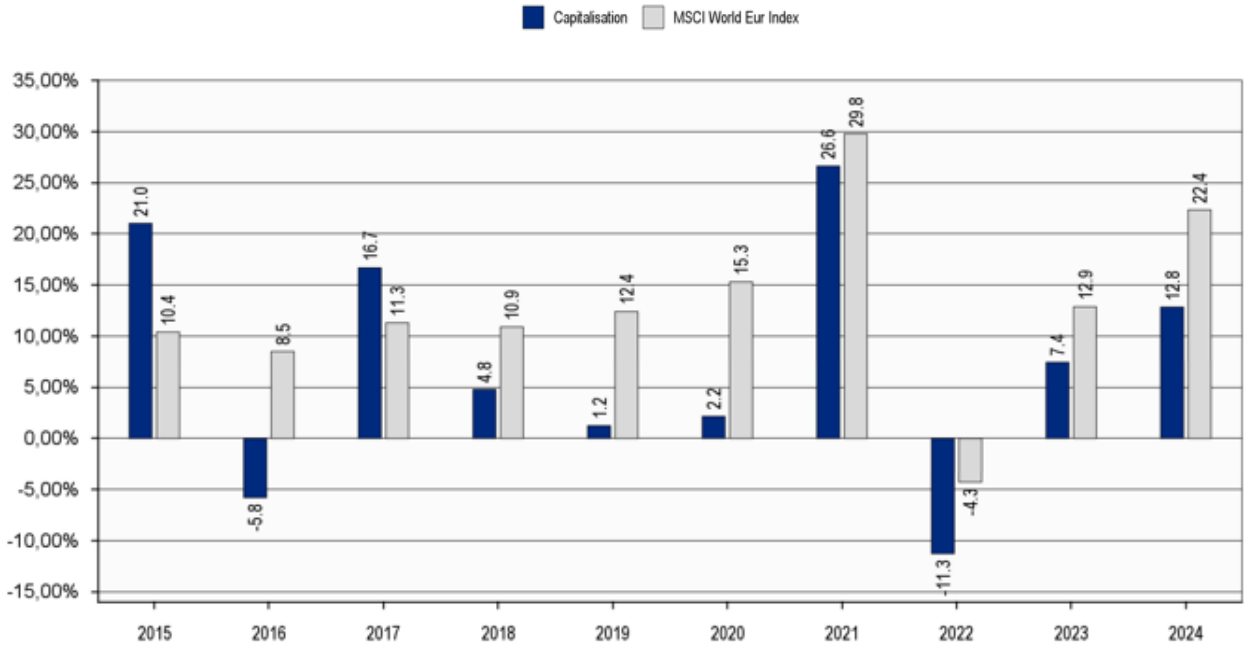

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an		3 ans		5 ans		10 ans	
Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark
12,84% (en EUR)	22,35% (en EUR)	2,46% (en EUR)	9,75% (en EUR)	6,83% (en EUR)	9,94% (en EUR)	6,98% (en EUR)	9,76% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

6.4.6 . Frais

Frais récurrents

- Classe de base – Part de capitalisation (BE0173445090): 1,52%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce	1,51%

	chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,01%

- Classe de base – Part de distribution (BE6311056426) : 1,52%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,51
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,01%

6.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Produits et charges des placements

Le poste « II. F. Autres produits provenant des placements » du compte de résultats est composé des rétrocessions reçues sur les sous-jacents détenus en portefeuille.

NOTE 2 - Autres produits

La section « III. B. Autres » du compte de résultats comprend principalement la compensation CSDR.

NOTE 3 - Taxes

Le poste « IV. J. Taxes (-) » du compte de résultats est positif pour la classe de base car le montant de la taxe OPC pour l'année 2023, payé en 2024 était plus petit que la provision, la différence a été extournée.

NOTE 4 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

NOTE 5 – Impôts sur le résultat

Le poste « VI. Impôt sur le résultat » du compte de résultats est positif car le montant de l'impôt payé en 2024 était inférieure à la provision.

NOTE 6 - Pourcentage maximal de frais de gestion

La commission de gestion pour le gestionnaire de portefeuille à charge du compartiment s'élève à 1,00% sur une base annuelle. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions à la performance, à charge de l'OPC dans laquelle le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

7 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS MULTIFUND GROWTH

7.1 . RAPPORT DE GESTION

7.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le compartiment NAGELMACKERS MULTIFUND GROWTH a été lancé le 03 avril 2000.

Période et prix de souscription initiale :

- Part de capitalisation-classe de base : le 03/04/2000 au prix de 250,00 EUR par part.
- Part de capitalisation-classe A : le 03/04/2000 au prix de 1.000,00 EUR par part.
- Part de capitalisation-classe B : le 03/04/2000 au prix de 1.000,00 EUR par part.
- Part de distribution-classe de base : le 03/04/2000 au prix de 100,00 EUR par part.
- Part de distribution-classe A : le 03/04/2000 au prix de 1.000,00 EUR par part.
- Part de distribution-classe B le 03/04/2000 au prix de 1.000,00 EUR par part.

7.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

7.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

La gestion du compartiment NAGELMACKERS MULTIFUND GROWTH vise une haute rentabilité, couplée à un risque plus élevé. La gestion de ce compartiment qui est constitué de placements mixtes, se caractérise par une répartition des actifs qui se concentre principalement, sur des actions.

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

Il n'y a pas de protection ou de garantie du capital, ni pour ce compartiment, ni pour ses actionnaires.

Le compartiment promeut des caractéristiques écologiques et sociales mais ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

Catégories d’actifs autorisés

Le compartiment investit, principalement, dans des fonds d’action et fonds d’obligations et, en plus en fonds monétaires. L'investissement dans ces différents actifs, se fait de telle manière, que le caractère dynamique se reflète toujours. Les investissements correspondent aux règles fixées par l'arrêté royal du 12 novembre 2012, relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE. Le compartiment investira principalement dans des actions d'autres organismes de placement collectif. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions de performance, à charge de l'OPC dans lequel le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

Sélection des fonds de placement

Une première sélection est effectuée, à partir de l'univers des fonds de placement qui répondent aux souhaits en matière de catégorie, de style et de région d'investissement, sur base d'une analyse quantitative du rendement et du risque. Le choix définitif dépend principalement de l’évaluation du processus d’investissement qui doit également intégrer des critères ESG dans la sélection des instruments et la construction du portefeuille. Les stratégies peuvent consister en une combinaison de filtrages positifs et négatifs ou via un actionnariat actif et un dialogue avec les sociétés dans lesquelles le fonds de placement investit. En outre, les gestionnaires sont filtrés sur base de leur expérience et de leur connaissance, le bien-fondé de la philosophie d'investissement est examiné et son application est vérifiée. De plus, on évalue si le fonds d'investissement s'inscrit dans le portefeuille existant.

Dans l'univers des ETF et trackers disponibles, nous examinons d'abord quels fournisseurs peuvent se qualifier : d'une part sur le plan organisationnel, mais d'autre part également en fonction des produits qu'ils proposent et de leurs compétences clés. Les ETF sont également filtrés sur la base de l'intégration de critères ESG par le biais d'un filtrage positif et négatif ou la poursuite d'un objectif durable spécifique, comme la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Par la suite, la façon dont le benchmark de référence est copié est examinée, avec un compromis particulier entre la réplication synthétique ou physique - cette dernière étant préférée dans la majorité des cas. Enfin, les ETF eux-mêmes font l'objet d'un examen quantitatif approfondi à 2 niveaux : sur la base des paramètres de marché (liquidité, spread bid-ask, tracking error, etc.) et sur la base des coûts (taxes comprises), le ratio de frais et l'impact fiscal permettant de déterminer le choix final d'ETF.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux

La stratégie prend en compte certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG - Environment, Social, Governance). Conformément à l'application du règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, le compartiment appartient à la catégorie visée à l'Article 8. Le

compartiment promeut des caractéristiques écologiques et sociales mais ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

Ce compartiment investit au moins 80% (par le biais d'OPCVM ou d'OPC) dans des fonds obligataires ou d'actions qui doivent intégrer des critères ESG via une combinaison de filtrage positif et négatif ou d'actionnariat actif qui :

- Soit sont catégorisés Article 8 selon la classification SFDR (sur la base des informations contenues dans le Prospectus et le DICI), qui intègrent donc au moins des accents sociaux et écologiques dans leur processus, et peuvent même de préférence obtenir un score supérieur sur plusieurs de ces caractéristiques sociales et / ou écologiques, en fonction de l'orientation du fonds sous-jacent respectif ;

- Soit sont catégorisés Article 9 selon la classification SFDR (sur la base des informations contenues dans le Prospectus et le DICI);

- Soit conforment au label Febelfin Towards Sustainability ;

- Soit combinent plusieurs des caractéristiques mentionnées ci-dessus.

En conséquence, au moins 80% de ce compartiment sera constitué de fonds qui :

- Soit appliquent une intégration ESG étendue (avec filtre ISR (Investissements socialement responsable)).

- Soit ont l'investissement d'impact comme objectif d'investissement.

Les fonds (OPCVM ou OPC) qui ne répondraient pas aux critères susmentionnés (Article 8, Article 9, label Towards Sustainability de Febelfin ou une combinaison de ceux-ci), doivent respecter au moins les éléments suivants dans leur processus :

- Une politique d'embargo et de sanctions internationales qui exclut les pays (et leurs entreprises) dans lesquels des investissements peuvent être réalisés sur la base de sanctions imposées par les Nations Unies, les États-Unis ou la Communauté européenne.

- Les principes du Pacte mondial des Nations Unies : ce sont 10 principes basés sur la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et la Convention des Nations Unies contre la corruption.

- Exclusion des entreprises impliquées dans la production d'armes controversées (y compris les armes à sous-munitions, les mines terrestres et l'uranium), conformément à la législation belge.

- Exclusion basée sur la « liste noire » comme indiquée dans la politique « Towards Sustainability » de Febelfin.

Pour les ETF qui n'appartiennent pas aux 65% mentionnés ci-dessus, l'exigence minimale sera que l'émetteur respectif de l'ETF souscrive à l'UNPRI.

Les restrictions et critères d'investissement mentionnés ci-dessus relatifs à l'approche d'investissement durable du compartiment font l'objet d'une évaluation et d'un suivi constants par le Gestionnaire. Il sera fait usage de données provenant de fournisseurs de données externes et de logiciels spécialisés.

Au moins une fois par trimestre, il sera également vérifié si chaque OPCVM / OPC sous-jacent est (toujours) qualifié de fonds Article 8, Article 9 ou de fonds Towards Sustainability. Si tel n'était plus le cas pour un OPCVM / OPC spécifique et que cela conduirait à ce que le compartiment ne respecte plus la pondération minimum stipulée de 80%, cela conduira à la vente de l'OPCVM / OPC concerné.

Règlement Taxonomie

Le compartiment n'a pas pour objectif d'investir dans des investissements durables tels que définis par le SFDR et n'investit donc pas dans des investissements durables sur le plan environnemental tels que définis par le règlement Taxonomie (pourcentage d'investissements alignés selon le règlement Taxonomie : 0%). Les investissements sous-jacents de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Particularités des obligations et titres de créance

Les actifs sont investis dans des actions d'OPC dont les investissements sous-jacents répondent aux critères suivants ou à des critères plus stricts : les obligations et titres de créance sont émis autant par des entreprises que par des autorités publiques, y compris la dette émergente et le haut rendement. Au moment de la sélection des obligations et titres de créance, toutes les échéances, toutes les devises et toutes les notations sont prises en considération.

Opérations autorisées sur instruments financiers dérivés

On peut, en outre, utiliser des dérivés dans les limites fixées par le conseil d'administration et en respectant les dispositions prévues dans la loi et la réglementation en vigueur. Lors de la sélection des contreparties aux dérivés, il n'est pas tenu compte de leur caractère socialement responsable ou non. Les opérations sur produits dérivés servent tant à couvrir les risques qu'à atteindre des objectifs d'investissement. L'utilisation de dérivés peut donc avoir à la fois un effet positif et/ou négatif sur le profil de risque du compartiment.

Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change
La couverture de la devise peut se faire si l'exposition dans une devise donnée, s'écarte considérablement de la composition souhaitée du portefeuille. Les coûts dépendent de la différence entre le taux d'intérêt de l'EUR et de la monnaie dont le risque est couvert.

Prêt d'instruments financiers

Le compartiment se réserve le droit de prêter des instruments financiers. Dans ce cas, le prospectus sera adapté.

7.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

7.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

7.1.6 . Indice et benchmark

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

7.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

Rendement

Le fonds **Nagelmackers Multifund Growth** (Base – Cap) a réalisé un rendement de 7,73% durant le premier semestre 2024.

Rétrospective

La **pondération des obligations** a oscillé entre 17,3% et 14,5% au cours du premier semestre 2024 pour terminer à 14,5% fin juin. Le marché obligataire mondial termine à l'équilibre (-0,2%) après avoir pourtant baissé de près de 1,5% fin mai. Le rendement allemand à 10 ans a commencé le semestre à un niveau de 2,02% et a clôturé à 2,49%. Les rendements américains à 10 ans ont également augmenté, passant de 3,88% à 4,39% sur la période. Début juin, il a été décidé d'augmenter la pondération des actions au sein du fonds. A cette fin, la position dans le iShares US Treasury 7-10Y a été réduite.

La **pondération des actions** a augmenté au cours du premier semestre 2024 en passant de 80,4 à 85,3%. L'indice mondial des actions (MSCI ACWI) a augmenté de 15,2% alors que l'indice mondial des actions « value » (+9.7%) s'est nettement moins bien comporté que l'indice mondial des actions « growth » (+20%). Notons enfin que l'indice MSCI ACWI SRI se contente d'un rendement de 11,5% sur la période. Au niveau régional, les marchés boursiers américains (+18,6%) ont mené la danse. Les marchés européens et émergents ont dû se contenter de rendements de respectivement +9,6% et +11,1% en euros.

En janvier, des positions en Sparinvest Ethical Global Value, Kempen (Lux) Global Small Cap et Wellington Global Impact ont été débouclées. Par ailleurs, le choix fut de surpondérer la technologie au sein du portefeuille: la position en Ishares Edge MSCI World Minimum Volatility ETF a été soldée et investie en Ishares Nasdaq 100 ETF. En février, la pondération des actions a été augmentée en investissant dans le fonds Goldman Sachs Global Sustainable Equity et le tracker UBS MSCI Japan Socially Responsible UCITS ETF. Une position dans l'Ishares Edge World Momentum ETF a également été constituée à la fin du mois de février. En revanche, un fonds plus exposé aux petites valeurs, Wellington Global Impact, a été totalement liquidé.

Début avril, des profits ont été pris sur la moitié de la position dans l'ETF Ishares Edge World Momentum. En mai, à titre de diversification et après un léger recul des marchés, une partie de cette vente a été redéployée sur la technologie chinoise par le bais d'un ETF HSBC Hang Seng Tech. Enfin, à partir des liquidités, une position a été initiée à la mi-juin dans l'ETF Xtrackers MSCI World Quality ESG traduisant une certaine confiance du comité par rapport à la bonne tenue des marchés et des entreprises clés de la technologie et de la santé surfant sur les vagues de l'IA et de l'obésité. Les liquidités ont, quant à elles, oscillé entre 4 et 1%.

7.1.8 . Politique future

La combinaison d'une croissance bénéficiaire solide, d'une inflation maîtrisée et d'une demande soutenue des consommateurs a été le principal moteur de la performance positive des marchés boursiers au premier semestre 2024, malgré quelques incertitudes géopolitiques. Les secteurs de la technologie et de la communication ont particulièrement surperformé et permis aux actions de croissance de tirer leur épingle du jeu. Le second semestre s'annonce sans aucun

doute sous le signe d'une volatilité accrue en raison d'un agenda chargé comprenant l'élection américaine, des relations sino-américaines tendues, ainsi qu'une éventuelle révision des baisses de taux d'intérêts par les banques centrales en fonction des indicateurs macroéconomiques. Néanmoins, une fois que la situation se sera stabilisée et que les incertitudes auront été levées après le 5 novembre, il est envisageable qu'un traditionnel rallye de fin d'année se manifeste.

7.1.9 . Indicateur synthétique de risque

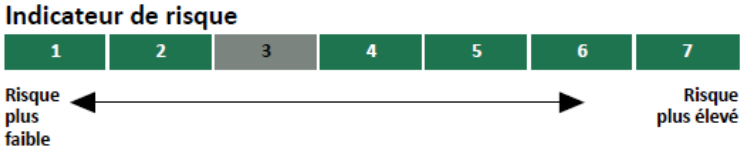

L'indicateur de risque se fonde sur l'hypothèse selon laquelle vous conservez le produit pendant 7 an(s). Ce produit n'a pas de date d'échéance.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe dotée d'un niveau de risque moyen.

A partir du 1er janvier 2023, le niveau de risque de chaque compartiment est représenté par un indicateur synthétique de risque qui classe chaque compartiment sur une échelle numérique allant de 1 (niveau de risque le plus faible) à 7 (niveau de risque le plus élevé). Cet indicateur synthétique est calculé conformément aux dispositions du règlement délégué (UE) 2017/653 et est affiché dans le document d'informations clés pour l'investisseur. L'indicateur synthétique de risque est un guide du niveau de risque du compartiment concerné par rapport aux autres. L'indicateur montre la probabilité que les investisseurs soient perdants dans le compartiment en raison de l'évolution du marché ou que les investisseurs ne puissent pas être remboursés.

7.2 . BILAN

	Au 30.06.24 (en EUR)	Au 30.06.23 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	**103.146.946,84**	**102.684.315,49**
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	**103.456.192,63**	**99.495.406,23**
E. OPC à nombre variable de parts	103.456.192,63	99.495.406,23
III. Créances et dettes à plus d'un an	**-9.489,73**	
B. Dettes	-9.489,73	
IV. Créances et dettes à un an au plus	**-29.120,13**	**-65.486,01**
A. Créances		
a. Montants à recevoir	12.024,65	6.292,06
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-41.144,77	-71.778,07
c. Emprunts (-)	-0,01	
V. Dépôts et liquidités	**162.769,15**	**3.712.673,74**
A. Avoirs bancaires à vue	162.769,15	3.712.673,74
VI. Comptes de régularisation	**-433.405,08**	**-458.278,47**
C. Charges à imputer (-)	-433.405,08	-458.278,47
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**103.146.946,84**	**102.684.315,49**
A. Capital	95.701.339,93	98.936.034,78
B. Participations au résultat	-232.754,93	-74.861,07
C. Résultat reporté	208.376,45	-1.652.785,62
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	7.469.985,39	5.475.927,40

7.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 30.06.24 (en EUR)	Au 30.06.23 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	**8.114.280,33**	**6.135.209,67**
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	-57.763,89	
E. OPC à nombre variable de parts	7.660.235,53	6.763.543,51
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	511.808,69	-628.333,84
II. Produits et charges des placements	**193.434,91**	**199.374,06**
A. Dividendes	115.426,27	105.322,26
B. Intérêts		
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	23.004,29	
b. Dépôts et liquidités	19.973,83	54.596,81
C. Intérêts d'emprunts (-)	-1.175,09	
F. Autres produits provenant des placements	36.205,61	39.454,99
III. Autres produits	**103,26**	
B. Autres	103,26	
IV. Coûts d''exploitation	**-845.969,24**	**-858.656,33**
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-4.700,96	-7.043,14
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-8.068,46	-8.143,55
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-775.181,30	-770.766,75
Classe A	-18.884,02	-18.865,00
Classe de base	-756.297,28	-751.901,75
b. Gestion administrative et comptable	-17.661,54	-17.921,04
E. Frais administratifs (-)	-4.399,55	-1.384,27
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-3.225,64	-3.672,52
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-10.878,04	-10.668,83
H. Services et biens divers (-)	-19.862,60	-15.183,45
J. Taxes	2.539,40	-16.335,29
Classe A	102,09	-567,33
Classe de base	2.437,31	-15.767,96
K. Autres charges (-)	-4.530,55	-7.537,49
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	**-652.431,07**	**-659.282,27**
Sous Total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	**7.461.849,26**	**5.475.927,40**
VI. Impôts sur le résultat	**8.136,13**	
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	**7.469.985,39**	**5.475.927,40**

7.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

7.4.1 . Composition des actifs au 30.06.24

Dénomination	Quantité au 30.06.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE							
GSF III EURO BOND ICE	4.061,02	EUR	533,31	2.165.783,64	0,39%	2,09%	2,10%
GSF III EURO SUST CRT EX FINANCIALS ICE	200	EUR	7.849,60	1.569.920,00	0,47%	1,52%	1,52%
GSF III GREEN BOND ICE	300	EUR	4.750,79	1.425.237,00	0,06%	1,38%	1,38%
ISHARES USD TREASURY BOND 7 10YR UED	13.000	EUR	159,42	2.072.460,00	0,02%	2,00%	2,01%
NAGELMACKERS INSTIT MEDIUM TERM SHS N	211	EUR	9.907,08	2.090.393,88	3,93%	2,02%	2,03%
NAGELMACKERS SUST EUR CORP BDS FD N CAP	111	EUR	9.206,05	1.021.871,55	1,03%	0,99%	0,99%
NAG INSTIT VARIABLE TERM SHS N	532	EUR	8.852,81	4.709.694,92	2,98%	4,55%	4,57%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				15.055.360,99		14,55%	14,60%
OPC-Obligations				15.055.360,99		14,55%	14,60%
HSBC HANG SENG TECH UCITS ETF CAP	199.500	EUR	4,59	915.405,75	0,04%	0,88%	0,89%
ISHARES NASDAQ 100 UCITS ETF	2.235	USD	1.134,40	2.365.648,71	0,02%	2,29%	2,29%
Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA				3.281.054,46		3,17%	3,18%
ABN PARNASS US ESG EQT I USD	46.840	USD	234,44	10.246.192,64	0,22%	9,90%	9,93%
GSF III EMER MARK ENH IND SUS EQ ICE	687	EUR	5.629,76	3.867.645,12	0,26%	3,74%	3,75%
GSF III EUROPE ENH IND SUS EQ ICE	895	EUR	7.632,77	6.831.329,15	1,49%	6,60%	6,62%
GSF III EUROPE SUSTAINABLE EQUITY ICE	296	EUR	12.624,42	3.736.828,32	0,75%	3,61%	3,62%
GSF III GLOBAL SUSTAINABLE EQ ICE	13.521,81	EUR	806,98	10.911.831,85	0,60%	10,55%	10,58%
GSF III NORTH AMERICA ENH IND SUS EQ ICU	1.750	USD	8.987,32	14.674.886,87	0,91%	14,18%	14,23%
ISHS IV MSCI WRD MOMENTUM FACT EUR	24.000	EUR	72,98	1.751.520,00	0,08%	1,69%	1,70%
KEM ITL L GL SC -I- CAP	760,14	EUR	2.730,11	2.075.265,82	0,11%	2,01%	2,01%
NAGELMACKERS CHINA NEW ECONOMY FD N CAP	134	EUR	6.707,28	898.775,52	2,81%	0,87%	0,87%
NAGELMACKERS EUROP REAL ESTATE FD N	28.768	EUR	124,12	3.570.684,16	4,29%	3,45%	3,46%
NAG EQUITY SMALL & MID CAP N	23.270	EUR	173,27	4.031.992,90	3,53%	3,90%	3,91%
NAG EUROPEAN EQUITY LARGE CAP -N- CAP	223	EUR	15.055,00	3.357.265,00	3,23%	3,25%	3,26%
SKAGEN GLOBAL -B-	14.283	EUR	323,57	4.621.493,18	0,14%	4,47%	4,48%
SPARINVEST ETHICAL GLOBAL VALUE-EUR I-	10.897,1	EUR	297,62	3.243.194,90	0,33%	3,13%	3,15%
UBS ETF MS EMSR -A- DIS	315.000	EUR	12,34	3.886.470,00	0,25%	3,76%	3,77%
UBS ETF UK RESP -A- GBP	140.000	GBP	16,08	2.654.526,15	0,28%	2,57%	2,57%
UBS LUX FD SOLUT MSCI JAPAN SOCIAL UEJAD	128.347	JPY	3.772,34	2.808.375,60	0,49%	2,71%	2,72%
XTRACKERS MSCI WLD QUALITY ESG UE XTR 1C	50.000	EUR	39,03	1.951.500,00	0,53%	1,89%	1,89%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				85.119.777,18		82,28%	82,52%
OPC-Actions				88.400.831,64		85,45%	85,70%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				103.456.192,63		100,00%	100,30%
TOTAL PORTEFEUILLE				103.456.192,63		100,00%	100,30%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		162.769,15			0,16%
Avoirs bancaires à vue				162.769,15			0,16%
DEPOTS ET LIQUIDITES				162.769,15			0,16%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				-29.120,13			-0,03%
AUTRES				-442.894,81			-0,43%
TOTAL DE L'ACTIF NET				103.146.946,84			100,00%

7.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Belgique	19,02%
Irlande	11,32%
Luxembourg	65,19%
Norvège	4,47%
TOTAL	**100,00%**

Par secteur	
Fonds d'investissement	100,00%
TOTAL	**100,00%**

Par devise	
EUR	68,34%
GBP	2,57%
JPY	2,71%
USD	26,38%
TOTAL	**100,00%**

7.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre
Achats	11.296.814,74
Ventes	16.222.357,77
Total 1	27.519.172,51
Souscriptions	1.414.182,28
Remboursements	7.535.503,26
Total 2	8.949.685,54
Moyenne de référence de l'actif net total	102.763.439,22
Taux de rotation	18,07%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS BANK, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C b320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

7.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe A

Période	Evolution du nombre d"actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2022		510,87		585,66	2.402,46	970,87	3.373,33		499.999,67		574.144,94	3.240.705,29	966,60	946,04
2023		650,00		510,87	2.402,46	1.110,00	3.512,46		639.340,00		502.492,72	3.674.863,47	1.053,32	1.030,91
01.01.24 - 30.06.24		39,71		460,00	2.402,46	689,71	3.092,17		43.723,55		470.695,00	3.485.529,58	1.134,69	1.101,17

Classe B

Période	Evolution du nombre d"actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
23.05.24 - 30.06.24	0,40		0,40	400,00		403,08	1.007,70

Classe de base

Période	Evolution du nombre d"actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2022	25.654,90	76.790,16	7.890,19	26.804,69	177.589,89	229.479,22	407.069,11	11.123.712,75	8.340.911,84	3.410.851,84	2.919.202,75	94.683.839,91	402,02	101,48
2023	13.441,15	44.884,91	27.599,83	27.912,84	163.431,20	246.451,29	409.882,49	5.634.204,57	4.727.445,50	11.642.754,67	2.948.279,02	98.459.619,63	436,35	110,15
01.01.24 - 30.06.24	2.282,31	2.995,89	8.232,94	28.953,25	157.480,57	220.493,93	377.974,49	1.031.157,23	338.901,50	3.742.094,02	3.322.714,24	99.661.014,18	469,13	116,93

7.4.5 . Performances

* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année. Pour le rapport semestriel, l'exercice comptable s'entend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

* Classe de base : diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR):

* Classes A : diagramme en bâtons avec rendement annuel des 5 dernières années (en % et calculés en EUR):

* La classe B n'ayant pas encore un exercice comptable complet, il existe trop peu de données pour fournir des indications utiles sur les performances passées.

Classe A

Rendement annuel

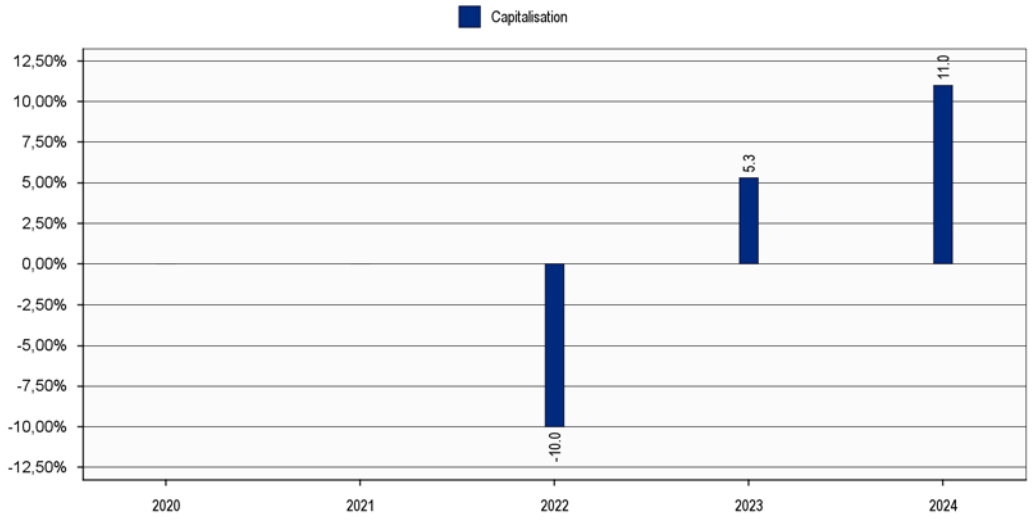

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an	3 ans
Part	Part
11,00% (en EUR)	1,70% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

Classe de base

Rendement annuel

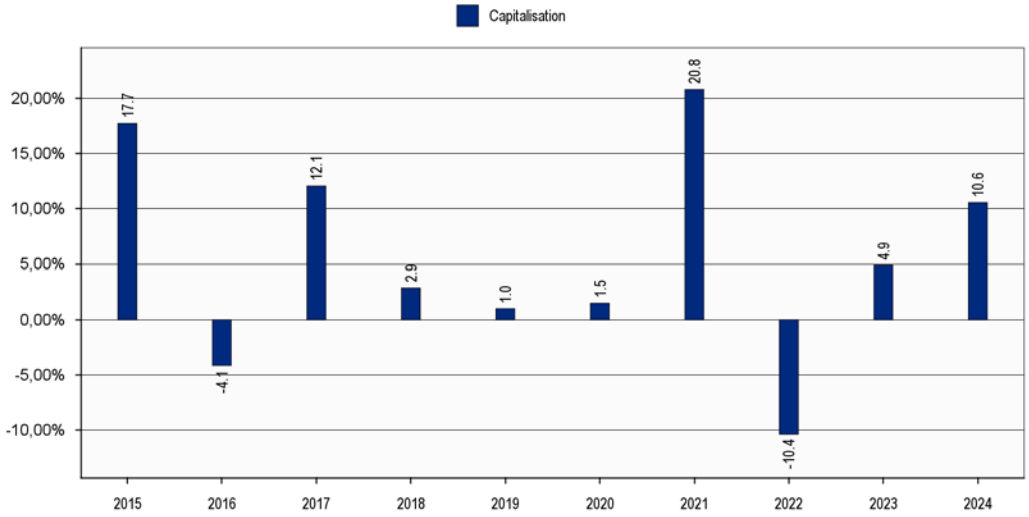

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Part	Part	Part	Part
10,56% (en EUR)	1,30% (en EUR)	4,97% (en EUR)	5,29% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

7.4.6 . Frais

Frais récurrents

- Classe de base – Part de capitalisation (BE0173448128): 1,98%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce	1,97%

	chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,01%

- Classe de base – Part de distribution (BE6311057432) : 1,98%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,97%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,01%

- Classe “A” – Part de capitalisation (BE6325730693) : 1,59%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,58%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,01%

- Classe “A” – Part de distribution (BE6325732715) : 1,57%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,56%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,01%

La classe B (BE6325731709) n'ayant pas encore un exercice comptable complet, il existe trop peu de données pour fournir des indications utiles sur les frais récurrents.

7.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Produits et charges des placements

Le poste « II. F. Autres produits provenant des placements » du compte de résultats est composé des rétrocessions reçues sur les sous-jacents détenus en portefeuille.

NOTE 2 - Autres produits

La section « III. B. Autres » du compte de résultats comprend la compensation CSDR.

NOTE 3 - Taxes

Le poste « IV. J. Taxes (-) » du compte de résultats est positif pour les classes A et classe de base car le montant de la taxe OPC pour l'année 2023, payé en 2024 était plus petit que la provision, la différence a été extournée.

NOTE 4 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

NOTE 5 – Impôts sur le résultat

Le poste « VI. Impôt sur le résultat » du compte de résultats est positif car le montant de l’impôt payé en 2024 était inférieure à la provision.

NOTE 6 - Pourcentage maximal de frais de gestion

La commission de gestion pour le gestionnaire de portefeuille à charge du compartiment s'élève respectivement à 1,50% sur une base annuelle pour la classe de base, 1,10% pour la classe A et 0,90% pour la classe B. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions à la performance, à charge de l'OPC dans laquelle le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

8 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS PREMIUM EURO BALANCED FUND

8.1 . RAPPORT DE GESTION

8.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le compartiment NAGELMACKERS PREMIUM EURO BALANCED FUND a été lancé le 31 mai 2016.

Période et prix de souscription initiale :

- Part de capitalisation-classe R : du 31/03/2016 jusqu'au 31/05/16 au prix de 100,00 EUR par part.
- Part de capitalisation-classe A : du 31/03/2016 jusqu'au 31/05/16 au prix de 1.000,00 EUR par part.
- Part de capitalisation-classe B : du 31/03/2016 jusqu'au 31/05/16 au prix de 1.000,00 EUR par part.
- Part de capitalisation-classe IC : du 31/03/2016 jusqu'au 31/05/16 au prix de 10.000,00 EUR par part.
- Part de distribution-classe R : du 31/03/2016 jusqu'au 31/05/16 au prix de 100,00 EUR par part.
- Part de distribution-classe A : du 31/03/2016 jusqu'au 31/05/16 au prix de 100,00 EUR par part.
- Part de distribution-classe B : du 31/03/2016 jusqu'au 31/05/16 au prix de 100,00 EUR par part.
- Part de distribution-classe IC : du 31/03/2016 jusqu'au 31/05/16 au prix de 100,00 EUR par part.

8.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

8.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

La gestion du compartiment se caractérise par des investissement dans une combinaison de classes d'actifs, avec un minimum de 32,5% dans des fonds d'actions. L'objectif est d'atteindre un rendement à long terme, conforme au marché, lié à un risque modéré.

Pour ce compartiment, aucun benchmark n'est appliqué et il sera géré activement.

Il n'y a aucune protection de capital ni garantie de capital pour ce compartiment ou pour ses actionnaires.

Règlement Taxonomie

Les investissements sous-jacents de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Catégories d'actifs autorisés

Le compartiment investit principalement en fonds d'actions (minimum 32,5%), fonds d'obligation, fonds immobiliers et liquidités. Le compartiment investira au minimum 75% dans des actions d'autres organismes de placement collectif (incluant les ETF). Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions de performance, à charge de l'OPC dans lequel le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

Sélection des fonds de placement

L'analyse des fonds de placement se fait sur base d'une analyse qualitative et quantitative du fonds. L'analyse quantitative porte que le rendement et les paramètres des risques, et compare le fonds avec un indice représentatif. L'analyse qualitative utilise la méthode des 7P qui filtre les points suivants :

People : l'équipe de gestion est filtrée sur base de son expérience et de sa connaissance.
Philosophy of investing (philosophie de l'investissement) : la philosophie d'investissement doit être étayée de façon académique.
Processus : l'étude de l'ensemble du processus d'investissement.
Portefeuille (constitution du portefeuille) : comment le fonds est constitué, et quels sont les instruments utilisés?
Protection of shareholders (protection des actionnaires) : les actionnaires existants sont-ils protégés ?
Performance : évaluation des rendements historiques dans différentes conditions de marché.
Principes : évaluation des caractéristiques de durabilité des fonds sous-jacents.

Opérations autorisées sur instruments financiers dérivés

On peut, en outre, utiliser des dérivés dans les limites fixées par le conseil d'administration et en respectant les dispositions prévues dans la loi et la réglementation en vigueur. Les opérations sur produits dérivés servent tant à couvrir les risques qu'à atteindre des objectifs d'investissement. L'utilisation de dérivés peut donc avoir à la fois un effet positif et/ou négatif sur le profil de risque du compartiment. Les placements sont ajustés périodiquement à la stratégie d'investissement de l'OPC. Il peut s'agir de contrats à terme, futurs, options ou swaps en rapport avec des titres, indices, devises ou intérêts ou d'autres transactions avec dérivés. Les opérations sur produits dérivés, non cotées en bourse, ne sont conclues qu'avec des institutions financières de premier rang, spécialisées dans ce type de transactions. Le compartiment vise à toujours conclure les transactions les plus ciblées, dans le cadre de la réglementation applicable et de la politique d'investissement.

Particularités des obligations et titres de créance

Les actifs sont investis en obligations et titres de créance, tant émis par des entreprises que par les autorités publiques et y compris la dette émergente et le haut rendement. Au moment de la sélection des obligations et titres de créance, toutes les échéances, toutes les devises et toutes les notations sont prises en considération. L'investissement ne concernera que des parts en OPC qui répondent à ce critère ou à des critères plus sévères.

Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

L'exposition au risque de change auquel le compartiment peut être soumis, peut être couverte. L'objectif n'est pas de couvrir systématiquement tous les risques de change en tout ou en partie. L'objectif de la couverture pour les opérations précitées suppose un lien direct entre celles-ci et les actifs à couvrir, ce qui implique, pour ce compartiment, que les opérations effectuées dans une monnaie déterminée ne peuvent dépasser la valeur d'évaluation de l'ensemble des actifs exprimé dans la même devise ni en volume, ni en durée de détention de ces actifs. Les coûts sont déterminés sur base de la différence entre le taux d'intérêt de l'EUR et la devise.

Prêt d'instruments financiers

Le compartiment se réserve le droit de prêter des instruments financiers. Dans ce cas, le prospectus sera adapté.

8.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

8.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

8.1.6 . Indice et benchmark

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

8.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

Rendement

Le fonds **Nagelmackers Premium Euro Balanced Fund** (R – Cap) a réalisé un rendement de 4.17% durant le premier semestre 2024.

Rétrospective

La **pondération des obligations** a oscillé autour entre 38,5 et 43% au cours du premier semestre 2024 pour terminer à 41%. Le marché obligataire mondial termine à l'équilibre (-0,2%) après avoir pourtant baissé de près de 1,5% fin mai. Le rendement allemand à 10 ans a commencé le semestre à un niveau de 2,02% et a clôturé à 2,49%. Les rendements américains à 10 ans ont également augmenté, passant de 3,88% à 4,39% sur la période. Dans ce contexte de hausse des taux d'intérêt au cours du premier trimestre, une position a été prise en février dans le fonds Nagelmackers Institutional Fixed Maturity 2027, axé sur les obligations d'entreprises européennes. Cette opération a été financée par la réduction de l'exposition au fonds HSBC GIF Euro High Yield. En termes de performance, les fonds en obligations à haut rendement se sont révélés être les meilleurs investissements: Bluebay High yield ESG bond et HSBC GIF Euro High yield Bond ont réalisé des performances respectives de 2,75% et 3,5%.

La **pondération des actions** a augmenté au cours du premier semestre 2024 en passant de 56% à 58,5%. L'indice mondial des actions (MSCI ACWI) a augmenté de 15,2% alors que l'indice mondial des actions « value » (+9,7%) s'est nettement moins bien comporté que l'indice mondial des actions « growth » (+20%). Les marchés européens se sont contentés de rendements de +9,6%.

En février, une partie de la position Allianz Europe Equity Growth a été vendue.

Les fonds Goldman Sachs Europe Sustainable Equity (+10,9%), Digital Funds Stars Europe (+9,4%) et Allianz Europe Equity Growth (+8,9%) ont été les plus performants. En revanche, le fonds Nagelmackers European Real Estate a clôturé le premier trimestre avec une performance négative, de l'ordre de -3%. Le fonds Nagelmackers European Real Estate est resté à la traîne, principalement en raison de la hausse des taux d'intérêt et de son impact sur les actions immobilières. Les liquidités ont, quant à elles, oscillé entre 1 et 2%.

8.1.8 . Politique future

La combinaison d'une croissance bénéficiaire solide, d'une inflation maîtrisée et d'une demande soutenue des consommateurs a été le principal moteur de la performance positive des marchés boursiers au premier semestre 2024, malgré quelques incertitudes géopolitiques. Les secteurs de la technologie et de la communication ont particulièrement surperformé et permis aux actions de croissance de tirer leur épingle du jeu. Le second semestre s'annonce sans aucun doute sous le signe d'une volatilité accrue en raison d'un agenda chargé comprenant l'élection américaine, des relations sino-américaines tendues, ainsi qu'une éventuelle révision des baisses de taux d'intérêts par les banques centrales en

fonction des indicateurs macroéconomiques. Néanmoins, une fois que la situation se sera stabilisée et que les incertitudes auront été levées après le 5 novembre, il est envisageable qu'un traditionnel rallye de fin d'année se manifeste.

8.1.9 . Indicateur synthétique de risque

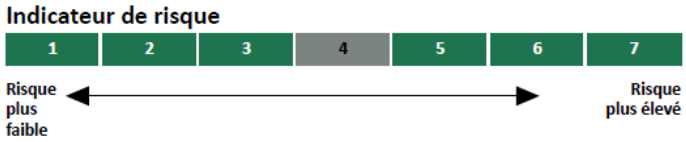

L'indicateur de risque se fonde sur l'hypothèse selon laquelle vous conservez le produit pendant 5 an(s). Ce produit n'a pas de date d'échéance.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe dotée d'un niveau de risque moyen.

A partir du 1er janvier 2023, le niveau de risque de chaque compartiment est représenté par un indicateur synthétique de risque qui classe chaque compartiment sur une échelle numérique allant de 1 (niveau de risque le plus faible) à 7 (niveau de risque le plus élevé). Cet indicateur synthétique est calculé conformément aux dispositions du règlement délégué (UE) 2017/653 et est affiché dans le document d'informations clés pour l'investisseur. L'indicateur synthétique de risque est un guide du niveau de risque du compartiment concerné par rapport aux autres. L'indicateur montre la probabilité que les investisseurs soient perdants dans le compartiment en raison de l'évolution du marché ou que les investisseurs ne puissent pas être remboursés.

8.2 . BILAN

	Au 30.06.24 (en EUR)	Au 30.06.23 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	**13.812.694,21**	**16.286.968,67**
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	**13.772.864,24**	**15.914.648,56**
E. OPC à nombre variable de parts	13.772.864,24	15.914.648,56
III. Créances et dettes à plus d'un an	**-1.270,78**	
B. Dettes	-1.270,78	
IV. Créances et dettes à un an au plus		**-102.190,00**
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)		-102.190,00
V. Dépôts et liquidités	**97.950,09**	**540.670,20**
A. Avoirs bancaires à vue	97.950,09	540.670,20
VI. Comptes de régularisation	**-56.849,34**	**-66.160,09**
C. Charges à imputer (-)	-56.849,34	-66.160,09
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**13.812.694,21**	**16.286.968,67**
A. Capital	12.302.620,86	15.692.997,39
B. Participations au résultat	-38.706,66	-214.349,01
C. Résultat reporté	921.772,84	-238.785,50
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	627.007,17	1.047.105,79

8.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 30.06.24 (en EUR)	Au 30.06.23 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	**715.803,96**	**1.112.767,90**
E. OPC à nombre variable de parts	701.974,41	1.076.906,36
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	13.829,55	35.861,54
II. Produits et charges des placements	**32.762,01**	**55.041,12**
A. Dividendes	30.615,71	45.878,36
B. Intérêts		
b. Dépôts et liquidités	2.245,49	8.547,36
C. Intérêts d'emprunts (-)	-529,40	
F. Autres produits provenant des placements	430,21	615,40
III. Autres produits		**17.095,38**
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d"acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		17.095,38
IV. Coûts d"exploitation	**-123.033,61**	**-137.798,61**
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-473,88	-2.746,22
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-1.210,76	-1.476,30
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-87.534,35	-102.174,56
Classe A		-2.325,83
Classe IC		-3.774,97
Classe R	-87.534,35	-96.073,76
b. Gestion administrative et comptable	-3.787,19	-4.252,86
E. Frais administratifs (-)	-4.323,24	-1.366,32
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-1.995,22	-2.840,96
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-10.642,99	-10.481,07
H. Services et biens divers (-)	-12.589,48	-7.828,05
J. Taxes	162,16	-3.882,92
Classe A		-108,64
Classe IC		-51,65
Classe R	162,16	-3.722,63
K. Autres charges (-)	-638,66	-749,35
Produits et charges de l'exercice (du semestre) Sous Total II + III + IV	**-90.271,60**	**-65.662,11**
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	**625.532,36**	**1.047.105,79**
VI. Impôts sur le résultat	**1.474,81**	
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	**627.007,17**	**1.047.105,79**

8.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

8.4.1 . Composition des actifs au 30.06.24

Dénomination	Quantité au 30.06.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE							
DB X-TRCK2 IBOXX SOV EUR1-3 TTL RET -1C-	1.900	EUR	165,39	314.231,50	0,03%	2,28%	2,28%
Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA				314.231,50		2,28%	2,28%
BLUEBAY HIGH YIELD BOND -BASE-	880	EUR	444,74	391.371,20	0,10%	2,84%	2,83%
BLUEBAY INV GRA BD -M- EUR	3.052	EUR	118,78	362.516,56	0,02%	2,63%	2,62%
GOLDMAN SACHS VAR GLB EME MKT DBT -I-	22.171,57	EUR	18,27	405.074,49	0,01%	2,94%	2,93%
HSBC GLOBAL HIGH YIELD BOND -IC- CAP	4.481,58	EUR	52,01	233.082,70	0,03%	1,70%	1,69%
ISHARES CORE EURO GOVT BOND ETF EUR	2.000	EUR	109,52	219.040,00	0,00%	1,59%	1,59%
ISH II ISHARES USD TREASURY BD 7 10 YEAR	155.000	EUR	4,03	624.572,50	0,01%	4,54%	4,52%
NAGELMACKERS INSTIT FIX 2027 N CAP	26,14	EUR	10.069,06	263.205,23	0,67%	1,91%	1,91%
NAGELMACKERS INSTIT MEDIUM TERM SHS N	88	EUR	9.907,08	871.823,04	1,64%	6,33%	6,31%
NAGELMACKERS SUST EUR CORP BDS FD N CAP	88	EUR	9.206,05	810.132,40	0,82%	5,88%	5,86%
NAG INSTIT VARIABLE TERM SHS N	134,76	EUR	8.852,81	1.192.995,82	0,75%	8,66%	8,64%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				5.373.813,94		39,02%	38,90%
OPC-Obligations				5.688.045,44		41,30%	41,18%
UBS ETF MSCI EMU VAL UC-A-DIS	9.000	EUR	44,41	399.645,00	0,26%	2,90%	2,89%
Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA				399.645,00		2,90%	2,89%
ALLIANZ GLB INVR RCM EUE EQ GRW -IT- EUR	175	EUR	4.821,08	843.689,00	0,02%	6,13%	6,11%
BRANDES INV FD PLC EUROPEAN VL FD -I-CAP	21.000	EUR	62,52	1.312.920,00	0,26%	9,53%	9,50%
DIGITAL FUNDS STARS EUROPE-I-	4.200	EUR	177,71	746.382,00	0,30%	5,42%	5,40%
GSF III EUROPE SUSTAINABLE EQUITY ICE	102	EUR	12.624,42	1.287.690,84	0,26%	9,35%	9,32%
ISHARES PLC-ISHARES CORE FTSE 100 UCITS	70.000	GBP	7,94	655.457,92	0,00%	4,76%	4,75%
NAGELMACKERS EUROP REAL ESTATE FD N	5.517	EUR	124,12	684.770,04	0,82%	4,97%	4,96%
NAG EQUITY SMALL & MID CAP N	4.700	EUR	173,27	814.369,00	0,71%	5,91%	5,90%
NAG EUROPEAN EQUITY LARGE CAP -N- CAP	89	EUR	15.055,00	1.339.895,00	1,29%	9,73%	9,70%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				7.685.173,80		55,80%	55,64%
OPC-Actions				8.084.818,80		58,70%	58,53%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				13.772.864,24		100,00%	99,71%
TOTAL PORTEFEUILLE				13.772.864,24		100,00%	99,71%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		97.950,09			0,71%
Avoirs bancaires à vue				97.950,09			0,71%
DEPOTS ET LIQUIDITES				97.950,09			0,71%
AUTRES				-58.120,12			-0,42%
TOTAL DE L'ACTIF NET				13.812.694,21			100,00%

8.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Belgique	43,40%
Irlande	20,42%
Luxembourg	36,18%
TOTAL	**100,00%**

Par secteur	
Fonds d'investissement	100,00%
TOTAL	**100,00%**

Par devise	
EUR	95,24%
GBP	4,76%
TOTAL	**100,00%**

8.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre
Achats	261.400,00
Ventes	2.878.655,37
Total 1	3.140.055,37
Souscriptions	18.831,39
Remboursements	2.210.761,68
Total 2	2.229.593,07
Moyenne de référence de l'actif net total	14.865.371,31
Taux de rotation	6,12%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS BANK, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C b320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

8.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe R

Période	Evolution du nombre d''actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.		Dis.
2022	9.256,53	44.863,96	162.966,86	998.938,75	4.407.365,66	15.891.762,36	97,52
2023	229,80	17.618,92	145.577,74	23.447,28	1.798.784,38	15.699.499,76	107,84
01.01.24 - 30.06.24	169,27	20.135,60	125.611,41	18.831,39	2.210.761,68	13.812.694,21	109,96

8.4.5 . Performances

* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel, l'exercice comptable s'entend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR):

Classe R

Rendement annuel

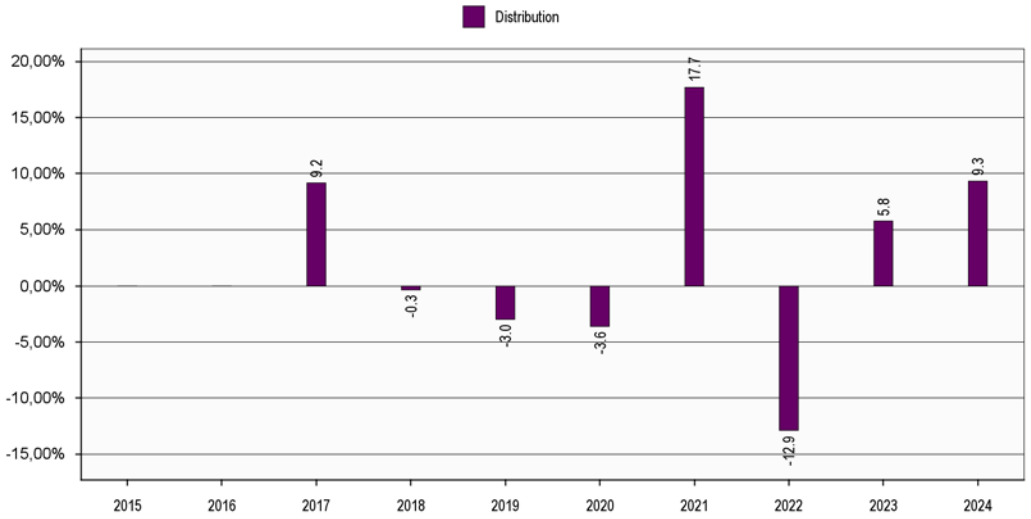

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Distribution

1 an	3 ans	5 ans
Part	Part	Part
9,31% (en EUR)	0,23% (en EUR)	2,70% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour du détachement. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(1 + P t) (1 + P t+1)...(1 + P t+n)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n) la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

P t = [α x (VNI t+1 / VNI t)] - 1

avec

P t la performance annuelle pour la première période

VNI t+1 la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$\alpha = [1 + (Dt_t / VNI\ ex_t)]\ [1+(D_{t2} / VNI\ ex_{t2}]...[1+(D_{tn} / VNIex_{tn})]$

avec

D_t, D_{t2},...D_{tn} les montants du dividende distribué durant l'année t

VNI ex_t...VNI ex_{tn} la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

8.4.6 . Frais

Frais récurrents

- Classe “R” – Part de distribution (BE6285214027) : 2,11%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	2,10%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,01%

8.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Produits et charges des placements

Le poste « II. F. Autres produits provenant des placements » du compte de résultats est composé des rétrocessions reçues sur les sous-jacents détenus en portefeuille.

NOTE 2 - Taxes

Le poste « IV. J. Taxes (-) » du compte de résultats est positif pour la classe R car le montant de la taxe OPC pour l'année 2023, payé en 2024 était plus petit que la provision, la différence a été extournée.

NOTE 3 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

NOTE 4 – Impôts sur le résultat

Le poste « VI. Impôt sur le résultat » du compte de résultats est positif car le montant de l’impôt payé en 2024 était inférieure à la provision.

NOTE 5 - Pourcentage maximal de frais de gestion

La commission de gestion pour le gestionnaire de portefeuille à charge du compartiment s'élève respectivement à 1,20% sur une base annuelle pour la classe R, 1,00% pour la classe A, 0,50% pour la classe B et 0,50% pour la classe IC. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions à la performance, à charge de l'OPC dans laquelle le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%

9 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS PREMIUM CRESCENDO FUND

9.1 . RAPPORT DE GESTION

9.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le compartiment NAGELMACKERS PREMIUM CRESCENDO FUND a été lancé le 22 mars 2011.

Période et prix de souscription initiale :

- Part de capitalisation-classe R : du 24/02/2011 jusqu'au 22/03/2011 au prix de 125,00 EUR par part.
- Part de capitalisation-classe A : du 24/02/2011 jusqu'au 22/03/2011 au prix de 125,00 EUR par part.
- Part de capitalisation-classe B : du 24/02/2011 jusqu'au 22/03/2011 au prix de 125,00 EUR par part.
- Part de capitalisation-classe IC : du 24/02/2011 jusqu'au 22/03/2011 au prix de 1.250,00 EUR par part.
- Part de distribution-classe R : du 24/02/2011 jusqu'au 22/03/2011 au prix de 100,00 EUR par part.
- Part de distribution-classe A : du 24/02/2011 jusqu'au 22/03/2011 au prix de 1.000,00 EUR par part.
- Part de distribution-classe B : du 24/02/2011 jusqu'au 22/03/2011 au prix de 1.000,00 EUR par part.

9.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

9.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

L'objectif de l'investissement est d'asseoir un rendement absolu sur un cycle de marché total. Pour atteindre cet objectif, il y a une sélection de choix de gestionnaires externes, chacun spécialisé dans leur domaine d'investissement. Le compartiment NAGELMACKERS PREMIUM CRESCENDO FUND vise à la création de valeur en investissant dans un mélange de classes d'actifs avec une minimum de 50% dans des fonds d'action de valeur mondiale. Par ailleurs, des investissements sont également réalisés dans différents fonds d'obligations et fonds alternatifs, admis dans le cadre légal.

Les fonds d'obligations peuvent investir dans différents types de gestion comme les emprunts d'Etat, obligations de société, obligations liées à l'inflation, à haut rendement et obligations émanant des pays émergents et obligations convertibles.

Les fonds alternatifs offrent une diversification complémentaire par rapport aux autres classes d'actifs. L'objectif de ces fonds est de réduire considérablement la volatilité. La transparence, la liquidité et la concentration sur la gestion du risque occupent une place centrale dans la sélection de fonds alternatifs.

Au coeur de la gestion, on retrouve le fait que ces fonds d'action doivent au minimum 40% investir en fonction du système de placement axé sur la valeur. Cela implique la reprise d'actions sous-évaluées avec une "marge de sécurité". Cela signifie que le cours acheteur doit se situer nettement sous la valeur intrinsèque de l'entreprise. À court terme, les changements de priorités nécessaires sont apportés sur base des perspectives fondamentales dans le développement des opportunités et risques financiers. À cet effet, on vise à surévaluer ou sous-évaluer certaines classes d'actifs sur base de la vision stratégique du marché et de l'estimation de ces classes d'actifs.

Pour ce compartiment, aucun benchmark n'est appliqué et il sera géré activement.

Il n'y a aucune protection de capital ni garantie de capital pour ce compartiment ou pour ses actionnaires.

Règlement Taxonomie

Les investissements sous-jacents de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Catégories d'actifs autorisés

La politique du compartiment est réalisée principalement par une répartition mondiale des actifs dans différents fonds d'action (minimum 50%).

Au coeur de la gestion, on retrouve le fait qu'au moins 40% des fonds d'actions doivent investir en fonction du système de placement axé sur la valeur (value investing). Cela implique la reprise d'actions sous-évaluées avec une "marge de sécurité". Cela signifie que le cours acheteur doit se situer nettement en-dessous de la valeur intrinsèque de l'entreprise. À court terme, les changements de priorités nécessaires sont apportés sur base des perspectives fondamentales dans le développement des opportunités et risques financiers. À cet effet, on vise à surévaluer ou sous-évaluer certaines classes d'actifs sur base de la vision stratégique du marché et de l'estimation de ces classes d'actifs.

Dans un ordre complémentaire, on peut investir en fonds obligataires, alternatifs et monétaires, liquidités et différents instruments de placement, pour autant qu'ils appuient les objectifs du compartiment et sont autorisés au regard de la législation et des règlements en vigueur.

Les fonds d'obligations peuvent investir dans différents types de gestion comme les emprunts d'Etat, obligations de société, obligations liées à l'inflation, à haut rendement et obligations émanant des pays émergents et obligations convertibles.

Les fonds alternatifs offrent une diversification complémentaire par rapport aux autres classes d'actifs. L'objectif de ces fonds est de réduire considérablement la volatilité. La transparence, la liquidité et la concentration sur la gestion du risque occupent une place centrale dans la sélection de fonds alternatifs.

Le compartiment investira au minimum 75% dans des actions d'autres organismes de placement collectif (incluant les ETF).

Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions de performance, à charge de l'OPC dans lequel le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

Sélection des fonds de placement

L'analyse des fonds de placement se fait sur base d'une analyse qualitative et quantitative du fonds. L'analyse quantitative porte que le rendement et les paramètres des risques, et compare le fonds avec un indice représentatif. L'analyse qualitative utilise la méthode des 7P qui filtre les points suivants :

People : l'équipe de gestion est filtrée sur base de son expérience et de sa connaissance.
Philosophy of investing (philosophie de l'investissement) : la philosophie d'investissement doit être étayée de façon académique.
Processus : l'étude de l'ensemble du processus d'investissement.
Portefeuille (constitution du portefeuille) : comment le fonds est constitué, et quels sont les instruments utilisés?
Protection of shareholders (protection des actionnaires) : les actionnaires existants sont-ils protégés ?
Performance : évaluation des rendements historiques dans différentes conditions de marché.
Principes : évaluation des caractéristiques de durabilité des fonds sous-jacents.

Opérations autorisées sur instruments financiers dérivés

On peut, en outre, utiliser des dérivés dans les limites fixées par le conseil d'administration et en respectant les dispositions prévues dans la loi et la réglementation en vigueur. Les opérations sur produits dérivés servent tant à couvrir les risques qu'à atteindre des objectifs d'investissement. L'utilisation de dérivés peut donc avoir à la fois un effet positif et/ou négatif sur le profil de risque du compartiment. Les placements sont ajustés périodiquement à la stratégie d'investissement de l'OPC. Il peut s'agir de contrats à terme, futures, options ou swaps en rapport avec des titres, indices, devises ou intérêts ou d'autres transactions avec dérivés. Les opérations sur produits dérivés, non cotées en bourse, ne sont conclues qu'avec des institutions financières de premier rang, spécialisées dans ce type de transactions. Lors de la sélection des contreparties aux dérivés, il n'est pas tenu compte de leur caractère socialement responsable ou non. Le compartiment vise à toujours conclure les transactions les plus ciblées, dans le cadre de la réglementation applicable et de la politique d'investissement.

Particularités des obligations et titres de créance

Les actifs sont investis en obligations et titres de créance, tant émis par des entreprises que par les autorités publiques et y compris la dette émergente et le haut rendement. Au moment de la sélection des obligations et titres de créance, toutes les échéances, toutes les devises et toutes les notations sont prises en considération. L'investissement ne concernera que des parts en OPC qui répondent à ce critère ou à des critères plus sévères.

Volatilité

La volatilité de la valeur nette d'inventaire peut être élevée du fait de la composition du portefeuille.

Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

L'exposition au risque de change auquel le compartiment peut être soumis, peut être couverte. L'objectif n'est pas de couvrir systématiquement tous les risques de change en tout ou en partie. L'objectif de la couverture pour les opérations précitées suppose un lien direct entre celles-ci et les actifs à couvrir, ce qui implique, pour ce compartiment, que les opérations effectuées dans une monnaie déterminée ne peuvent dépasser la valeur d'évaluation de l'ensemble des actifs exprimé dans la même devise ni en volume, ni en durée de détention de ces actifs. Les coûts sont déterminés sur base de la différence entre le taux d'intérêt de l'EUR et la devise.

Prêt d'instruments financiers

Le compartiment se réserve le droit de prêter des instruments financiers. Dans ce cas, le prospectus sera adapté.

9.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

9.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

9.1.6 . Indice et benchmark

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

9.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

Rendement

Le fonds **Nagelmackers Premium Crescendo Fund** (R – Cap) a réalisé un rendement de 5,1% durant le premier semestre 2024.

Rétrospective

La **pondération des obligations** a oscillé entre 15 et 12% au cours du premier semestre 2024. Le marché obligataire mondial termine à l'équilibre (-0,2%) après avoir pourtant baissé de près de 1,5% fin mai. Le rendement allemand à 10 ans a commencé le semestre à un niveau de 2,02% et a clôturé à 2,49%. Les rendements américains à 10 ans ont également augmenté, passant de 3,88% à 4,39% sur la période. Dans ce contexte de hausse des taux d'intérêt au cours du premier trimestre, la position dans le fonds Nagelmackers Institutional Variable Term a été augmentée début février. Début juin, la pondération des actions a été augmentée au sein du fonds. A cette fin, la position dans le bon du trésor américain à long terme a été liquidée et la position dans la dette gouvernementale européenne réduite via le produit Xtrackers II Eurozone Government Bond 1-3 UCITS ETF.

La **pondération des actions** a augmenté au cours du premier semestre 2024 en passant de 78,5% à 83%. L'indice mondial des actions (MSCI ACWI) a augmenté de 15,2% alors que l'indice mondial des actions « value » (+9,7%) s'est nettement moins bien comporté que l'indice mondial des actions « growth » (+20%). Au niveau régional, les marchés boursiers américains (+18,6%) ont mené la danse. Les marchés européens et émergents ont dû se contenter de rendements de respectivement +9,6% et +11,1% en euros.

En janvier, la position dans Skagen Global B a été réduite; la position en Ishares Edge MSCI World Minimum Volatility ETF a été liquidée. En revanche, des positions ont été prises en IBM et Qualcomm afin de repondérer la technologie au sein du portefeuille. En février, la position en Sparinvest Ethical Global Value a encore été réduite en faveur du tracker Ishares Edge World Momentum ETF donnant ainsi une approche plus dynamique au portefeuille. Début avril, des profits ont été pris sur la moitié de la position dans l'ETF Ishares Edge World Momentum. La position dans le fonds Guardcap Global Equity a également été réduite. En mai, à titre de diversification et après un léger recul des marchés, le fruit de cette vente a été redéployé sur la technologie chinoise par le biais du tracker HSBC Hang Seng Tech.

Qualcomm (+43%) a été la valeur la plus performante du fonds suivi par le fonds actif Artisan Global Value (+12,5%). En revanche, les fonds Nagelmackers China New Economy et Nagelmackers European Real Estate ont clôturé le premier semestre avec une performance négative, de l'ordre de 2 à 3%. Alors que le fonds Nagelmackers China New Economy a souffert de la faiblesse des marchés boursiers en Chine et à Hong-Kong, le fonds Nagelmackers European Real Estate est resté à la traîne, principalement en raison du resserrement des taux d'intérêt et de son impact sur les actions immobilières.

La pondération de la **poche multi-stratégie** est restée relativement constante (4,5%) durant le premier semestre. Les liquidités ont, quant à elles, oscillé entre 2 et 0,5%.

9.1.8 . Politique future

La combinaison d'une croissance bénéficiaire solide, d'une inflation maîtrisée et d'une demande soutenue des consommateurs a été le principal moteur de la performance positive des marchés boursiers au premier semestre 2024, malgré quelques incertitudes géopolitiques. Les secteurs de la technologie et de la communication ont particulièrement surperformé et permis aux actions de croissance de tirer leur épingle du jeu. Le second semestre s'annonce sans aucun doute sous le signe d'une volatilité accrue en raison d'un agenda chargé comprenant l'élection américaine, des relations sino-américaines tendues, ainsi qu'une éventuelle révision des baisses de taux d'intérêts par les banques centrales en fonction des indicateurs macroéconomiques. Néanmoins, une fois que la situation se sera stabilisée et que les incertitudes auront été levées après le 5 novembre, il est envisageable qu'un traditionnel rallye de fin d'année se manifeste.

9.1.9 . Indicateur synthétique de risque

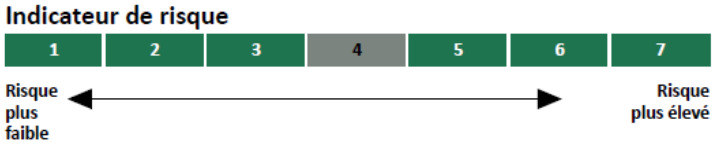

L'indicateur de risque se fonde sur l'hypothèse selon laquelle vous conservez le produit pendant 7 an(s). Ce produit n'a pas de date d'échéance.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe dotée d’un niveau de risque moyen.

A partir du 1er janvier 2023, le niveau de risque de chaque compartiment est représenté par un indicateur synthétique de risque qui classe chaque compartiment sur une échelle numérique allant de 1 (niveau de risque le plus faible) à 7 (niveau de risque le plus élevé). Cet indicateur synthétique est calculé conformément aux dispositions du règlement délégué (UE) 2017/653 et est affiché dans le document d'informations clés pour l'investisseur. L'indicateur synthétique de risque est un guide du niveau de risque du compartiment concerné par rapport aux autres. L'indicateur montre la probabilité que les investisseurs soient perdants dans le compartiment en raison de l'évolution du marché ou que les investisseurs ne puissent pas être remboursés.

9.2 . BILAN

	Au 30.06.24 (en EUR)	Au 30.06.23 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	**37.484.528,61**	**40.192.989,05**
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	**37.547.993,52**	**40.241.559,34**
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	920.011,63	
E. OPC à nombre variable de parts	36.627.981,89	40.241.559,34
III. Créances et dettes à plus d'un an	**-3.448,67**	
B. Dettes	-3.448,67	
IV. Créances et dettes à un an au plus	**-72.165,74**	**-49.270,33**
A. Créances		
a. Montants à recevoir	130.075,26	
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-202.241,00	-49.270,33
V. Dépôts et liquidités	**180.725,64**	**181.223,80**
A. Avoirs bancaires à vue	180.725,64	181.223,80
VI. Comptes de régularisation	**-168.576,14**	**-180.523,76**
C. Charges à imputer (-)	-168.576,14	-180.523,76
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**37.484.528,61**	**40.192.989,05**
A. Capital	35.638.920,82	38.621.515,65
B. Participations au résultat	-148.062,58	-13.730,61
C. Résultat reporté	9.090,81	
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	1.984.579,56	1.585.204,01

9.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 30.06.24 (en EUR)	Au 30.06.23 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	**2.258.902,72**	**1.866.778,66**
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	-17.684,18	
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	113.664,17	
E. OPC à nombre variable de parts	1.865.877,73	2.071.592,82
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	297.045,00	-204.814,16
II. Produits et charges des placements	**62.280,37**	**65.803,72**
A. Dividendes	49.881,52	52.513,26
B. Intérêts		
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	7.036,66	
b. Dépôts et liquidités	7.150,28	13.290,46
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-1.788,09	
III. Autres produits	**48,40**	
B. Autres	48,40	
IV. Coûts d''exploitation	**-339.734,63**	**-347.378,37**
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-1.758,01	-3.036,19
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-3.064,21	-3.361,54
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-293.726,59	-299.388,63
Classe A	-3.382,91	-5.154,85
Classe R	-290.343,68	-294.233,78
b. Gestion administrative et comptable	-6.813,71	-7.073,69
E. Frais administratifs (-)	-4.399,55	-1.425,25
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-2.168,61	-3.317,85
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-10.699,44	-10.469,11
H. Services et biens divers (-)	-13.981,53	-9.730,44
J. Taxes	-1.552,22	-7.426,01
Classe A	-27,45	-239,80
Classe R	-1.524,77	-7.186,21
K. Autres charges (-)	-1.570,76	-2.149,66
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	**-277.405,86**	**-281.574,65**
Sous Total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	**1.981.496,86**	**1.585.204,01**
VI. Impôts sur le résultat	**3.082,70**	
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	**1.984.579,56**	**1.585.204,01**

9.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

9.4.1 . Composition des actifs au 30.06.24

Dénomination	Quantité au 30.06.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE							
INTERNATIONAL BUSINESS MACHINES-REG SHS	2.480	USD	172,95	400.201,54		1,07%	1,07%
QUALCOMM INC	2.797	USD	199,18	519.810,09		1,38%	1,38%
États-Unis				920.011,63		2,45%	2,45%
ACTIONS				920.011,63		2,45%	2,45%
BUTLER CREDIT OPPORTUN FD INSTL EUR CAP	6.217,16	EUR	130,61	812.021,04	0,08%	2,16%	2,17%
ISHARES USD TREASURY BOND 7 10YR UED	4.200	EUR	159,42	669.564,00	0,01%	1,78%	1,78%
NAGELMACKERS INSTIT MEDIUM TERM SHS N	70	EUR	9.907,08	693.495,60	1,30%	1,85%	1,85%
NAGELMACKERS SUST EUR CORP BDS FD N CAP	81	EUR	9.206,05	745.690,05	0,75%	1,99%	1,99%
NAG INSTIT VARIABLE TERM SHS N	270	EUR	8.852,81	2.390.258,70	1,51%	6,36%	6,38%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				5.311.029,39		14,14%	14,17%
OPC-Obligations				5.311.029,39		14,14%	14,17%
CT REAL ESTATE EQTY MKT NEUTRAL FD B ACC	65.000	EUR	14,11	917.150,00	0,39%	2,45%	2,45%
HSBC HANG SENG TECH UCITS ETF CAP	95.000	EUR	4,59	435.907,50	0,02%	1,16%	1,16%
Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA				1.353.057,50		3,61%	3,61%
ARTISAN PARTNERS GLOBAL VALUE FUND-I USD	126.500,14	USD	33,42	3.944.608,99	0,09%	10,51%	10,52%
BRAN GL VA EUR-I-AC ACCUM.PTG.-I-EUR	90.653,07	EUR	40,83	3.701.364,85	2,89%	9,86%	9,88%
DB X TRACKERS MSCI JPN TRN IDX -1C- CAP	10.000	EUR	74,64	746.360,00	0,00%	1,99%	1,99%
GSF III EMER MARK ENH IND SUS EQ ICE	159	EUR	5.629,76	895.131,84	0,06%	2,38%	2,39%
GUARDCAP GLOBAL EQTY FD I USD	152.000	USD	27,39	3.884.137,16	0,12%	10,34%	10,36%
ISHARES PLC-ISHARES CORE FTSE 100 UCITS	105.000	GBP	7,94	983.186,88	0,01%	2,62%	2,62%
ISHS IV MSCI WRD MOMENTUM FACT EUR	11.000	EUR	72,98	802.780,00	0,04%	2,14%	2,14%
KEM ITL L GL SC -I- CAP	580	EUR	2.730,11	1.583.463,80	0,09%	4,22%	4,23%
NAGELMACKERS CHINA NEW ECONOMY FD N CAP	63	EUR	6.707,28	422.558,64	1,32%	1,12%	1,13%
NAGELMACKERS EUROP REAL ESTATE FD N	8.650	EUR	124,12	1.073.638,00	1,29%	2,86%	2,86%
NAG EQUITY SMALL & MID CAP N	11.584	EUR	173,27	2.007.159,68	1,76%	5,35%	5,36%
SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND SI	31.895	EUR	27,48	876.315,13	0,05%	2,33%	2,34%
SKAGEN GLOBAL -B-	12.700	EUR	323,57	4.109.288,23	0,12%	10,94%	10,96%
SMEAD US VALUE UCITS FD I USD ACC	4.300	USD	769,83	3.088.657,80	0,54%	8,23%	8,24%
SPARINVEST ETHICAL GLOBAL VALUE-EUR I-	6.200	EUR	297,62	1.845.244,00	0,19%	4,91%	4,92%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				29.963.895,00		79,80%	79,94%
OPC-Actions				31.316.952,50		83,41%	83,55%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				36.627.981,89		97,55%	97,72%
TOTAL PORTEFEUILLE				37.547.993,52		100,00%	100,17%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		180.725,64			0,48%
Avoirs bancaires à vue				180.725,64			0,48%
DEPOTS ET LIQUIDITES				180.725,64			0,48%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				-72.165,74			-0,19%
AUTRES				-172.024,81			-0,46%
TOTAL DE L'ACTIF NET				37.484.528,61			100,00%

9.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Belgique	19,53%
États-Unis	2,45%
Irlande	43,01%
Luxembourg	24,06%
Norvège	10,95%
TOTAL	**100,00%**

Par secteur	
Articles de bureaux et ordinateurs	1,07%
Fonds d'investissement	73,44%
Holding et sociétés financières	24,11%
Télécommunication	1,38%
TOTAL	**100,00%**

Par devise	
EUR	65,85%
GBP	2,62%
USD	31,53%
TOTAL	**100,00%**

9.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre
Achats	2.692.045,66
Ventes	6.348.673,65
Total 1	9.040.719,31
Souscriptions	139.566,81
Remboursements	4.096.340,06
Total 2	4.235.906,87
Moyenne de référence de l'actif net total	39.538.454,63
Taux de rotation	12,15%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS BANK, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C b320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

9.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe A

Période	Evolution du nombre d"actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2022		500,00			4.079,12	500,00	4.579,12		500.000,00			1.035.586,22	133,91	978,68
2023			0,00	500,00	4.079,12		4.079,12			0,27	503.075,00	597.157,43	146,39	
01.01.24 - 30.06.24					4.079,12							628.876,22	154,17	

Classe R

Période	Evolution du nombre d"actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2022	18.107,56	63.152,43	21.411,91	4.182,89	187.174,37	58.969,54	246.143,91	3.293.890,02	6.229.572,03	3.883.586,17	400.823,23	38.100.442,65	173,84	94,32
2023	3.257,45	8.568,74	15.917,22	9.603,08	174.514,60	57.935,21	232.449,81	588.381,43	835.133,76	2.884.544,16	925.844,24	38.980.998,59	189,28	102,69
01.01.24 - 30.06.24	215,92	932,79	15.765,64	9.360,97	158.964,88	49.507,03	208.471,90	42.129,43	97.437,38	3.104.010,07	992.329,99	36.855.652,39	198,94	105,67

9.4.5 . Performances

* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel, l'exercice comptable s'entend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR):

Classe A

Rendement annuel

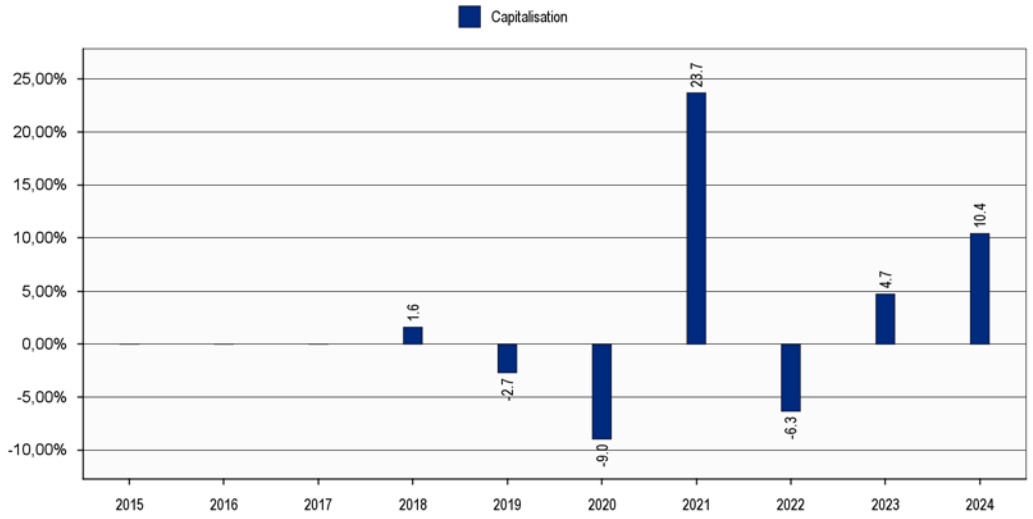

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an	3 ans	5 ans
Part	Part	Part
10,41% (en EUR)	2,69% (en EUR)	4,05% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

Classe R

Rendement annuel

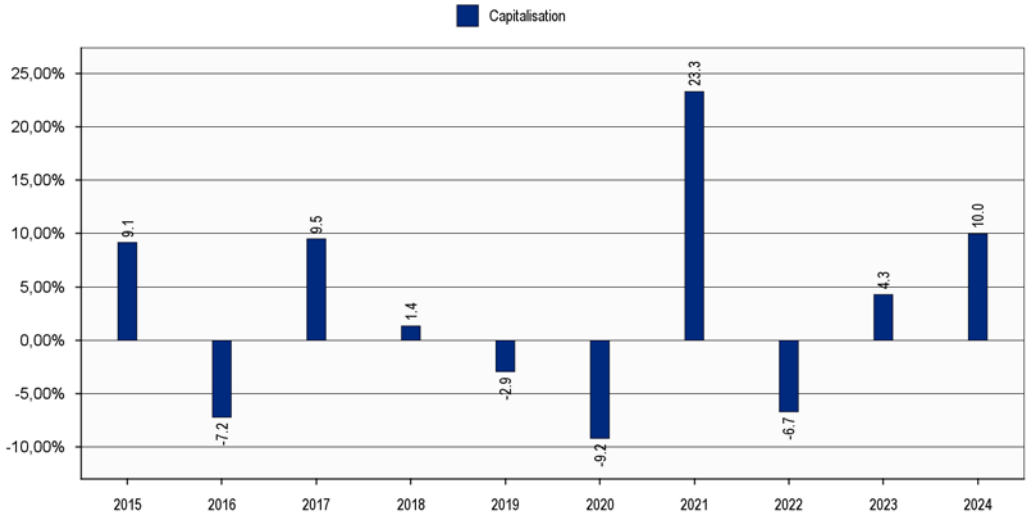

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Part	Part	Part	Part
9,97% (en EUR)	2,28% (en EUR)	3,68% (en EUR)	2,71% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

9.4.6 . Frais

Frais récurrents

- Classe “A” – Part de capitalisation (BE6287692550): 2,01%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	2,00%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le	0,01%

	montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	

- Classe “R” – Part de capitalisation (BE6217070497) : 2,40%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	2,39%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,01%

- Classe “R” – Part de distribution (BE6325752911) : 2,40%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	2,39%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,01%

9.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Autres produits

La section « III. B. Autres » du compte de résultats comprend principalement la compensation CSDR.

NOTE 2 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

NOTE 3 – Impôts sur le résultat

Le poste « VI. Impôt sur le résultat » du compte de résultats est positif car le montant de l’impôt payé en 2024 était inférieure à la provision.

NOTE 4 - Pourcentage maximal de frais de gestion

La commission de gestion pour le gestionnaire de portefeuille à charge du compartiment s'élève respectivement à 1,50% sur une base annuelle pour la classe R, 1,10% pour la classe A, 0,90% pour la classe B et 0,60% pour la classe IC. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions à la performance, à charge de l'OPC dans laquelle le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

10 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS PREMIUM MODERATO FUND

10.1 . RAPPORT DE GESTION

10.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le compartiment NAGELMACKERS PREMIUM MODERATO FUND a été lancé le 22 mars 2011.

Période et prix de souscription initiale :

- Part de capitalisation-classe R : du 24/02/2011 jusqu'au 22/03/2011 au prix de 75,00 EUR par part.
- Part de capitalisation-classe A : du 24/02/2011 jusqu'au 22/03/2011 au prix de 75,00 EUR par part.
- Part de capitalisation-classe B : du 24/02/2011 jusqu'au 22/03/2011 au prix de 75,00 EUR par part.
- Part de capitalisation-classe IC : du 24/02/2011 jusqu'au 22/03/2011 au prix de 750,00 EUR par part.
- Part de distribution-classe R : du 24/02/2011 jusqu'au 22/03/2011 au prix de 1.000,00 EUR par part.
- Part de distribution-classe A : du 24/02/2011 jusqu'au 22/03/2011 au prix de 1.000,00 EUR par part.
- Part de distribution-classe B : du 24/02/2011 jusqu'au 22/03/2011 au prix de 1.000,00 EUR par part.

10.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

10.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

L'objectif de l'investissement est d'asseoir un rendement absolu sur un cycle de marché total. Pour atteindre cet objectif, il y a une sélection de choix de gestionnaires externes, chacun spécialisé dans leur domaine d'investissement. Le compartiment NAGELMACKERS PREMIUM MODERATO FUND vise à la création de valeur, en investissant dans un mélange de fonds d'action, fonds d'obligations et fonds alternatifs , admis dans le cadre légal avec un minimum de 32,5% dans des fonds d'action.

Les fonds d'obligations peuvent investir dans différents types de gestion comme les emprunts d'Etat, obligations de société, obligations liées à l'inflation, à haut rendement et obligations émanant des pays émergents et obligations convertibles.

Les fonds alternatifs offrent une diversification complémentaire par rapport aux autres classes d'actifs. L'objectif de ces fonds est de réduire considérablement la volatilité. La transparence, la liquidité et la concentration sur la gestion du risque occupent une place centrale dans la sélection de fonds alternatifs.

Au coeur de la gestion, on retrouve le fait que ces fonds de placement doivent au minimum 40% investir en fonction du système de placement axé sur la valeur. Cela implique la reprise d'actions sous-évaluées avec une "marge de sécurité". Cela signifie que le cours acheteur doit se situer nettement sous la valeur intrinsèque de l'entreprise. À court terme, les changements de priorités nécessaires sont apportés sur base des perspectives fondamentales dans le développement des opportunités et risques financiers. À cet effet, on vise à surévaluer ou sous-évaluer certaines classes d'actifs sur base de la vision stratégique du marché et de l'estimation de ces classes d'actifs.

Pour ce compartiment, aucun benchmark n'est appliqué et il sera géré activement.

Il n'y a aucune protection de capital ni garantie de capital pour ce compartiment ou pour ses actionnaires.

Règlement Taxonomie

Les investissements sous-jacents de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Catégories d'actifs autorisés

La politique du compartiment est réalisée principalement par une répartition mondiale des actifs dans différents fonds d'actions, d'obligations et alternatifs avec un minimum de 32,5% dans des fonds d'action.

Au coeur de la gestion, on retrouve le fait qu'au moins 40% des fonds d'actions doivent investir en fonction du système de placement axé sur la valeur (value investing). Cela implique la reprise d'actions sous-évaluées avec une "marge de sécurité". Cela signifie que le cours acheteur doit se situer nettement en-dessous de la valeur intrinsèque de l'entreprise. À court terme, les changements de priorités nécessaires sont apportés sur base des perspectives fondamentales dans le développement des opportunités et risques financiers. À cet effet, on vise à surévaluer ou sous-évaluer certaines classes d'actifs sur base de la vision stratégique du marché et de l'estimation de ces classes d'actifs.

Les fonds d'obligations peuvent investir dans différents types de gestion comme les emprunts d'Etat, obligations de société, obligations liées à l'inflation, à haut rendement et obligations émanant des pays émergents et obligations convertibles.

Dans un ordre complémentaire, on peut investir en fonds monétaires, liquidités et différents instruments de placement pour autant qu'ils appuient les objectifs du compartiment et sont autorisés au regard de la législation et des règlements en vigueur.

Les fonds alternatifs offrent une diversification complémentaire par rapport aux autres classes d'actifs. L'objectif de ces fonds est de réduire considérablement la volatilité. La transparence, la liquidité et la concentration sur la gestion du risque occupent une place centrale dans la sélection de fonds alternatifs. Le compartiment investira au minimum 75% dans des actions d'autres organismes de placement collectif (incluant les ETF).

Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions de performance, à charge de l'OPC dans lequel le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

Sélection des fonds de placement

L'analyse des fonds de placement se fait sur base d'une analyse qualitative et quantitative du fonds. L'analyse quantitative porte que le rendement et les paramètres des risques, et compare le fonds avec un indice représentatif. L'analyse qualitative utilise la méthode des 7P qui filtre les points suivants :

People : l'équipe de gestion est filtrée sur base de son expérience et de sa connaissance.
Philosophy of investing (philosophie de l'investissement) : la philosophie d'investissement doit être étayée de façon académique.
Processus : l'étude de l'ensemble du processus d'investissement.
Portefeuille (constitution du portefeuille) : comment le fonds est constitué, et quels sont les instruments utilisés?
Protection of shareholders (protection des actionnaires) : les actionnaires existants sont-ils protégés ?
Performance : évaluation des rendements historiques dans différentes conditions de marché.
Principes : évaluation des caractéristiques de durabilité des fonds sous-jacents.

Opérations autorisées sur instruments financiers dérivés

On peut, en outre, utiliser des dérivés dans les limites fixées par le conseil d'administration et en respectant les dispositions prévues dans la loi et la réglementation en vigueur. Les opérations sur produits dérivés servent tant à couvrir les risques qu'à atteindre des objectifs d'investissement. L'utilisation de dérivés peut donc avoir à la fois un effet positif et/ou négatif sur le profil de risque du compartiment. Les placements sont ajustés périodiquement à la stratégie d'investissement de l'OPC. Il peut s'agir de contrats à terme, futures, options ou swaps en rapport avec des titres, indices, devises ou intérêts ou d'autres transactions avec dérivés. Les opérations sur produits dérivés, non cotées en bourse, ne sont conclues qu'avec des institutions financières de premier rang, spécialisées dans ce type de transactions. Lors de la sélection des contreparties aux dérivés, il n'est pas tenu compte de leur caractère socialement responsable ou non. Le compartiment vise à toujours conclure les transactions les plus ciblées, dans le cadre de la réglementation applicable et de la politique d'investissement.

Particularités des obligations et titres de créance

Les actifs sont investis en obligations et titres de créance, tant émis par des entreprises que par les autorités publiques et y compris la dette émergente et le haut rendement. Au moment de la sélection des obligations et titres de créance, toutes les échéances, toutes les devises et toutes les notations sont prises en considération. L'investissement ne concernera que des parts en OPC qui répondent à ce critère ou à des critères plus sévères.

Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

L'exposition au risque de change auquel le compartiment peut être soumis, peut être couverte. L'objectif n'est pas de couvrir systématiquement tous les risques de change en tout ou en partie. L'objectif de la couverture pour les opérations précitées suppose un lien direct entre celles-ci et les actifs à couvrir, ce qui implique, pour ce compartiment, que les opérations effectuées dans une monnaie déterminée ne peuvent dépasser la valeur d'évaluation de l'ensemble des actifs exprimé dans la même devise ni en volume, ni en durée de détention de ces actifs. Les coûts sont déterminés sur base de la différence entre le taux d'intérêt de l'EUR et la devise.

Prêt d'instruments financiers

Le compartiment se réserve le droit de prêter des instruments financiers. Dans ce cas, le prospectus sera adapté.

10.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

10.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

10.1.6 . Indice et benchmark

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

10.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

Rendement

Le fonds **Nagelmackers Premium Moderato Fund** (R – Cap) a réalisé un rendement de 3.73% durant le premier semestre 2024.

Rétrospective

La **pondération des obligations** a oscillé autour de 33-34% au cours du premier semestre 2024. Le marché obligataire mondial termine à l'équilibre (-0.2%) après avoir pourtant baissé de près de 1,5% fin mai. Le rendement allemand à 10 ans a commencé le semestre à un niveau de 2,02% et a clôturé à 2,49%. Les rendements américains à 10 ans ont également augmenté, passant de 3,88% à 4,39% sur la période. Dans ce contexte de hausse des taux d'intérêt au cours du premier trimestre, une position a été prise en février dans le fonds Nagelmackers Institutional Fixed Maturity 2027, axé sur les obligations d'entreprises européennes. Cette opération a été financée partiellement par les liquidités ainsi que la réduction de l'exposition au fonds HSBC GIF Euro High Yield. Fin avril, une position a été initiée dans le fonds AXA Global Inflation Bonds en raison de l'inflation persistante retardant la prévisibilité des premières baisses de taux des banques centrales. Cet achat a été réalisé sur la base de la réduction de la position dans le iShares US Treasury 7-10Y. Une opération neutre au niveau de la duration de la poche obligataire.

En termes de performance, les fonds en obligations à haut rendement se sont révélés être les meilleurs investissements: Bluebay High yield ESG bond et HSBC GIF Euro High yield Bond ont réalisé des performances respectives de 2.75% et 3.5%.

La **pondération des actions** a augmenté au cours du premier semestre 2024 en passant de 56% à 58%. L'indice mondial des actions (MSCI ACWI) a augmenté de 15.2% alors que l'indice mondial des actions « value » (+9.7%) s'est nettement moins bien comporté que l'indice mondial des actions « growth » (+20%). Au niveau régional, les marchés boursiers américains (+18,6%) ont mené la danse. Les marchés européens et émergents ont dû se contenter de rendements de respectivement +9.6% et +11.1% en euros.

En janvier, les positions en Sparinvest Etical Global Value et Skagen Global B ont été réduites; la position en Ishares Edge MSCI World Minimum Volatility ETF a été liquidée. En revanche, des positions ont été prises en IBM et Qualcomm afin de repondérer la technologie au sein du portefeuille. En février, la position en Sparinvest Ethical Global Value a encore été réduite en faveur du tracker Ishares Edge World Momentum ETF donnant ainsi une approche plus dynamique au portefeuille. Début avril, des profits ont été pris sur la moitié de la position dans l'ETF Ishares Edge World Momentum. En mai, à titre de diversification et après un léger recul des marchés, le fruit de cette vente a été redéployé sur la technologie chinoise par le biais du tracker HSBC Hang Seng Tech.

Qualcomm (+43%) a été la valeur la plus performante du fonds suivi par le fonds actif Artisan Global Value (+12.5%). En revanche, les fonds Nagelmackers China New Economy et Nagelmackers European Real Estate ont clôturé le premier semestre avec une performance négative, de l'ordre de 2 à 3%. Alors que le fonds Nagelmackers China New Economy a souffert de la faiblesse des marchés boursiers en Chine et à Hong-Kong, le fonds Nagelmackers European Real Estate est resté à la traîne, principalement en raison du resserrement des taux d'intérêt et de son impact sur les actions immobilières.

La pondération de la **poche multi-stratégie** est restée relativement constante, juste en dessous de 8% durant le premier semestre. Les liquidités ont, quant à elles, oscillé entre 1 et 2%.

10.1.8 . Politique future

La combinaison d'une croissance bénéficiaire solide, d'une inflation maîtrisée et d'une demande soutenue des consommateurs a été le principal moteur de la performance positive des marchés boursiers au premier semestre 2024, malgré quelques incertitudes géopolitiques. Les secteurs de la technologie et de la communication ont particulièrement surperformé et permis aux actions de croissance de tirer leur épingle du jeu. Le second semestre s'annonce sans aucun doute sous le signe d'une volatilité accrue en raison d'un agenda chargé comprenant l'élection américaine, des relations sino-américaines tendues, ainsi qu'une éventuelle révision des baisses de taux d'intérêts par les banques centrales en fonction des indicateurs macroéconomiques. Néanmoins, une fois que la situation se sera stabilisée et que les incertitudes auront été levées après le 5 novembre, il est envisageable qu'un traditionnel rallye de fin d'année se manifeste.

10.1.9 . Indicateur synthétique de risque

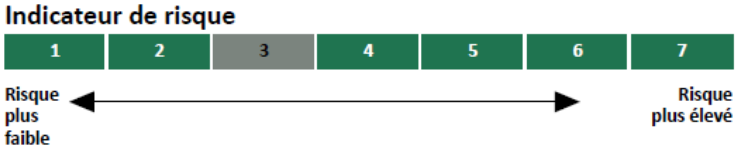

L'indicateur de risque se fonde sur l'hypothèse selon laquelle vous conservez le produit pendant 5 an(s). Ce produit n'a pas de date d'échéance.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe dotée d’un niveau de risque faible à moyen.

A partir du 1er janvier 2023, le niveau de risque de chaque compartiment est représenté par un indicateur synthétique de risque qui classe chaque compartiment sur une échelle numérique allant de 1 (niveau de risque le plus faible) à 7 (niveau de risque le plus élevé). Cet indicateur synthétique est calculé conformément aux dispositions du règlement délégué (UE) 2017/653 et est affiché dans le document d'informations clés pour l'investisseur. L'indicateur synthétique de risque est un guide du niveau de risque du compartiment concerné par rapport aux autres. L'indicateur montre la probabilité que les investisseurs soient perdants dans le compartiment en raison de l'évolution du marché ou que les investisseurs ne puissent pas être remboursés.

10.2 . BILAN

	Au 30.06.24 (en EUR)	Au 30.06.23 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	**101.871.515,31**	**110.159.599,38**
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	**101.915.649,92**	**109.487.043,97**
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	1.609.250,00	
E. OPC à nombre variable de parts	100.306.399,92	109.487.043,97
III. Créances et dettes à plus d'un an	**-9.372,39**	
B. Dettes	-9.372,39	
IV. Créances et dettes à un an au plus	**-515.129,78**	**-103.162,98**
A. Créances		
a. Montants à recevoir		53.675,43
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-515.129,78	-156.838,41
V. Dépôts et liquidités	**893.247,88**	**1.232.294,56**
A. Avoirs bancaires à vue	893.247,88	1.232.294,56
VI. Comptes de régularisation	**-412.880,32**	**-456.576,17**
C. Charges à imputer (-)	-412.880,32	-456.576,17
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**101.871.515,31**	**110.159.599,38**
A. Capital	98.064.698,00	107.080.884,95
B. Participations au résultat	-179.023,20	-92.894,95
C. Résultat reporté	161.178,45	
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	3.824.662,06	3.171.609,38

10.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 30.06.24 (en EUR)	Au 30.06.23 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	**4.512.887,29**	**3.861.341,52**
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	198.944,74	
E. OPC à nombre variable de parts	3.835.312,41	4.394.601,27
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	478.630,14	-533.259,75
II. Produits et charges des placements	**111.281,72**	**174.113,44**
A. Dividendes	85.236,63	135.862,44
B. Intérêts		
b. Dépôts et liquidités	22.178,04	29.811,23
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-3.128,97	
F. Autres produits provenant des placements	6.996,02	8.439,77
III. Autres produits	**89,17**	
B. Autres	89,17	
IV. Coûts d''exploitation	**-808.469,10**	**-863.845,58**
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-3.931,30	-9.597,64
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-8.110,82	-9.034,47
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-733.432,33	-773.168,41
Classe A	-4.383,99	-4.052,57
Classe R	-729.048,34	-769.115,84
b. Gestion administrative et comptable	-18.055,15	-19.197,93
E. Frais administratifs (-)	-7.869,87	-1.321,08
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-3.289,73	-3.381,33
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-10.966,02	-10.685,74
H. Services et biens divers (-)	-14.090,45	-12.954,15
J. Taxes	-4.763,03	-18.789,26
Classe A	-41,77	-97,79
Classe R	-4.721,26	-18.691,47
K. Autres charges (-)	-3.960,40	-5.715,57
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	**-697.098,21**	**-689.732,14**
Sous Total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	**3.815.789,08**	**3.171.609,38**
VI. Impôts sur le résultat	**8.872,98**	
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	**3.824.662,06**	**3.171.609,38**

10.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

10.4.1 . Composition des actifs au 30.06.24

Dénomination	Quantité au 30.06.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE							
INTERNATIONAL BUSINESS MACHINES-REG SHS	4.343	USD	172,95	700.836,81		0,69%	0,69%
QUALCOMM INC	4.888	USD	199,18	908.413,19		0,89%	0,89%
États-Unis				1.609.250,00		1,58%	1,58%
ACTIONS				1.609.250,00		1,58%	1,58%
AXA WORLD FD VAR GLB INFL BONDS -I- CAP	9.300	EUR	146,57	1.363.101,00	0,12%	1,34%	1,34%
BLUEBAY FD SICAV INV GRADE BD FD -BASE-	5.774,87	EUR	190,28	1.098.842,26	0,05%	1,08%	1,08%
BLUEBAY HIGH YIELD BOND -BASE-	5.927,57	EUR	444,74	2.636.227,93	0,66%	2,59%	2,59%
BUTLER CREDIT OPPORTUN FD INSTL EUR CAP	22.873,48	EUR	130,61	2.987.496,07	0,31%	2,93%	2,93%
GOLDMAN SACHS VAR GLB EME MKT DBT -I-	142.998	EUR	18,27	2.612.573,46	0,09%	2,56%	2,56%
HSBC GLOBAL HIGH YIELD BOND -IC- CAP	29.515,78	EUR	52,01	1.535.086,10	0,22%	1,51%	1,51%
ISHARES USD TREASURY BOND 7 10YR UED	17.700	EUR	159,42	2.821.734,00	0,03%	2,77%	2,77%
NAGELMACKERS INSTIT FIX 2027 N CAP	215,32	EUR	10.069,06	2.168.070,00	5,54%	2,13%	2,13%
NAGELMACKERS INSTIT MEDIUM TERM SHS N	491	EUR	9.907,08	4.864.376,28	9,15%	4,77%	4,77%
NAGELMACKERS SUST EUR CORP BDS FD N CAP	442	EUR	9.206,05	4.069.074,10	4,12%	3,99%	3,99%
NAG INSTIT VARIABLE TERM SHS N	1.283	EUR	8.852,81	11.358.155,23	7,19%	11,14%	11,15%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				37.514.736,43		36,81%	36,82%
OPC-Obligations				37.514.736,43		36,81%	36,82%
CT REAL ESTATE EQTY MKT NEUTRAL FD B ACC	149.038,2	EUR	14,11	2.102.929,02	0,90%	2,06%	2,06%
HSBC HANG SENG TECH UCITS ETF CAP	175.000	EUR	4,59	802.987,50	0,03%	0,79%	0,79%
Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA				2.905.916,52		2,85%	2,85%
ARTISAN PARTNERS GLOBAL VALUE FUND-I USD	208.875,4	USD	33,42	6.513.287,49	0,15%	6,39%	6,39%
BRAN GL VA EUR-I-AC ACCUM.PTG.-I-EUR	182.896,69	EUR	40,83	7.467.671,85	5,82%	7,33%	7,33%
DB X TRACKERS MSCI JPN TRN IDX -1C- CAP	20.000	EUR	74,64	1.492.720,00	0,00%	1,47%	1,47%
GSF III EMER MARK ENH IND SUS EQ ICE	430	EUR	5.629,76	2.420.796,80	0,16%	2,38%	2,38%
GUARDCAP GLOBAL EQTY FD I USD	255.000	USD	27,39	6.516.151,15	0,19%	6,39%	6,40%
ISHS IV MSCI WRD MOMENTUM FACT EUR	21.000	EUR	72,98	1.532.580,00	0,07%	1,50%	1,50%
KEM ITL L GL SC -I- CAP	775	EUR	2.730,11	2.115.835,25	0,12%	2,08%	2,08%
LAZARD RATHMORE ALTERNATIVE FUND A ACC E	22.831	EUR	126,82	2.895.427,42	0,20%	2,84%	2,84%
NAGELMACKERS CHINA NEW ECONOMY FD N CAP	121	EUR	6.707,28	811.580,88	2,53%	0,80%	0,80%
NAGELMACKERS EUROP REAL ESTATE FD N	19.435	EUR	124,12	2.412.272,20	2,90%	2,37%	2,37%
NAG EQUITY SMALL & MID CAP N	27.661	EUR	173,27	4.792.821,47	4,19%	4,70%	4,70%
SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND SI	65.813	EUR	27,48	1.808.212,18	0,10%	1,77%	1,77%
SKAGEN GLOBAL -B-	25.266,15	EUR	323,57	8.175.266,86	0,24%	8,02%	8,03%
SMEAD US VALUE UCITS FD I USD ACC	9.666	USD	769,83	6.943.015,42	1,20%	6,81%	6,82%
SPARINVEST ETHICAL GLOBAL VALUE-EUR I-	13.400	EUR	297,62	3.988.108,00	0,41%	3,91%	3,91%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				59.885.746,97		58,76%	58,79%
OPC-Actions				62.791.663,49		61,61%	61,64%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				100.306.399,92		98,42%	98,46%
TOTAL PORTEFEUILLE				101.915.649,92		100,00%	100,04%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		893.247,88			0,88%
Avoirs bancaires à vue				893.247,88			0,88%
DEPOTS ET LIQUIDITES				893.247,88			0,88%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				-515.129,78			-0,51%
AUTRES				-422.252,71			-0,41%
TOTAL DE L'ACTIF NET				101.871.515,31			100,00%

10.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Belgique	29,90%
États-Unis	1,58%
Irlande	33,01%
Luxembourg	27,49%
Norvège	8,02%
TOTAL	**100,00%**

Par secteur	
Articles de bureaux et ordinateurs	0,69%
Fonds d'investissement	73,77%
Holding et sociétés financières	24,65%
Télécommunication	0,89%
TOTAL	**100,00%**

Par devise	
EUR	78,82%
USD	21,18%
TOTAL	**100,00%**

10.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre
Achats	8.447.865,94
Ventes	16.564.020,55
Total 1	25.011.886,49
Souscriptions	103.224,77
Remboursements	9.295.950,86
Total 2	9.399.175,63
Moyenne de référence de l'actif net total	105.638.906,81
Taux de rotation	14,78%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS BANK, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C b320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

10.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe A

Période	Evolution du nombre d"actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
2022			7.901,28			797.233,09	100,90
2023			7.901,28			860.166,12	108,86
01.01.24 - 30.06.24			7.901,28			893.431,11	113,07

Classe R

Période	Evolution du nombre d''actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Total	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.		Dis.	Dis.
2022	19.980,88	107.933,40	64.180,14	3.029,88	769.059,07	104.903,52	873.962,60	2.761.776,38	10.459.610,40	8.689.129,82	284.809,98	109.621.797,34	129,82	93,29
2023	3.386,55	33.524,30	96.606,84	14.346,39	675.838,79	124.081,43	799.920,21	448.721,06	3.209.174,08	12.895.035,27	1.371.306,33	106.718.848,97	139,50	100,24
01.01.24 - 30.06.24	197,14	742,33	53.151,46	16.967,92	622.884,47	107.855,84	730.740,31	27.955,74	75.269,03	7.578.310,07	1.717.640,79	100.978.084,20	144,61	101,08

10.4.5 . Performances

* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel, l'exercice comptable s'entend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR):

Classe A

Rendement annuel

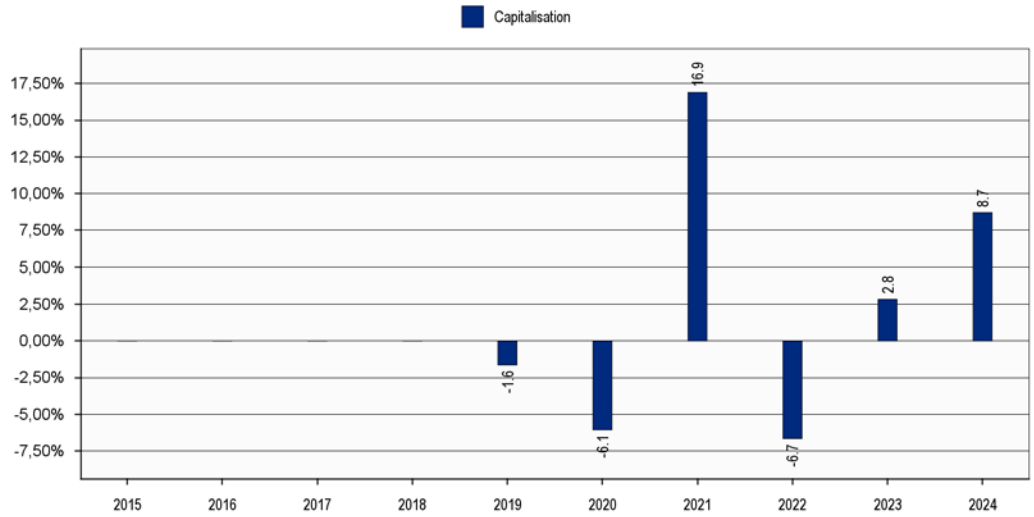

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an	3 ans	5 ans
Part	Part	Part
8,71% (en EUR)	1,43% (en EUR)	2,76% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

Classe R

Rendement annuel

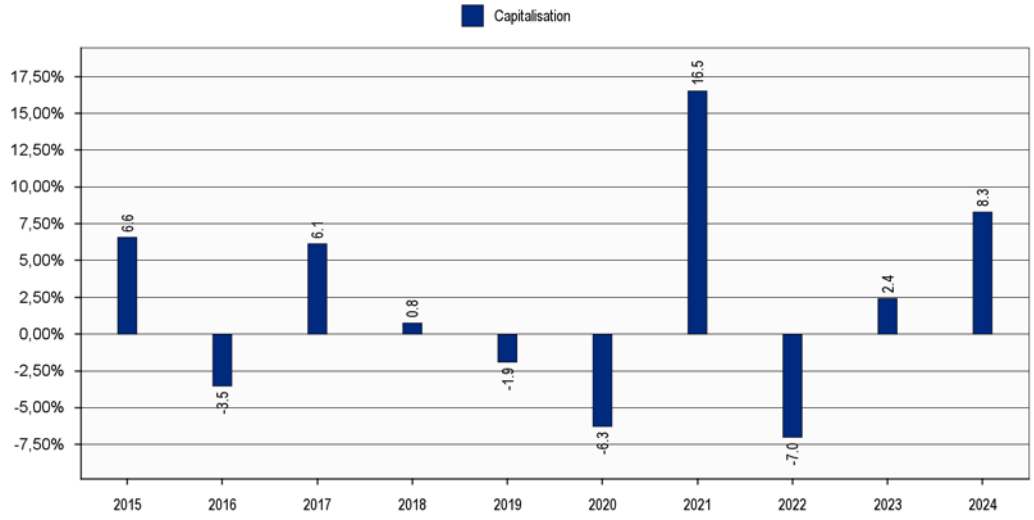

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Part	Part	Part	Part
8,28% (en EUR)	1,03% (en EUR)	2,40% (en EUR)	1,96% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

10.4.6 . Frais

Frais récurrents

- Classe “A” - Part de capitalisation (BE6287695587): 1,79%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,78%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les	0,01%

	investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	

- Classe “R” – Part de capitalisation (BE6217072519) : 2,18%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	2,17%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,01%

- Classe “R” – Part de distribution (BE6325749883) : 2,19%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	2,18%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,01%

10.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Produits et charges des placements

Le poste « II. F. Autres produits provenant des placements » du compte de résultats est composé des rétrocessions reçues sur les sous-jacents détenus en portefeuille.

NOTE 2 - Autres produits

La section « III. B. Autres » du compte de résultats comprend principalement la compensation CSDR.

NOTE 3 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

NOTE 4 – Impôts sur le résultat

Le poste « VI. Impôt sur le résultat » du compte de résultats est positif car le montant de l’impôt payé en 2024 était inférieure à la provision.

NOTE 5 - Pourcentage maximal de frais de gestion

La commission de gestion pour le gestionnaire de portefeuille à charge du compartiment s'élève respectivement à 1,40% sur une base annuelle pour la classe A, 0,80% pour la class B et 0,50% pour la classe IC. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions à la performance, à charge de l'OPC dans laquelle le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

11 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS PREMIUM PIANO FUND

11.1 . RAPPORT DE GESTION

11.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le compartiment NAGELMACKERS PREMIUM PIANO FUND a été lancé le 22 mars 2011.

Période et prix de souscription initiale :

- Part de capitalisation-classe R : du 24/02/2011 jusqu'au 22/03/2011 au prix de 75,00 EUR par part.
- Part de capitalisation-classe A : du 24/02/2011 jusqu'au 22/03/2011 au prix de 75,00 EUR par part.
- Part de capitalisation-classe B : du 24/02/2011 jusqu'au 22/03/2011 au prix de 75,00 EUR par part.
- Part de capitalisation-classe IC : du 24/02/2011 jusqu'au 22/03/2011 au prix de 750,00 EUR par part.
- Part de distribution-classe R : du 24/02/2011 jusqu'au 22/03/2011 au prix de 1.000,00 EUR par part.
- Part de distribution-classe A : du 24/02/2011 jusqu'au 22/03/2011 au prix de 1.000,00 EUR par part.
- Part de distribution-classe B : du 24/02/2011 jusqu'au 22/03/2011 au prix de 1.000,00 EUR par part.

11.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

11.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

L'objectif de l'investissement est d'asseoir un rendement absolu sur un cycle de marché total. Pour atteindre cet objectif, il y a une sélection de choix de gestionnaires externes, chacun spécialisé dans leur domaine d'investissement. Le compartiment NAGELMACKERS PREMIUM PIANO FUND vise à la création de valeur en investissant dans un mélange de classes d'actifs avec une surpondération (minimum 35%) dans divers fonds d'obligation. Par ailleurs, des investissements sont également réalisés dans différents fonds d'actions (minimum 13,5%) et fonds alternatifsadmis dans le cadre légal.

Les fonds d'obligations peuvent investir dans différents types de gestion comme les emprunts d'Etat, obligations de société, obligations liées à l'inflation, à haut rendement et obligations émanant des pays émergents et obligations convertibles.

Au coeur de la gestion, on retrouve le fait qu'au moins 40 % des fonds d'actions doivent investir en fonction du système de placement axé sur la valeur (value investing). Cela implique la reprise d'actions sous-évaluées avec une "marge de sécurité". Cela signifie que le cours acheteur doit se situer nettement en-dessous de la valeur intrinsèque de l'entreprise. À court terme, les changements de priorités nécessaires sont apportés sur base des perspectives fondamentales dans le développement des opportunités et risques financiers. À cet effet, on vise à surévaluer ou sous-évaluer certaines classes d'actifs sur base de la vision stratégique du marché et de l'estimation de ces classes d'actifs.

Les fonds alternatifs offrent une diversification complémentaire par rapport aux autres classes d'actifs. L'objectif de ces fonds est de réduire considérablement la volatilité. La transparence, la liquidité et la concentration sur la gestion du risque occupent une place centrale dans la sélection de fonds alternatifs.

À court terme, les changements de priorités nécessaires sont apportés sur base des perspectives fondamentales dans le développement des opportunités et risques financiers. À cet effet, on vise à surévaluer ou sous-évaluer certaines classes d'actifs sur base de la vision stratégique du marché et de l'estimation de ces classes d'actifs.

Pour ce compartiment, aucun benchmark n'est appliqué et il sera géré activement.

Il n'y a aucune protection de capital ni garantie de capital pour ce compartiment ou pour ses actionnaires.

Règlement Taxonomie

Les investissements sous-jacents de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Catégories d'actifs autorisés

La politique du compartiment est réalisée principalement par une répartition mondiale des actifs dans différents fonds d'obligation (minimum 35%).

Les fonds d'obligations peuvent investir dans différents types de gestion comme les emprunts d'Etat, obligations de société, obligations liées à l'inflation, à haut rendement et obligations émanant des pays émergents et obligations convertibles.

Dans un ordre complémentaire, on peut investir en fonds d'action (minimum 13,5%), alternatifs, monétaires, liquidités et différents instruments de placement pour autant qu'ils appuient les objectifs du compartiment et sont autorisés au regard de la législation et des règlements en vigueur.

Au coeur de la gestion, on retrouve le fait qu'au moins 40% des fonds d'actions doivent investir en fonction du système de placement axé sur la valeur (value investing). Cela implique la reprise d'actions sous-évaluées avec une "marge de sécurité". Cela signifie que le cours acheteur doit se situer nettement en-dessous de la valeur intrinsèque de l'entreprise. À court terme, les changements de priorités nécessaires sont apportés sur base des perspectives fondamentales dans le développement des opportunités et risques financiers. À cet effet, on vise à surévaluer ou sous-évaluer certaines classes d'actifs sur base de la vision stratégique du marché et de l'estimation de ces classes d'actifs.

Les fonds alternatifs offrent une diversification complémentaire par rapport aux autres classes d'actifs. L'objectif de ces fonds est de réduire considérablement la volatilité. La transparence, la liquidité et la concentration sur la gestion du risque occupent une place centrale dans la sélection de fonds alternatifs.

À court terme, les changements de priorités nécessaires sont apportés sur base des perspectives fondamentales dans le développement des opportunités et risques financiers. À cet effet, on vise à surévaluer ou sous-évaluer certaines classes d'actifs sur base de la vision stratégique du marché et de l'estimation de ces classes d'actifs.

Le compartiment investira au minimum 75% dans des actions d'autres organismes de placement collectif (incluant les ETF).
Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions de performance, à charge de l'OPC dans lequel le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

Sélection des fonds de placement

L'analyse des fonds de placement se fait sur base d'une analyse qualitative et quantitative du fonds. L'analyse quantitative porte que le rendement et les paramètres des risques, et compare le fonds avec un indice représentatif. L'analyse qualitative utilise la méthode des 7P qui filtre les points suivants :

People : l'équipe de gestion est filtrée sur base de son expérience et de sa connaissance.
Philosophy of investing (philosophie de l'investissement) : la philosophie d'investissement doit être étayée de façon académique.
Processus : l'étude de l'ensemble du processus d'investissement.
Portefeuille (constitution du portefeuille) : comment le fonds est constitué, et quels sont les instruments utilisés?
Protection of shareholders (protection des actionnaires) : les actionnaires existants sont-ils protégés ?
Performance : évaluation des rendements historiques dans différentes conditions de marché.
Principes : évaluation des caractéristiques de durabilité des fonds sous-jacents.

Opérations autorisées sur instruments financiers dérivés

On peut, en outre, utiliser des dérivés dans les limites fixées par le conseil d'administration et en respectant les dispositions prévues dans la loi et la réglementation en vigueur. Les opérations sur produits dérivés servent tant à couvrir les risques qu'à atteindre des objectifs d'investissement. L'utilisation de dérivés peut donc avoir à la fois un effet positif et/ou négatif sur le profil de risque du compartiment. Les placements sont ajustés périodiquement à la stratégie d'investissement de l'OPC. Il peut s'agir de contrats à terme, futures, options ou swaps en rapport avec des titres, indices, devises ou intérêts ou d'autres transactions avec dérivés. Les opérations sur produits dérivés, non cotées en bourse, ne sont conclues qu'avec des institutions financières de premier rang, spécialisées dans ce type de transactions. Lors de la sélection des contreparties aux dérivés, il n'est pas tenu compte de leur caractère socialement responsable ou non. Le compartiment vise à toujours conclure les transactions les plus ciblées, dans le cadre de la réglementation applicable et de la politique d'investissement.

Particularités des obligations et titres de créance

Les actifs sont investis en obligations et titres de créance, tant émis par des entreprises que par les autorités publiques et y compris la dette émergente et le haut rendement. Au moment de la sélection des obligations et titres de créance, toutes les échéances, toutes les devises et toutes les notations sont prises en considération. L'investissement ne concernera que des parts en OPC qui répondent à ce critère ou à des critères plus sévères.

Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

L'exposition au risque de change auquel le compartiment peut être soumis, peut être couverte. L'objectif n'est pas de couvrir systématiquement tous les risques de change en tout ou en partie. L'objectif de la couverture pour les opérations précitées suppose un lien direct entre celles-ci et les actifs à couvrir, ce qui implique, pour ce compartiment, que les opérations effectuées dans une monnaie déterminée ne peuvent dépasser la valeur d'évaluation de l'ensemble des actifs exprimé dans la même devise ni en volume, ni en durée de détention de ces actifs. Les coûts sont déterminés sur base de la différence entre le taux d'intérêt de l'EUR et la devise.

Prêt d'instruments financiers

Le compartiment se réserve le droit de prêter des instruments financiers. Dans ce cas, le prospectus sera adapté.

11.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

11.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

11.1.6 . Indice et benchmark

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

11.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

Rendement

Le fonds **Nagelmackers Premium Piano Fund** (R – Cap) a réalisé un rendement de 1,61% durant le premier semestre 2024.

Rétrospective

La **pondération des obligations** a oscillé autour de 63% au cours du premier semestre 2024. Le marché obligataire mondial termine à l'équilibre (-0.2%) après avoir pourtant baissé de près de 1.5% fin mai. Le rendement allemand à 10 ans a commencé le semestre à un niveau de 2,02% et a clôturé à 2,49%. Les rendements américains à 10 ans ont également augmenté, passant de 3,88% à 4.39% sur la période. Dans ce contexte de hausse des taux d'intérêt au cours du premier trimestre, une position a été prise en février dans le fonds Nagelmackers Institutional Fixed Maturity 2027, axé sur les obligations d'entreprises européennes. Cette opération a été financée partiellement par les liquidités ainsi que la réduction de l'exposition au fonds HSBC GIF Euro High Yield. Fin avril, une position a été initiée dans le fonds AXA Global Inflation Bonds en raison de l'inflation persistante retardant la prévisibilité des premières baisses de taux des banques centrales. Cet achat a été réalisé sur la base de la réduction de la position dans le iShares US Treasury 7-10Y. Une opération neutre au niveau de la duration de la poche obligataire.

En termes de performance, les fonds en obligations à haut rendement se sont révélés être les meilleurs investissements: Bluebay High yield ESG bond et HSBC GIF Euro High yield Bond ont réalisé des performances respectives de 2.75% et 3.5%.

La **pondération des actions** a augmenté au cours du premier semestre 2024 en passant de 27 à 29%. L'indice mondial des actions (MSCI ACWI) a augmenté de 15.2% alors que l'indice mondial des actions « value » (+9.7%) s'est nettement moins bien comporté que l'indice mondial des actions « growth » (+20%). Au niveau régional, les marchés boursiers américains (+18,6%) ont mené la danse. Les marchés européens et émergents ont dû se contenter de rendements de respectivement +9.6% et +11.1% en euros.

En janvier, les positions en Guardcap Global Equities a été réduite et la position en Ishares Edge MSCI World Minimum Volatility ETF a été liquidée. En revanche, des positions ont été prises en IBM, Qualcomm et Artisan Global Value afin de repondérer la technologie au sein du portefeuille. En février, la position en Kempen Global Value a été réduite en faveur du tracker Ishares Edge World Momentum ETF donnant ainsi une approche plus dynamique au portefeuille. Début avril, des profits ont été pris sur la position dans l'ETF Ishares Edge World Momentum. En mai, à titre de diversification et après un léger recul des marchés, le fruit de cette vente a été redéployé sur la technologie chinoise par le biais du tracker HSBC Hang Seng Tech ETF.

Qualcomm (+43%) a été la valeur la plus performante du fonds suivi par le fonds actif Artisan Global Value (+12,5%). En revanche, le fonds Nagelmackers European Real Estate a clôturé le premier semestre avec une performance négative, de l'ordre de 3%. Le fonds est resté à la traîne principalement en raison du resserrement des taux d'intérêt et de son impact sur les actions immobilières.

La pondération de la **poche multi-stratégie** est restée relativement constante, juste en dessous de 8% durant le premier semestre. Les liquidités ont, quant à elles, oscillé entre 2,5 et 0,5%.

11.1.8 . Politique future

La combinaison d'une croissance bénéficiaire solide, d'une inflation maîtrisée et d'une demande soutenue des consommateurs a été le principal moteur de la performance positive des marchés boursiers au premier semestre 2024, malgré quelques incertitudes géopolitiques. Les secteurs de la technologie et de la communication ont particulièrement surperformé et permis aux actions de croissance de tirer leur épingle du jeu. Le second semestre s'annonce sans aucun doute sous le signe d'une volatilité accrue en raison d'un agenda chargé comprenant l'élection américaine, des relations sino-américaines tendues, ainsi qu'une éventuelle révision des baisses de taux d'intérêts par les banques centrales en fonction des indicateurs macroéconomiques. Néanmoins, une fois que la situation se sera stabilisée et que les incertitudes auront été levées après le 5 novembre, il est envisageable qu'un traditionnel rallye de fin d'année se manifeste.

11.1.9 . Indicateur synthétique de risque

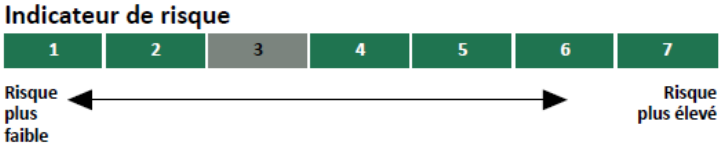

L'indicateur de risque se fonde sur l'hypothèse selon laquelle vous conservez le produit pendant 5 an(s). Ce produit n'a pas de date d'échéance.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe dotée d'un niveau de risque faible à moyen.

A partir du 1er janvier 2023, le niveau de risque de chaque compartiment est représenté par un indicateur synthétique de risque qui classe chaque compartiment sur une échelle numérique allant de 1 (niveau de risque le plus faible) à 7 (niveau de risque le plus élevé). Cet indicateur synthétique est calculé conformément aux dispositions du règlement délégué (UE) 2017/653 et est affiché dans le document d'informations clés pour l'investisseur. L'indicateur synthétique de risque est un guide du niveau de risque du compartiment concerné par rapport aux autres. L'indicateur montre la probabilité que les investisseurs soient perdants dans le compartiment en raison de l'évolution du marché ou que les investisseurs ne puissent pas être remboursés.

11.2 . BILAN

	Au 30.06.24 (en EUR)	Au 30.06.23 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	**33.524.377,25**	**36.925.499,00**
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	**33.411.310,54**	**36.615.115,78**
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	280.151,51	
E. OPC à nombre variable de parts	33.131.159,03	36.615.115,78
III. Créances et dettes à plus d'un an	**-3.084,29**	
B. Dettes	-3.084,29	
IV. Créances et dettes à un an au plus	**121.858,61**	
A. Créances		
a. Montants à recevoir	121.858,61	
V. Dépôts et liquidités	**121.919,57**	**452.329,52**
A. Avoirs bancaires à vue	121.919,57	452.329,52
VI. Comptes de régularisation	**-127.627,18**	**-141.946,30**
C. Charges à imputer (-)	-127.627,18	-141.946,30
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**33.524.377,25**	**36.925.499,00**
A. Capital	33.006.741,00	36.369.704,71
B. Participations au résultat	-37.717,40	-30.398,06
C. Résultat reporté	-17.206,30	
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	572.559,95	586.192,35

11.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 30.06.24 (en EUR)	Au 30.06.23 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	**783.864,46**	**776.399,98**
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	34.636,34	
E. OPC à nombre variable de parts	625.993,77	962.676,25
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	123.234,35	-186.276,27
II. Produits et charges des placements	**47.909,66**	**85.876,54**
A. Dividendes	39.335,28	69.268,28
B. Intérêts		
b. Dépôts et liquidités	5.212,34	10.941,91
C. Intérêts d'emprunts (-)	-420,03	
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-544,68	
F. Autres produits provenant des placements	4.326,75	5.666,35
III. Autres produits		**166,59**
B. Autres		166,59
IV. Coûts d''exploitation	**-262.139,81**	**-276.250,76**
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-1.317,64	-5.287,58
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-2.796,10	-3.537,92
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-219.338,80	-231.525,68
Classe R	-219.338,80	-231.525,68
b. Gestion administrative et comptable	-6.077,57	-6.521,63
E. Frais administratifs (-)	-4.248,28	-1.293,79
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-2.272,08	-2.616,98
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-10.685,92	-10.455,07
H. Services et biens divers (-)	-12.263,72	-7.905,20
J. Taxes	-1.771,24	-5.505,99
Classe R	-1.771,24	-5.505,99
K. Autres charges (-)	-1.368,46	-1.600,92
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	**-214.230,15**	**-190.207,63**
Sous Total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	**569.634,31**	**586.192,35**
VI. Impôts sur le résultat	**2.925,64**	
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	**572.559,95**	**586.192,35**

11.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

11.4.1 . Composition des actifs au 30.06.24

Dénomination	Quantité au 30.06.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE							
INTERNATIONAL BUSINESS MACHINES-REG SHS	756	USD	172,95	121.996,92		0,37%	0,36%
QUALCOMM INC	851	USD	199,18	158.154,59		0,47%	0,47%
États-Unis				280.151,51		0,84%	0,83%
ACTIONS				280.151,51		0,84%	0,83%
DB X-TRCK2 IBOXX SOV EUR1-3 TTL RET -1C-	4.000	EUR	165,39	661.540,00	0,05%	1,98%	1,98%
Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA				661.540,00		1,98%	1,98%
AXA WORLD FD VAR GLB INFL BONDS -I- CAP	6.200	EUR	146,57	908.734,00	0,08%	2,72%	2,71%
BLUEBAY FD SICAV INV GRADE BD FD -BASE-	7.500	EUR	190,28	1.427.100,00	0,06%	4,27%	4,26%
BLUEBAY HIGH YIELD BOND -BASE-	3.500	EUR	444,74	1.556.590,00	0,39%	4,66%	4,64%
BUTLER CREDIT OPPORTUN FD INSTL EUR CAP	7.392,36	EUR	130,61	965.512,75	0,10%	2,89%	2,88%
GOLDMAN SACHS VAR GLB EME MKT DBT -I-	101.365,07	EUR	18,27	1.851.939,88	0,07%	5,54%	5,52%
GSF III EMERGING MARK DEBT HC IH1CE	88,48	EUR	5.163,68	456.887,57	0,01%	1,37%	1,36%
HSBC GLOBAL HIGH YIELD BOND -IC- CAP	19.061,31	EUR	52,01	991.359,52	0,14%	2,97%	2,96%
ISHARES CORE EURO GOVT BOND ETF EUR	7.000	EUR	109,43	766.010,00	0,02%	2,29%	2,29%
ISHARES USD TREASURY BOND 7 10YR UED	5.200	EUR	159,42	828.984,00	0,01%	2,48%	2,47%
NAGELMACKERS INSTIT FIX 2027 N CAP	90,7	EUR	10.069,06	913.263,74	2,33%	2,73%	2,72%
NAGELMACKERS INSTIT MEDIUM TERM SHS N	324	EUR	9.907,08	3.209.893,92	6,04%	9,61%	9,58%
NAGELMACKERS SUST EUR CORP BDS FD N CAP	274	EUR	9.206,05	2.522.457,70	2,55%	7,55%	7,52%
NAG INSTIT VARIABLE TERM SHS N	506	EUR	8.852,81	4.479.539,57	2,83%	13,41%	13,36%
PICTET - USD GOVERNMENT BONDS	700,66	USD	664,12	434.167,69	0,03%	1,30%	1,30%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				21.312.440,34		63,79%	63,57%
OPC-Obligations				21.973.980,34		65,77%	65,55%
CT REAL ESTATE EQTY MKT NEUTRAL FD B ACC	50.000	EUR	14,11	705.500,00	0,30%	2,11%	2,10%
HSBC HANG SENG TECH UCITS ETF CAP	47.500	EUR	4,59	217.953,75	0,01%	0,65%	0,65%
Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA				923.453,75		2,76%	2,75%
ARTISAN PARTNERS GLOBAL VALUE FUND-I USD	63.632,3	USD	33,42	1.984.223,44	0,04%	5,94%	5,92%
BRAN GL VA EUR-I-AC ACCUM.PTG.-I-EUR	51.655,5	EUR	40,83	2.109.094,07	1,64%	6,31%	6,29%
GSF III EMER MARK ENH IND SUS EQ ICE	148	EUR	5.629,76	833.204,48	0,06%	2,49%	2,49%
GUARDCAP GLOBAL EQTY FD I USD	79.429,21	USD	27,39	2.029.696,99	0,06%	6,08%	6,05%
ISHARES PLC-ISHARES CORE FTSE 100 UCITS	50.000	GBP	7,94	468.184,23	0,00%	1,40%	1,40%
LAZARD RATHMORE ALTERNATIVE FUND A ACC E	7.378	EUR	126,82	935.677,96	0,07%	2,80%	2,79%
NAGELMACKERS EUROP REAL ESTATE FD N	6.196	EUR	124,12	769.047,52	0,92%	2,30%	2,29%
NAG EQUITY SMALL & MID CAP N	6.375	EUR	173,27	1.104.596,25	0,97%	3,31%	3,30%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				10.233.724,94		30,63%	30,53%
OPC-Actions				11.157.178,69		33,39%	33,28%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				33.131.159,03		99,16%	98,83%
TOTAL PORTEFEUILLE				33.411.310,54		100,00%	99,66%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		121.919,57			0,37%
Avoirs bancaires à vue				121.919,57			0,37%
DEPOTS ET LIQUIDITES				121.919,57			0,37%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				121.858,61			0,36%
AUTRES				-130.711,47			-0,39%
TOTAL DE L'ACTIF NET				33.524.377,25			100,00%

11.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Belgique	38,90%
États-Unis	0,84%
Irlande	32,96%
Luxembourg	27,30%
TOTAL	**100,00%**

Par secteur	
Articles de bureaux et ordinateurs	0,37%
Fonds d'investissement	76,40%
Holding et sociétés financières	22,76%
Télécommunication	0,47%
TOTAL	**100,00%**

Par devise	
EUR	84,45%
GBP	1,40%
USD	14,15%
TOTAL	**100,00%**

11.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre
Achats	2.912.084,45
Ventes	6.355.251,25
Total 1	9.267.335,70
Souscriptions	3.193,22
Remboursements	3.951.330,63
Total 2	3.954.523,85
Moyenne de référence de l'actif net total	35.308.204,37
Taux de rotation	15,05%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS BANK, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C b320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

11.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe R

Période	Evolution du nombre d"actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Total	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.		Dis.	Dis.
2022	1.099,31	14.113,32	54.136,05		406.508,47	14.113,32	420.621,79	106.225,64	1.373.951,71	5.119.135,01		37.902.588,59	90,03	92,36
2023	328,62	2.430,13	36.531,52	832,91	370.305,56	15.710,55	386.016,11	29.999,35	227.870,22	3.355.156,72	77.599,17	36.964.482,85	95,66	98,13
01.01.24 - 30.06.24		32,99	40.625,60	280,00	329.679,97	15.463,53	345.143,50		3.193,22	3.924.699,83	26.630,80	33.524.377,25	97,20	95,59

11.4.5 . Performances

* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel, l'exercice comptable s'entend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR):

Classe R

Rendement annuel

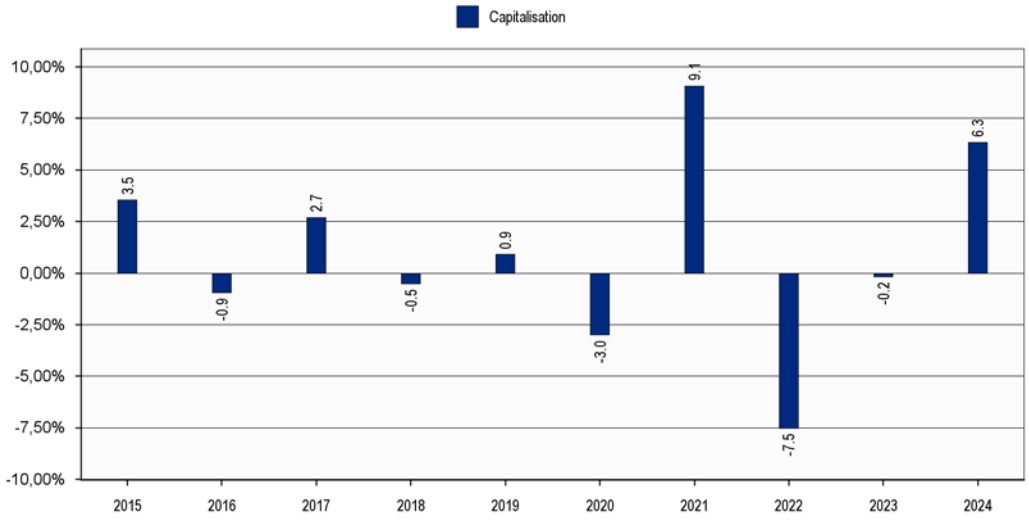

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Part	Part	Part	Part
6,33% (en EUR)	-0,61% (en EUR)	0,76% (en EUR)	0,94% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

11.4.6 . Frais

Frais récurrents

- Classe “R” - Part de capitalisation (BE6217074531): 1,99%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,98%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,01%

- Classe “R” – Part de distribution (BE6325737763) : 2,00%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,99%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,01%

11.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Produits et charges des placements

Le poste « II. F. Autres produits provenant des placements » du compte de résultats est composé des rétrocessions reçues sur les sous-jacents détenus en portefeuille.

NOTE 2 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

NOTE 3 – Impôts sur le résultat

Le poste « VI. Impôt sur le résultat » du compte de résultats est positif car le montant de l’impôt payé en 2024 était inférieure à la provision.

NOTE 4 - Pourcentage maximal de frais de gestion

La commission de gestion pour le gestionnaire de portefeuille à charge du compartiment s'élève à 1,25% sur une base annuelle pour la classe R, 0,90% de la classe A, 0,70% de la classe B et 0,40% de la classe IC. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions à la performance, à charge de l'OPC dans laquelle le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

12 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS PRIVATE FUND BALANCED

12.1 . RAPPORT DE GESTION

12.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le compartiment NAGELMACKERS PRIVATE FUND BALANCED a été lancé le 20 décembre 2019.

Période et prix de souscription initiale:

- Part de capitalisation-classe de base : du 18/12/2019 jusqu'au 20/12/2019 au prix de 1.000,00 EUR par part.
- Part de capitalisation-classe A : du 18/12/2019 jusqu'au 20/12/2019 au prix de 1.000,00 EUR par part.
- Part de capitalisation-classe B : du 18/12/2019 jusqu'au 20/12/2019 au prix de 1.000,00 EUR par part.
- Part de distribution-classe de base : du 18/12/2019 jusqu'au 20/12/2019 au prix de 1.000,00 EUR par part.
- Part de distribution-classe A : du 18/12/2019 jusqu'au 20/12/2019 au prix de 1.000,00 EUR par part.
- Part de distribution-classe B : du 18/12/2019 jusqu'au 20/12/2019 au prix de 1.000,00 EUR par part.

12.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

12.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Le compartiment NAGELMACKERS PRIVATE FUND BALANCED vise à augmenter la valeur de ses actifs à moyen terme.

Le compartiment investira principalement dans des actions d'autres organismes de placement collectif. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions de performance, à charge des OPC dans lesquels le compartiment a l'intention d'investir, ne doit pas dépasser 2,50%.

En outre, les investissements seront effectués dans des actions, obligations et instruments du marché monétaire sans aucune restriction géographique ou sectorielle et des investissements pourront être effectués dans des instruments financiers dérivés.

Pour ce compartiment, aucun benchmark n'est appliqué et il sera géré activement.

Le compartiment promeut des caractéristiques écologiques et sociales mais ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

Il n'y a aucune protection de capital ni garantie de capital pour ce compartiment ou pour ses actionnaires.

La composition prend en compte les pondérations suivantes :

- Un minimum de 60% à un maximum de 100% de l'actif net peut être investi dans des OPC, y compris des « trackers » ou des « ETF »
- Un maximum de 20% de l'actif net peut être investi dans des parts d'OPC alternatifs (OPCA)
- Un maximum de 65% de l'actif net peut être investi dans des actions et des biens immobiliers cotés (directement ou indirectement via des OPC, y compris des trackers ou des ETF)
- Les liquidités peuvent faire partie du compartiment pour un maximum de 10%.

Catégories d'actifs autorisés

Dans la mesure autorisée par la législation applicable et pour autant que les investissements font partie de la politique d'investissement décrite ci-dessus, les investissements du fonds se composent de valeurs mobilières et instruments de marché monétaire admis soit sur un marché réglementé, aussi bien dans l'Espace économique européen qu'en dehors, soit sur un autre marché secondaire d'un État membre de l'Espace économique européen, soit sur un marché d'un État non membre de l'Espace économique européen qui applique des dispositions équivalentes à celles prévues par la directive 2001/34/CE, soit sur un autre marché secondaire pour autant que ce marché soit réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public. Également des valeurs mobilières nouvellement émises, parts d'organismes de placement collectif, répondant oui ou non aux conditions prévues par la directive 2009/65/CE et se situant ou non dans un État membre de l'Espace économique européen, instruments dérivés, autres valeurs mobilières et instruments de marché monétaire et liquidités pour autant que ces valeurs mobilières et instruments du marché monétaire soient compatibles avec les objectifs du compartiment.

Les investissements sont conformes aux règles prévues dans l'arrêté royal du 12 novembre 2012, relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/EG.

Particularités des obligations et titres de créance

Les obligations et titres de créance dans lesquels le compartiment investit directement et indirectement (au travers d'OPC) sont émis par tous types d'émetteurs : États, collectivités publiques, organismes publics internationaux et sociétés privées. Au moins 50% de la section obligataire, mesurée au travers d'investissements directs ou indirects (au travers d'OPC), bénéficie d'une notation "investment grade".

Les obligations « investment grade » sont émises par des émetteurs qui reçoivent une certaine notation selon des conventions du marché. Cette notation varie de AAA à BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's ou des notations comparables d'autres agences de notation.

Elles s'opposent aux obligations « non-investment grade », également appelées « speculative grade » ou « high yield » (haut rendement). Ces obligations, recevant une notation allant de BB à D selon la même échelle de Standard & Poor's, sont associées à un risque considérablement plus élevé. Le niveau de la notation est indicatif du risque de défaut (c-à-d risque de non-paiement des coupons et/ou du remboursement du capital). Plus la notation est élevée (AAA), plus le risque est faible. Plus la notation est basse (non-investment grade D), plus le risque est élevé.

Sélection des fonds de placement

Une première sélection est effectuée, à partir de l'univers des fonds de placement qui répondent aux souhaits en matière de catégorie, de style et de région d'investissement, sur base d'une analyse quantitative du rendement et du risque. Le choix définitif dépend principalement de l'évaluation du processus d'investissement qui doit également intégrer des critères ESG dans la sélection des instruments et la construction du portefeuille. Les stratégies peuvent consister en une combinaison de sélections positives et négatives ou via un actionnariat actif et un dialogue avec les sociétés dans lesquelles le fonds de placement investit. En outre, les gestionnaires sont filtrés sur base de leur expérience et de leur connaissance, le bien-fondé de la philosophie d'investissement est examiné et son application est vérifiée. De plus, on évalue si le fonds d'investissement s'inscrit dans le portefeuille existant.

Dans l'univers des ETF et trackers disponibles, nous examinons d'abord quels fournisseurs peuvent se qualifier : d'une part sur le plan organisationnel, mais d'autre part également en fonction des produits qu'ils proposent et de leurs compétences clés. Les ETF sont également filtrés sur la base de l'intégration de critères ESG par le biais d'un filtrage positif et négatif ou la poursuite d'un objectif durable spécifique, comme la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Par la suite, la façon dont le benchmark de référence est copié est examinée, avec un compromis particulier entre la réplication synthétique ou physique - cette dernière étant préférée dans la majorité des cas. Enfin, les ETF euxmêmes font l'objet d'un examen quantitatif approfondi à 2 niveaux : sur la base des paramètres de marché (liquidité, spread bid-ask, tracking error, etc.) et sur la base des coûts (taxes comprises), le ratio de frais et l'impact fiscal permettant de déterminer le choix final d'ETF.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux

La stratégie prend en compte certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG - Environment, Social, Governance). Conformément à l'application du règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, le compartiment appartient à la catégorie visée à l'Article 8. Le compartiment promeut des caractéristiques écologiques et sociales mais ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

Les restrictions et critères d'investissement mentionnés ci-dessous relatifs à l'approche d'investissement durable du compartiment font l'objet d'une évaluation et d'un suivi constants par le Gestionnaire.

Une distinction est faite entre les investissements dans des actions et dans des obligations d'une part ; et d'autre part les investissements dans des fonds (OPCVM ou OPC) et ETF.

A. Actions et obligations

L'on effectue un filtrage négatif et un filtrage normatif. Il est vérifié trimestriellement si les investissements inclus dans le compartiment ne dépassent pas les critères d'exclusion. Si, lors de ce contrôle, il est établi qu'un investissement particulier dépasse l'un des critères, il doit être retiré du compartiment dans un délai d'un mois.

a) Filtrage négatif

Les sociétés impliquées dans une série d'activités controversées dans le cadre de leurs activités commerciales, telles que les armes (controversées comme les armes à feu conventionnelles, civiles, les armes nucléaires), le tabac, les divertissements pour adultes et les jeux de hasard sont exclues de la possibilité d'être directement incluses dans le compartiment, conformément à la politique d'exclusion des stratégies durables, disponible sur https://www.nagelmackers.be/src/Frontend/Files/userfiles/files/Nagelmackers-Exclusion-Policy- ENG.pdf

Le Gestionnaire n'investit pas non plus dans des obligations émises par des gouvernements ou des États membres à régime politique instable ou en cas de violations manifestes des droits de l'homme. Les Indicateurs de gouvernance mondiaux (World Governance Indicators, WGI) de la Banque mondiale sont utilisés pour identifier ces pays. Cet indice analyse plus de 200 pays selon six dimensions de gouvernance : liberté d'opinion, liberté de la presse et responsabilité, stabilité politique et manque de violence, efficacité du gouvernement, qualité de la réglementation, état de droit et contrôle de la corruption. Le gestionnaire exclut certainement les pays suivants : l'Afghanistan, le Burundi, la République centrafricaine, le Congo RDC, l'Iran, l'Irak, la Libye

b) Filtrage normatif
Les entreprises jugées par une autorité compétente enfreignant à plusieurs reprises un ou plusieurs principes du Pacte mondial de l'ONU et ne prenant pas de mesures pour remédier à la violation sont exclues de l'investissement. Ceci est vérifié sur la base de données provenant de fournisseurs de données externes.

c) Intégration ESG
Après 'exclusion des sociétés sur la base d'activités controversées et de normes, des critères ESG sont intégrés dans le processus d'investissement. L'intégration ESG signifie l'évaluation, en utilisant les données de fournisseurs de données externes, de critères extra-financiers au niveau des sociétés dans lesquelles le compartiment investit et comprend les éléments suivants :

- Environnement (E) : efficacité énergétique, utilisation efficace de l'eau, réduction de l'intensité des déchets et des émissions de gaz à effet de serre ;

- Social (S) : la poursuite de l'égalité des chances dans l'entreprise, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, la sécurité du personnel, le respect des droits du travail et des droits de l'homme, y compris les normes pour les fournisseurs, l'impact social des produits et services ;

- Gouvernance (G) : respect des droits de vote, rémunération des administrateurs, comités d'audit indépendants, indépendance du conseil d'administration

Pour l'évaluation des entreprises, un modèle de notation interne est utilisé qui évalue la performance des entreprises dans le domaine de l'ESG sur la base, entre autres, d'indicateurs de principaux impacts négatifs (Principal Adverse Impact, PAI) et d'autres données ESG telles que la recherche et les notations par des parties externes, avant de reprendre ou de détenir ou non un investissement. Les entreprises qui se situent dans les deux déciles de score ESG les plus faibles au sein de leur secteur sont exclues de l'investissement. Les scores ESG sont mis à jour chaque trimestre. S'il est déterminé lors de cette mise à jour que, par exemple, une entreprise se retrouve dans les 2 déciles de score ESG les plus faibles de son secteur respectif, des mesures appropriées doivent être prises dans un délai de trois mois en retirant l'investissement du compartiment.
Pour l'évaluation des États membres, l'analyse est réalisée en deux phases.

La première étape est l'évaluation de l'émetteur sur la base de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Pour cette évaluation, un modèle de notation interne est utilisé qui évalue la performance des États membres dans le domaine de l'ESG sur la base, entre autres, d'indicateurs de principaux impacts négatifs (Principal Adverse Impact, PAI) et d'autres données ESG telles que la recherche et les notations par des parties externes, avant de reprendre ou de détenir ou non un investissement. Les États membres qui se situent au sein de leur classification (pays développés et pays en développement respectivement) dans les deux déciles de score ESG les plus faibles sont exclus de l'investissement. Les scores ESG sont mis à jour chaque trimestre. S'il est déterminé lors de cette mise à jour que, par exemple, une entreprise se retrouve dans les 2 déciles de score ESG les plus faibles de son secteur respectif, des mesures appropriées doivent être prises dans un délai de trois mois en retirant l'investissement du compartiment.

La seconde étape consiste en une analyse de l'émetteur sous l'angle des Objectifs de Développement Durable (ODD). Un modèle de durabilité interne a été développé sur la base des Objectifs de Développement Durable, qui repose sur les 4 piliers suivants :

- environnement et climat
- valeurs démocratiques
- soins de santé
- éducation

Des scores internes des ODD sont élaborés pour l'évaluation des gouvernements. Les scores ODD sont mis à jour trimestriellement. Environ 150 indicateurs différents sont pris en compte dans cette analyse. Les 17 objectifs de développement durable sont reflétés dans les critères individuels d'une manière qui intègre la contribution à un impact environnemental positif (par exemple, l'accès et l'utilisation d'énergies renouvelables et l'accès à l'eau potable) et l'impact social (par exemple, la lutte contre la faim et l'accès aux soins de santé) des investissements dans des obligations d'État. Sur la base de ces différents critères, le gestionnaire analysera le pays analysé et attribuera un score de durabilité. Ce score est basé sur un modèle de durabilité développé en interne. Seuls les pays disposant de données suffisantes sont évalués et jugés.

B. Fonds et ETF

Au moins 65% des fonds et ETF sous-jacents au compartiment doivent intégrer des critères ESG via une combinaison de filtrage positif et négatif ou d'actionnariat actif. Ceci concerne les fonds et ETF qui :

- Soit sont catégorisés Article 8 selon la classification SFDR (sur la base des informations contenues dans le Prospectus et le DICI), qui intègrent donc au moins des accents sociaux et écologiques dans leur processus, et peuvent même de préférence obtenir un score supérieur sur plusieurs de ces caractéristiques sociales et / ou écologiques, en fonction de l'orientation du fonds sous-jacent respectif;

- Soit sont catégorisés Article 9 selon la classification SFDR (sur la base des informations contenues dans le Prospectus et le DICI) ;

- Soit conforment au label Febelfin Towards Sustainability ;

- Soit combinent plusieurs des caractéristiques mentionnées ci-dessus.

En conséquence, au moins 65% de ce compartiment sera constitué de fonds et ETF qui :

- Soit appliquent une intégration ESG étendue (avec filtre ISR (Investissements socialement responsable))

- Soit ont l'investissement d'impact comme objectif d'investissement.

Les fonds (OPCVM ou OPC) qui ne répondraient pas aux critères susmentionnés (Article 8, Article 9, label Towards Sustainability de Febelfin ou une combinaison de ceux-ci), doivent respecter au moins les éléments suivants dans leur processus :

- Une politique d'embargo et de sanctions internationales qui exclut les pays (et leurs entreprises) dans lesquels des investissements peuvent être réalisés sur la base de sanctions imposées par les Nations Unies, les États-Unis ou la Communauté européenne.

- Les principes du Pacte mondial de l'ONU : ce sont 10 principes basés sur la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et la Convention des Nations Unies contre la corruption.

- Exclusion des entreprises impliquées dans la production d'armes controversées (y compris les armes à sous-munitions, les mines terrestres et l'uranium), conformément à la législation belge.

- Exclusion basée sur la «liste noire» comme indiquée dans la politique "Towards Sustainability" de Febelfin.

Les restrictions et critères d'investissement mentionnés ci-dessus relatifs à l'approche d'investissement durable du compartiment font l'objet d'une évaluation et d'un suivi constants par le Gestionnaire. Il sera fait usage de données provenant de fournisseurs de données externes et de logiciels spécialisés.

Au moins une fois par trimestre, il sera également vérifié si chaque OPCVM / OPC / ETF sous-jacent est (toujours) qualifié de fonds Article 8, Article 9 ou de fonds Towards Sustainability. Si tel n'était plus le cas pour un OPCVM / OPC spécifique et que cela conduirait à ce que le compartiment ne respecte plus la pondération minimum stipulée de 65 %, cela conduira à la vente de l'OPCVM / OPC concerné.

Règlement Taxonomie

Le compartiment n'a pas pour objectif d'investir dans des investissements durables tels que définis par le SFDR et n'investit donc pas dans des investissements durables sur le plan environnemental tels que définis par le règlement Taxonomie (pourcentage d'investissements alignés selon le règlement Taxonomie : 0 %). Les investissements sous-jacents de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Opérations autorisées sur instruments financiers dérivés

On peut, en outre, utiliser des dérivés dans les limites fixées par le conseil d'administration et en respectant les dispositions prévues dans la loi et la réglementation en vigueur. Les opérations sur produits dérivés servent tant à couvrir les risques qu'à atteindre des objectifs d'investissement. L'utilisation de dérivés peut donc avoir à la fois un effet positif et/ou négatif sur le profil de risque du compartiment. Les placements sont ajustés périodiquement à la stratégie d'investissement de l'OPC. Il peut s'agir de contrats à terme, futures, options ou swaps en rapport avec des titres, indices, devises ou intérêts ou d'autres transactions avec dérivés. Les opérations sur produits dérivés, non cotées en bourse, ne sont conclues qu'avec des institutions financières de premier rang, spécialisées dans ce type de transactions. Les institutions financières de premier rang sont des institutions qui ont au moins une notation investment grade selon l'échelle de Standard & Poor's ou des notations comparables d'autres agences de notation. Lors de la sélection des contreparties aux dérivés, il n'est pas tenu compte de leur caractère socialement responsable ou non. Le compartiment vise à toujours conclure les transactions les plus ciblées, dans le cadre de la réglementation applicable et de la politique d'investissement.

Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

L'exposition au risque de change auquel le compartiment peut être soumis, peut être couverte. L'objectif n'est pas de couvrir systématiquement tous les risques de change en tout ou en partie. L'objectif de la couverture pour les opérations précitées suppose un lien direct entre celles-ci et les actifs à couvrir, ce qui implique, pour ce compartiment, que les opérations effectuées dans une monnaie déterminée ne peuvent dépasser la valeur d'évaluation de l'ensemble des actifs

exprimé dans la même devise ni en volume, ni en durée de détention de ces actifs. Les coûts sont déterminés sur base de la différence entre le taux d'intérêt de l'EUR et la devise.

Prêt d'instruments financiers

Le compartiment se réserve le droit de prêter des instruments financiers. Dans ce cas, le prospectus sera adapté.

12.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

12.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

12.1.6 . Indice et benchmark

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

12.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

Rendement

Le fonds **Nagelmackers Private Fund Balanced** (Base – Cap) a réalisé un rendement de 6,37% durant le premier semestre 2024.

Rétrospective

La **pondération des obligations** a oscillé entre 39% et 41% au cours du premier semestre 2024 pour terminer à 39% fin juin. Le marché obligataire mondial termine à l'équilibre (-0.2%) après avoir pourtant baissé de près de 1.5% fin mai. Le rendement allemand à 10 ans a commencé le semestre à un niveau de 2,02% et a clôturé à 2,49%. Les rendements américains à 10 ans ont également augmenté, passant de 3,88% à 4.39% sur la période. Dans ce contexte de hausse des taux d'intérêt au cours du premier trimestre, une position a été prise en février dans le fonds Nagelmackers Institutional Fixed Maturity 2027, axé sur les obligations d'entreprises européennes. Cette opération a été financée par les liquidités. Fin avril, une position a été initiée dans le fonds AXA Global Inflation Bonds en raison de l'inflation persistante retardant la prévisibilité des premières baisses de taux des banques centrales. Cet achat a été réalisé sur la base de la réduction de la position dans le iShares US Treasury 7-10Y. Une opération neutre au niveau de la duration de la poche obligataire.

En termes de performance, les fonds en obligations à haut rendement se sont révélés être les meilleurs investissements: Bluebay Global High yield ESG et HSBC GIF Euro High yield Bond ont réalisé des performances respectives de 5.7% et 3.5%.

La **pondération des actions** a augmenté au cours du premier semestre 2024 en passant de 55% à 59%. L'indice mondial des actions (MSCI ACWI) a augmenté de 15.2% alors que l'indice mondial des actions « value » (+9.7%) s'est nettement moins bien comporté que l'indice mondial des actions « growth » (+20%). Au niveau régional, les marchés boursiers américains (+18,6%) ont mené la danse. Les marchés européens et émergents ont dû se contenter de rendements de respectivement +9.6% et +11.1% en euros.

En janvier, le choix fut de surpondérer la technologie au sein des portefeuilles : les positions en Nike, T-Mobile et Pfizer ont été liquidées au profit d'IBM et Qualcomm. La position en Ishares Edge MSCI World Minimum Volatility ETF a également été soldée et investie en Ishares Nasdaq 100 ETF. En février, la pondération en actions a été renforcée par l'augmentation des positions « core » sur le Japon et les US par les ETFs Ishares MSCI Japan ESG Enhanced et Ishares MSCI USA ESG Enhanced. Fin février, la moitié de la position en Wisdom Tree Global Quality Dividend Growth ETF a été revendue pour donner une approche plus dynamique et « risk-on » au portefeuille via l'ETF Ishares Edge World Momentum. Début avril, l'exposition à Accenture a été débouclée et des profits ont été pris sur la moitié de la position dans l'ETF Ishares Edge World Momentum. En mai, à titre de diversification et après un léger recul des marchés, le fruit de ces ventes a été redéployé sur la technologie : d'une part sur l'indice Hang Seng Tech par le biais d'un ETF HSBC et d'autre part sur le Nasdaq via un produit iShares. En juin, en raison de la situation politique française sous pression et de résultats en berne, la position sur Capgemini a été liquidée. Un switch entre IBM et Oracle a également été décidé sur la base des résultats et des prévisions des entreprises respectives. Enfin, à partir des liquidités, une position a été initiée à la mi-juin dans l'ETF Xtrackers MSCI World Quality ESG traduisant une certaine confiance du comité par rapport à la bonne tenue des marchés et des entreprises clés de la technologie et de la santé surfant sur les vagues de l'IA et de l'obésité. Suite à la baisse des taux de la BCE, le fonds Nagelmackers Equity Small & Mid Cap a également été augmenté. Les liquidités ont, quant à elles, oscillé entre 5 et 2% au cours du semestre.

12.1.8 . Politique future

La combinaison d'une croissance bénéficiaire solide, d'une inflation maîtrisée et d'une demande soutenue des consommateurs a été le principal moteur de la performance positive des marchés boursiers au premier semestre 2024, malgré quelques incertitudes géopolitiques. Les secteurs de la technologie et de la communication ont particulièrement surperformé et permis aux actions de croissance de tirer leur épingle du jeu. Le second semestre s'annonce sans aucun doute sous le signe d'une volatilité accrue en raison d'un agenda chargé comprenant l'élection américaine, des relations sino-américaines tendues, ainsi qu'une éventuelle révision des baisses de taux d'intérêts par les banques centrales en

fonction des indicateurs macroéconomiques. Néanmoins, une fois que la situation se sera stabilisée et que les incertitudes auront été levées après le 5 novembre, il est envisageable qu'un traditionnel rallye de fin d'année se manifeste.

12.1.9 . Indicateur synthétique de risque

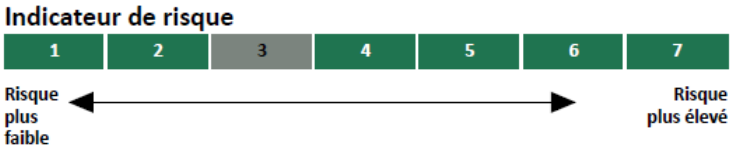

L'indicateur de risque se fonde sur l'hypothèse selon laquelle vous conservez le produit pendant 5 an(s). Ce produit n'a pas de date d'échéance.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe dotée d'un niveau de risque faible à moyen.

A partir du 1er janvier 2023, le niveau de risque de chaque compartiment est représenté par un indicateur synthétique de risque qui classe chaque compartiment sur une échelle numérique allant de 1 (niveau de risque le plus faible) à 7 (niveau de risque le plus élevé). Cet indicateur synthétique est calculé conformément aux dispositions du règlement délégué (UE) 2017/653 et est affiché dans le document d'informations clés pour l'investisseur. L'indicateur synthétique de risque est un guide du niveau de risque du compartiment concerné par rapport aux autres. L'indicateur montre la probabilité que les investisseurs soient perdants dans le compartiment en raison de l'évolution du marché ou que les investisseurs ne puissent pas être remboursés.

12.2 . BILAN

	Au 30.06.24 (en EUR)	Au 30.06.23 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	**451.554.727,42**	**363.357.134,01**
I. Actifs immobilisés	**866,28**	**2.586,99**
A. Frais d''établissement et d''organisation	866,28	2.586,99
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	**434.405.838,38**	**357.690.770,01**
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	3.363.632,53	7.541.262,82
B. Instruments du marché monétaire	3.399.267,20	
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	16.964.310,75	23.586.575,70
E. OPC à nombre variable de parts	410.678.627,90	326.562.931,49
III. Créances et dettes à plus d'un an	**-41.543,29**	
B. Dettes	-41.543,29	
IV. Créances et dettes à un an au plus	**436.364,52**	**-191.419,61**
A. Créances		
a. Montants à recevoir	3.177.019,50	85.610,16
b. Avoirs fiscaux	11.789,31	3.302,67
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-2.752.444,29	-280.332,44
V. Dépôts et liquidités	**18.194.493,50**	**7.118.786,14**
A. Avoirs bancaires à vue	18.194.493,50	7.118.786,14
VI. Comptes de régularisation	**-1.441.291,97**	**-1.263.589,52**
B. Produits acquis	38.334,29	47.503,15
C. Charges à imputer (-)	-1.479.626,26	-1.311.092,67
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**451.554.727,42**	**363.357.134,01**
A. Capital	425.119.657,20	372.583.486,57
B. Participations au résultat	935.792,33	791.240,87
C. Résultat reporté		-25.663.853,33
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	25.499.277,89	15.646.259,90

12.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 30.06.24 (en EUR)	Au 30.06.23 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	**26.348.851,23**	**16.356.055,58**
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	45.185,33	-12.582,48
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	3.751.379,22	1.677.987,36
E. OPC à nombre variable de parts	20.554.125,96	16.160.594,34
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	1.998.160,72	-1.469.943,64
II. Produits et charges des placements	**1.678.886,68**	**1.506.197,76**
A. Dividendes	1.314.036,30	1.404.727,10
B. Intérêts		
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	25.708,75	29.459,74
b. Dépôts et liquidités	362.895,03	102.162,61
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-26.341,29	-39.664,31
F. Autres produits provenant des placements	2.587,89	9.512,62
III. Autres produits	**727,96**	**2.501,99**
B. Autres	727,96	2.501,99
IV. Coûts d''exploitation	**-2.535.546,84**	**-2.218.495,43**
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-34.950,57	-94.008,74
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-44.690,55	-37.067,02
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-2.291.420,71	-1.875.723,17
Classe A	-1.172.776,97	-926.356,48
Classe B	-131.104,99	-62.642,24
Classe de base	-987.538,75	-886.724,45
b. Gestion administrative et comptable	-60.717,56	-51.735,96
E. Frais administratifs (-)	-4.547,65	-1.580,86
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-8.649,95	-6.574,20
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-14.034,45	-13.382,11
H. Services et biens divers (-)	-23.014,23	-16.347,82
J. Taxes	-3.277,62	-89.008,86
Classe A	-3.227,44	-47.424,20
Classe B	-2.064,03	-4.734,07
Classe de base	2.013,85	-36.850,59
K. Autres charges (-)	-50.243,55	-33.066,69
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	**-855.932,20**	**-709.795,68**
Sous Total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	**25.492.919,03**	**15.646.259,90**
VI. Impôts sur le résultat	**6.358,86**	
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	**25.499.277,89**	**15.646.259,90**

12.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

12.4.1 . Composition des actifs au 30.06.24

Dénomination	Quantité au 30.06.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE							
EUROPEAN STABILITY 1 15-25 23/09A	3.455.000	EUR	97,36%	3.363.632,53		0,77%	0,74%
EUR				3.363.632,53		0,77%	0,74%
OBLIGATIONS-Emises par un état				3.363.632,53		0,77%	0,74%
OBLIGATIONS				3.363.632,53		0,77%	0,74%
BELGIUM 0.50 17-24 22/10A	3.430.000	EUR	99,10%	3.399.267,20		0,78%	0,75%
EUR				3.399.267,20		0,78%	0,75%
INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE -Emises par un état				3.399.267,20		0,78%	0,75%
INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE				3.399.267,20		0,78%	0,75%
MICROSOFT CORP	9.646	USD	446,95	4.022.654,26		0,93%	0,89%
NVIDIA CORP	37.000	USD	123,54	4.264.968,51		0,98%	0,95%
ORACLE CORP	19.000	USD	141,20	2.503.195,71		0,58%	0,55%
QUALCOMM INC	16.966	USD	199,18	3.153.056,10		0,72%	0,70%
États-Unis				13.943.874,58		3,21%	3,09%
VOLVO AB -B-	126.455	SEK	271,10	3.020.436,17		0,70%	0,67%
Suède				3.020.436,17		0,70%	0,67%
ACTIONS				16.964.310,75		3,91%	3,76%
DB X-TRCK2 IBOXX SOV EUR1-3 TTL RET -1C-	80.500	EUR	165,39	13.313.492,50	1,06%	3,07%	2,95%
Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA				13.313.492,50		3,07%	2,95%
AXA WORLD FD VAR GLB INFL BONDS -I- CAP	44.000	EUR	146,57	6.449.080,00	0,58%	1,48%	1,43%
BLUEBAY GBL HIGH YIELD ESG BD FD I CAP	21.760	USD	135,44	2.749.871,15	0,62%	0,63%	0,61%
HSBC GLOBAL HIGH YIELD BOND -IC- CAP	307.845	EUR	52,01	16.010.710,61	2,27%	3,69%	3,55%
ISHARES CORE EURO GOVT BOND ETF EUR	313.850	EUR	109,43	34.344.605,50	0,71%	7,91%	7,61%
ISHARES JPM ESG USD EM BD UCITS HDG ACC	1.967.495	EUR	4,35	8.557.422,75	0,34%	1,97%	1,89%
ISHARES USD TREASURY BOND 7 10YR UED	75.130	USD	170,90	11.980.141,82	0,14%	2,76%	2,65%
NAGELMACKERS INSTIT FIX 2027 N CAP	932,59	EUR	10.069,06	9.390.304,67	24,00%	2,16%	2,08%
NAGELMACKERS SUST EUR CORP BDS FD N CAP	1.279	EUR	9.206,05	11.774.537,95	11,92%	2,71%	2,61%
NAG INSTIT VARIABLE TERM SHS N	3.300	EUR	8.852,81	29.214.273,00	18,49%	6,72%	6,47%
SSGA EU CO BD-I- CAP	284.733	EUR	14,83	4.221.536,88	0,22%	0,97%	0,93%
XTRACKERS II ESG EUR CORPORATE BOND	123.400	EUR	138,98	17.149.515,00	0,65%	3,95%	3,80%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				151.841.999,33		34,95%	33,63%
OPC-Obligations				165.155.491,83		38,02%	36,58%
HSBC HANG SENG TECH UCITS ETF CAP	940.000	EUR	4,59	4.313.190,00	0,17%	0,99%	0,96%
ISHARES NASDAQ 100 UCITS ETF	18.000	USD	1.134,40	19.052.204,34	0,13%	4,39%	4,22%
WISDOMTREE GLOBL QUAL DIV GR ETF	265.000	EUR	36,69	9.722.850,00	0,78%	2,24%	2,15%
Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA				33.088.244,34		7,62%	7,33%
GSF III EMER MARK ENH IND SUS EQ ICE	1.806	EUR	5.629,76	10.167.346,56	0,68%	2,34%	2,25%
ISHARES IV MSCI JAPAN ESG ENHANCED UCITS	3.145.736	EUR	6,34	19.931.383,30	1,09%	4,59%	4,42%
ISHARES MSCI EM ESG ENHANC UCITS USD ACC	1.354.495	EUR	5,31	7.195.077,44	0,14%	1,66%	1,59%
ISHARES MSCI EUROPE ESG ENHANCED UCITS	3.904.870	EUR	7,53	29.395.861,36	0,56%	6,77%	6,51%
ISHARES STOXX EUR 600 HEALTH CARE (DE)	32.875	EUR	121,30	3.987.737,50	0,55%	0,92%	0,88%
ISH IV MSCI EMU ESG ENHANCED UCITS ACC	877.320	EUR	7,61	6.673.773,24	0,27%	1,53%	1,48%
ISHS IV MSCI WRD MOMENTUM FACT EUR	71.000	EUR	72,98	5.181.580,00	0,25%	1,19%	1,15%
NAGELMACKERS CHINA NEW ECONOMY FD N CAP	365	EUR	6.707,28	2.448.157,20	7,65%	0,56%	0,54%
NAGELMACKERS EUROP REAL ESTATE FD N	84.238	EUR	124,12	10.455.620,56	12,55%	2,41%	2,32%
NAG EQUITY SMALL & MID CAP N	51.654	EUR	173,27	8.950.088,58	7,83%	2,06%	1,98%
NAG EUROPEAN EQUITY LARGE CAP -N- CAP	1.056,95	EUR	15.055,00	15.912.382,25	15,32%	3,66%	3,53%
SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND SI	266.695	EUR	27,48	7.327.445,13	0,40%	1,69%	1,62%
UBS ETF MUSA SR A- DIS	155.945	USD	218,55	31.800.121,06	0,90%	7,32%	7,04%

Dénomination	Quantité au 30.06.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
UBS ETF UK RESP -A- GBP	295.035	GBP	16,08	5.594.129,46	0,59%	1,29%	1,24%
XTRACKERS MSCI WLD QUALITY ESG UE XTR 1C	145.000	EUR	39,03	5.659.350,00	1,54%	1,30%	1,25%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				170.680.053,64		39,29%	37,80%
ISHARES MSCI USA ESG ENHANCED ETF	4.519.821	USD	9,90	41.754.838,09	0,25%	9,61%	9,24%
Non Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				41.754.838,09		9,61%	9,24%
OPC-Actions				245.523.136,07		56,52%	54,37%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				410.678.627,90		94,54%	90,95%
TOTAL PORTEFEUILLE				434.405.838,38		100,00%	96,20%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		11.562.395,70			2,56%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		6.265.218,44			1,39%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		SEK		365.450,17			0,08%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		GBP		1.429,19			0,00%
Avoirs bancaires à vue				18.194.493,50			4,03%
DEPOTS ET LIQUIDITES				18.194.493,50			4,03%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				436.364,52			0,10%
AUTRES				-1.481.968,98			-0,33%
TOTAL DE L'ACTIF NET				451.554.727,42			100,00%

12.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Allemagne	0,92%
Belgique	21,07%
États-Unis	3,21%
Irlande	48,19%
Luxembourg	25,91%
Suède	0,70%
TOTAL	**100,00%**

Par secteur	
Electronique et semi-conducteurs	0,98%
Fonds d'investissement	83,13%
Holding et sociétés financières	11,40%
Industrie automobile	0,70%
Internet et services d'Internet	1,50%
Organisations supranationales	0,78%
Pays et gouvernements	0,78%
Télécommunication	0,73%
TOTAL	**100,00%**

Par devise	
EUR	70,10%
GBP	1,29%
SEK	0,69%
USD	27,92%
TOTAL	**100,00%**

12.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre
Achats	68.818.438,03
Ventes	37.933.332,85
Total 1	106.751.770,88
Souscriptions	83.357.733,54
Remboursements	45.936.008,70
Total 2	129.293.742,24
Moyenne de référence de l'actif net total	422.543.704,71
Taux de rotation	-5,33%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS BANK, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C b320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

12.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe A

Période	Evolution du nombre d''actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2022	1.856,73	99.800,25	1.726,95	9.007,03	8.968,61	150.015,69	158.984,31	2.225.699,09	112.779.127,33	1.926.098,60	10.177.632,26	172.181.685,40	1.079,56	1.083,22
2023	512,35	39.586,00	513,46	19.767,77	8.967,50	169.833,93	178.801,43	574.998,54	44.427.043,56	580.645,18	22.254.958,51	211.817.573,08	1.180,86	1.184,85
01.01.24 - 30.06.24	1.604,90	36.630,31	756,97	16.238,23	9.815,43	190.226,00	200.041,43	1.968.356,28	44.576.099,21	920.507,01	19.774.889,71	247.432.520,33	1.254,74	1.235,99

Classe B

Période	Evolution du nombre d''actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Total	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.		Dis.	Dis.
2022	1.055,84	2.990,25		194,00	1.055,84	10.767,42	11.823,27	1.055.844,00	3.076.910,62		199.066,98	11.679.606,93	983,04	988,32
2023	1.573,75	15.535,01	5,00	4.324,02	2.624,59	21.978,42	24.603,01	1.605.226,55	16.060.458,04	5.074,85	4.433.646,83	26.630.204,47	1.077,45	1.082,99
01.01.24 - 30.06.24		9.847,58		562,00	2.624,59	31.263,99	33.888,59		10.960.091,86		622.084,02	38.353.697,03	1.146,13	1.130,55

Classe de base

Période	Evolution du nombre d''actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2022	3.245,60	71.286,88	822,44	12.498,41	10.009,62	131.430,15	141.439,77	3.806.482,32	73.472.700,29	890.336,91	12.511.593,90	137.998.694,28	1.065,03	968,87
2023	1.670,24	30.112,89	123,00	25.358,13	11.556,87	136.184,91	147.741,78	1.859.947,07	30.215.682,16	136.741,99	25.526.247,40	157.479.176,13	1.162,64	1.057,70
01.01.24 - 30.06.24	571,38	23.249,50	1.250,12	21.305,57	10.878,12	138.128,84	149.006,96	682.352,49	25.170.833,70	1.487.393,02	23.131.134,94	165.768.510,06	1.234,22	1.102,90

12.4.5 . Performances

* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel, l'exercice comptable s'entend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 5 dernières années (en % et calculés en EUR):

Classe A

Rendement annuel

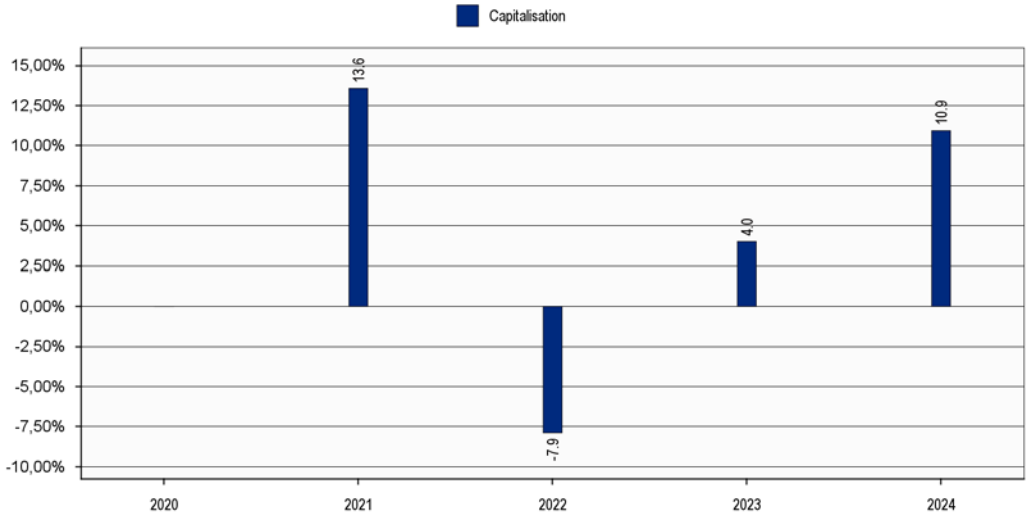

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an	3 ans
Part	Part
10,93% (en EUR)	2,05% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

Classe B

Rendement annuel

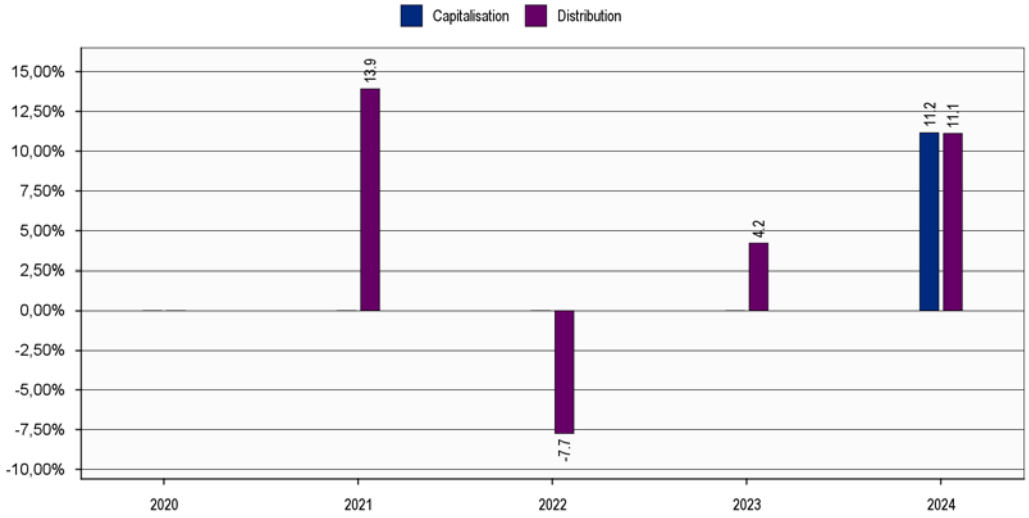

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an
Part
11,16% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

Distribution

1 an	3 ans
Part	Part
11,12% (en EUR)	2,23% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour du détachement. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(1 + P t) (1 + P t+1)...(1 + P t+n)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n) la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

P t = [α x (VNI t+1 / VNI t)] - 1

avec

P t la performance annuelle pour la première période

VNI t+1 la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$\alpha = [1 + (Dt_t / VNI\ ex_t)]\ [1+(D_{t2} / VNI\ ex_{t2}]...[1+(D_{tn} / VNIex_{tn})]$

avec

$D_t, D_{t2},...D_{tn}$ les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI\ ex_t...VNI\ ex_{tn}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

Classe de base

Rendement annuel

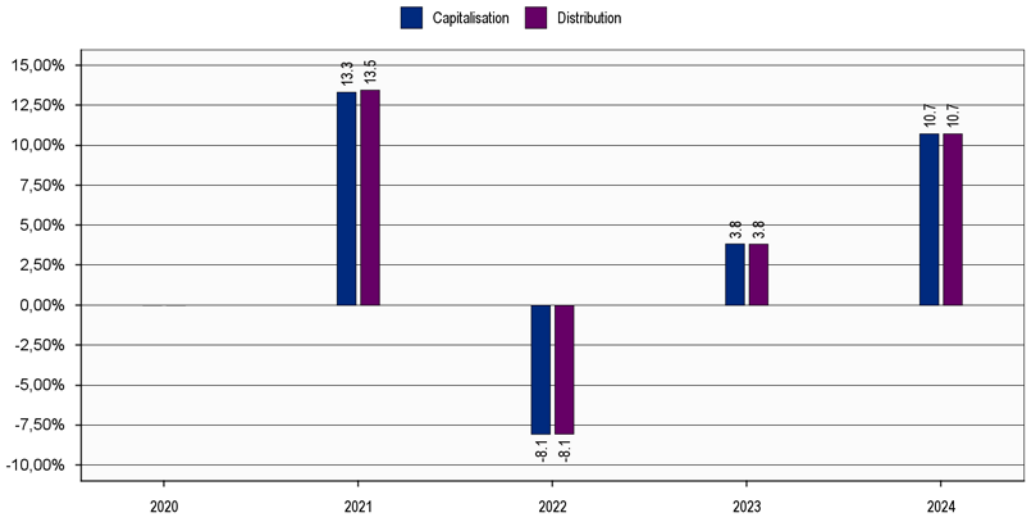

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an	3 ans
Part	Part
10,71% (en EUR)	1,84% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n) la performance de t à t+n

VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n

VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t

n la période sous revue

Distribution

1 an	3 ans
Part	Part
10,71% (en EUR)	1,85% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour du détachement. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(1 + P t) (1 + P t+1)...(1 + P t+n)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n) la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

P t = [α x (VNI t+1 / VNI t)] - 1

avec

P t la performance annuelle pour la première période

VNI t+1 la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$\alpha = [1 + (Dt_t / VNI\ ex_t)]\ [1+(D_{t2} / VNI\ ex_{t2}]...[1+(D_{tn} / VNIex_{tn})]$

avec

D_t, D_{t2},...D_{tn} les montants du dividende distribué durant l'année t

VNI ex_t...VNI ex_{tn} la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

12.4.6 . Frais

Frais récurrents

- Classe de base – Part de capitalisation (BE6317808044): 1,58%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,54%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,04%

- Classe de base – Part de distribution (BE6317811071) : 1,57%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que	1,53%

	l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,04%

- Classe “A” - Part de capitalisation (BE6317809059): 1,38%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,34%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,04%

- Classe “A” – Part de distribution (BE6317812087) : 1,38%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,34%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,04%

- Classe “B” – Part de capitalisation (BE6317810065) : 1,17%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,13%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,04%

- Classe “B” – Part de distribution (BE6317813093) : 1,21%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce	1,17%

	chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,04%

12.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Produits et charges des placements

Le poste « II. F. Autres produits provenant des placements » du compte de résultats est composé des rétrocessions reçues sur les sous-jacents détenus en portefeuille.

NOTE 2 - Autres produits

La section « III. B. Autres » du compte de résultats comprend principalement la compensation CSDR.

NOTE 3 - Taxes

Le poste « IV. J. Taxes (-) » du compte de résultats est positif pour la classe de base car le montant de la taxe OPC pour l'année 2023, payé en 2024 était plus petit que la provision, la différence a été extournée.

NOTE 4 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

NOTE 5 – Impôts sur le résultat

Le poste « VI. Impôt sur le résultat » du compte de résultats est positif car le montant de l’impôt payé en 2024 était inférieure à la provision.

NOTE 6 - Pourcentage maximal de frais de gestion

La commission de gestion pour le gestionnaire de portefeuille à charge du compartiment s'élève respectivement à 1,20% sur une base annuelle pour la classe de base, 1,00% pour la classe A et 0,80% pour la classe B. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions à la performance, à charge de l'OPC dans laquelle le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 2,50%.

13 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS PRIVATE FUND CONSERVATIVE

13.1 . RAPPORT DE GESTION

13.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le compartiment NAGELMACKERS PRIVATE FUND CONSERVATIVE a été lancé le 20 décembre 2019.

Période et prix de souscription initiale:

- Part de capitalisation-classe de base : du 18/12/2019 jusqu'au 20/12/2019 au prix de 1.000,00 EUR par part.
- Part de capitalisation-classe A : du 18/12/2019 jusqu'au 20/12/2019 au prix de 1.000,00 EUR par part.
- Part de capitalisation-classe B : du 18/12/2019 jusqu'au 20/12/2019 au prix de 1.000,00 EUR par part.
- Part de distribution-classe de base : du 18/12/2019 jusqu'au 20/12/2019 au prix de 1.000,00 EUR par part.
- Part de distribution-classe A : du 18/12/2019 jusqu'au 20/12/2019 au prix de 1.000,00 EUR par part.
- Part de distribution-classe B : du 18/12/2019 jusqu'au 20/12/2019 au prix de 1.000,00 EUR par part.

13.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

13.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Le compartiment NAGELMACKERS PRIVATE FUND CONSERVATIVE vise à augmenter la valeur de ses actifs à moyen terme.

Le compartiment investira principalement dans des actions d'autres organismes de placement collectif. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions de performance, à charge des OPC dans lesquels le compartiment a l'intention d'investir, ne doit pas dépasser 2,50%.

En outre, les investissements seront effectués dans des actions, obligations et instruments du marché monétaire sans aucune restriction géographique ou sectorielle et des investissements pourront être effectués dans des instruments financiers dérivés.

Pour ce compartiment, aucun benchmark n'est appliqué et il sera géré activement.

Le compartiment promeut des caractéristiques écologiques et sociales mais ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

La composition prend en compte les pondérations suivantes:
- Un minimum de 60% à un maximum de 100% de l'actif net peut être investi dans des OPC, y compris des « trackers » ou des « ETF »
- Un maximum de 20% de l'actif net peut être investi dans des parts d'OPC alternatifs (OPCA)
- Un maximum de 40% de l'actif net peut être investi dans des actions et des biens immobiliers cotés (directement ou indirectement via des OPC, y compris des trackers ou des ETF)
- Les liquidités peuvent faire partie du compartiment pour un maximum de 10%.

Catégories d'actifs autorisés

Dans la mesure autorisée par la législation applicable et pour autant que les investissements font partie de la politique d'investissement décrite ci-dessus, les investissements du fonds se composent de valeurs mobilières et instruments de marché monétaire admis soit sur un marché réglementé, aussi bien dans l'Espace économique européen qu'en dehors, soit sur un autre marché secondaire d'un État membre de l'Espace économique européen, soit sur un marché d'un État non membre de l'Espace économique européen qui applique des dispositions équivalentes à celles prévues par la directive 2001/34/CE, soit sur un autre marché secondaire pour autant que ce marché soit réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public. Également des valeurs mobilières nouvellement émises, parts d'organismes de placement collectif, répondant oui ou non aux conditions prévues par la directive 2009/65/CE et se situant ou non dans un État membre de l'Espace économique européen, instruments dérivés, autres valeurs mobilières et instruments de marché monétaire et liquidités pour autant que ces valeurs mobilières et instruments du marché monétaire soient compatibles avec les objectifs du compartiment.

Les investissements sont conformes aux règles prévues dans l'arrêté royal du 12 novembre 2012, relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/EG.

Particularités des obligations et titres de créance

Les obligations et titres de créance dans lesquels le compartiment investit sont émis par tout type d'émetteurs : États, collectivités publiques, organismes publics internationaux et sociétés privées. Au moins 50% des obligations ont un rating « investment grade ».

Les obligations « investment grade » sont émises par des émetteurs qui reçoivent une certaine notation selon des conventions du marché. Cette notation varie de AAA à BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's ou des notations comparables d'autres agences de notation.

Elles s'opposent aux obligations « non-investment grade », également appelées « speculative grade » ou « high yield » (haut rendement). Ces obligations, recevant une notation allant de BB à D selon la même échelle de Standard & Poor's, sont associées à un risque considérablement plus élevé. Le niveau de la notation est indicatif du risque de défaut (c-à-d risque de non-paiement des coupons et/ou du remboursement du capital). Plus la notation est élevée (AAA), plus le risque est faible. Plus la notation est basse (non-investment grade D), plus le risque est élevé.

Sélection des fonds de placement

Une première sélection est effectuée, à partir de l'univers des fonds de placement qui répondent aux souhaits en matière de catégorie, de style et de région d'investissement, sur base d'une analyse quantitative du rendement et du risque. Le choix définitif dépend principalement de l'évaluation du processus d'investissement qui doit également intégrer des critères ESG dans la sélection des instruments et la construction du portefeuille. Les stratégies peuvent consister en une combinaison de sélections positives et négatives ou via un actionnariat actif et un dialogue avec les sociétés dans lesquelles le fonds de placement investit. En outre, les gestionnaires sont filtrés sur base de leur expérience et de leur connaissance, le bien-fondé de la philosophie d'investissement est examiné et son application est vérifiée. De plus, on évalue si le fonds d'investissement s'inscrit dans le portefeuille existant.

Dans l'univers des ETF et trackers disponibles, nous examinons d'abord quels fournisseurs peuvent se qualifier : d'une part sur le plan organisationnel, mais d'autre part également en fonction des produits qu'ils proposent et de leurs compétences clés. Les ETF sont également filtrés sur la base de l'intégration de critères ESG par le biais d'un filtrage positif et négatif ou la poursuite d'un objectif durable spécifique, comme la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Par la suite, la façon dont le benchmark de référence est copié est examinée, avec un compromis particulier entre la réplication synthétique ou physique - cette dernière étant préférée dans la majorité des cas. Enfin, les ETF euxmêmes font l'objet d'un examen quantitatif approfondi à 2 niveaux : sur la base des paramètres de marché (liquidité, spread bid-ask, tracking error, etc.) et sur la base des coûts (taxes comprises), le ratio de frais et l'impact fiscal permettant de déterminer le choix final d'ETF.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux

La stratégie prend en compte certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG - Environment, Social, Governance). Conformément à l'application du règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, le compartiment appartient à la catégorie visée à l'Article 8. Le compartiment promeut des caractéristiques écologiques et sociales mais ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

Les restrictions et critères d'investissement mentionnés ci-dessous relatifs à l'approche d'investissement durable du compartiment font l'objet d'une évaluation et d'un suivi constants par le Gestionnaire.

Une distinction est faite entre les investissements dans des actions et dans des obligations d'une part ; et d'autre part les investissements dans des fonds (OPCVM ou OPC) et ETF.

A. Actions et obligations

L'on effectue un filtrage négatif et un filtrage normatif. Il est vérifié trimestriellement si les investissements inclus dans le compartiment ne dépassent pas les critères d'exclusion. Si, lors de ce contrôle, il est établi qu'un investissement particulier dépasse l'un des critères, il doit être retiré du compartiment dans un délai d'un mois.

a) Filtrage négatif

Les sociétés impliquées dans une série d'activités controversées dans le cadre de leurs activités commerciales, telles que les armes (controversées comme les armes à feu conventionnelles, civiles, les armes nucléaires), le tabac, les divertissements pour adultes et les jeux de hasard sont exclues de la possibilité d'être directement incluses dans le compartiment, conformément à la politique d'exclusion des stratégies durables, disponible sur https://www.nagelmackers.be/src/Frontend/Files/userfiles/files/Nagelmackers-Exclusion-Policy- ENG.pdf

Le Gestionnaire n'investit pas non plus dans des obligations émises par des gouvernements ou des États membres à régime politique instable ou en cas de violations manifestes des droits de l'homme. Les Indicateurs de gouvernance mondiaux (World Governance Indicators, WGI) de la Banque mondiale sont utilisés pour identifier ces pays. Cet indice analyse plus de 200 pays selon six dimensions de gouvernance : liberté d'opinion, liberté de la presse et responsabilité, stabilité politique et manque de violence, efficacité du gouvernement, qualité de la réglementation, état de droit et contrôle de la corruption. Le gestionnaire exclut certainement les pays suivants : l'Afghanistan, le Burundi, la République centrafricaine, le Congo RDC, l'Iran, l'Irak, la Libye.

b) Filtrage normatif

Les entreprises jugées par une autorité compétente enfreignant à plusieurs reprises un ou plusieurs principes du Pacte mondial de l'ONU et ne prenant pas de mesures pour remédier à la violation sont exclues de l'investissement. Ceci est vérifié sur la base de données provenant de fournisseurs de données externes.

c) Intégration ESG

Après 'exclusion des sociétés sur la base d'activités controversées et de normes, des critères ESG sont intégrés dans le processus d'investissement. L'intégration ESG signifie l'évaluation, en utilisant les données de fournisseurs de données externes, de critères extra-financiers au niveau des sociétés dans lesquelles le compartiment investit et comprend les éléments suivants :

- Environnement (E) : efficacité énergétique, utilisation efficace de l'eau, réduction de l'intensité des déchets et des émissions de gaz à effet de serre ;

- Social (S) : la poursuite de l'égalité des chances dans l'entreprise, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, la sécurité du personnel, le respect des droits du travail et des droits de l'homme, y compris les normes pour les fournisseurs, l'impact social des produits et services ;

- Gouvernance (G) : respect des droits de vote, rémunération des administrateurs, comités d'audit indépendants, indépendance du conseil d'administration.

Pour l'évaluation des entreprises, un modèle de notation interne est utilisé qui évalue la performance des entreprises dans le domaine de l'ESG sur la base, entre autres, d'indicateurs de principaux impacts négatifs (Principal Adverse Impact, PAI) et d'autres données ESG telles que la recherche et les notations par des parties externes, avant de reprendre ou de détenir ou non un investissement. Les entreprises qui se situent dans les deux déciles de score ESG les plus faibles au sein de leur secteur sont exclues de l'investissement. Les scores ESG sont mis à jour chaque trimestre. S'il est déterminé lors de cette mise à jour que, par exemple, une entreprise se retrouve dans les 2 déciles de score ESG les plus faibles de son secteur respectif, des mesures appropriées doivent être prises dans un délai de trois mois en retirant l'investissement du compartiment,

Pour l'évaluation des États membres, l'analyse est réalisée en deux phases.

La première étape est l'évaluation de l'émetteur sur la base de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Pour cette évaluation, un modèle de notation interne est utilisé qui évalue la performance des États membres dans le domaine de l'ESG sur la base, entre autres, d'indicateurs de principaux impacts négatifs (Principal Adverse Impact, PAI) et d'autres données ESG telles que la recherche et les notations par des parties externes, avant de reprendre ou de détenir ou non un investissement. Les États membres qui se situent au sein de leur classification (pays développés et pays en développement respectivement) dans les deux déciles de score ESG les plus faibles sont exclus de l'investissement. Les scores ESG sont mis à jour chaque trimestre. S'il est déterminé lors de cette mise à jour que, par exemple, une entreprise se retrouve dans les 2 déciles de score ESG les plus faibles de son secteur respectif, des mesures appropriées doivent être prises dans un délai de trois mois en retirant l'investissement du compartiment.

La seconde étape consiste en une analyse de l'émetteur sous l'angle des Objectifs de Développement Durable (ODD). Un modèle de durabilité interne a été développé sur la base des Objectifs de Développement Durable, qui repose sur les 4 piliers suivants :

- environnement et climat

- valeurs démocratiques

- soins de santé

- éducation

Des scores internes des ODD sont élaborés pour l'évaluation des gouvernements. Les scores ODD sont mis à jour trimestriellement. Environ 150 indicateurs différents sont pris en compte dans cette analyse. Les 17 objectifs de développement durable sont reflétés dans les critères individuels d'une manière qui intègre la contribution à un impact environnemental positif (par exemple, l'accès et l'utilisation d'énergies renouvelables et l'accès à l'eau potable) et l'impact social (par exemple, la lutte contre la faim et l'accès aux soins de santé) des investissements dans des obligations d'État. Sur la base de ces différents critères, le gestionnaire analysera le pays analysé et attribuera un score de durabilité. Ce score est basé sur un modèle de durabilité développé en interne. Seuls les pays disposant de données suffisantes sont évalués et jugés.

B. Fonds et ETF

Au moins 65% des fonds et ETF sous-jacents au compartiment doivent intégrer des critères ESG via une combinaison de filtrage positif et négatif ou d'actionnariat actif. Ceci concerne les fonds et ETF qui :

- Soit sont catégorisés Article 8 selon la classification SFDR (sur la base des informations contenues dans le Prospectus et le DICI), qui intègrent donc au moins des accents sociaux et écologiques dans leur processus, et peuvent même de préférence obtenir un score supérieur sur plusieurs de ces caractéristiques sociales et / ou écologiques, en fonction de l'orientation du fonds sous-jacent respectif;

- Soit sont catégorisés Article 9 selon la classification SFDR (sur la base des informations contenues dans le Prospectus et le DICI) ;

- Soit conforment au label Febelfin Towards Sustainability ;

- Soit combinent plusieurs des caractéristiques mentionnées ci-dessus.

En conséquence, au moins 65 % de ce compartiment sera constitué de fonds et ETF qui :

- Soit appliquent une intégration ESG étendue (avec filtre ISR (Investissements socialement responsable))

- Soit ont l'investissement d'impact comme objectif d'investissement.

Les fonds (OPCVM ou OPC) qui ne répondraient pas aux critères susmentionnés (Article 8, Article 9, label Towards Sustainability de Febelfin ou une combinaison de ceux-ci), doivent respecter au moins les éléments suivants dans leur processus :

- Une politique d'embargo et de sanctions internationales qui exclut les pays (et leurs entreprises) dans lesquels des investissements peuvent être réalisés sur la base de sanctions imposées par les Nations Unies, les États-Unis ou la Communauté européenne.

- Les principes du Pacte mondial de l'ONU : ce sont 10 principes basés sur la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et la Convention des Nations Unies contre la corruption.

- Exclusion des entreprises impliquées dans la production d'armes controversées (y compris les armes à sous-munitions, les mines terrestres et l'uranium), conformément à la législation belge.

- Exclusion basée sur la «liste noire» comme indiquée dans la politique "Towards Sustainability" de Febelfin.

Les restrictions et critères d'investissement mentionnés ci-dessus relatifs à l'approche d'investissement durable du compartiment font l'objet d'une évaluation et d'un suivi constants par le Gestionnaire. Il sera fait usage de données provenant de fournisseurs de données externes et de logiciels spécialisés.

Au moins une fois par trimestre, il sera également vérifié si chaque OPCVM / OPC / ETF sous-jacent est (toujours) qualifié de fonds Article 8, Article 9 ou de fonds Towards Sustainability. Si tel n'était plus le cas pour un OPCVM / OPC spécifique et que cela conduirait à ce que le compartiment ne respecte plus la pondération minimum stipulée de 65%, cela conduira à la vente de l'OPCVM / OPC concerné.

Règlement Taxonomie

Le compartiment n'a pas pour objectif d'investir dans des investissements durables tels que définis par le SFDR et n'investit donc pas dans des investissements durables sur le plan environnemental tels que définis par le règlement Taxonomie (pourcentage d'investissements alignés selon le règlement Taxonomie : 0%). Les investissements sous-jacents de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Opérations autorisées sur instruments financiers dérivés

On peut, en outre, utiliser des dérivés dans les limites fixées par le conseil d'administration et en respectant les dispositions prévues dans la loi et la réglementation en vigueur. Les opérations sur produits dérivés servent tant à couvrir les risques qu'à atteindre des objectifs d'investissement. L'utilisation de dérivés peut donc avoir à la fois un effet positif et/ou négatif sur le profil de risque du compartiment. Les placements sont ajustés périodiquement à la stratégie d'investissement de l'OPC. Il peut s'agir de contrats à terme, futures, options ou swaps en rapport avec des titres, indices, devises ou intérêts ou d'autres transactions avec dérivés. Les opérations sur produits dérivés, non cotées en bourse, ne sont conclues qu'avec des institutions financières de premier rang, spécialisées dans ce type de transactions. Les institutions financières de premier rang sont des institutions qui ont au moins une notation investment grade selon l'échelle de Standard & Poor's ou des notations comparables d'autres agences de notation. Lors de la sélection des contreparties aux dérivés, il n'est pas tenu compte de leur caractère socialement responsable ou non. Le compartiment vise à toujours conclure les transactions les plus ciblées, dans le cadre de la réglementation applicable et de la politique d'investissement.

Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

L'exposition au risque de change auquel le compartiment peut être soumis, peut être couverte. L'objectif n'est pas de couvrir systématiquement tous les risques de change en tout ou en partie. L'objectif de la couverture pour les opérations précitées suppose un lien direct entre celles-ci et les actifs à couvrir, ce qui implique, pour ce compartiment, que les opérations effectuées dans une monnaie déterminée ne peuvent dépasser la valeur d'évaluation de l'ensemble des actifs exprimé dans la même devise ni en volume, ni en durée de détention de ces actifs. Les coûts sont déterminés sur base de la différence entre le taux d'intérêt de l'EUR et la devise.

Prêt d'instruments financiers

Le compartiment se réserve le droit de prêter des instruments financiers. Dans ce cas, le prospectus sera adapté.

13.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

13.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

13.1.6 . Indice et benchmark

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

13.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

Rendement

Le fonds **Nagelmackers Private Fund Conservative** (Base – Inc) a réalisé un rendement de 3,35% durant le premier semestre 2024.

Rétrospective

La **pondération des obligations** a oscillé entre 66.5% et 69.5% au cours du premier semestre 2024 pour terminer à 67.5% fin juin. Le marché obligataire mondial termine à l'équilibre (-0.2%) après avoir pourtant baissé de près de 1.5% fin mai. Le rendement allemand à 10 ans a commencé le semestre à un niveau de 2,02% et a clôturé à 2,49%. Les rendements américains à 10 ans ont également augmenté, passant de 3,88% à 4.39% sur la période. Dans ce contexte de hausse des taux d'intérêt au cours du premier trimestre, une position a été prise en février dans le fonds Nagelmackers Institutional Fixed Maturity 2027 axé sur les obligations d'entreprises européennes. Cette opération a été financée par les liquidités. Fin avril, une position a été initiée dans le fonds AXA Global Inflation Bonds en raison de l'inflation persistante retardant la prévisibilité des premières baisses de taux des banques centrales. Cet achat a été réalisé sur la base de la réduction de la position dans le iShares US Treasury 7-10Y. Une opération neutre au niveau de la duration de la poche obligataire.

En termes de performance, les fonds en obligations à haut rendement se sont révélés être les meilleurs investissements: Bluebay Global High yield ESG et HSBC GIF Euro High yield Bond ont réalisé des performances respectives de 5.7% et 3.5%.

La **pondération des actions** a augmenté au cours du premier semestre 2024 en passant de 29% à 31.5%. L'indice mondial des actions (MSCI ACWI) a augmenté de 15.2% alors que l'indice mondial des actions « value » (+9.7%) s'est nettement moins bien comporté que l'indice mondial des actions « growth » (+20%). Au niveau régional, les marchés boursiers américains (+18,6%) ont mené la danse. Les marchés européens et émergents ont dû se contenter de rendements de respectivement +9.6% et +11.1% en euros.

En janvier, le choix fut de surpondérer la technologie au sein des portefeuilles : les positions en Nike, T-Mobile et Pfizer ont été liquidées au profit d'IBM et Qualcomm. La position en Ishares Edge MSCI World Minimum Volatility ETF a également été soldée et investie en Ishares Nasdaq 100 ETF. En février, la pondération en actions a été renforcée par l'augmentation de la position « core » sur les US via le Ishares MSCI USA ESG Enhanced. Fin février, la moitié de la position en Wisdom Tree Global Quality Dividend Growth ETF a été revendue pour donner une approche plus dynamique et « risk-on » au portefeuille via l'ETF Ishares Edge World Momentum. Début avril, l'exposition à Accenture a été débouclée et les profits ont été pris sur la position dans l'ETF Ishares Edge World Momentum. En mai, à titre de diversification et après un léger recul des marchés, le fruit de ces ventes a été redéployé sur la technologie : d'une part sur l'indice Hang Seng Tech par le biais d'un ETF HSBC et d'autre part sur le Nasdaq via un produit iShares. En juin, en raison de la situation politique française sous pression et de résultats en berne, la position sur Capgemini a été liquidée. Un switch entre IBM et Oracle a également été décidé sur la base des résultats et des prévisions des entreprises respectives. Enfin, à partir des liquidités et de la cession du reste de l'exposition en Wisdom Tree Global Quality Dividend Growth, un achat a été réalisé à la mi-juin dans l'ETF Xtrackers MSCI World Quality ESG, traduisant une certaine confiance du comité par rapport à la bonne tenue des marchés et des entreprises clés de la technologie et de la santé surfant sur les vagues de l'IA et de l'obésité. Les liquidités ont, quant à elles, oscillé entre 4 et 1% au cours du semestre.

13.1.8 . Politique future

La combinaison d'une croissance bénéficiaire solide, d'une inflation maîtrisée et d'une demande soutenue des consommateurs a été le principal moteur de la performance positive des marchés boursiers au premier semestre 2024, malgré quelques incertitudes géopolitiques. Les secteurs de la technologie et de la communication ont particulièrement surperformé et permis aux actions de croissance de tirer leur épingle du jeu. Le second semestre s'annonce sans aucun doute sous le signe d'une volatilité accrue en raison d'un agenda chargé comprenant l'élection américaine, des relations sino-américaines tendues, ainsi qu'une éventuelle révision des baisses de taux d'intérêts par les banques centrales en fonction des indicateurs macroéconomiques. Néanmoins, une fois que la situation se sera stabilisée et que les incertitudes auront été levées après le 5 novembre, il est envisageable qu'un traditionnel rallye de fin d'année se manifeste.

13.1.9 . Indicateur synthétique de risque

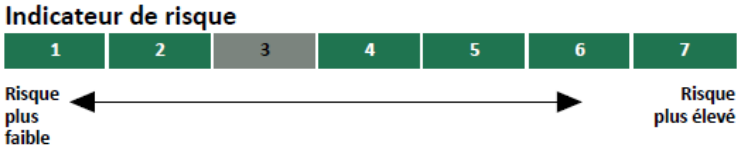

L'indicateur de risque se fonde sur l'hypothèse selon laquelle vous conservez le produit pendant 5 an(s). Ce produit n'a pas de date d'échéance.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe dotée d'un niveau de risque faible à moyen.

A partir du 1er janvier 2023, le niveau de risque de chaque compartiment est représenté par un indicateur synthétique de risque qui classe chaque compartiment sur une échelle numérique allant de 1 (niveau de risque le plus faible) à 7 (niveau de risque le plus élevé). Cet indicateur synthétique est calculé conformément aux dispositions du règlement délégué (UE) 2017/653 et est affiché dans le document d'informations clés pour l'investisseur. L'indicateur synthétique de risque est un guide du niveau de risque du compartiment concerné par rapport aux autres. L'indicateur montre la probabilité que les investisseurs soient perdants dans le compartiment en raison de l'évolution du marché ou que les investisseurs ne puissent pas être remboursés.

13.2 . BILAN

	Au 30.06.24 (en EUR)	Au 30.06.23 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	**69.284.502,27**	**62.506.224,28**
I. Actifs immobilisés	**866,29**	**2.587,00**
A. Frais d''établissement et d''organisation	866,29	2.587,00
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	**69.023.911,95**	**61.812.259,35**
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	915.141,70	2.017.846,50
B. Instruments du marché monétaire	911.756,80	
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	1.527.788,54	2.223.625,33
E. OPC à nombre variable de parts	65.669.224,91	57.570.787,52
III. Créances et dettes à plus d'un an	**-6.374,15**	
B. Dettes	-6.374,15	
IV. Créances et dettes à un an au plus	**-19.310,16**	**-160.492,64**
A. Créances		
a. Montants à recevoir	4.991,23	703,76
b. Avoirs fiscaux	219,36	
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-24.520,75	-161.196,40
V. Dépôts et liquidités	**483.130,75**	**1.036.932,68**
A. Avoirs bancaires à vue	483.130,75	1.036.932,68
VI. Comptes de régularisation	**-197.722,41**	**-185.062,11**
B. Produits acquis	10.384,15	12.675,62
C. Charges à imputer (-)	-208.106,56	-197.737,73
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**69.284.502,27**	**62.506.224,28**
A. Capital	67.577.900,48	65.852.315,43
B. Participations au résultat	8.289,38	60.589,14
C. Résultat reporté	-694.100,42	-5.086.849,95
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	2.392.412,83	1.680.169,66

13.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 30.06.24 (en EUR)	Au 30.06.23 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	**2.488.474,49**	**1.753.140,49**
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	12.135,30	-4.014,50
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	374.251,23	86.819,62
E. OPC à nombre variable de parts	1.843.395,85	1.897.998,52
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	258.692,11	-227.663,15
II. Produits et charges des placements	**286.466,85**	**285.740,17**
A. Dividendes	244.536,58	270.910,98
B. Intérêts		
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	6.961,75	7.847,95
b. Dépôts et liquidités	34.832,66	11.394,60
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-2.472,19	-7.473,38
F. Autres produits provenant des placements	2.608,05	3.060,02
III. Autres produits	**-1.682,73**	**122,21**
B. Autres	-1.682,73	122,21
IV. Coûts d''exploitation	**-384.086,14**	**-358.833,21**
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-4.420,27	-15.257,53
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-7.089,47	-6.200,86
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-319.587,09	-281.619,84
Classe A	-96.331,44	-70.701,02
Classe B	-93.202,19	-75.123,93
Classe de base	-130.053,46	-135.794,89
b. Gestion administrative et comptable	-12.019,79	-10.634,67
E. Frais administratifs (-)	-4.547,65	-1.402,81
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-3.620,04	-4.970,32
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-11.139,75	-10.870,01
H. Services et biens divers (-)	-15.794,44	-11.041,00
J. Taxes	1.160,85	-11.966,78
Classe A	520,57	-3.234,65
Classe B	415,74	-3.445,70
Classe de base	224,54	-5.286,43
K. Autres charges (-)	-7.028,49	-4.869,39
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	**-99.302,02**	**-72.970,83**
Sous Total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	**2.389.172,47**	**1.680.169,66**
VI. Impôts sur le résultat	**3.240,36**	
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	**2.392.412,83**	**1.680.169,66**

13.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

13.4.1 . Composition des actifs au 30.06.24

Dénomination	Quantité au 30.06.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE							
EUROPEAN STABILITY 1 15-25 23/09A	940.000	EUR	97,36%	915.141,70		1,33%	1,32%
EUR				915.141,70		1,33%	1,32%
OBLIGATIONS-Emises par un état				915.141,70		1,33%	1,32%
OBLIGATIONS				915.141,70		1,33%	1,32%
BELGIUM 0.50 17-24 22/10A	920.000	EUR	99,10%	911.756,80		1,32%	1,32%
EUR				911.756,80		1,32%	1,32%
INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE -Emises par un état				911.756,80		1,32%	1,32%
INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE				911.756,80		1,32%	1,32%
MICROSOFT CORP	735	USD	446,95	306.515,75		0,44%	0,44%
NVIDIA CORP	4.000	USD	123,54	461.077,68		0,67%	0,67%
ORACLE CORP	1.600	USD	141,20	210.795,43		0,30%	0,30%
QUALCOMM INC	1.439	USD	199,18	267.431,79		0,39%	0,39%
États-Unis				1.245.820,65		1,80%	1,80%
VOLVO AB -B-	11.805	SEK	271,10	281.967,89		0,41%	0,40%
Suède				281.967,89		0,41%	0,40%
ACTIONS				1.527.788,54		2,21%	2,20%
DB X-TRCK2 IBOXX SOV EUR1-3 TTL RET -1C-	13.185	EUR	165,39	2.180.601,23	0,17%	3,16%	3,15%
Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA				2.180.601,23		3,16%	3,15%
AXA WORLD FD VAR GLB INFL BONDS -I- CAP	12.000	EUR	146,57	1.758.840,00	0,16%	2,55%	2,54%
BLUEBAY GBL HIGH YIELD ESG BD FD I CAP	7.900	USD	135,44	998.344,76	0,22%	1,45%	1,44%
HSBC GLOBAL HIGH YIELD BOND -IC- CAP	90.500	EUR	52,01	4.706.814,50	0,67%	6,82%	6,79%
ISHARES CORE EURO GOVT BOND ETF EUR	70.000	EUR	109,43	7.660.100,00	0,16%	11,10%	11,06%
ISHARES JPM ESG USD EM BD UCITS HDG ACC	1.031.030	EUR	4,35	4.484.361,88	0,18%	6,50%	6,47%
ISHARES USD TREASURY BOND 7 10YR UED	18.500	EUR	159,42	2.949.270,00	0,03%	4,27%	4,26%
NAGELMACKERS INSTIT FIX 2027 N CAP	223,86	EUR	10.069,06	2.254.059,77	5,76%	3,27%	3,25%
NAGELMACKERS INSTIT MEDIUM TERM SHS N	139	EUR	9.907,08	1.377.084,12	2,59%	1,99%	1,99%
NAGELMACKERS SUST EUR CORP BDS FD N CAP	367	EUR	9.206,05	3.378.620,35	3,42%	4,89%	4,88%
NAG INSTIT VARIABLE TERM SHS N	638	EUR	8.852,81	5.648.092,78	3,57%	8,18%	8,15%
SSGA EU CO BD-I- CAP	134.998	EUR	14,83	2.001.520,85	0,11%	2,90%	2,89%
XTRACKERS II ESG EUR CORPORATE BOND	37.510	EUR	138,98	5.212.952,25	0,20%	7,55%	7,52%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				42.430.061,26		61,47%	61,24%
OPC-Obligations				44.610.662,49		64,63%	64,39%
HSBC HANG SENG TECH UCITS ETF CAP	82.000	EUR	4,59	376.257,00	0,01%	0,55%	0,54%
ISHARES NASDAQ 100 UCITS ETF	1.470	USD	1.134,40	1.555.930,02	0,01%	2,25%	2,25%
Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA				1.932.187,02		2,80%	2,79%
GSF III EMER MARK ENH IND SUS EQ ICE	238	EUR	5.629,76	1.339.882,88	0,09%	1,94%	1,93%
ISHARES IV MSCI JAPAN ESG ENHANCED UCITS	173.375	EUR	6,34	1.098.504,00	0,06%	1,59%	1,59%
ISHARES MSCI EM ESG ENHANC UCITS USD ACC	121.290	EUR	5,31	644.292,48	0,01%	0,93%	0,93%
ISHARES MSCI EUROPE ESG ENHANCED UCITS	228.485	EUR	7,53	1.720.035,08	0,03%	2,49%	2,48%
ISHARES STOXX EUR 600 HEALTH CARE (DE)	2.500	EUR	121,30	303.250,00	0,04%	0,44%	0,44%
ISH IV MSCI EMU ESG ENHANCED UCITS ACC	37.580	EUR	7,61	285.871,06	0,01%	0,41%	0,41%
NAGELMACKERS EUROP REAL ESTATE FD N	8.668	EUR	124,12	1.075.872,16	1,29%	1,56%	1,55%
NAG EQUITY SMALL & MID CAP N	3.821	EUR	173,27	662.064,67	0,58%	0,96%	0,96%
NAG EUROPEAN EQUITY LARGE CAP -N- CAP	116,2	EUR	15.055,00	1.749.391,00	1,68%	2,54%	2,52%
SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND SI	18.590	EUR	27,48	510.760,25	0,03%	0,74%	0,74%
UBS ETF MUSA SR A- DIS	12.355	USD	218,55	2.519.417,07	0,07%	3,65%	3,64%
UBS ETF UK RESP -A- GBP	25.720	GBP	16,08	487.674,38	0,05%	0,71%	0,70%
XTRACKERS MSCI WLD QUALITY ESG UE XTR 1C	25.000	EUR	39,03	975.750,00	0,27%	1,41%	1,41%

Dénomination	Quantité au 30.06.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				13.372.765,03		19,37%	19,30%
ISHARES MSCI USA ESG ENHANCED ETF	622.809	USD	9,90	5.753.610,37	0,03%	8,34%	8,30%
Non Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				5.753.610,37		8,34%	8,30%
OPC-Actions				21.058.562,42		30,51%	30,39%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				65.669.224,91		95,14%	94,78%
TOTAL PORTEFEUILLE				69.023.911,95		100,00%	99,62%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		393.670,38			0,57%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		46.170,51			0,07%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		SEK		37.603,02			0,05%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		GBP		5.686,84			0,01%
Avoirs bancaires à vue				483.130,75			0,70%
DEPOTS ET LIQUIDITES				483.130,75			0,70%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				-19.310,16			-0,03%
AUTRES				-203.230,27			-0,29%
TOTAL DE L'ACTIF NET				69.284.502,27			100,00%

13.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Allemagne	0,44%
Belgique	24,71%
États-Unis	1,81%
Irlande	40,55%
Luxembourg	32,08%
Suède	0,41%
TOTAL	**100,00%**

Par secteur	
Electronique et semi-conducteurs	0,67%
Fonds d'investissement	83,20%
Holding et sociétés financières	11,94%
Industrie automobile	0,41%
Internet et services d'Internet	0,75%
Organisations supranationales	1,32%
Pays et gouvernements	1,32%
Télécommunication	0,39%
TOTAL	**100,00%**

Par devise	
EUR	81,39%
GBP	0,71%
SEK	0,41%
USD	17,49%
TOTAL	**100,00%**

13.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre
Achats	8.472.514,96
Ventes	6.947.300,27
Total 1	15.419.815,23
Souscriptions	10.803.669,94
Remboursements	8.954.189,96
Total 2	19.757.859,90
Moyenne de référence de l'actif net total	69.704.778,84
Taux de rotation	-6,22%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS BANK, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C b320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

13.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe A

Période	Evolution du nombre d"actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2022		9.106,17		564,41	1.282,99	14.973,68	16.256,67		8.948.770,31		523.479,63	15.142.130,37	914,96	932,85
2023		6.849,79		2.295,51	1.282,99	19.527,97	20.810,96		6.524.218,03		2.186.843,17	20.808.647,48	981,96	1.001,07
01.01.24 - 30.06.24	2,41	4.149,16		5.189,42	1.285,40	18.487,71	19.773,11	2.419,77	4.161.861,57		5.227.401,70	19.879.862,42	1.015,85	1.004,67

Classe B

Période	Evolution du nombre d"actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2022		570,00			1.067,03	19.054,17	20.121,20		572.802,60			19.672.335,52	979,96	977,56
2023		2.050,12		20,00	1.067,03	21.084,29	22.151,32		2.042.881,08		19.991,00	23.291.103,62	1.054,13	1.051,32
01.01.24 - 30.06.24		4.018,44		1.493,12	1.067,03	23.609,61	24.676,64		4.242.537,59		1.541.686,57	26.077.342,63	1.091,44	1.055,20

Classe de base

Période	Evolution du nombre d"actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2022	329,23	11.609,33		1.836,32	329,23	25.596,77	25.926,01	329.163,52	11.166.108,99		1.755.038,25	23.616.922,60	911,89	910,92
2023	26,68	2.863,26		5.235,76	355,91	23.224,28	23.580,19	25.975,90	2.667.832,47		4.880.808,41	23.008.616,05	976,67	975,75
01.01.24 - 30.06.24	168,25	2.291,72		2.229,26	524,16	23.286,73	23.810,89	165.329,93	2.231.521,08		2.185.101,69	23.327.297,22	1.009,26	979,02

13.4.5 . Performances

* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel, l'exercice comptable s'entend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 5 dernières années (en % et calculés en EUR):

Classe A

Rendement annuel

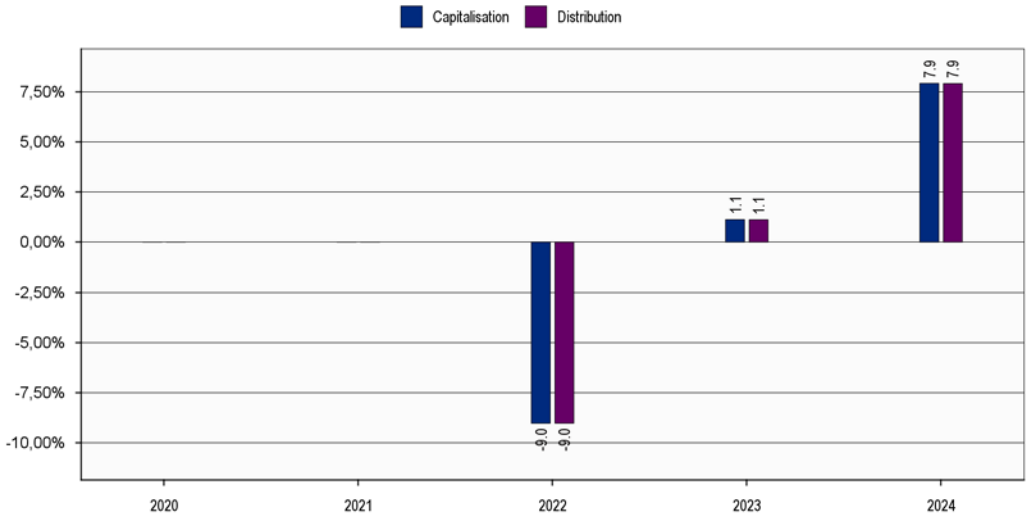

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an	3 ans
Part	Part
7,93% (en EUR)	-0,23% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

Distribution

1 an	3 ans
Part	Part
7,92% (en EUR)	-0,24% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour du détachement. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(1 + P t) (1 + P t+1)...(1 + P t+n)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
n	le nombre d'année (périodes)
P t =	[α x (VNI t+1 / VNI t)] - 1

avec

P t	la performance annuelle pour la première période
VNI t+1	la valeur nette d'inventaire par part en t+1
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
α	l'opérateur algébrique suivant:

$\alpha = [1 + (Dt_t / VNI\ ex_t)]\ [1+(D_{t2} / VNI\ ex_{t2}]...[1+(D_{tn} / VNIex_{tn})]$

avec

D_t, D_{t2},...D_{tn}	les montants du dividende distribué durant l'année t
VNI ex_t...VNI ex_{tn}	la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement
n	le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

Classe B

Rendement annuel

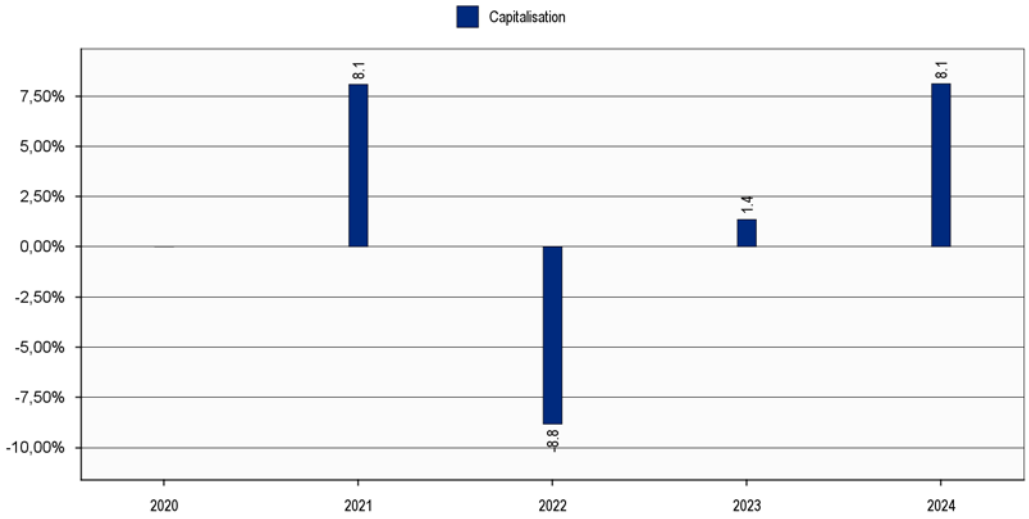

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an	3 ans
Part	Part
8,14% (en EUR)	-0,02% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

Classe de base

Rendement annuel

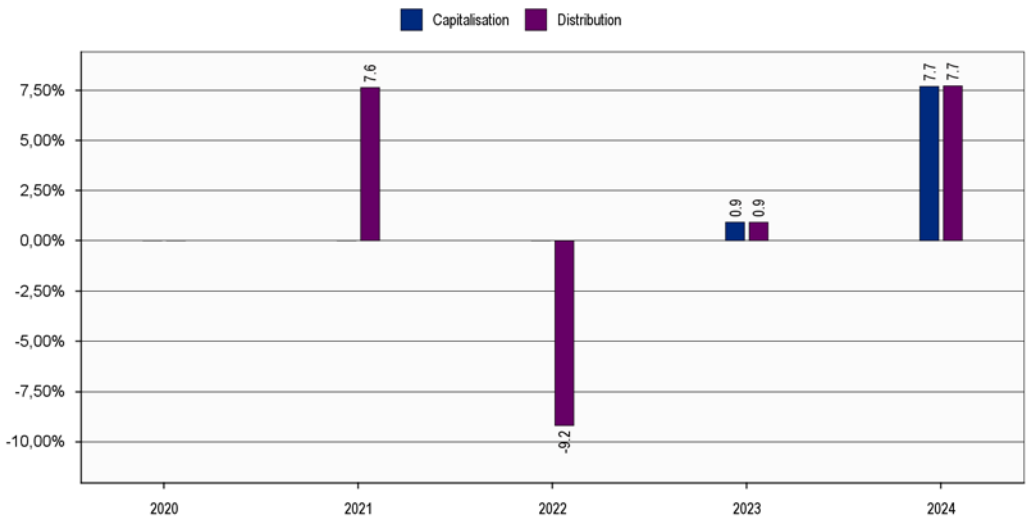

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an
Part
7,70% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

Distribution

1 an	3 ans
Part	Part
7,73% (en EUR)	-0,43% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour du détachement. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(1 + P t) (1 + P t+1)...(1 + P t+n)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n) la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

P t = [α x (VNI t+1 / VNI t)] - 1

avec

P t la performance annuelle pour la première période

VNI t+1 la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$\alpha = [1 + (Dt_t / VNI\ ex_t)]\ [1+(D_{t2} / VNI\ ex_{t2}]...[1+(D_{tn} / VNIex_{tn})]$

avec

D_t, D_{t2},...D_{tn} les montants du dividende distribué durant l'année t

VNI ex_t...VNI ex_{tn} la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

13.4.6 . Frais

Frais récurrents

- Classe de base – Part de capitalisation (BE6317790838): 1,61%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,57%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,04%

- Classe de base – Part de distribution (BE6317793865) : 1,58%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,54%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,04%

- Classe “A” - Part de capitalisation (BE6317791844): 1,39%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,35%

Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,04%

- Classe “A” – Part de distribution (BE6317794871) : 1,39%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,35%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,04%

- Classe “B” – Part de capitalisation (BE6317792859) : 1,20%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,16%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,04%

- Classe “B” – Part de distribution (BE6317795886) : 1,19%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,15%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,04%

13.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Produits et charges des placements

Le poste « II. F. Autres produits provenant des placements » du compte de résultats est composé des rétrocessions reçues sur les sous-jacents détenus en portefeuille.

NOTE 2 - Autres produits

La section « III. B. Autres » du compte de résultats comprend principalement une correction comptable sur les Channel Fees.

NOTE 3 - Taxes

Le poste « IV. J. Taxes (-) » du compte de résultats est positif pour les classes de base, A et B car le montant de la taxe OPC pour l'année 2023, payé en 2024 était plus petit que la provision, la différence a été extournée.

NOTE 4 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

NOTE 5 – Impôts sur le résultat

Le poste « VI. Impôt sur le résultat » du compte de résultats est positif car le montant de l'impôt payé en 2024 était inférieure à la provision.

NOTE 6 - Pourcentage maximal de frais de gestion

La commission de gestion pour le gestionnaire de portefeuille à charge du compartiment s'élève respectivement à 1,10% sur une base annuelle pour la classe de base, 0,90% pour la classe A et 0,70% pour la classe B. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions à la performance, à charge de l'OPC dans laquelle le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

14 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS PRIVATE FUND GROWTH

14.1 . RAPPORT DE GESTION

14.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le compartiment NAGELMACKERS PRIVATE FUND GROWTH a été lancé le 20 décembre 2019.

Période et prix de souscription initiale :

- Part de capitalisation-classe de base : du 18/12/2019 jusqu'au 20/12/2019 au prix de 1.000,00 EUR par part.
- Part de capitalisation-classe A : du 18/12/2019 jusqu'au 20/12/2019 au prix de 1.000,00 EUR par part.
- Part de capitalisation-classe B : du 18/12/2019 jusqu'au 20/12/2019 au prix de 1.000,00 EUR par part.
- Part de distribution-classe de base : du 18/12/2019 jusqu'au 20/12/2019 au prix de 1.000,00 EUR par part.
- Part de distribution-classe A : du 18/12/2019 jusqu'au 20/12/2019 au prix de 1.000,00 EUR par part.
- Part de distribution-classe B : du 18/12/2019 jusqu'au 20/12/2019 au prix de 1.000,00 EUR par part.

14.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

14.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Le compartiment NAGELMACKERS PRIVATE FUND GROWTH vise à augmenter la valeur de ses actifs à moyen terme.

Le compartiment investira principalement dans des actions d'autres organismes de placement collectif. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions de performance, à charge des OPC dans lesquels le compartiment a l'intention d'investir, ne doit pas dépasser 2,50%.

En outre, les investissements seront effectués dans des actions, obligations et instruments du marché monétaire sans aucune restriction géographique ou sectorielle et des investissements pourront être effectués dans des instruments financiers dérivés.

Pour ce compartiment, aucun benchmark n'est appliqué et il sera géré activement.

Le compartiment promeut des caractéristiques écologiques et sociales mais ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

Il n'y a aucune protection de capital ni garantie de capital pour ce compartiment ou pour ses actionnaires.

La composition prend en compte les pondérations suivantes :

- Un minimum de 60% à un maximum de 100% de l'actif net peut être investi dans des OPC, y compris des « trackers » ou des « ETF »
- Un maximum de 20% de l'actif net peut être investi dans des parts d'OPC alternatifs (OPCA)
- Un maximum de 90% de l'actif net peut être investi dans des actions et des biens immobilierscotés (directement ou indirectement via des OPC, y compris des trackers ou des ETF)
- Les liquidités peuvent faire partie du compartiment pour un maximum de 10%.

Catégories d'actifs autorisés

Dans la mesure autorisée par la législation applicable et pour autant que les investissements font partie de la politique d'investissement décrite ci-dessus, les investissements du fonds se composent de valeurs mobilières et instruments de marché monétaire admis soit sur un marché réglementé, aussi bien dans l'Espace économique européen qu'en dehors, soit sur un autre marché secondaire d'un État membre de l'Espace économique européen, soit sur un marché d'un État non membre de l'Espace économique européen qui applique des dispositions équivalentes à celles prévues par la directive 2001/34/CE, soit sur un autre marché secondaire pour autant que ce marché soit réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public. Également des valeurs mobilières nouvellement émises, parts d'organismes de placement collectif, répondant oui ou non aux conditions prévues par la directive 2009/65/CE et se situant ou non dans un État membre de l'Espace économique européen, instruments dérivés, autres valeurs mobilières et instruments de marché monétaire et liquidités pour autant que ces valeurs mobilières et instruments du marché monétaire soient compatibles avec les objectifs du compartiment.

Les investissements sont conformes aux règles prévues dans l'arrêté royal du 12 novembre 2012, relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/EG.

Particularités des obligations et titres de créance

Les obligations et titres de créance dans lesquels le compartiment investit directement et indirectement (au travers d'OPC) sont émis par tous types d'émetteurs : États, collectivités publiques, organismes publics internationaux et sociétés privées. Au moins 50% de la section obligataire, mesurée au travers d'investissements directs ou indirects (au travers d'OPC), bénéficie d'une notation "investment grade".

Les obligations « investment grade » sont émises par des émetteurs qui reçoivent une certaine notation selon des conventions du marché. Cette notation varie de AAA à BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's ou des notations comparables d'autres agences de notation.

Elles s'opposent aux obligations « non-investment grade », également appelées « speculative grade » ou « high yield » (haut rendement). Ces obligations, recevant une notation allant de BB à D selon la même échelle de Standard & Poor's, sont associées à un risque considérablement plus élevé. Le niveau de la notation est indicatif du risque de défaut (c-à-d risque de non-paiement des coupons et/ou du remboursement du capital). Plus la notation est élevée (AAA), plus le risque est faible. Plus la notation est basse (non-investment grade D), plus le risque est élevé.

Sélection des fonds de placement

Une première sélection est effectuée, à partir de l'univers des fonds de placement qui répondent aux souhaits en matière de catégorie, de style et de région d'investissement, sur base d'une analyse quantitative du rendement et du risque. Le choix définitif dépend principalement de l'évaluation du processus d'investissement qui doit également intégrer des critères ESG dans la sélection des instruments et la construction du portefeuille. Les stratégies peuvent consister en une combinaison de sélections positives et négatives ou via un actionnariat actif et un dialogue avec les sociétés dans lesquelles le fonds de placement investit. En outre, les gestionnaires sont filtrés sur base de leur expérience et de leur connaissance, le bien-fondé de la philosophie d'investissement est examiné et son application est vérifiée. De plus, on évalue si le fonds d'investissement s'inscrit dans le portefeuille existant.

Dans l'univers des ETF et trackers disponibles, nous examinons d'abord quels fournisseurs peuvent se qualifier : d'une part sur le plan organisationnel, mais d'autre part également en fonction des produits qu'ils proposent et de leurs compétences clés. Les ETF sont également filtrés sur la base de l'intégration de critères ESG par le biais d'un filtrage positif et négatif ou la poursuite d'un objectif durable spécifique, comme la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Par la suite, la façon dont le benchmark de référence est copié est examinée, avec un compromis particulier entre la réplication synthétique ou physique - cette dernière étant préférée dans la majorité des cas. Enfin, les ETF euxmêmes font l'objet d'un examen quantitatif approfondi à 2 niveaux : sur la base des paramètres de marché (liquidité, spread bid-ask, tracking error, etc.) et sur la base des coûts (taxes comprises), le ratio de frais et l'impact fiscal permettant de déterminer le choix final d'ETF.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux

La stratégie prend en compte certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG - Environment, Social, Governance). Conformément à l'application du règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, le compartiment appartient à la catégorie visée à l'Article 8. Le compartiment promeut des caractéristiques écologiques et sociales mais ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

Les restrictions et critères d'investissement mentionnés ci-dessous relatifs à l'approche d'investissement durable du compartiment font l'objet d'une évaluation et d'un suivi constants par le Gestionnaire.

Une distinction est faite entre les investissements dans des actions et dans des obligations d'une part ; et d'autre part les investissements dans des fonds (OPCVM ou OPC) et ETF.

A. Actions et obligations

L'on effectue un filtrage négatif et un filtrage normatif. Il est vérifié trimestriellement si les investissements inclus dans le compartiment ne dépassent pas les critères d'exclusion. Si, lors de ce contrôle, il est établi qu'un investissement particulier dépasse l'un des critères, il doit être retiré du compartiment dans un délai d'un mois.

a) Filtrage négatif

Les sociétés impliquées dans une série d'activités controversées dans le cadre de leurs activités commerciales, telles que les armes (controversées comme les armes à feu conventionnelles, civiles, les armes nucléaires), le tabac, les divertissements pour adultes et les jeux de hasard sont exclues de la possibilité d'être directement incluses dans le compartiment, conformément à la politique d'exclusion des stratégies durables, disponible sur https://www.nagelmackers.be/src/Frontend/Files/userfiles/files/Nagelmackers-Exclusion-Policy- ENG.pdf

Le Gestionnaire n'investit pas non plus dans des obligations émises par des gouvernements ou des États membres à régime politique instable ou en cas de violations manifestes des droits de l'homme. Les Indicateurs de gouvernance mondiaux (World Governance Indicators, WGI) de la Banque mondiale sont utilisés pour identifier ces pays. Cet indice analyse plus de 200 pays selon six dimensions de gouvernance : liberté d'opinion, liberté de la presse et responsabilité, stabilité politique et manque de violence, efficacité du gouvernement, qualité de la réglementation, état de droit et contrôle de la corruption. Le gestionnaire exclut certainement les pays suivants : l'Afghanistan, le Burundi, la République centrafricaine, le Congo RDC, l'Iran, l'Irak, la Libye.

b) Filtrage normatif

Les entreprises jugées par une autorité compétente enfreignant à plusieurs reprises un ou plusieurs principes du Pacte mondial de l'ONU et ne prenant pas de mesures pour remédier à la violation sont exclues de l'investissement. Ceci est vérifié sur la base de données provenant de fournisseurs de données externes.

c) Intégration ESG

Après 'exclusion des sociétés sur la base d'activités controversées et de normes, des critères ESG sont intégrés dans le processus d'investissement. L'intégration ESG signifie l'évaluation, en utilisant les données de fournisseurs de données externes, de critères extra-financiers au niveau des sociétés dans lesquelles le compartiment investit et comprend les éléments suivants :

- Environnement (E) : efficacité énergétique, utilisation efficace de l'eau, réduction de l'intensité des déchets et des émissions de gaz à effet de serre ;

- Social (S) : la poursuite de l'égalité des chances dans l'entreprise, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, la sécurité du personnel, le respect des droits du travail et des droits de l'homme, y compris les normes pour les fournisseurs, l'impact social des produits et services ;

- Gouvernance (G) : respect des droits de vote, rémunération des administrateurs, comités d'audit indépendants, indépendance du conseil d'administration

Pour l'évaluation des entreprises, un modèle de notation interne est utilisé qui évalue la performance des entreprises dans le domaine de l'ESG sur la base, entre autres, d'indicateurs de principaux impacts négatifs (Principal Adverse Impact, PAI) et d'autres données ESG telles que la recherche et les notations par des parties externes, avant de reprendre ou de détenir ou non un investissement. Les entreprises qui se situent dans les deux déciles de score ESG les plus faibles au sein de leur secteur sont exclues de l'investissement. Les scores ESG sont mis à jour chaque trimestre. S'il est déterminé lors de cette mise à jour que, par exemple, une entreprise se retrouve dans les 2 déciles de score ESG les plus faibles de son secteur respectif, des mesures appropriées doivent être prises dans un délai de trois mois en retirant l'investissement du compartiment,

Pour l'évaluation des États membres, l'analyse est réalisée en deux phases.

La première étape est l'évaluation de l'émetteur sur la base de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Pour cette évaluation, un modèle de notation interne est utilisé qui évalue la performance des États membres dans le domaine de l'ESG sur la base, entre autres, d'indicateurs de principaux impacts négatifs (Principal Adverse Impact, PAI) et d'autres données ESG telles que la recherche et les notations par des parties externes, avant de reprendre ou de détenir ou non un investissement. Les États membres qui se situent au sein de leur classification (pays développés et pays en développement respectivement) dans les deux déciles de score ESG les plus faibles sont exclus de l'investissement. Les scores ESG sont mis à jour chaque trimestre. S'il est déterminé lors de cette mise à jour que, par exemple, une entreprise se retrouve dans les 2 déciles de score ESG les plus faibles de son secteur respectif, des mesures appropriées doivent être prises dans un délai de trois mois en retirant l'investissement du compartiment.

La seconde étape consiste en une analyse de l'émetteur sous l'angle des Objectifs de Développement Durable (ODD). Un modèle de durabilité interne a été développé sur la base des Objectifs de Développement Durable, qui repose sur les 4 piliers suivants :

- environnement et climat

- valeurs démocratiques

- soins de santé

- éducation

Des scores internes des ODD sont élaborés pour l'évaluation des gouvernements. Les scores ODD sont mis à jour trimestriellement. Environ 150 indicateurs différents sont pris en compte dans cette analyse. Les 17 objectifs de développement durable sont reflétés dans les critères individuels d'une manière qui intègre la contribution à un impact environnemental positif (par exemple, l'accès et l'utilisation d'énergies renouvelables et l'accès à l'eau potable) et l'impact social (par exemple, la lutte contre la faim et l'accès aux soins de santé) des investissements dans des obligations d'État. Sur la base de ces différents critères, le gestionnaire analysera le pays analysé et attribuera un score de durabilité. Ce score est basé sur un modèle de durabilité développé en interne. Seuls les pays disposant de données suffisantes sont évalués et jugés.

B. <u>Fonds et ETF</u>

Au moins 65% des fonds et ETF sous-jacents au compartiment doivent intégrer des critères ESG via une combinaison de filtrage positif et négatif ou d'actionnariat actif. Ceci concerne les fonds et ETF qui :

- Soit sont catégorisés Article 8 selon la classification SFDR (sur la base des informations contenues dans le Prospectus et le DICI), qui intègrent donc au moins des accents sociaux et écologiques dans leur processus, et peuvent même de préférence obtenir un score supérieur sur plusieurs de ces caractéristiques sociales et / ou écologiques, en fonction de l'orientation du fonds sous-jacent respectif;

- Soit sont catégorisés Article 9 selon la classification SFDR (sur la base des informations contenues dans le Prospectus et le DICI) ;

- Soit conforment au label Febelfin Towards Sustainability ;

- Soit combinent plusieurs des caractéristiques mentionnées ci-dessus.

En conséquence, au moins 65% de ce compartiment sera constitué de fonds et ETF qui :

- Soit appliquent une intégration ESG étendue (avec filtre ISR (Investissements socialement responsable))

- Soit ont l'investissement d'impact comme objectif d'investissement.

Les fonds (OPCVM ou OPC) qui ne répondraient pas aux critères susmentionnés (Article 8, Article 9, label Towards Sustainability de Febelfin ou une combinaison de ceux-ci), doivent respecter au moins les éléments suivants dans leur processus :

- Une politique d'embargo et de sanctions internationales qui exclut les pays (et leurs entreprises) dans lesquels des investissements peuvent être réalisés sur la base de sanctions imposées par les Nations Unies, les États-Unis ou la Communauté européenne.

- Les principes du Pacte mondial de l'ONU : ce sont 10 principes basés sur la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et la Convention des Nations Unies contre la corruption.

- Exclusion des entreprises impliquées dans la production d'armes controversées (y compris les armes à sous-munitions, les mines terrestres et l'uranium), conformément à la législation belge.

- Exclusion basée sur la «liste noire» comme indiquée dans la politique "Towards Sustainability" de Febelfin.

Les restrictions et critères d'investissement mentionnés ci-dessus relatifs à l'approche d'investissement durable du compartiment font l'objet d'une évaluation et d'un suivi constants par le Gestionnaire. Il sera fait usage de données provenant de fournisseurs de données externes et de logiciels spécialisés.

Au moins une fois par trimestre, il sera également vérifié si chaque OPCVM / OPC / ETF sous-jacent est (toujours) qualifié de fonds Article 8, Article 9 ou de fonds Towards Sustainability. Si tel n'était plus le cas pour un OPCVM / OPC spécifique et que cela conduirait à ce que le compartiment ne respecte plus la pondération minimum stipulée de 65%, cela conduira à la vente de l'OPCVM / OPC
concerné.

Règlement Taxonomie

Le compartiment n'a pas pour objectif d'investir dans des investissements durables tels que définis par le SFDR et n'investit donc pas dans des investissements durables sur le plan environnemental tels que définis par le règlement Taxonomie (pourcentage d'investissements alignés selon le règlement Taxonomie : 0 %). Les investissements sous-jacents de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Opérations autorisées sur instruments financiers dérivés

On peut, en outre, utiliser des dérivés dans les limites fixées par le conseil d'administration et en respectant les dispositions prévues dans la loi et la réglementation en vigueur. Les opérations sur produits dérivés servent tant à couvrir les risques qu'à atteindre des objectifs d'investissement. L'utilisation de dérivés peut donc avoir à la fois un effet positif et/ou négatif sur le profil de risque du compartiment. Les placements sont ajustés périodiquement à la stratégie d'investissement de l'OPC. Il peut s'agir de contrats à terme, futures, options ou swaps en rapport avec des titres, indices, devises ou intérêts ou d'autres transactions avec dérivés. Les opérations sur produits dérivés, non cotées en bourse, ne sont conclues qu'avec des institutions financières de premier rang, spécialisées dans ce type de transactions. Les institutions financières de premier rang sont des institutions qui ont au moins une notation investment grade selon l'échelle de Standard & Poor's ou des notations comparables d'autres agences de notation. Lors de la sélection des contreparties aux dérivés, il n'est pas tenu compte de leur caractère socialement responsable ou non. Le compartiment vise à toujours conclure les transactions les plus ciblées, dans le cadre de la réglementation applicable et de la politique d'investissement.

Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

L'exposition au risque de change auquel le compartiment peut être soumis, peut être couverte. L'objectif n'est pas de couvrir systématiquement tous les risques de change en tout ou en partie. L'objectif de la couverture pour les opérations précitées suppose un lien direct entre celles-ci et les actifs à couvrir, ce qui implique, pour ce compartiment, que les opérations effectuées dans une monnaie déterminée ne peuvent dépasser la valeur d'évaluation de l'ensemble des actifs exprimé dans la même devise ni en volume, ni en durée de détention de ces actifs. Les coûts sont déterminés sur base de la différence entre le taux d'intérêt de l'EUR et la devise.

Prêt d'instruments financiers

Le compartiment se réserve le droit de prêter des instruments financiers. Dans ce cas, le prospectus sera adapté.

14.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

14.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

14.1.6 . Indice et benchmark

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

14.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

Rendement

Le fonds **Nagelmackers Private Fund Gowth** (Base – Inc) a réalisé un rendement de 9,39% durant le premier semestre 2024.

Rétrospective

La **pondération des obligations** a oscillé entre 17% et 14% au cours du premier semestre 2024 pour terminer à 14% fin juin. Le marché obligataire mondial termine à l'équilibre (-0.2%) après avoir pourtant baissé de près de 1.5% fin mai. Le rendement allemand à 10 ans a commencé le semestre à un niveau de 2,02% et a clôturé à 2,49%. Les rendements américains à 10 ans ont également augmenté, passant de 3,88% à 4.39% sur la période. Début juin, il a été décidé d'augmenter la pondération des actions au sein du fonds. A cette fin, la position dans le bon du trésor américain à long terme a été liquidée et la position dans la dette gouvernementale européenne réduite via le produit iShares.

La **pondération des actions** a augmenté au cours du premier semestre 2024 en passant de 79% à 85%. L'indice mondial des actions (MSCI ACWI) a augmenté de 15.2% alors que l'indice mondial des actions « value » (+9.7%) s'est nettement moins bien comporté que l'indice mondial des actions « growth » (+20%). Au niveau régional, les marchés boursiers américains (+18,6%) ont mené la danse. Les marchés européens et émergents ont dû se contenter de rendements de respectivement +9.6% et +11.1% en euros.

En janvier, le choix fut de surpondérer la technologie au sein des portefeuilles : les positions en Nike, T-Mobile et Pfizer ont été liquidées au profit d'IBM et Qualcomm. La position en Ishares Edge MSCI World Minimum Volatility ETF a également été soldée et investie en Ishares Nasdaq 100 ETF. En février, la pondération en actions a été renforcée par l'augmentation des positions « core » sur le Japon et les US par les ETFs Ishares MSCI Japan ESG Enhanced et Ishares MSCI USA ESG Enhanced. Fin février, la moitié de la position en Wisdom Tree Global Quality Dividend Growth ETF a été revendue pour donner une approche plus dynamique et « risk-on » au portefeuille via l'ETF Ishares Edge World Momentum. Début avril, l'exposition à Accenture a été débouclée et des profits ont été pris sur la moitié de la position dans l'ETF Ishares Edge World Momentum. En mai, à titre de diversification et après un léger recul des marchés, le fruit de ces ventes a été redéployé sur la technologie : d'une part sur l'indice Hang Seng Tech par le biais d'un ETF HSBC et d'autre part sur le Nasdaq via un produit iShares. En juin, en raison de la situation politique française sous pression et de résultats en berne, la position sur Capgemini a été liquidée. Un switch entre IBM et Oracle a également été décidé sur la base des résultats et des prévisions des entreprises respectives. Enfin, à partir des liquidités, une position a été initiée à la mi-juin dans l'ETF Xtrackers MSCI World Quality ESG traduisant une certaine confiance du comité par rapport à la bonne tenue des marchés et des entreprises clés de la technologie et de la santé surfant sur les vagues de l'IA et de l'obésité. Suite à la baisse des taux de la BCE, le fonds Nagelmackers Equity Small & Mid Cap a également été augmenté. Les liquidités ont, quant à elles, oscillé entre 4 et 1% au cours du semestre.

14.1.8 . Politique future

La combinaison d'une croissance bénéficiaire solide, d'une inflation maîtrisée et d'une demande soutenue des consommateurs a été le principal moteur de la performance positive des marchés boursiers au premier semestre 2024, malgré quelques incertitudes géopolitiques. Les secteurs de la technologie et de la communication ont particulièrement surperformé et permis aux actions de croissance de tirer leur épingle du jeu. Le second semestre s'annonce sans aucun doute sous le signe d'une volatilité accrue en raison d'un agenda chargé comprenant l'élection américaine, des relations sino-américaines tendues, ainsi qu'une éventuelle révision des baisses de taux d'intérêts par les banques centrales en

fonction des indicateurs macroéconomiques. Néanmoins, une fois que la situation se sera stabilisée et que les incertitudes auront été levées après le 5 novembre, il est envisageable qu'un traditionnel rallye de fin d'année se manifeste.

14.1.9 . Indicateur synthétique de risque

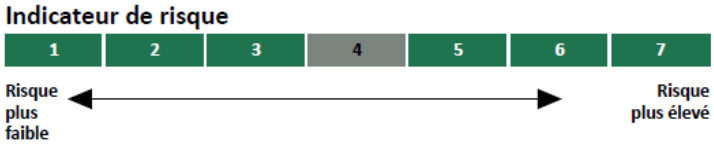

L'indicateur de risque se fonde sur l'hypothèse selon laquelle vous conservez le produit pendant 7 an(s). Ce produit n'a pas de date d'échéance.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe dotée d'un niveau de risque moyen.

A partir du 1er janvier 2023, le niveau de risque de chaque compartiment est représenté par un indicateur synthétique de risque qui classe chaque compartiment sur une échelle numérique allant de 1 (niveau de risque le plus faible) à 7 (niveau de risque le plus élevé). Cet indicateur synthétique est calculé conformément aux dispositions du règlement délégué (UE) 2017/653 et est affiché dans le document d'informations clés pour l'investisseur. L'indicateur synthétique de risque est un guide du niveau de risque du compartiment concerné par rapport aux autres. L'indicateur montre la probabilité que les investisseurs soient perdants dans le compartiment en raison de l'évolution du marché ou que les investisseurs ne puissent pas être remboursés.

14.2 . BILAN

	Au 30.06.24 (en EUR)	Au 30.06.23 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	**312.993.660,89**	**240.531.737,03**
I. Actifs immobilisés	**866,28**	**2.586,99**
A. Frais d''établissement et d''organisation	866,28	2.586,99
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	**297.100.986,62**	**233.861.655,33**
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	1.567.423,55	3.078.022,15
B. Instruments du marché monétaire	1.595.574,40	
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	19.638.368,39	23.331.587,95
E. OPC à nombre variable de parts	274.299.620,28	207.452.045,23
III. Créances et dettes à plus d'un an	**-28.473,56**	
B. Dettes	-28.473,56	
IV. Créances et dettes à un an au plus	**4.318.672,04**	**257.553,15**
A. Créances		
a. Montants à recevoir	4.672.021,32	322.817,16
b. Avoirs fiscaux	1.059,81	
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-354.409,09	-65.264,01
V. Dépôts et liquidités	**12.673.163,38**	**7.316.923,74**
A. Avoirs bancaires à vue	12.673.163,38	7.316.923,74
VI. Comptes de régularisation	**-1.071.553,87**	**-906.982,18**
B. Produits acquis	17.903,55	17.886,43
C. Charges à imputer (-)	-1.089.457,42	-924.868,61
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**312.993.660,89**	**240.531.737,03**
A. Capital	277.434.567,62	237.267.624,78
B. Participations au résultat	1.668.847,51	1.125.547,36
C. Résultat reporté	8.526.545,31	-10.917.804,13
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	25.363.700,45	13.056.369,02

14.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 30.06.24 (en EUR)	Au 30.06.23 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	**26.185.933,57**	**13.670.536,83**
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	-191.599,14	-18.909,45
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	5.070.007,41	1.138.006,49
E. OPC à nombre variable de parts	19.467.102,54	13.663.828,42
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	1.840.422,76	-1.112.388,63
II. Produits et charges des placements	**1.033.521,63**	**960.762,59**
A. Dividendes	726.242,25	887.422,51
B. Intérêts		
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	96.659,84	10.850,95
b. Dépôts et liquidités	243.811,42	111.700,70
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-33.191,88	-49.211,57
III. Autres produits	**813,62**	**1.467,47**
B. Autres	813,62	1.467,47
IV. Coûts d''exploitation	**-1.855.513,71**	**-1.576.397,87**
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-37.786,27	-69.204,83
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-30.880,35	-24.694,54
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-1.657.620,06	-1.323.956,58
Classe A	-787.790,21	-595.653,17
Classe B	-158.198,34	-84.027,68
Classe de base	-711.631,51	-644.275,73
b. Gestion administrative et comptable	-43.434,26	-36.024,42
E. Frais administratifs (-)	-4.546,37	-1.580,86
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-6.655,09	-5.893,82
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-11.559,77	-12.510,33
H. Services et biens divers (-)	-21.540,45	-15.340,26
J. Taxes	-4.243,09	-62.185,73
Classe A	-3.130,28	-28.490,60
Classe B	-3.317,15	-7.735,21
Classe de base	2.204,34	-25.959,92
K. Autres charges (-)	-37.248,00	-25.006,50
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	**-821.178,46**	**-614.167,81**
Sous Total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	**25.364.755,11**	**13.056.369,02**
VI. Impôts sur le résultat	**-1.054,66**	
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	**25.363.700,45**	**13.056.369,02**

14.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

14.4.1 . Composition des actifs au 30.06.24

Dénomination	Quantité au 30.06.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE							
EUROPEAN STABILITY 1 15-25 23/09A	1.610.000	EUR	97,36%	1.567.423,55		0,53%	0,50%
EUR				1.567.423,55		0,53%	0,50%
OBLIGATIONS-Emises par un état				1.567.423,55		0,53%	0,50%
OBLIGATIONS				1.567.423,55		0,53%	0,50%
BELGIUM 0.50 17-24 22/10A	1.610.000	EUR	99,10%	1.595.574,40		0,54%	0,51%
EUR				1.595.574,40		0,54%	0,51%
INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE -Emises par un état				1.595.574,40		0,54%	0,51%
INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE				1.595.574,40		0,54%	0,51%
MICROSOFT CORP	9.503	USD	446,95	3.963.019,22		1,33%	1,27%
NVIDIA CORP	56.500	USD	123,54	6.512.722,18		2,19%	2,08%
ORACLE CORP	22.000	USD	141,20	2.898.437,14		0,98%	0,92%
QUALCOMM INC	18.666	USD	199,18	3.468.993,59		1,17%	1,11%
États-Unis				16.843.172,13		5,67%	5,38%
VOLVO AB -B-	117.025	SEK	271,10	2.795.196,26		0,94%	0,89%
Suède				2.795.196,26		0,94%	0,89%
ACTIONS				19.638.368,39		6,61%	6,27%
ISHARES CORE EURO GOVT BOND ETF EUR	110.000	EUR	109,43	12.037.300,00	0,25%	4,05%	3,84%
ISHARES USD TREASURY BOND 7 10YR UED	14.650	EUR	159,42	2.335.503,00	0,03%	0,79%	0,75%
ISHARES USD TREASURY BOND 7 10YR UED	20.350	USD	170,90	3.244.987,17	0,04%	1,09%	1,04%
NAGELMACKERS SUST EUR CORP BDS FD N CAP	720	EUR	9.206,05	6.628.356,00	6,71%	2,23%	2,12%
NAG INSTIT VARIABLE TERM SHS N	1.700	EUR	8.852,81	15.049.777,00	9,52%	5,06%	4,81%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				39.295.923,17		13,22%	12,56%
OPC-Obligations				39.295.923,17		13,22%	12,56%
HSBC HANG SENG TECH UCITS ETF CAP	940.000	EUR	4,59	4.313.190,00	0,17%	1,45%	1,38%
ISHARES NASDAQ 100 UCITS ETF	20.000	USD	1.134,40	21.169.115,93	0,15%	7,13%	6,77%
WISDOMTREE GLOBL QUAL DIV GR ETF	256.000	USD	39,36	9.400.401,21	0,75%	3,16%	3,00%
Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA				34.882.707,14		11,74%	11,15%
GSF III EMER MARK ENH IND SUS EQ ICE	1.750	EUR	5.629,76	9.852.080,00	0,65%	3,32%	3,15%
ISHARES IV MSCI JAPAN ESG ENHANCED UCITS	3.171.542	EUR	6,34	20.094.890,11	1,10%	6,76%	6,42%
ISHARES MSCI EM ESG ENHANC UCITS USD ACC	1.488.640	EUR	5,31	7.907.655,68	0,15%	2,66%	2,53%
ISHARES MSCI EUROPE ESG ENHANCED UCITS	3.236.550	EUR	7,53	24.364.748,40	0,47%	8,20%	7,78%
ISHARES STOXX EUR 600 HEALTH CARE (DE)	29.705	EUR	121,30	3.603.216,50	0,50%	1,21%	1,15%
ISH IV MSCI EMU ESG ENHANCED UCITS ACC	799.365	EUR	7,61	6.080.769,56	0,25%	2,05%	1,94%
ISHS IV MSCI WRD MOMENTUM FACT EUR	85.000	EUR	72,98	6.203.300,00	0,30%	2,09%	1,98%
NAGELMACKERS CHINA NEW ECONOMY FD N CAP	327	EUR	6.707,28	2.193.280,56	6,85%	0,74%	0,70%
NAGELMACKERS EUROP REAL ESTATE FD N	77.875	EUR	124,12	9.665.845,00	11,60%	3,25%	3,09%
NAG EQUITY SMALL & MID CAP N	55.610	EUR	173,27	9.635.544,70	8,43%	3,24%	3,08%
NAG EUROPEAN EQUITY LARGE CAP -N- CAP	975,65	EUR	15.055,00	14.688.410,75	14,14%	4,94%	4,69%
SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND SI	293.575	EUR	27,48	8.065.973,13	0,44%	2,72%	2,58%
UBS ETF MUSA SR A- DIS	145.900	USD	218,55	29.751.756,47	0,85%	10,01%	9,51%
UBS ETF UK RESP -A- GBP	289.335	GBP	16,08	5.486.052,32	0,58%	1,85%	1,75%
XTRACKERS MSCI WLD QUALITY ESG UE XTR 1C	157.500	EUR	39,03	6.147.225,00	1,67%	2,07%	1,96%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				163.740.748,18		55,11%	52,31%
ISHARES MSCI USA ESG ENHANCED ETF	3.938.039	USD	9,90	36.380.241,79	0,21%	12,25%	11,62%
Non Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				36.380.241,79		12,25%	11,62%
OPC-Actions				235.003.697,11		79,10%	75,08%

Dénomination	Quantité au 30.06.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				274.299.620,28		92,32%	87,64%
TOTAL PORTEFEUILLE				297.100.986,62		100,00%	94,92%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		7.344.604,07			2,35%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		4.990.445,97			1,59%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		SEK		336.979,84			0,11%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		GBP		1.133,50			0,00%
Avoirs bancaires à vue				12.673.163,38			4,05%
DEPOTS ET LIQUIDITES				12.673.163,38			4,05%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				4.318.672,04			1,38%
AUTRES				-1.099.161,15			-0,35%
TOTAL DE L'ACTIF NET				312.993.660,89			100,00%

14.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Allemagne	1,22%
Belgique	20,01%
États-Unis	5,67%
Irlande	55,59%
Luxembourg	16,57%
Suède	0,94%
TOTAL	**100,00%**

Par secteur	
Electronique et semi-conducteurs	2,19%
Fonds d'investissement	77,91%
Holding et sociétés financières	14,41%
Industrie automobile	0,94%
Internet et services d'Internet	2,31%
Organisations supranationales	0,53%
Pays et gouvernements	0,54%
Télécommunication	1,17%
TOTAL	**100,00%**

Par devise	
EUR	57,90%
GBP	1,85%
SEK	0,94%
USD	39,31%
TOTAL	**100,00%**

14.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre
Achats	63.603.995,87
Ventes	40.118.671,37
Total 1	103.722.667,24
Souscriptions	63.749.284,72
Remboursements	33.612.461,92
Total 2	97.361.746,64
Moyenne de référence de l'actif net total	282.335.494,68
Taux de rotation	2,25%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS BANK, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C b320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

14.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe A

Période	Evolution du nombre d"actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2022	5.454,15	41.521,96	662,52	3.194,52	16.376,33	63.183,18	79.559,51	7.096.891,83	53.794.527,73	799.412,61	4.010.262,29	97.573.160,94	1.183,50	1.237,54
2023	937,11	22.143,27	1.195,02	7.788,58	16.118,43	77.537,87	93.656,30	1.174.989,74	28.786.739,30	1.451.353,33	10.108.349,25	127.476.095,83	1.311,63	1.371,39
01.01.24 - 30.06.24	250,27	23.416,65	1.673,94	9.478,33	14.694,76	91.476,20	106.170,96	344.785,91	33.698.734,02	2.290.083,17	13.520.240,36	157.392.299,30	1.436,18	1.489,87

Classe B

Période	Evolution du nombre d"actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2022	2.130,25	2.395,23	103,00	1,70	2.027,25	9.377,27	11.404,52	2.165.463,32	2.775.466,70	103.836,36	1.920,90	12.322.806,22	975,31	1.103,26
2023	978,35	12.583,22	28,00	2.428,83	2.977,59	19.531,66	22.509,26	999.999,86	14.584.411,85	29.064,00	2.921.166,70	27.149.047,18	1.082,86	1.224,92
01.01.24 - 30.06.24		10.144,84	26,00	295,80	2.951,60	29.380,71	32.332,30		13.013.921,86	30.493,84	379.570,07	42.641.670,83	1.186,87	1.332,12

Classe de base

Période	Evolution du nombre d"actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2022	5.388,22	44.162,03	2.039,73	9.439,54	10.420,34	75.863,07	86.283,41	6.823.913,29	47.351.240,80	2.505.243,32	10.080.104,80	88.962.108,01	1.179,39	1.010,67
2023	2.955,04	21.567,53	744,00	18.478,09	12.631,38	78.952,51	91.583,89	3.683.221,99	22.755.967,53	918.740,58	19.689.606,97	104.733.572,96	1.304,33	1.117,86
01.01.24 - 30.06.24	1.993,34	11.912,08	407,16	14.492,55	14.217,56	76.372,04	90.589,60	2.724.696,79	13.967.146,14	530.452,58	16.861.621,90	112.959.690,76	1.426,69	1.213,48

14.4.5 . Performances

* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel, l'exercice comptable s'entend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 5 dernières années (en % et calculés en EUR):

Classe A

Rendement annuel

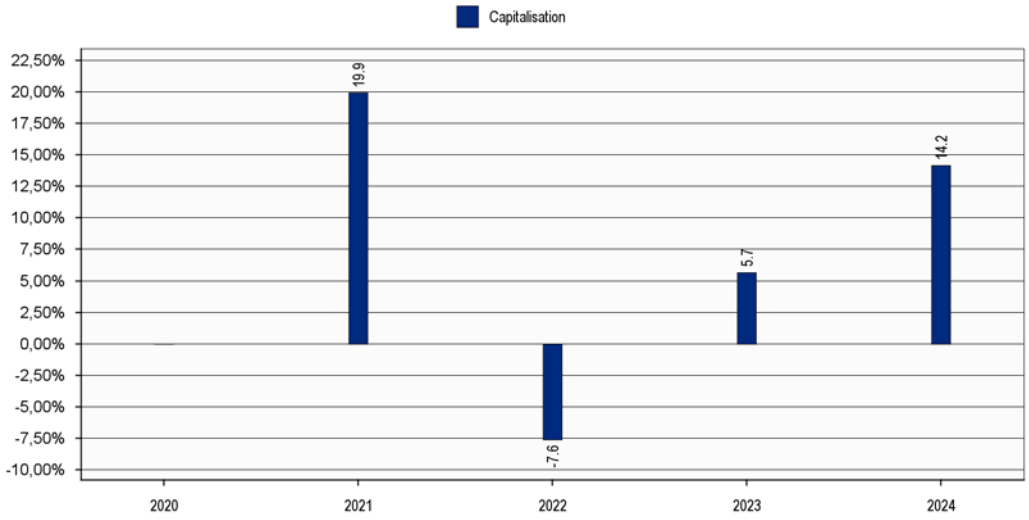

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an	3 ans
Part	Part
14,15% (en EUR)	3,69% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

Classe B

Rendement annuel

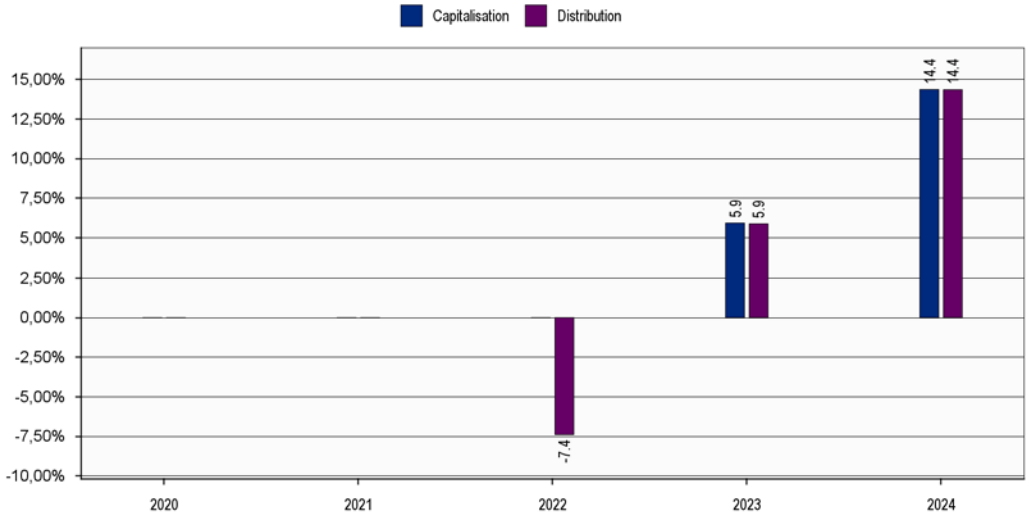

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an
Part
14,37% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

Distribution

1 an	3 ans
Part	Part
14,35% (en EUR)	3,89% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour du détachement. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(1 + P t) (1 + P t+1)...(1 + P t+n)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n) la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

P t = [α x (VNI t+1 / VNI t)] - 1

avec

P t la performance annuelle pour la première période

VNI t+1 la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$\alpha = [1 + (Dt_t / VNI\ ex_t)]\ [1+(D_{t2} / VNI\ ex_{t2}]...[1+(D_{tn} / VNIex_{tn})]$

avec

$D_t, D_{t2},...D_{tn}$ les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI\ ex_t...VNI\ ex_{tn}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

Classe de base

Rendement annuel

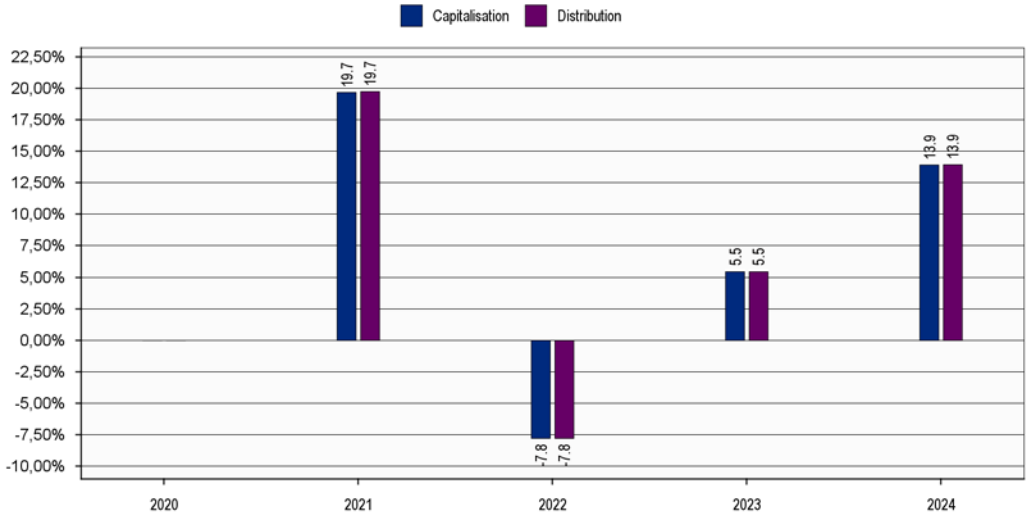

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an	3 ans
Part	Part
13,91% (en EUR)	3,47% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

Distribution

1 an	3 ans
Part	Part
13,93% (en EUR)	3,48% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour du détachement. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(1 + P t) (1 + P t+1)...(1 + P t+n)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
n	le nombre d'année (périodes)
P t =	[α x (VNI t+1 / VNI t)] - 1

avec

P t	la performance annuelle pour la première période
VNI t+1	la valeur nette d'inventaire par part en t+1
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
α	l'opérateur algébrique suivant:

$\alpha = [1 + (Dt_t / VNI\ ex_t)]\ [1+(D_{t2} / VNI\ ex_{t2}]...[1+(D_{tn} / VNIex_{tn})]$

avec

D_t, D_{t2},...D_{tn}	les montants du dividende distribué durant l'année t
VNI ex_t...VNI ex_{tn}	la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement
n	le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

14.4.6 . Frais

Frais récurrents

- Classe de base – Part de capitalisation (BE6317814109): 1,67%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,62%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,05%

- Classe de base – Part de distribution (BE6317817136) : 1,65%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,60%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,05%

- Classe “A” - Part de capitalisation (BE6317815114): 1,45%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,40%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,05%

- Classe “A” – Part de distribution (BE6317818142) : 1,47%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que	1,42%

	l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,05%

- Classe “B” – Part de capitalisation (BE6317816120) : 1,27%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,22%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,05%

- Classe “B” – Part de distribution (BE6317819157) : 1,29%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,24%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,05%

14.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Autres produits

La section « III. B. Autres » du compte de résultats comprend principalement la compensation CSDR.

NOTE 2 - Taxes

Le poste « IV. J. Taxes (-) » du compte de résultats est positif pour la classe de base car le montant de la taxe OPC pour l'année 2023, payé en 2024 était plus petit que la provision ; la différence a été extournée.

NOTE 3 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

NOTE 4 - Pourcentage maximal de frais de gestion

La commission de gestion pour le gestionnaire de portefeuille à charge du compartiment s'élève respectivement à 1,30% sur une base annuelle pour la classe de base, 1,10% pour la classe A et 0,90% pour la classe B. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions à la performance, à charge de l'OPC dans laquelle le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 2,50%.

15 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS CHINA NEW ECONOMY FUND

15.1 . RAPPORT DE GESTION

15.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le compartiment NAGELMACKERS CHINA NEW ECONOMY FUND a été lancé le 08 avril 2021.

Période et prix de souscription initiale :

- Part de capitalisation-classe de base : le 08/04/2021 au prix de 100,00 EUR par part.
- Part de capitalisation-classe P : le 08/04/2021 au prix de 1.000,00 EUR par part.
- Part de capitalisation-classe N : le 08/04/2021 au prix de 10.000,00 EUR par part.
- Part de distribution-classe de base : le 08/04/2021 au prix de 100,00 EUR par part.
- Part de distribution-classe P : le 08/04/2021 au prix de 1.000,00 EUR par part.

15.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

15.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Le compartiment NAGELMACKERS CHINA NEW ECONOMY FUND vise l'obtention d'un rendement maximum en investissant dans la croissance du capital à long terme. Pour atteindre cet objectif, on investit dans des entreprises représentatives de la nouvelle économie de Chine. Le compartiment investit au moins 70% à 100% de sa valeur dans les actions de ces entreprises.

Les actions sont sélectionnées pour être reprises dans le portefeuille grâce à une approche ascendante de sélection de valeurs et à une analyse fondamentale et de valeur approfondie. L'accent est mis sur la croissance de la rentabilité et sur la création de valeur à long terme. Le compartiment peut utiliser de manière sélective certaines analyses techniques pour compléter son approche fondamentale afin de générer des rendements supplémentaires pour les investisseurs. Le portefeuille se concentrera sur les moyennes et grandes entreprises (avec une capitalisation boursière minimale de 5 milliards HKD) avec une liquidité suffisante.

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

Il n'y a aucune protection de capital ni garantie de capital pour ce compartiment ou pour ses actionnaires.

Règlement Taxonomie

Les investissements sous-jacents de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Catégories d’actifs autorisés

70% à 100% des actifs de ce compartiment sont investis dans des actions cotées:

- sur la Bourse de Hong Kong (Hong Kong Stock Exchange) qui répondent à l'objectif ci-dessus;

- dans des actions chinoises cotées via le programme Stock Connect, partenariat unique entre les bourses de Hong Kong, Shanghai et Shenzhen.

- dans des actions chinoises cotées sur les bourses américaines, ce qu'on appelle des actions ADR

Les liquidités ou moyens équivalents peuvent faire partie du compartiment pour un maximum de 30%.

Les investissements sont conformes aux règles prévues dans l'arrêté royal du 12 novembre 2012, relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/EG.

Le compartiment ne pourra investir plus de 10% de ses actifs dans d'autres OPCVM ou OPC.

Volatilité

La volatilité de la valeur nette d'inventaire peut être élevée du fait de la composition du portefeuille.

Opérations autorisées sur instruments financiers dérivés

Le compartiment n'a pas l'intention d'utiliser et n'utilisera pas d'instruments dérivés pour couvrir des risques ou pour atteindre ses objectifs d'investissement.

Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

L'exposition au risque de change auquel le compartiment peut être soumis, peut être couverte. L'objectif n'est pas de couvrir systématiquement tous les risques de change en tout ou en partie. L'objectif de la couverture pour les opérations précitées suppose un lien direct entre celles-ci et les actifs à couvrir, ce qui implique, pour ce compartiment, que les opérations effectuées dans une monnaie déterminée ne peuvent dépasser la valeur d'évaluation de l'ensemble des actifs exprimé dans la même devise ni en volume, ni en durée de détention de ces actifs. Les coûts sont déterminés sur base de la différence entre le taux d'intérêt de l'EUR et la devise.

Prêt d'instruments financiers

Le compartiment se réserve le droit de prêter des instruments financiers. Dans ce cas, le prospectus sera adapté.

15.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

15.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

15.1.6 . Indice et benchmark

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

15.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

Performance

Le fonds Nagelmackers China New Economy a réalisé une performance de -2,49% sur le premier semestre 2024. Sur la même période, l'indice de référence a progressé de 6.37% tandis que Hang Seng Tech cède près de 1,84%, continuant à illustrer le fait que les meilleures performances des secteurs restent en dehors de notre univers d'investissement (tous les secteurs positifs tels que l'énergie, les services publics, les matériaux, etc. depuis le début de l'année se trouvent dans l'ancienne économie).

Rétrospective

Au cours du premier semestre 2024, l'économie chinoise a connu une lente reprise, avec une faiblesse persistante de la demande et un effondrement continu du marché de l'immobilier. Bien que la production industrielle et les investissements réels aient dépassé les attentes, le déclin continu du marché immobilier a maintenu le secteur de la vente au détail dans un état de faiblesse. La marge de manœuvre limitée de la Banque populaire de Chine pour assouplir sa politique, en raison de la nécessité de stabiliser le CNY, a encore limité les efforts de relance économique. Les ajustements des dépenses fiscales du gouvernement ont augmenté les investissements dans les infrastructures, la fabrication de haute technologie et les services, dans le but de développer de 'nouvelles forces productives'. En mai, les ventes au détail ont augmenté en raison des jours fériés, mais cette hausse n'a pas été alimentée par la demande sous-jacente. Entretemps, la Chine a mis en œuvre plusieurs mesures pour soutenir le marché immobilier en déclin, notamment un plan d'acquisition de logements abordables soutenu par le gouvernement et par la banque centrale. Toutefois, les données du PIB pour le deuxième trimestre a indiqué que les effets de ces politiques ne se sont pas encore pleinement concrétisés. L'augmentation des incertitudes extérieures, telles que les tensions commerciales avec les États-Unis et l'Union européenne, a encore compliqué la réalisation de l'objectif de croissance de 5%. Dans l'ensemble, malgré ces mesures qui ont stimulé le sentiment du marché, le marché immobilier a continué à peser sur l'économie, et la base de la reprise économique est restée fragile, la demande étant inférieure à l'offre.

Au cours du premier semestre 2024, l'écart entre le fonds et l'indice MSCI China s'est creusé pour atteindre près de 9%, alors que sa performance est restée en ligne avec celle de l'indice Hang Seng Tech. Les secteurs traditionnels tels que les services aux collectivités, les matériaux et l'énergie ont été les plus appréciés des investisseurs, car ils sont moins volatils et présentent un ratio de distribution de dividendes plus élevé, ce qui explique +/-2% de la sous-performance. Cependant, la sélection des titres n'a pas non plus aidé à la performance, en particulier dans le secteur financier - les actions du groupe AIA et de Hithink Royalflush ont chuté rapidement, représentant ensemble +/-3.7% de l'écart, tandis que les soins de santé ont couté 1% de performance (les titres « Wuxi » ayant souffert des tensions sino-américaines et de l''US Biosecure Act'). Dans le secteur de la consommation discrétionnaire, la plupart des titres ont enregistré une performance positive, à l'exception des nouveaux titres recommandés (Miniso, Haier, Leapmotor). Parmi les contributeurs positifs, citons les fabricants de semi-conducteurs sur le marché des A-shares : Foxconn Industrial qui a progressé de plus de 37% et Gigadevice de 26%.

Fin juin, la position en actions s'élevait à +/-89% avec 32 positions sous-jacentes. Le fonds est actuellement investi à 62 % en H-share et à environ 18 % en A-share. Les 9% restants sont des ADR's. Etant donné le biais du fonds axé sur la 'nouvelle économie', la consommation discrétionnaire (46%) se révèle toujours être le secteur le plus important à la fin du mois de juin, suivi par les technologies de la communication et de l'information (23%) et les biens de consommation de base (5.6%). Les secteurs les moins représentés sont les financières, l'énergie, l'immobilier et les matériaux. Les liquidités représentent 11 % pour des actifs sous gestion d'environ 31.9 millions d'euros.

15.1.8 . Politique future

La croissance du PIB de la Chine au deuxième trimestre n'a, hélas, pas atteint les prévisions conservatives de Pékin. L'économie chinoise peine à maintenir une reprise pérenne. La production industrielle, relativement forte, tirée par la demande extérieure, ne suffit pas à contrecarrer le ralentissement significatif de la croissance de la consommation et des services témoignant ainsi de la crise de confiance des consommateurs et des investisseurs. Les mesures de soutien au ralentissement du marché immobilier et les changements dans le secteur financier n'ont pas encore apporté l'effet escompté sur les marchés. La troisième session plénière de juillet s'avère cruciale pour définir l'orientation des réformes et des politiques économiques futures. Les mesures proposées ont le potentiel de conduire à un changement positif et leur succès dépendra largement d'une mise en œuvre efficace et de la capacité à surmonter les défis qui y sont associés. Les secteurs tels que l'immobilier et la santé resteront probablement sous pression durant le second semestre 2024. Les secteurs défensifs et les valeurs financières à dividendes élevés offriront sans doute davantage de stabilité dans un contexte d'incertitude persistante. En outre, les grandes entreprises technologiques du secteur de la communication constitueront toujours des allocations clés du portefeuille.

15.1.9 . Indicateur synthétique de risque

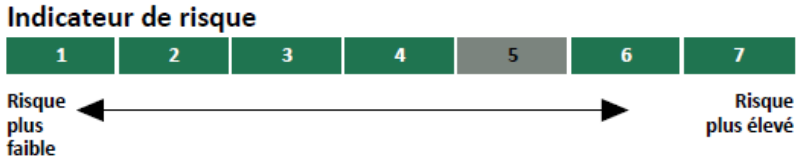

L'indicateur de risque se fonde sur l'hypothèse selon laquelle vous conservez le produit pendant 7 an(s). Ce produit n'a pas de date d'échéance.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe dotée d'un niveau de risque moyen à élévé.

A partir du 1er janvier 2023, le niveau de risque de chaque compartiment est représenté par un indicateur synthétique de risque qui classe chaque compartiment sur une échelle numérique allant de 1 (niveau de risque le plus faible) à 7 (niveau de risque le plus élevé). Cet indicateur synthétique est calculé conformément aux dispositions du règlement délégué (UE) 2017/653 et est affiché dans le document d'informations clés pour l'investisseur. L'indicateur synthétique de risque est un guide du niveau de risque du compartiment concerné par rapport aux autres. L'indicateur montre la probabilité que les investisseurs soient perdants dans le compartiment en raison de l'évolution du marché ou que les investisseurs ne puissent pas être remboursés.

15.2 . BILAN

	Au 30.06.24 (en EUR)	Au 30.06.23 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	**32.014.617,55**	**46.017.063,91**
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	**28.361.948,58**	**40.446.150,69**
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	27.398.363,58	39.650.950,69
E. OPC à nombre variable de parts	963.585,00	795.200,00
III. Créances et dettes à plus d'un an	**-2.166,64**	
B. Dettes	-2.166,64	
IV. Créances et dettes à un an au plus	**91.411,90**	**101.814,31**
A. Créances		
a. Montants à recevoir	97.794,34	101.814,31
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-6.382,44	
V. Dépôts et liquidités	**3.667.698,40**	**5.617.418,94**
A. Avoirs bancaires à vue	3.667.698,40	5.617.418,94
VI. Comptes de régularisation	**-104.274,69**	**-148.320,03**
C. Charges à imputer (-)	-104.274,69	-148.320,03
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**32.014.617,55**	**46.017.063,91**
A. Capital	38.949.928,20	55.460.276,34
B. Participations au résultat	41.448,22	-37.334,42
C. Résultat reporté	-6.203.676,14	-3.791.738,71
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	-773.082,73	-5.614.139,30

15.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 30.06.24 (en EUR)	Au 30.06.23 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	**-858.771,48**	**-5.643.471,71**
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	-2.123.661,50	-3.970.377,00
E. OPC à nombre variable de parts	-28.615,00	-47.380,00
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	1.293.505,02	-1.625.714,71
II. Produits et charges des placements	**309.230,61**	**307.005,46**
A. Dividendes	296.439,89	254.936,51
B. Intérêts		
b. Dépôts et liquidités	24.323,30	62.366,53
C. Intérêts d'emprunts (-)		-35,24
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-11.532,58	-10.262,34
IV. Coûts d''exploitation	**-218.582,82**	**-277.673,05**
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-12.507,12	-10.061,91
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-10.111,94	-12.624,70
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-144.745,92	-199.218,69
Classe de base	-98.392,79	-120.795,37
Classe P	-46.353,13	-78.423,32
b. Gestion administrative et comptable	-5.527,19	-8.680,04
E. Frais administratifs (-)	-4.396,37	-1.871,87
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-1.981,31	-3.370,46
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-11.360,21	-11.068,40
H. Services et biens divers (-)	-16.218,16	-11.536,73
J. Taxes	-10.183,89	-16.222,73
Classe de base	-6.433,42	-8.308,86
Classe N	-471,93	-925,74
Classe P	-3.278,54	-6.988,13
K. Autres charges (-)	-1.550,71	-3.017,52
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	**90.647,79**	**29.332,41**
Sous Total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	**-768.123,69**	**-5.614.139,30**
VI. Impôts sur le résultat	**-4.959,04**	
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	**-773.082,73**	**-5.614.139,30**

15.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

15.4.1 . Composition des actifs au 30.06.24

Dénomination	Quantité au 30.06.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE							
BAIDU INC -A- REG SHS	100.000	HKD	85,25	1.018.810,65		3,59%	3,18%
BYD COMPANY LTD -H- REG SHS	18.000	HKD	232,00	499.067,83		1,76%	1,56%
CFD ZHEJIANG LEAPMOTOR TECHNOLOGY CO	50.000	HKD	26,80	160.141,50		0,56%	0,50%
CONTEMPORARY AMPEREX TECHNO. CO LTD A	45.000	CNY	180,03	1.040.315,12		3,67%	3,25%
FOXCONN IND INT --- REGISTERED SHS -A-	110.000	CNY	27,40	387.035,47		1,36%	1,21%
GIGADEVICE SHS A	15.000	CNY	95,62	184.182,14		0,65%	0,57%
HAIER SMART HOME CO LTD - REG SHS -H-	90.000	HKD	26,10	280.725,66		0,99%	0,88%
HITHINK ROYALFLUSH INFORMATION NETWORK C	33.000	CNY	103,70	439.440,63		1,55%	1,37%
JIANGSU HENGRUI PHARMACEUTICALS CO	233.200	CNY	38,46	1.151.715,85		4,06%	3,60%
KUAISHOU TECHNOLOGY	40.000	HKD	46,15	220.612,84		0,78%	0,69%
KWEICHOW MOUTAI CO LTD -A- REG SHS	5.500	CNY	1.467,39	1.036.372,22		3,65%	3,24%
MEITUAN - SHS 114A - REG SHS	115.000	HKD	111,10	1.526.901,38		5,38%	4,77%
MONTAGE TECHNOLOGY CO	50.000	CNY	57,16	367.003,11		1,29%	1,15%
NAURA TECHNOLOG REGISTERED SHS -A-	22.922	CNY	319,89	941.587,51		3,32%	2,94%
PINDUODUO	15.000	USD	132,95	1.860.741,78		6,56%	5,81%
SUNNY OPTICAL TECHNOLOGY (GRP) CO LTD	80.000	HKD	48,25	461.303,12		1,63%	1,44%
TENCENT HOLDINGS LTD	71.000	HKD	372,40	3.159.854,68		11,14%	9,87%
TRIP COM GROUP LTD - REG SHS	30.000	HKD	374,60	1.343.037,43		4,74%	4,19%
TSINGTAO BREWERY CO LTD -H-	26.000	HKD	52,10	161.886,32		0,57%	0,50%
XIAOMI CORP - REGISTERED SHS -B-	175.000	HKD	16,48	344.662,75		1,22%	1,08%
ZTE CORPORATION -A-	55.000	CNY	27,97	197.543,47		0,70%	0,62%
Chine				16.782.941,46		59,17%	52,42%
ALIBABA GROUP HOLDING LTD -REG SHS	330.000	HKD	70,50	2.780.367,13		9,80%	8,68%
ANTA SPORTS PRODUCTS	96.000	HKD	75,00	860.461,78		3,03%	2,69%
CFD MINISO GROUP HOLDING LIM	70.000	HKD	37,45	313.291,74		1,11%	0,98%
H WORLD GRPSHS ADR	32.000	USD	33,32	994.858,88		3,51%	3,11%
JD.COM INC - CL A	77.000	HKD	103,30	950.583,20		3,35%	2,97%
SHENZHOU INTERNATIONAL GROUP	120.000	HKD	76,45	1.096.371,72		3,87%	3,42%
XPENG INC REGISTERED SHS	30.000	HKD	29,55	105.944,36		0,37%	0,33%
Îles Caïmans				7.101.878,81		25,04%	22,18%
AIA GROUP LTD	170.100	HKD	53,00	1.077.405,71		3,80%	3,37%
CHINA RESOURCES BEER LTD -RC-	184.100	HKD	26,25	577.540,15		2,04%	1,80%
Hong-Kong				1.654.945,86		5,84%	5,17%
YUM CHINA HOLDINGS INC WI	40.000	HKD	241,40	1.153.974,86		4,07%	3,61%
États-Unis				1.153.974,86		4,07%	3,61%
MAN WAH HOLDINGS LTD	1.100.000	HKD	5,36	704.622,59		2,48%	2,20%
Bermudes				704.622,59		2,48%	2,20%
ACTIONS				27.398.363,58		96,60%	85,58%
HSBC HANG SENG TECH UCITS ETF CAP	210.000	EUR	4,59	963.585,00	0,04%	3,40%	3,01%
Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA				963.585,00		3,40%	3,01%
OPC-Actions				963.585,00		3,40%	3,01%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				963.585,00		3,40%	3,01%
TOTAL PORTEFEUILLE				28.361.948,58		100,00%	88,59%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		HKD		3.190.716,38			9,97%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		413.651,00			1,29%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		63.267,24			0,20%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CNY		63,78			0,00%
Avoirs bancaires à vue				3.667.698,40			11,46%
DEPOTS ET LIQUIDITES				3.667.698,40			11,46%

Dénomination	Quantité au 30.06.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
CREANCES ET DETTES DIVERSES				91.411,90			0,28%
AUTRES				-106.441,33			-0,33%
TOTAL DE L'ACTIF NET				32.014.617,55			100,00%

15.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Bermudes	2,48%
Chine	59,17%
États-Unis	4,07%
Hong-Kong	5,84%
Îles Caïmans	25,04%
Irlande	3,40%
TOTAL	**100,00%**

Par secteur	
Compagnies d'assurance	3,80%
Construction de machines et appareils	6,99%
Distribution, commerce de détail	4,45%
Electronique et semi-conducteurs	2,41%
Electrotechnique et électronique	2,28%
Fonds d'investissement	3,40%
Industrie agro-alimentaire	2,04%
Industrie automobile	0,94%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	4,06%
Internet et services d'Internet	34,83%
Photographie et optique	1,63%
Restauration, industrie hôtelière	12,31%
Services divers	6,56%
Tabac et alcool	4,22%
Télécommunication	0,70%
Textile et habillement	9,38%
TOTAL	**100,00%**

Par devise	
CNY	20,25%
EUR	3,40%
HKD	66,28%
USD	10,07%
TOTAL	**100,00%**

15.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre
Achats	2.775.947,77
Ventes	4.633.089,94
Total 1	7.409.037,71
Souscriptions	602.679,96
Remboursements	824.815,51
Total 2	1.427.495,47
Moyenne de référence de l'actif net total	32.058.279,88
Taux de rotation	18,66%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS BANK, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C b320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

15.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe de base

Période	Evolution du nombre d"actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2022	12.412,14	7.910,84	4.596,11	2.587,08	236.937,90	21.604,05	258.541,95	899.814,70	583.014,84	335.526,68	173.270,54	17.371.339,58	67,14	67,72
2023	6.966,22	5.779,40	1.246,16	3.966,92	242.657,96	23.416,53	266.074,49	461.047,36	375.097,97	77.495,40	242.831,57	14.419.919,03	54,15	54,62
01.01.24 - 30.06.24	1.494,76	2.186,98	1.603,34	1.172,40	242.549,38	24.431,11	266.980,49	78.542,00	119.835,79	82.486,48	61.951,41	14.108.787,27	52,80	53,26

Classe N

Période	Evolution du nombre d"actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
26.01.22 - 31.12.22	2.122,00		2.122,00	19.910.603,13		17.695.988,26	8.339,30
2023	133,00	840,00	1.415,00	1.107.868,72	6.259.386,72	9.660.126,60	6.826,94
01.01.24 - 30.06.24			1.415,00			9.490.714,25	6.707,22

Classe P

Période	Evolution du nombre d"actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.		Dis.
2022	24.960,00	3.159,00	21.851,00	19.459.033,14	2.223.666,94	14.704.614,37	672,95
2023	1.768,00	7.221,00	16.398,00	1.128.282,27	4.370.490,48	8.929.790,20	544,57
01.01.24 - 30.06.24	735,00	1.310,00	15.823,00	404.302,17	680.377,62	8.415.116,03	531,83

15.4.5 . Performances

* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel, l'exercice comptable s'entend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 5 dernières années (en % et calculés en EUR):

Classe de base

Rendement annuel

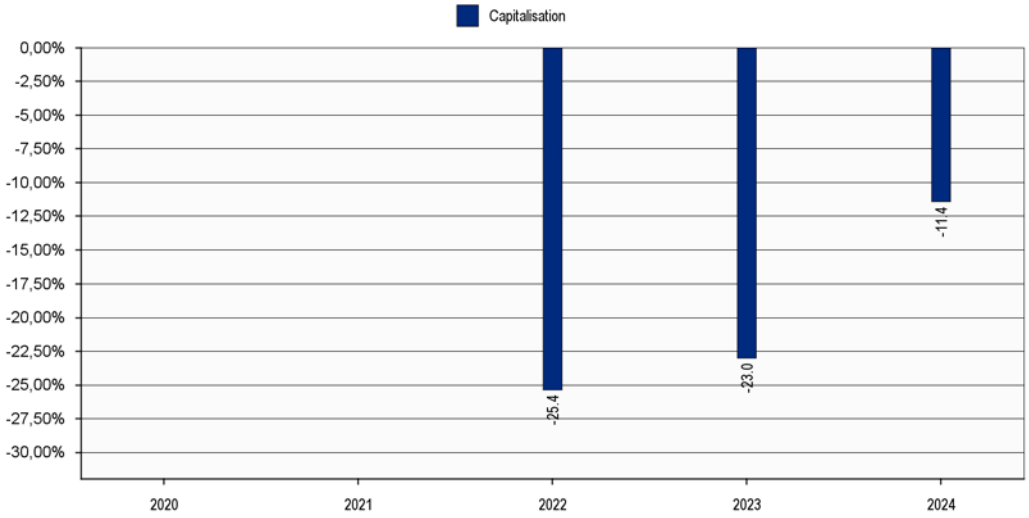

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an	3 ans
Part	Part
-11,42% (en EUR)	-20,15% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

Classe N

Rendement annuel

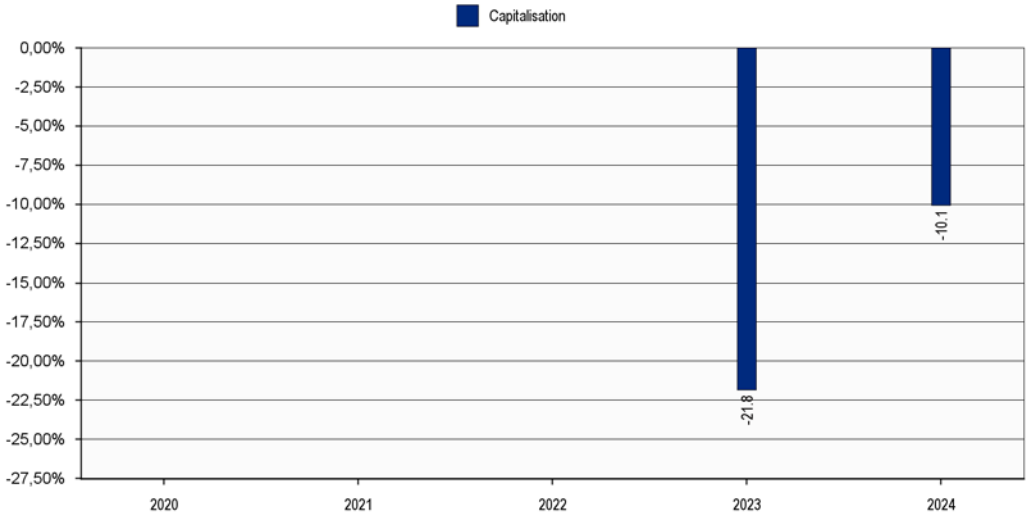

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an
Part
-10,08% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

Classe P

Rendement annuel

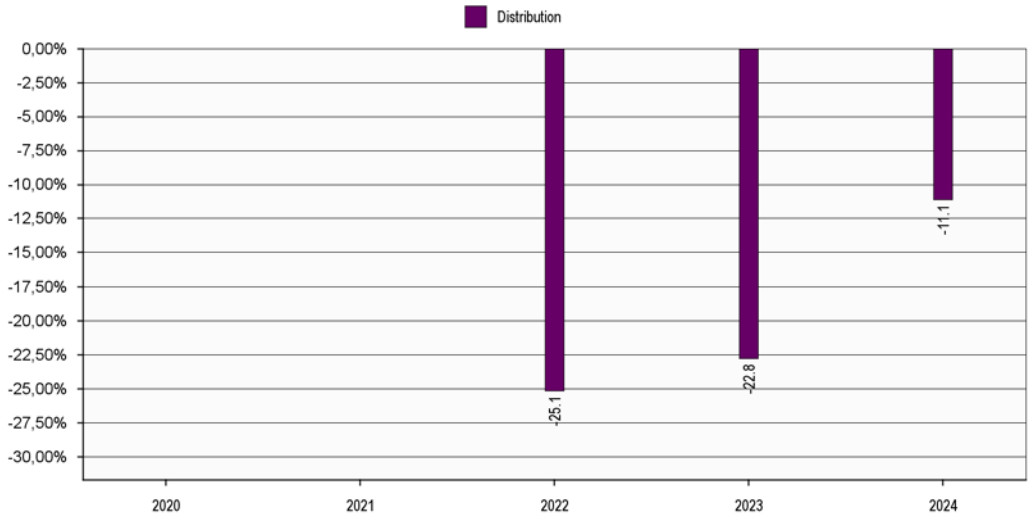

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Distribution

1 an	3 ans
Part	Part
-11,12% (en EUR)	-19,90% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour du détachement. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(1 + P t) (1 + P t+1)...(1 + P t+n)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n) la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

P t = [α x (VNI t+1 / VNI t)] - 1

avec

P t la performance annuelle pour la première période

VNI t+1 la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$\alpha = [1 + (Dt_t / VNI\ ex_t)]\ [1+(D_{t2} / VNI\ ex_{t2}]...[1+(D_{tn} / VNIex_{tn})]$

avec

D_t, D_{t2},...D_{tn} les montants du dividende distribué durant l'année t

VNI ex_t...VNI ex_{tn} la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

15.4.6 . Frais

Frais récurrents

- Classe de base – Part de capitalisation (BE6325809513): 1,87%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,75%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,12%

- Classe de base – Part de distribution (BE6325813556) : 1,87%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	1,75%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,12%

- Classe “N” - Part de capitalisation (BE6325812541): 0,36%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	0,24%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,12%

- Classe “P” – Part de distribution (BE6325815577) : 1,53%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que	1,41%

	l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,12%

15.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

16 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS SUSTAINABLE EURO CORPORATE BONDS FUND

16.1 . RAPPORT DE GESTION

16.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le compartiment NAGELMACKERS SUSTAINABLE EURO CORPORATE BONDS a été lance le 08 avril 2021.

Période et prix de souscription initiale :

- Part de capitalisation-classe de base : le 08/04/2021 au prix de 100,00 EUR par part.
- Part de capitalisation-classe P : le 08/04/2021 au prix de 1.000,00 EUR par part.
- Part de capitalisation-classe IC : le 08/04/2021 au prix de 10.000,00 EUR par part.
- Part de capitalisation-classe N : le 08/04/2021 au prix de 10.000,00 EUR par part.
- Part de distribution-classe de base : le 08/04/2021 au prix de 100,00 EUR par part.
- Part de distribution-classe P : le 08/04/2021 au prix de 1.000,00 EUR par part.

16.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

16.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Le compartiment NAGELMACKERS SUSTAINABLE EURO CORPORATE BONDS vise une augmentation de la valeur de ses actifs à moyen terme en investissant dans des obligations d'entreprises émises par des institutions financières et des entreprises qui poursuivent une politique de développement durable ou d'entreprenariat socialement responsable.

Il n'y a aucune protection de capital ni garantie de capital pour ce compartiment ou pour ses actionnaires.

Catégories d'actifs autorisés

Les actifs de ce compartiment seront investis d'au moins 70% dans des titres de créance (obligations et autres titres de valeur assimilés) qui sont émis par des sociétés. Ceux-ci sont pour au moins 80% libellés en euro. Le reste des actifs peut être investi dans des titres de créance ou dans des instruments du marché monétaire autres que ceux spécifiés ci-dessus, ou dans des liquidités.

Les liquidités peuvent faire partie du compartiment pour un maximum de 10%.

Les investissements sont conformes aux règles prévues dans l'arrêté royal du 12 novembre 2012, relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE.

Le compartiment ne pourra investir plus de 10% de ses actifs dans d'autres OPCVM ou OPC.

Particularités des obligations et titres de créance

Les obligations et titres de créance dans lesquels le compartiment investit sont émis par tout type d'émetteurs : États, collectivités publiques, organismes publics internationaux et sociétés privées.

Le compartiment investira au moins 70% en obligations et titres de créance émis par des sociétés.

Les émetteurs de titres à revenus fixes ou variables sont principalement considérés comme de bonne qualité («investment grade»).

Les obligations « investment grade » sont émises par des émetteurs qui reçoivent une certaine notation selon des conventions du marché. Cette notation varie de AAA à BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's ou des notations comparables d'autres agences de notation.

Elles s'opposent aux obligations « non-investment grade », également appelées « speculative grade » ou « high yield » (haut rendement). Ces obligations, recevant une notation allant de BB+ à D selon la même échelle de Standard & Poor's, sont associées à un risque considérablement plus élevé. Le niveau de la notation est indicatif du risque de défaut (c-à-d risque de non-paiement des coupons et/ou du remboursement du capital). Plus la notation est élevée (AAA), plus le risque est faible. Plus la notation est basse (non-investment grade D), plus le risque est élevé.

La qualité de crédit moyenne du compartiment doit être supérieure ou égale à BBB (ou équivalent). Le gestionnaire peut également inclure des obligations sans notation spécifique, mais pour lesquelles une notation interne a été attribuée par le gestionnaire. La notation interne est revue périodiquement comme c'est le cas pour tout autre instrument de dette bénéficiant d'une notation spécifique.

Le gestionnaire peut faire varier la duration, la moyenne pondérée des échéances des titres à revenus fixes, du compartiment dans un laps de temps de 2 à 10 ans, en fonction de ses anticipations d'évolution des taux d'intérêt.

Le compartiment investit au moins 90% de ses actifs dans des titres émis par des émetteurs notés ESG et dont au moins 20% de l'univers des placements a été éliminé par des filtrages négatifs basés sur des activités controversées et / ou sur des scores ESG faibles.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux

La stratégie prend en compte certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG - Environment, Social, Governance). Conformément à l'application du règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, le compartiment appartient à la catégorie visée à l'Article 8. Le compartiment promeut des caractéristiques écologiques et sociales mais ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

Les restrictions et critères d'investissement mentionnés ci-dessous relatifs à l'approche d'investissement durable du compartiment font l'objet d'une évaluation et d'un suivi constants par le Gestionnaire.

L'approche d'investissement durable du compartiment comprend les éléments suivants :

A. Évaluations négatives basées sur des activités controversées
B. Des évaluations basées sur des normes
C. Intégration ESG
D. Approche best-in-class

A. Évaluations négatives

Les évaluations négatives, y compris l'évaluation des activités controversées, sont essentielles pour s'assurer que les investissements ne sont pas exposés à des activités controversées qui pourraient être considérées comme contraires à l'éthique ou non durables. Les sociétés impliquées dans une gamme d'activités controversées dans le cadre de leurs activités commerciales sont exclues de la possibilité d'être incluses en tant qu'émetteurs d'obligations dans le compartiment (voir Liste des critères d'exclusion basés sur des activités controversées). Il est vérifié trimestriellement si les investissements inclus dans le compartiment ne dépassent pas les critères d'exclusion. Si, lors de ce contrôle, il est établi qu'un investissement particulier dépasse l'un des critères, il doit être retiré du compartiment dans un délai d'un mois.

L'exclusion ou la suppression de placements dans des sociétés / émetteurs impliqués dans des activités controversées dans le cadre de leurs activités commerciales peut amener le compartiment à différer des fonds similaires qui n'appliquent pas une telle politique d'exclusion. En raison de ces exclusions, le compartiment peut avoir une pondération plus élevée dans des titres, des secteurs ou des pays qui sous-performent le marché dans son ensemble ou d'autres fonds qui ne prennent pas en compte ces critères dans leur sélection. Le rendement peut donc différer d'un fonds avec une stratégie similaire mais qui ne prend pas en compte de telles exclusions basées sur des critères ESG. Pour le suivi des activités controversées le compartiment fait appel à des fournisseurs de données externes et des logiciels spécialisés. Les données fournies par des tiers peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles, il existe donc un risque que le gestionnaire du compartiment puisse mal juger un investissement d'une société ou d'un émetteur.

- Armes controversées
Toutes les entreprises associées aux armes controversées (armes à sous-munitions, mines terrestres, armes à l'uranium appauvri, armes biologiques / chimiques, lasers aveuglants, fragments indétectables et armes incendiaires).

- Armes à feu civiles
Toutes les entreprises classées comme producteurs d'armes à feu et de munitions pour armes légères destinées au marché civil. Cela n'inclut pas les entreprises ciblant les marchés militaire, du gouvernement et des forces de l'ordre.

Toutes les entreprises qui tirent 5% ou plus de leurs revenus totaux de la production et de la distribution (en gros ou au détail) d'armes à feu ou de munitions pour armes légères destinées à un usage civil.

- Armes nucléaires
Toutes les entreprises qui produisent des ogives nucléaires et / ou des missiles nucléaires entiers.
Toutes les entreprises qui produisent des pièces qui ont été développées ou modifiées de manière significative pour une utilisation exclusive dans les armes nucléaires (ogives et missiles).
Toutes les entreprises qui fabriquent ou assemblent des vecteurs qui ont été développés ou modifiés de manière significative pour le transport exclusif d'armes nucléaires.
Toutes les entreprises qui fournissent des services supplémentaires liés aux armes nucléaires.
Toutes les entreprises qui produisent des pièces qui ne sont pas développées ou modifiées de manière significative pour une utilisation exclusive dans les armes nucléaires (ogives et missiles) mais qui peuvent être utilisées dans les armes nucléaires.
Toutes les entreprises qui fabriquent ou assemblent des vecteurs qui n'ont pas été développés ou qui n'ont pas été modifiés de manière significative pour le transport exclusif d'armes nucléaires, mais qui sont capables de transporter des armes nucléaires.
Toutes les entreprises produisant des pièces pour les vecteurs exclusivement nucléaires.

- Tabac
Toutes les entreprises qui réalisent 5% ou plus de leur chiffre d'affaires total de la production, de la distribution, de la vente au détail, de la fourniture et de l'octroi de licences de produits liés au tabac.

- Divertissement pour adultes
Toutes les entreprises qui réalisent 5% ou plus de leur chiffre d'affaires de la production de matériel de « divertissement pour adultes ».
Toutes les entreprises qui réalisent 15% ou plus de leur revenu total de la production, de la distribution et de la vente de matériel de divertissement pour adultes.

- Alcool
Toutes les entreprises qui réalisent 5% ou plus de leur chiffre d'affaires de la production de produits liés à l'alcool.
Toutes les entreprises qui réalisent 15% ou plus de leurs revenus totaux de la production, de la distribution, de la vente au détail et de la fourniture de produits liés à l'alcool.

- Armes conventionnelles
Toutes les entreprises qui réalisent 5% ou plus de leur chiffre d'affaires de la production d'armes conventionnelles et de composants.
Toutes les entreprises qui réalisent 15% ou plus de leurs revenus totaux de systèmes d'armes, de composants et de systèmes et services de support.

- Jeux de hasard
Toutes les entreprises qui réalisent 5% ou plus de leurs revenus de l'exploitation d'activités commerciales liées aux jeux de hasard.
Toutes les entreprises qui réalisent 15% ou plus de leur revenu total d'activités commerciales liées aux jeux de hasard.

- Organismes génétiquement modifiés (OGM)
Toutes les entreprises qui réalisent 5% ou plus de leurs revenus d'activités telles que la modification génétique de plantes, telles que les semences et les cultures, et d'autres organismes destinés à un usage agricole ou à la consommation humaine.

- Énergie nucléaire
Toutes les entreprises qui produisent 5% ou plus de leur électricité totale à partir de l'énergie nucléaire au cours d'une année donnée.
Toutes les entreprises qui ont attribué 5% ou plus de leur capacité installée à des sources nucléaires au cours d'un exercice donné.
Toutes les entreprises qui réalisent 15% ou plus de leur revenu total d'activités liées à l'énergie nucléaire.

Le gestionnaire n'investit pas non plus dans des obligations émises par des gouvernements ou des États membres à régime politique instable ou en cas de violations manifestes des droits de l'homme. Les Indicateurs de gouvernance mondiaux (World Governance Indicators, WGI) de la Banque mondiale sont utilisés pour identifier ces pays. Cet indice analyse plus de 200 pays selon six dimensions de gouvernance : liberté d'opinion, liberté de la presse et responsabilité, stabilité politique et manque de violence, efficacité du gouvernement, qualité de la réglementation, état de droit et contrôle de la corruption. Le gestionnaire exclut certainement les pays suivants : Afghanistan, Burundi, République centrafricaine, Congo RDC, Iran, Irak, Libye, Mali, Myanmar, Corée du Nord, Somalie, Soudan du Sud, Soudan, Syrie, Yémen, Zimbabwe.

B. Évaluations basées sur des normes

Le Pacte mondial des Nations Unies (www.unglobalcompact.org), lancée en 2004, est devenue la référence en matière de l'évaluation de durabilité basée sur des normes. Il se compose de 10 principes que les entreprises doivent respecter dans les domaines des droits de l'homme, des normes du travail, de la gestion environnementale et de la lutte contre la corruption. Les entreprises jugées par une autorité compétente enfreignant à plusieurs reprises un ou plusieurs principes et ne prenant pas de mesures pour remédier à la violation sont exclues de l'investissement. Ceci est vérifié sur la base de données provenant de fournisseurs de données externes.

Il est vérifié trimestriellement si les investissements inclus dans le compartiment n'enfreignent pas les normes. Si, lors de ce contrôle, il est établi qu'un investissement particulier dépasse l'un des critères, il doit être retiré du compartiment dans un délai d'un mois.

C. Intégration ESG

Après l'exclusion des émetteurs sur la base d'activités controversées et de normes, des critères ESG sont intégrés dans le processus d'investissement. L'intégration ESG signifie l'évaluation, en utilisant les données de fournisseurs de données externes, de critères extra-financiers au niveau des émetteurs dans lesquels le compartiment investit et comprend les éléments suivants :

1. Sociétés

- Environnement (E): efficacité énergétique, utilisation efficace de l'eau, réduction de l'intensité des déchets et des émissions de gaz à effet de serre;

- Social (S): la poursuite de l'égalité des chances dans l'entreprise, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, la sécurité du personnel, le respect des droits du travail et des droits de l'homme, y compris les normes pour les fournisseurs, l'impact social des produits et services;

- Gouvernance (G): respect des droits de vote, rémunération des administrateurs, comités d'audit indépendants, indépendance du conseil d'administration

2. Gouvernements ou États membres

- Environnement (E): politique climatique, ratification du protocole de Kyoto, Accord de Paris, émissions de gaz à effet de serre par habitant/produit intérieur brut, événements météorologiques extrêmes résultant du changement climatique ;

- Social (S): respect des droits de l'homme, de la liberté d'expression, de la liberté de la presse, des mesures anti-discrimination dans le domaine du genre, de la race et des minorités ethniques;

- Gouvernance (G): lutte contre la corruption, l'évasion fiscale, le blanchiment d'argent, l'implication dans des conflits (armés), les dépenses militaires.

Pour l'évaluation des entités individuelles (entreprises et gouvernements), des scores ESG quantitatifs internes sont utilisés sur la base d'indicateurs ESG provenant de tiers, plus spécifiquement d'Institutional Shareholder Services Europe S.A., qui mesurent chacun des trois critères non financiers énumérés ci-dessus. Lors de la construction des scores ESG, l'élément «Environnement» représentera au moins 50% du score total. Les scores ESG sont mis à jour chaque trimestre.

D. Approche best-in-class

Une approche best-in-class est utilisée pour le compartiment, en utilisant des données de fournisseurs de données externes. Les obligations d'entreprises dont les émetteurs obtiennent des scores relativement meilleurs par rapport à leur secteur sur les critères extra-financiers environnementaux, sociaux et de gouvernance, mesurés sur la base de leurs scores ESG, reçoivent une pondération relativement plus élevée que les autres émetteurs du même secteur.

Les émetteurs d'obligations et de titres de créance des gouvernements ou des états membres ayant les scores ESG les plus faibles sont exclus (exclusion des 3 déciles de score ESG les plus faibles). Les émetteurs qui obtiennent des scores relativement meilleurs sur les critères non financiers environnementaux, sociaux et de gouvernance par rapport aux autres gouvernements ou États membres reçoivent une pondération relativement plus élevée.

Si, au cours de la mise à jour trimestrielle, il est déterminé qu'un certain placement inclus dans le compartiment n'est plus conforme aux principes best-in-class, des mesures appropriées doivent être prises dans un délai d'un mois sous la forme de la revue de la pondération du placement ou du retrait du placement du compartiment, par exemple si une obligation ou un titre de créance d'un gouvernement ou d'un état membre se retrouve dans les 3 déciles de score ESG les plus faibles.

Règlement Taxonomie

Le compartiment n'a pas pour objectif d'investir dans des investissements durables tels que définis par le SFDR et n'investit donc pas dans des investissements durables sur le plan environnemental tels que définis par le règlement Taxonomie (pourcentage d'investissements alignés selon le règlement Taxonomie : 0 %). Les investissements sous-jacents de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Opérations autorisées sur instruments financiers dérivés

Le compartiment n'a pas l'intention d'utiliser et n'utilisera pas d'instruments dérivés pour couvrir des risques ou pour atteindre ses objectifs d'investissement.

Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

L'exposition au risque de change auquel le compartiment peut être exposé ne pourra excéder 20% de ses actifs. Le risque de change peut être couvert. L'objectif n'est pas de couvrir systématiquement tous les risques de change en tout ou en partie. L'objectif de la couverture pour les opérations précitées suppose un lien direct entre celles-ci et les actifs à couvrir, ce qui implique, pour ce compartiment, que les opérations effectuées dans une monnaie déterminée ne peuvent dépasser la valeur d'évaluation de l'ensemble des actifs exprimé dans la même devise ni en volume, ni en durée de détention de ces actifs. Les coûts sont déterminés sur base de la différence entre le taux d'intérêt de l'EUR et la devise.

Prêt d'instruments financiers

Le compartiment se réserve le droit de prêter des instruments financiers. Dans ce cas, le prospectus sera adapté.

16.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

16.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

16.1.6 . Indice et benchmark

L'indice de référence (benchmark) est l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate Total Return Index (ticker LECPTREU Index). L'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate Total Return mesure la performance des obligations d'entreprises de bonne qualité ('investment grade' : notation minimale de BBB- / Baa3) libellées en EUR.

Contrairement au compartiment, l'indice de référence du compartiment ne prend pas en compte certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG - Environnement, Social, Gouvernance). Des informations complètes sur l'indice de référence, y compris tous les critères de sélection et les composants, sont disponibles sur le site Internet de Bloomberg concerné (https://www.bloombergindices.com).

Au moins 50% des obligations et titres de créance du compartiment sont également inclus dans l'indice de référence.

La composition du compartiment peut s'écarter significativement de l'indice de référence. Des investissements en dehors de l'indice de référence sont autorisés, de sorte que cet indice ne constitue pas une démarcation restrictive de l'univers des placements. Le compartiment est géré activement et n'a donc pas pour objectif de répliquer tous les composants de l'indice, ni avec les mêmes pondérations.

Bloomberg Index Services Limited (BISL) est le fournisseur et le gestionnaire de l'indice de référence. À la date du présent prospectus, aussi bien l'indice de référence et le gestionnaire ont été inclus dans le registre visé à l'article 36 conformément au règlement (UE) 2016/1011 du 8 juin 2016.

La Sicav a pris des mesures si l'indice de référence subit une modification majeure ou si l'on cesse de fournir l'indice de référence. Ces mesures fournissent un aperçu de l'indice de référence actuellement applicable, de son alternative, du choix d'un autre indice et de sa motivation. Enfin, on indique également quelle autre solution s'appliquerait lorsque BISL cesse de fournir des indices ou ne se conforme plus à la législation applicable et conséquemment, ne peut plus satisfaire en tant que fournisseur et gestionnaire. Un ajustement de l'indice de référence sera toujours porté à la connaissance conformément à la législation applicable. La procédure complète est disponible gratuitement sur demande écrite adressée à Nagelmackers.

Tracking error

La tracking-error est la volatilité annualisée des différences entre les rendements de la part de référence et de l'indice suivi.

Cet indicateur mesure le risque qu'ont les performances de la part de référence de s'éloigner de celles de son indice de référence.

- Classe de base part de capitalisation (BE6325801437) : 0,60%.

16.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

Performance

Pour le premier semestre 2024, le fonds Nagelmackers Sustainable Euro Corporate Bonds a réalisé une performance de 0,53% contre 0,54% pour l'indice de référence (Bloomberg Barclays Euro-Aggregate Corporate index), soit une sous-performance de -0,01%.

Rétrospective

Au cours du premier trimestre, une diminution des attentes de baisse des taux de la part des banques centrales des pays développés a été observée. L'inflation a été au centre des préoccupations, avec des surprises à la hausse aux États-Unis et en Europe, principalement en raison de l'inflation persistante dans le secteur des services.

Les données économiques mondiales ont montré des signes d'amélioration, marqués par une augmentation de l'indice PMI composite mondial en février, bien que l'Europe ait encore du retard par rapport aux États-Unis. La reprise économique en Chine s'est poursuivie, mais les problèmes dans le secteur immobilier se sont intensifiés.

Du point de vue géopolitique, les perturbations dans la mer Rouge ont persisté, ce qui a eu un impact sur les chaînes d'approvisionnement mondiales et les attentes d'inflation.

Dans ce contexte, lors du premier trimestre, les rendements des taux souverains ont augmenté. Sur le marché du crédit, les écarts de crédit ont continué à se resserrer, notamment dans le secteur du haut rendement, soutenus par des données économiques solides et des marges d'entreprise robustes, malgré une offre importante tout au long du trimestre.

Les courbes de crédit européennes ont été marquées par un Bear Flattening, où la partie courte de la courbe monte plus rapidement que la partie longue. Ce phénomène a également été observé pour les taux souverains. La compression des spreads de crédit a été le principal moteur de la performance, alors que la hausse des taux réels a eu une contribution négative sur le trimestre écoulé.

Les événements clés du deuxième trimestre incluent des révisions des prévisions de la Fed, une réduction des taux de la BCE, une élection anticipée en France, de solides résultats des entreprises et des tensions géopolitiques.

L'inflation est restée préoccupante, avec des réductions de taux conditionnées à sa modération. Aux États-Unis, l'inflation a diminué en avril et mai malgré une hausse au premier trimestre, tandis que dans la zone euro, l'inflation des services a atteint 4,1%.

La Fed et la Banque d'Angleterre ont maintenu leurs taux, contrairement à la Banque nationale suisse, la Riksbank, la Banque du Canada et la BCE qui les ont réduits. La Chine a pris des mesures pour stabiliser son secteur immobilier.

Les données d'activité ont montré une amélioration, le PMI composite mondial augmentant en mai. Les craintes de ralentissement économique aux États-Unis se sont dissipées avec une reprise de la croissance. Les marchés du travail sont restés solides.

Les marchés des taux ont fluctué au cours du deuxième trimestre en raison de données inflationnistes volatiles et des attentes des banques centrales. Les rendements des bons du Trésor américain à 10 ans ont brièvement dépassé 4,7 % fin avril avant de baisser. Les rendements des obligations japonaises ont atteint leur plus haut niveau en une décennie en mai, tandis que l'écart de rendement entre les obligations françaises et allemandes s'est élargi en juin en raison des incertitudes politiques. Les indices de spread de crédit mondiaux HY et IG se sont légèrement élargis, surtout dans le crédit à haut rendement, avec une augmentation notable en juin après l'annonce des élections anticipées en France.

Dans ce contexte, Les courbes de crédit européennes ont été marquées par un Bull Steepener, où la partie courte de la courbe chute plus rapidement que la partie longue. Ce phénomène a également été observé pour les taux souverains.

16.1.8 . Politique future

Positionnement

Le gestionnaire a renforcé son positionnement sur la partie frontale de la courbe du crédit européen tout en maintenant une duration globale égale à celle de son indice de référence. Il a également renforcé les émetteurs de ratings de meilleurs qualité tel que S&P AA et A et renforcé le secteur de la consommation non cyclique. Il a réduit sa surpondération sur les financières qui offrent toujours une prime de spread (bien que réduite par rapport à mars 2023) par rapport aux industrielles.

Outlook

Avec les élections françaises en grande partie derrière nous, nous prévoyons que le marché se recentre sur les thèmes clés qui influenceront les perspectives des spreads : les dynamiques de croissance et la pression que les taux d'intérêt élevés exercent sur les bilans. Dans ces circonstances, réduire la durée des spreads reste notre priorité pour le second semestre, et la meilleure façon de le faire dans le crédit européen est d'être surpondéré en obligations souveraines sur la partie longue de la courbe et d'augmenter le beta de crédit (réduire la qualité de rating) sur la partie frontale de la courbe afin d'éviter un risque de duration. Cette stratégie permet de percevoir des rendements sans prendre de risques excessifs de durée sur les spreads.

16.1.9 . Indicateur synthétique de risque

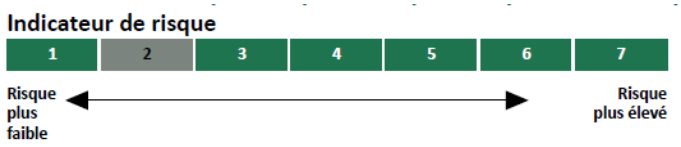

L'indicateur de risque se fonde sur l'hypothèse selon laquelle vous conservez le produit pendant 5 an(s). Ce produit n'a pas de date d'échéance.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe dotée d'un niveau de risque faible.

A partir du 1er janvier 2023, le niveau de risque de chaque compartiment est représenté par un indicateur synthétique de risque qui classe chaque compartiment sur une échelle numérique allant de 1 (niveau de risque le plus faible) à 7 (niveau de risque le plus élevé). Cet indicateur synthétique est calculé conformément aux dispositions du règlement délégué (UE) 2017/653 et est affiché dans le document d'informations clés pour l'investisseur. L'indicateur synthétique de risque est un guide du niveau de risque du compartiment concerné par rapport aux autres. L'indicateur montre la probabilité que les investisseurs soient perdants dans le compartiment en raison de l'évolution du marché ou que les investisseurs ne puissent pas être remboursés.

16.2 . BILAN

	Au 30.06.24 (en EUR)	Au 30.06.23 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	**98.776.693,44**	**95.527.377,43**
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	**97.036.186,79**	**93.561.234,05**
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	95.667.024,79	89.839.652,45
B. Instruments du marché monétaire	1.369.162,00	3.721.581,60
III. Créances et dettes à plus d'un an	**-6.138,61**	
B. Dettes	-6.138,61	
IV. Créances et dettes à un an au plus	**-7.069,18**	**223.383,88**
A. Créances		
a. Montants à recevoir	63.040,00	223.383,88
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-70.109,18	
V. Dépôts et liquidités	**851.467,60**	**1.161.528,07**
A. Avoirs bancaires à vue	851.467,60	1.161.528,07
VI. Comptes de régularisation	**902.246,84**	**581.231,43**
B. Produits acquis	1.043.198,19	727.615,17
C. Charges à imputer (-)	-140.951,35	-146.383,74
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**98.776.693,44**	**95.527.377,43**
A. Capital	105.082.869,46	105.317.222,59
B. Participations au résultat	19.427,67	37.986,62
C. Résultat reporté	-6.701.504,15	-11.118.735,06
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	375.900,46	1.290.903,28

16.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 30.06.24 (en EUR)	Au 30.06.23 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	**-542.152,33**	**744.272,69**
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	-404.135,33	885.073,47
B. Instruments du marché monétaire	-138.017,00	-140.800,78
II. Produits et charges des placements	**1.178.109,15**	**774.559,79**
B. Intérêts		
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	1.160.286,31	750.210,57
b. Dépôts et liquidités	17.822,84	24.349,22
III. Autres produits	**258,71**	**123,39**
B. Autres	258,71	123,39
IV. Coûts d''exploitation	**-246.874,50**	**-228.052,59**
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-7.273,55	-2.243,48
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-10.826,22	-10.082,06
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-140.914,83	-133.310,29
Classe de base	-3.592,85	-2.402,45
Classe N		-3.372,62
Classe P	-137.321,98	-127.535,22
b. Gestion administrative et comptable	-16.927,06	-16.389,66
E. Frais administratifs (-)	-9.698,93	-1.435,72
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-3.184,12	-3.627,28
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-11.542,11	-11.477,55
H. Services et biens divers (-)	-15.846,55	-11.788,86
J. Taxes	-26.113,79	-32.290,18
Classe de base	-539,20	-503,64
Classe N	-1.786,96	-1.700,98
Classe P	-23.787,63	-30.085,56
K. Autres charges (-)	-4.547,34	-5.407,51
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	**931.493,36**	**546.630,59**
Sous Total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	**389.341,03**	**1.290.903,28**
VI. Impôts sur le résultat	**-13.440,57**	
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	**375.900,46**	**1.290.903,28**

16.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

16.4.1 . Composition des actifs au 30.06.24

Dénomination	Quantité au 30.06.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif Net
VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE						
AUSTRIA 3.15 23-53 20/10A	500.000	EUR	96,73%	483.650,00	0,50%	0,49%
FINLAND 1.375 17-47 15/04A	500.000	EUR	70,36%	351.822,50	0,36%	0,35%
ITALY CERT DI CREDITO FL.R 22-30 15/10S	500.000	EUR	98,47%	492.335,00	0,51%	0,50%
EUR				1.327.807,50	1,37%	1,34%
OBLIGATIONS-Emises par un état				1.327.807,50	1,37%	1,34%
ABERTIS INFRAESTRUCT 3 19-31 27/03A	1.300.000	EUR	95,34%	1.239.459,00	1,28%	1,25%
ADIDAS AG 0.6250 20-35 10/09A	1.500.000	EUR	73,96%	1.109.392,50	1,14%	1,12%
AIR PROD CHEMICALS 0.5 20-28 05/05A	870.000	EUR	89,87%	781.873,35	0,81%	0,79%
ALSTOM SA 0.5 21-30 27/07A	1.700.000	EUR	82,45%	1.401.641,50	1,45%	1,42%
AMERICAN MEDICAL SYS 3.375 24-29 08/03A	900.000	EUR	99,14%	892.282,50	0,92%	0,90%
ASTRAZENECA PLC 1.25 16-28 12/05A	1.100.000	EUR	92,82%	1.020.976,00	1,05%	1,03%
AT&T INC 2.45 15-35 15/03S	1.300.000	EUR	87,18%	1.133.301,00	1,17%	1,15%
AUTOSTRADE PER L ITA 4.625 24-36 28/02A	1.000.000	EUR	98,06%	980.595,00	1,01%	0,99%
AYVENS 4.375 23-26 23/11A	1.000.000	EUR	101,26%	1.012.570,00	1,04%	1,03%
BAYER AG 0.75 20-27 06/07A	900.000	EUR	92,73%	834.606,00	0,86%	0,85%
BECTON DICKINSON 0.334 21-28 13/08A	1.100.000	EUR	87,60%	963.583,50	0,99%	0,98%
BOOKING HOLDINGS INC 1.80 15-27 03/03A	900.000	EUR	96,00%	864.031,50	0,89%	0,87%
CK HUTCHISON TCOM FIN 0.75 19-26 17/04A	1.300.000	EUR	94,78%	1.232.075,00	1,27%	1,25%
COCA-COLA EUROPACIFIC 1.5 18-27 08/11A	1.025.000	EUR	93,70%	960.450,62	0,99%	0,97%
DEUTSCHE LUFTHANSA 3 20-26 29/05A	1.000.000	EUR	98,36%	983.635,00	1,01%	1,00%
DEUT TELEKOM INT FIN 1.50 16-28 03/04A	1.000.000	EUR	94,12%	941.200,00	0,97%	0,95%
DOW CHEMICAL CO 0.5 20-27 25/02A	900.000	EUR	92,12%	829.120,50	0,85%	0,84%
ELIS SA 4.125 22-27 24/05A	1.000.000	EUR	100,16%	1.001.565,00	1,03%	1,01%
ENERGIAS DE PORTUGAL 1.625 20-27 15/04A	1.200.000	EUR	95,24%	1.142.916,00	1,18%	1,16%
ERG SPA 0.875 21-31 15/09A	1.700.000	EUR	79,91%	1.358.529,50	1,40%	1,38%
FERROVIAL EMISIONES 0.54 20-28 12/11A	900.000	EUR	88,32%	794.898,00	0,82%	0,80%
INFINEON TECHNO 1.625 20-29 24/06A	1.500.000	EUR	91,94%	1.379.167,50	1,42%	1,40%
KERING 1.25 16-26 10/05A	800.000	EUR	96,03%	768.276,00	0,79%	0,78%
KPN NV 1.125 16-28 11/09A	1.100.000	EUR	91,47%	1.006.175,50	1,04%	1,02%
MEDTRONIC GLOBAL HLDG 0.75 20-32 15/10A	1.100.000	EUR	81,14%	892.523,50	0,92%	0,90%
MERCEDES-BENZ GROUP 1.375 16-28 11/05A	500.000	EUR	93,54%	467.700,00	0,48%	0,47%
METRO AG 4.625 24-29 07/03A	900.000	EUR	101,76%	915.826,50	0,94%	0,93%
NASDAQ INC 4.5 23-32 15/02A	1.300.000	EUR	104,59%	1.359.676,50	1,40%	1,38%
NATIONAL GRID PLC 2.179 22-26 30/06A	1.000.000	EUR	97,24%	972.370,00	1,00%	0,98%
NEXI SPA 1.625 21-26 30/04S	500.000	EUR	95,51%	477.547,50	0,49%	0,48%
NN GROUP NV 1.625 17-27 01/06A	1.000.000	EUR	94,89%	948.915,00	0,98%	0,96%
NN GROUP NV FL.R 17-48 13/01A	900.000	EUR	101,01%	909.063,00	0,94%	0,92%
OMV AG 0.75 20-30 16/06A	730.000	EUR	86,24%	629.573,90	0,65%	0,64%
OMV AG 1.00 19-24 03/07A	300.000	EUR	78,46%	235.369,50	0,24%	0,24%
ORANGE SA 1.375 18-28 20/03A	1.000.000	EUR	93,10%	930.990,00	0,96%	0,94%
REPSOL EUROPE FINANC 0.375 21-29 06/07A	1.100.000	EUR	86,04%	946.473,00	0,98%	0,96%
REPSOL INTL FINANCE 0.25 19-27 02/08A	900.000	EUR	90,71%	816.349,50	0,84%	0,83%
ROBERT BOSCH GMBH 3.625 23-30 02/06A	900.000	EUR	100,26%	902.340,00	0,93%	0,91%
SECURITAS TREASURY I 4.25 23-27 04/04A	900.000	EUR	101,36%	912.271,50	0,94%	0,92%
SNAM SPA 3.875 24-34 19/02A	1.000.000	EUR	98,54%	985.410,00	1,02%	1,00%
TELEFONICA EMISIONES 4.055 24-36 24/01A	700.000	EUR	99,48%	696.381,00	0,72%	0,71%
TERNA SPA 1.375 17-27 26/07A	1.000.000	EUR	93,94%	939.370,00	0,97%	0,95%
VALEO SE 5.375 22-27 28/05A	500.000	EUR	103,07%	515.357,50	0,53%	0,52%
VEOLIA ENVIRONNEMENT 0.927 16-29 04/01A	1.100.000	EUR	89,44%	983.829,00	1,01%	1,00%
VERIZON COMMUNICATION 2.875 17-38 15/01A	300.000	EUR	89,22%	267.669,00	0,28%	0,27%
WEBUILD SPA 3.625 20-27 28/01A	500.000	EUR	97,07%	485.347,50	0,50%	0,49%
EUR				41.822.673,87	43,10%	42,34%
OBLIGATIONS-Emises par une entreprise privée				41.822.673,87	43,10%	42,34%
ABN AMRO BANK NV FL.R 22-33 22/02A	500.000	EUR	102,10%	510.482,50	0,53%	0,52%
ALLIANZ SE FL.R 15-45 07/07A	1.500.000	EUR	98,21%	1.473.097,50	1,52%	1,49%
ASSICURAZ GENERALI 5.399 23-33 20/04A	900.000	EUR	105,55%	949.923,00	0,98%	0,96%

Dénomination	Quantité au 30.06.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif Net
BANCO DE SABADELL SA FL.R 20-27 11/09A	1.000.000	EUR	95,97%	959.670,00	0,99%	0,97%
BANCO SANTANDER FL.R 23-33 23/08A	1.000.000	EUR	104,29%	1.042.890,00	1,07%	1,06%
BANK OF AMERICA CORP FL.R 21-26 22/09Q	600.000	EUR	100,73%	604.404,00	0,62%	0,61%
BANQUE FED CRED 0.6250 22-27 19/11A	1.400.000	EUR	90,28%	1.263.955,00	1,30%	1,28%
BFCM 5.125 23-33 13/01A	600.000	EUR	104,20%	625.203,00	0,64%	0,63%
BNP PARIBAS SA 0.625 20-32 03/12A	1.400.000	EUR	76,83%	1.075.634,00	1,11%	1,09%
BNP PARIBAS SA 2.125 19-27 23/01A	1.500.000	EUR	97,35%	1.460.250,00	1,50%	1,48%
BPCE SA 4.5 23-33 13/01A	900.000	EUR	103,44%	930.991,50	0,96%	0,94%
CAIXABANK SA 0.75 21-28 26/05A	1.100.000	EUR	92,22%	1.014.464,00	1,05%	1,03%
CASTELLUM AB 0.75 19-26 04/09A	1.300.000	EUR	93,26%	1.212.360,50	1,25%	1,23%
CITYCON TREASURY BV 2.375 18-27 15/01A	1.500.000	EUR	92,32%	1.384.815,00	1,43%	1,40%
CNP ASSURANCES 2.75 19-29 05/02A	1.200.000	EUR	95,23%	1.142.742,00	1,18%	1,16%
COMMERZBANK AG 1.00 19-26 25/02A	1.000.000	EUR	96,15%	961.465,00	0,99%	0,97%
COMMERZBANK AG 4.00 17-27 30/03A	600.000	EUR	100,83%	604.971,00	0,62%	0,61%
CREDIT AGRICOLE SA 2.625 15-27 17/03A	940.000	EUR	96,95%	911.287,70	0,94%	0,92%
DEUTSCHE BANK AG FL.R 20-30 19/11A	1.200.000	EUR	87,96%	1.055.532,00	1,09%	1,07%
ETHIAS SA 6.7500 23-33 05/05A	1.000.000	EUR	109,31%	1.093.065,00	1,13%	1,11%
EUROGRID GMBH 3.9150 24-34 02/01A	800.000	EUR	99,66%	797.264,00	0,82%	0,81%
FORD MOTOR CREDIT CO 4.867 23-27 03/08A	900.000	EUR	102,62%	923.602,50	0,95%	0,93%
HSBC HOLDINGS PLC FL.R 22-27 15/06A	1.000.000	EUR	98,55%	985.485,00	1,02%	1,00%
INTESA SANPAOLO 1 19-26 19/11A	500.000	EUR	93,98%	469.895,00	0,48%	0,48%
INTESA SANPAOLO 5.125 23-31 29/08A	800.000	EUR	107,11%	856.908,00	0,88%	0,87%
LA POSTE 0.625 21-36 18/01A	1.000.000	EUR	71,32%	713.155,00	0,74%	0,72%
MET LIFE GLOBAL FDG 3.75 22-30 05/12A	900.000	EUR	101,68%	915.142,50	0,94%	0,93%
MIZU FI 4.416 23-33 20/05A	1.400.000	EUR	103,96%	1.455.447,00	1,50%	1,47%
NATIONAL BUILDING 3.25 22-29 05/09A	900.000	EUR	98,39%	885.510,00	0,91%	0,90%
NATWEST GROUP PLC FL.R 23-34 28/02A	1.400.000	EUR	104,47%	1.462.531,00	1,51%	1,48%
NIBC BANK NV 0.25 21-26 09/09A	1.500.000	EUR	92,59%	1.388.782,50	1,43%	1,41%
NORDEA BANK ABP 0.50 21-28 02/11A	1.200.000	EUR	88,01%	1.056.072,00	1,09%	1,07%
RAIFFEISEN BANK INT FL.R 24-29 21/08A	1.000.000	EUR	99,72%	997.225,00	1,03%	1,01%
RECKITT BENCK TREA SE 3.625 23-28 14/09A	900.000	EUR	100,59%	905.319,00	0,93%	0,92%
ROYAL BANK OF CANADA 4.375 23-30 02/10A	1.000.000	EUR	103,93%	1.039.325,00	1,07%	1,05%
SAMHALL NORD 1 20-27 12/08A	550.000	EUR	70,97%	390.332,25	0,40%	0,39%
SIEMENS FINANCIERING 0.5 20-32 20/02A	900.000	EUR	82,03%	738.234,00	0,76%	0,75%
SKANDINAVISKA ENSKIL 4.125 23-27 29/06A	1.000.000	EUR	102,14%	1.021.440,00	1,05%	1,03%
SOCIETE GENERALE SA 0.75 20-27 23/01A	1.600.000	EUR	92,48%	1.479.720,00	1,53%	1,50%
SPAREBANK 1 SR-BANK 4.875 23-28 24/08A	1.000.000	EUR	104,08%	1.040.760,00	1,07%	1,05%
STANDARD CHARTERED FL.R 20-30 09/06A	1.000.000	EUR	98,08%	980.840,00	1,01%	0,99%
SUMITOMO MITSUI FIN 1.546 16-26 15/06A	1.300.000	EUR	96,29%	1.251.796,00	1,29%	1,27%
TORONTO DOMINION BK 3.129 22-32 03/08A	1.300.000	EUR	95,23%	1.238.016,00	1,28%	1,25%
UBS GROUP SA 0.25 20-28 05/11A	1.550.000	EUR	89,29%	1.384.064,75	1,43%	1,40%
UNICREDIT SPA 1.8 20-30 20/01A	1.100.000	EUR	88,87%	977.520,50	1,01%	0,99%
WENDEL SE 1 21-31 01/06A	1.200.000	EUR	84,25%	1.011.024,00	1,04%	1,02%
EUR				46.642.613,70	48,07%	47,22%
OBLIGATIONS-Emises par un établissement de crédit				46.642.613,70	48,07%	47,22%
OBLIGATIONS				89.793.095,07	92,54%	90,90%
DEUTSCHE WOHNEN SE 1 20-25 30/04A	500.000	EUR	97,50%	487.517,50	0,50%	0,50%
TELEPERFORMANCE SE 1.875 18-25 02/07A	900.000	EUR	97,96%	881.644,50	0,91%	0,89%
EUR				1.369.162,00	1,41%	1,39%
INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE -Emises par une entreprise privée				1.369.162,00	1,41%	1,39%
INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE				1.369.162,00	1,41%	1,39%
AUTRES VALEURS MOBILIERES						
HOLCIM FINANCE 0.50 21-30 03/09A	1.150.000	EUR	82,19%	945.236,75	0,97%	0,96%
MICHELIN LUXEMBOURG 1.75 15-27 28/05A	1.235.000	EUR	95,95%	1.184.963,97	1,22%	1,20%
ORSTED 3.25 22-31 13/09A	1.400.000	EUR	97,38%	1.363.299,00	1,41%	1,38%
VERIZON COMMUNICATION 1.25 19-30 08/04A	1.000.000	EUR	88,25%	882.460,00	0,91%	0,89%
EUR				4.375.959,72	4,51%	4,43%
OBLIGATIONS-Emises par une entreprise privée				4.375.959,72	4,51%	4,43%

Dénomination	Quantité au 30.06.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif Net
AIR LIQUIDE FINANCE 1.25 16-28 13/06A	500.000	EUR	93,04%	465.195,00	0,48%	0,47%
SWEDBANK AB 4.375 23-30 05/09A	1.000.000	EUR	103,28%	1.032.775,00	1,06%	1,05%
EUR				1.497.970,00	1,54%	1,52%
OBLIGATIONS-Emises par un établissement de crédit				1.497.970,00	1,54%	1,52%
OBLIGATIONS				5.873.929,72	6,05%	5,95%
TOTAL PORTEFEUILLE				97.036.186,79	100,00%	98,24%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		851.467,60		0,86%
Avoirs bancaires à vue				851.467,60		0,86%
DEPOTS ET LIQUIDITES				851.467,60		0,86%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				-7.069,18		-0,01%
AUTRES				896.108,23		0,91%
TOTAL DE L'ACTIF NET				98.776.693,44		100,00%

16.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Allemagne	12,34%
Autriche	2,42%
Belgique	1,13%
Canada	2,35%
Danemark	1,40%
Espagne	5,92%
États-Unis	8,82%
Finlande	1,45%
France	20,36%
Irlande	0,94%
Italie	9,25%
Japon	2,79%
Luxembourg	5,13%
Norvège	1,07%
Pays-Bas	9,83%
Portugal	1,18%
Royaume-Uni	8,42%
Suède	3,77%
Suisse	1,43%
TOTAL	**100,00%**

Par secteur	
Banques et institutions financières	32,07%
Bien de consommation divers	0,93%
Chimie	2,52%
Compagnies d'assurance	6,72%
Constructions, matériaux de construction	0,50%
Distribution, commerce de détail	0,79%
Electronique et semi-conducteurs	1,42%
Electrotechnique et électronique	2,38%
Energie et eau	6,58%
Holding et sociétés financières	19,60%
Industrie agro-alimentaire	1,93%
Industrie automobile	1,01%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	1,97%
Internet et services d'Internet	0,89%
Pays et gouvernements	1,37%
Pétrole	2,29%
Services divers	3,63%
Sociétés immobilières	2,16%
Télécommunication	5,98%
Textile et habillement	1,14%
Transports	4,12%
TOTAL	**100,00%**

Par devise	
EUR	100,00%
TOTAL	**100,00%**

16.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre
Achats	18.495.056,00
Ventes	21.085.669,05
Total 1	39.580.725,05
Souscriptions	1.740.270,32
Remboursements	1.454.417,12
Total 2	3.194.687,44
Moyenne de référence de l'actif net total	100.112.619,68
Taux de rotation	36,35%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS BANK, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C b320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

16.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe de base

Période	Evolution du nombre d"actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2022	475,67	3.925,76	1,00	487,80	1.296,17	6.051,75	7.347,92	44.519,92	360.501,79	84,70	42.737,40	623.710,87	84,90	84,88
2023	88,61	4.880,94	255,00	295,21	1.129,78	10.637,48	11.767,26	7.648,16	419.949,39	21.868,80	25.308,41	1.066.212,70	90,64	90,61
01.01.24 - 30.06.24	6,54	2.597,05		354,72	1.136,33	12.879,82	14.016,14	590,87	228.415,96		31.296,60	1.198.431,01	90,79	85,04

Classe N

Période	Evolution du nombre d"actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
2022	1.317,00	27,00	3.612,00	11.632.116,00	231.889,77	30.769.042,61	8.518,56
2023	173,00		3.785,00	1.491.765,19		34.665.856,59	9.158,75
01.01.24 - 30.06.24	118,00		3.903,00	1.080.478,80		35.935.551,44	9.207,16

Classe P

Période	Evolution du nombre d"actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.		Dis.
2022	3.660,00	8.089,00	70.612,00	3.379.313,81	7.167.723,47	59.652.565,52	844,79
2023	8.335,00	5.072,00	73.875,00	7.157.412,65	4.385.444,42	66.765.444,56	903,76
01.01.24 - 30.06.24	490,21	1.616,69	72.748,52	430.784,69	1.423.120,52	61.642.710,99	847,34

16.4.5 . Performances

* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel, l'exercice comptable s'entend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 5 dernières années (en % et calculés en EUR):

Classe de base

Rendement annuel

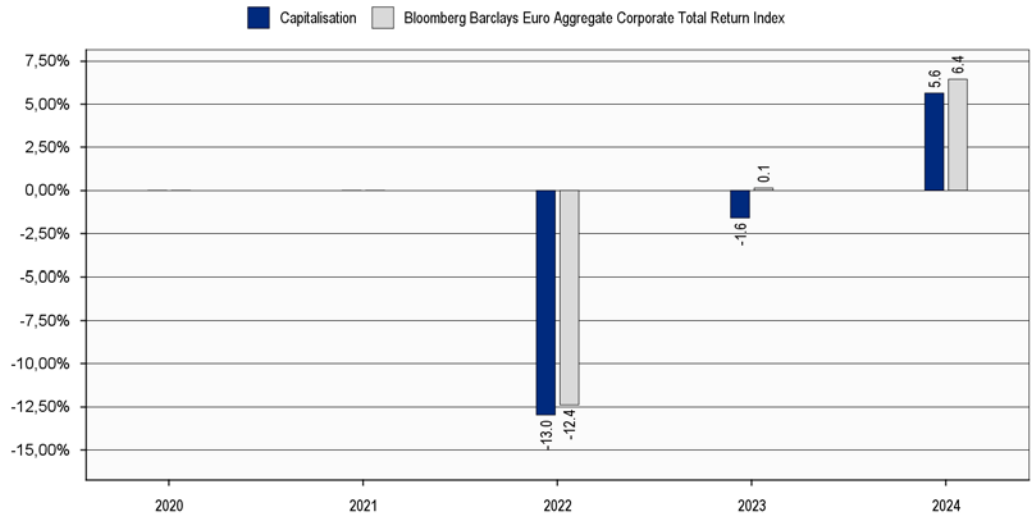

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an		3 ans	
Part	Benchmark	Part	Benchmark
5,64% (en EUR)	6,44% (en EUR)	-3,28% (en EUR)	-2,25% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

Classe N

Rendement annuel

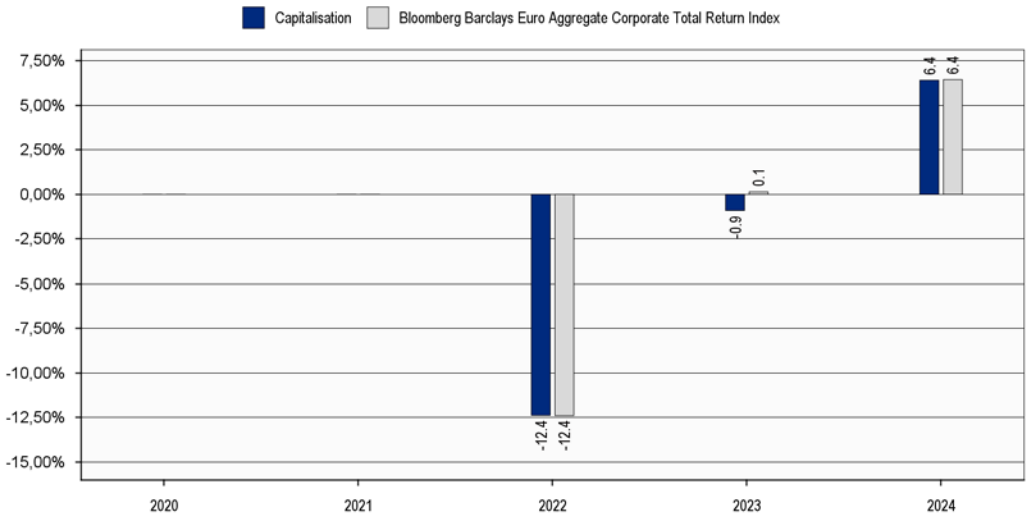

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an		3 ans	
Part	Benchmark	Part	Benchmark
6,41% (en EUR)	6,44% (en EUR)	-2,60% (en EUR)	-2,25% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

Classe P

Rendement annuel

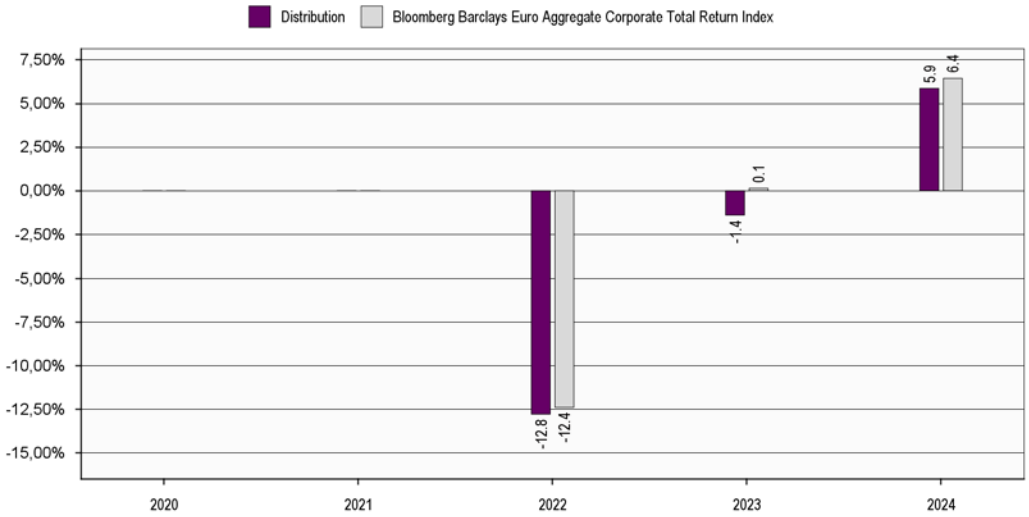

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Distribution

1 an		3 ans	
Part	Benchmark	Part	Benchmark
5,87% (en EUR)	6,44% (en EUR)	-3,08% (en EUR)	-2,25% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour du détachement. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(1 + P t) (1 + P t+1)...(1 + P t+n)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
n	le nombre d'année (périodes)
P t =	[α x (VNI t+1 / VNI t)] - 1

avec

P t	la performance annuelle pour la première période
VNI t+1	la valeur nette d'inventaire par part en t+1
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
α	l'opérateur algébrique suivant:

$\alpha = [1 + (Dt_t / VNI\ ex_t)]\ [1+(D_{t2} / VNI\ ex_{t2}]...[1+(D_{tn} / VNIex_{tn})]$

avec

D_t, D_{t2},...D_{tn} les montants du dividende distribué durant l'année t

VNI ex_t...VNI ex_{tn} la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

16.4.6 . Frais

Frais récurrents

- Classe de base – Part de capitalisation (BE6325801437): 0,95%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	0,85%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,10%

- Classe de base – Part de distribution (BE6325805479) : 0,96%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	0,86%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,10%

- Classe “N” - Part de capitalisation (BE6325804464): 0,23%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	0,13%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,10%

- Classe “P” – Part de distribution (BE6325806485) : 0,74%

Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	Des frais courants se rapporte aux frais annuels de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement; c'est calculé au 30.06.2024. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille sauf en cas des frais d'entrée et de sortie que l'OPCVM a payé pour achat ou vente de parts d'un autre OPCVM.	0,64%
Coûts de transaction de portefeuille	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,10%

16.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Autres produits

La section « III. B. Autres » du compte de résultats comprend principalement la compensation CSDR.

NOTE 2 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

NOTE 3 - Pourcentage maximal de frais de gestion

La commission de gestion pour le gestionnaire de portefeuille à charge du compartiment s'élève respectivement à 0,60% sur une base annuelle pour la classe de base, 0,00% pour la classe N, 0,30% pour la classe IC et 0,40% pour la classe P. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions à la performance, à charge de l'OPC dans laquelle le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 10,00%.